



Lundi 18 mai 2026

**BULLETIN OFFICIEL  
DE LA VILLE DE PARIS**

**DÉBATS**

Séance exceptionnelle du mardi 14

**AVRIL 2026**

# Table des matières

Ouverture de la séance.....	3
Allocution de M. le Maire concernant des attaques racistes.....	3
Adoption de comptes rendus.....	3
Inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris.....	3
Rappel au règlement.....	4
2026 SG 7 - Communication sur la protection et les temps de l'enfant à l'école.....	4
Vœu déposé par le groupe "Paris Liberté !" relatif à une réelle refonte du système périscolaire parisien.....	4
Vœu déposé par le groupe Paris apaisé relatif à la sécurité absolue des enfants, à l'accompagnement des enfants victimes et leur famille et à la formation et titularisation des équipes dans le périscolaire parisien.....	4
Vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire relatif à la protection des enfants par la refonte du service public du périscolaire.....	4
Vœu déposé par le groupe Paris au centre relatif au périscolaire parisien.....	4
Vœu déposé par l'Exécutif.....	4
2026 DSP 21 - Subvention (600.000 euros) à l'association "Œuvre de Secours aux Enfants" pour leur cellule de soutien psychologique aux familles face aux violences sexuelles en milieu scolaire.....	4
Suspension et reprise de la séance.....	29
2026 DLH 65 - Communication relative à la lutte contre la spéculation et les logements inoccupés ainsi qu'à l'action de la brigade de protection du logement.....	29
Vœu déposé par le groupe "Paris Liberté !" relatif à une politique du logement incitative et non punitive.....	29
Vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire relatif à l'extension des compétences de la brigade de protection du logement au parc social et au renforcement du contrôle et de la transparence des bailleurs sociaux.....	29
Vœu déposé par le groupe Paris au centre relatif à la politique du logement à Paris.....	29
Suspension et reprise de la séance.....	43
2026 DLH 65 - Communication relative à la lutte contre la spéculation et les logements inoccupés ainsi qu'à l'action de la brigade de protection du logement (suite).....	43
2026 SG 8 - Communication sur la situation du sans-abrisme à Paris et la mise en œuvre du Plan "Zéro enfant à la rue".....	51
Vœu déposé par le groupe "Paris Liberté !" relatif à une stratégie globale de sortie du sans-abrisme et de régulation des dispositifs d'urgence.....	51
Vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire relatif à l'application du principe de présomption de	

minorité et à la mise à l'abri pérenne des mineurs non accompagnés.....	51
Vœu déposé par l'Exécutif.....	51
Vœu déposé par le groupe Paris au centre relatif à l'augmentation des lieux d'accueil des animaux des personnes sans domicile.....	51
Rappel au règlement.....	70
2026 SG 8 - Communication sur la situation du sans-abrisme à Paris et la mise en œuvre du Plan "Zéro enfant à la rue" (suite).....	70
Suspension et reprise de la séance.....	72
2026 SG 9 - Communication relative à l'avenir du Parc des Princes et à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain.....	72
Vœu déposé par le groupe "Paris Liberté !" relatif au maintien du PSG au Parc des Princes.....	72
Vœu déposé par le groupe Paris apaisé relatif à l'avenir du Parc des Princes (16e).....	72
Vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire relatif à la réaffirmation du maintien du Parc des Princes dans le patrimoine de la Ville de Paris.....	72
Vœu déposé par l'Exécutif relatif à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain, concernant l'avenir du Parc des Princes, dans le cadre d'un projet d'aménagement de la Porte des Princes.....	72
Rappel au règlement.....	73
2026 SG 9 - Communication relative à l'avenir du Parc des Princes et à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain (suite).....	73
Rappel au règlement.....	85
2026 SG 9 - Communication relative à l'avenir du Parc des Princes et à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain (suite).....	85
Suspension et reprise de la séance.....	90
2026 DDCT 69 - Dispositions relatives à l'exercice du mandat des élus parisiens : indemnités de fonction, frais de représentation, moyens des groupes d'élus, frais de transport, missions, réception, formation, frais de garde.....	90
Désignation de représentants du Conseil de Paris dans un organisme.....	92
Clôture de la séance.....	93
Votes spécifiés, prévention de conflits d'intérêt.....	94
Listes des membres présents.....	95
Annexe n° 1 - Scrutin public relatif au vœu n° 5.....	97
Annexe n° 2 - Scrutin public relatif au vœu n° 2.....	104
Annexe n° 3 - Scrutin public relatif au vœu n° 11.....	111
Annexe n° 4 - Scrutin public relatif au vœu n° 13.....	118
Annexe n° 5 - Scrutin public relatif à l'amendement n° 20.....	125

Annexe n° 6 - Scrutin public relatif au vœu n° 14.....	132
Tableau des vœux et amendements déposés en Commission. ....	139
Tableau des votes des groupes politiques.....	140

---

*La séance est ouverte à neuf heures cinq minutes sous la présidence de M. Emmanuel GRÉGOIRE, Maire de Paris, assisté de Mme Jeanne OUVRET, MM. Jules PASQUIER, Yvain BOURGEAT-LAMI et Mme Annah BIKOULOULO, secrétaires de séance.*

### **Ouverture de la séance.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Mes très chers collègues, nous allons commencer la séance. Mes chers collègues, avant de commencer la lecture de l'ordre du jour de ce Conseil de Paris...

C'est la rentrée des classes. Vous avez tous trouvé vos places. Très bien. Merci beaucoup.

### **Allocution de M. le Maire concernant des attaques racistes.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Avant de commencer la lecture de l'ordre du jour de ce Conseil de Paris exceptionnel, je veux dire un mot de gravité et de vérité. Depuis plusieurs semaines, et plus encore, depuis le second tour des élections municipales, nous assistons à une dégradation profonde du débat public. Un seuil a été franchi. Durant la campagne, déjà, des expressions ont resurgi, ciblant des femmes et des hommes engagés dans la vie publique, de tous bords politiques, dont certains membres de mon Exécutif, et je les ai condamnées sans réserve.

Depuis l'installation de la nouvelle majorité municipale, et ailleurs qu'à Paris, nous voyons se déployer, dans des proportions inédites, un racisme décomplexé, assumé, violent. Sur les réseaux sociaux, plusieurs membres de mon Exécutif nouvellement nommés ont été pris pour cible. Je le dis avec la plus grande fermeté : c'est inacceptable. Ces paroles ne doivent pas être banalisées. Elles blessent des femmes et des hommes, elles abîment notre démocratie, elles fracturent notre société. Elles offensent ce que Paris est, ce que Paris représente, et ce que Paris doit demeurer.

Je veux dire ce matin solennellement à toutes celles et tous ceux qui ont été visés par ces attaques racistes : la Ville de Paris sera toujours à vos côtés. Nous ne détournerons jamais le regard. Je le dis, des poursuites judiciaires seront systématiquement engagées lorsque des membres de notre Assemblée seront victimes d'attaques racistes, en particulier sur les réseaux sociaux. Paris ne doit pas devenir le théâtre de la haine ordinaire. Notre Ville doit rester le lieu où la dignité des personnes est respectée par chacune et chacun, et protégée par toutes et tous.

Paris restera la capitale de la lutte contre le racisme et contre l'antisémitisme, parce qu'il n'y a pas de démocratie dans la peur, dans l'intimidation, dans la stigmatisation, parce que Paris ne cédera jamais à la haine. Je le redis avec beaucoup de sévérité. Nous ne laisserons aucune attaque raciste viser l'une ou l'un d'entre nous. Je le dis, évidemment, par extension, et par solidarité, à tous nos collègues élus qui, ailleurs, sont victimes de ces attaques racistes.

Je tenais à le rappeler, parce que je veillerai, et, je le sais, l'ensemble des membres de cette Assemblée, à ce que le débat public ne soit pas pollué par des idées nauséabondes.

### **Adoption de comptes rendus.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Chers collègues, les comptes rendus sommaires des séances du 9 février 2026 et du 29 mars 2026 ont été affichés.

Le compte rendu intégral de la séance du 9 février 2026 a été publié au Bulletin officiel de la Ville de Paris.

Sur ces documents, y a-t-il des observations ?

Il n'y en a pas. Ils sont donc adoptés. Je vous remercie.

### **Inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Mes chers collègues, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et de l'article 1er du règlement du Conseil de Paris, je vous demande de vous prononcer sur l'urgence d'inscrire à l'ordre du jour le projet de délibération R. 2026-02, qui concerne la désignation de représentants du Conseil de Paris dans l'organisme suivant : le Conseil départemental de l'Education nationale.

Je vous propose de voter, à main levée, pour inscrire cette désignation à l'ordre du jour de la présente séance. Il s'agit juste, à ce stade, de l'inscription en urgence.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

L'inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris est adoptée.

Je vous remercie.

Il s'agit évidemment de désigner les membres du C.D.E.N. ayant vocation à participer rapidement à l'organisation de cette instance.

### **Rappel au règlement.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Nous avons tout d'abord, pour commencer, selon la conférence d'organisation, un débat organisé sur le thème de la protection et des temps de l'enfant à l'école.

Pardon ?

**Mme Sophia CHIKIROU.** - Un rappel au règlement.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Avec plaisir. C'est le premier. Allez-y, Madame CHIKIROU.

**Mme Sophia CHIKIROU.** - Bonjour et merci.

Monsieur le Maire, chers collègues, je tiens à faire ce rappel au règlement, Monsieur le Maire, parce que vous avez eu raison d'ouvrir cette Assemblée par un rappel à l'actualité, et par ce qu'il se passe dans notre pays, qui nous concerne tous, puisque nous vivons dans ce pays en tant que Parisiens.

Moi, ce que je regrette, Monsieur le Maire, sur la base des articles 14 et 28 de l'organisation de cette séance, c'est que vous ayez refusé que nous puissions avoir justement une question d'actualité, aujourd'hui. J'aurais aimé pouvoir parler de la loi Yadan, qui sera discutée dans deux jours. J'aurais aimé pouvoir parler, par exemple, et vous interroger, sur la flottille pour Gaza, à laquelle participe notre collègue Raphaëlle PRIMET. J'aurais voulu vous parler, aussi, des violences policières qui ont eu lieu dans le commissariat des 5e et 6e arrondissements, et j'aurais aimé pouvoir interroger le Préfet de police sur ce sujet. J'aurais aimé pouvoir vous parler des puces de Montreuil, où des travaux ont commencé, et c'est un passage en force qui est en train d'avoir lieu en ce moment même. Ou encore, j'aurais aimé pouvoir vous parler de la grève générale des salariés de France 3 Île-de-France, que je salue et que j'encourage dans leur combat pour leurs droits et le respect de leur dignité, et pour leurs conditions de travail.

Voilà de quoi on aurait pu parler, en plus de ce que vous venez de faire, Monsieur le Maire, et que je salue très sincèrement. Nous en sommes privés aujourd'hui. Je crois que cette séance, même si elle est, selon vous, extraordinaire, n'en demeure pas moins une séance qui doit respecter les droits des élus, notamment ce droit de chacun d'entre nous de pouvoir vous interpeller, de pouvoir nous interpeller tous, et de faire savoir aux Parisiens que nous nous intéressons aux sujets qui les touchent au quotidien.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Je vous remercie, Madame CHIKIROU. Je suis surpris de votre intervention, parce que nous avons convenu de cela dans une réunion dans mon bureau. Vous aviez donné votre accord. Deuxièmement, cet accord a été réitéré en conférence d'organisation. Je vois que vous avez réussi l'exploit et de faire un rappel au règlement, et de saisir une première fois le Tribunal administratif en référé, dont vous avez été déboutée, mais bienvenue dans notre Assemblée.

### **2026 SG 7 - Communication sur la protection et les temps de l'enfant à l'école.**

**Vœu déposé par le groupe "Paris Liberté !" relatif à une réelle refonte du système périscolaire parisien.**

**Vœu déposé par le groupe Paris apaisé relatif à la sécurité absolue des enfants, à l'accompagnement des enfants victimes et leur famille et à la formation et titularisation des équipes dans le périscolaire parisien.**

**Vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire relatif à la protection des enfants par la refonte du service public du périscolaire.**

**Vœu déposé par le groupe Paris au centre relatif au périscolaire parisien.**

**Vœu déposé par l'Exécutif.**

**2026 DSP 21 - Subvention (600.000 euros) à l'association "Œuvre de Secours aux Enfants" pour leur cellule de soutien psychologique aux familles face aux violences sexuelles en milieu scolaire.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Mes très chers collègues, nous allons commencer la communication sur la protection et les temps de l'enfant à l'école, évidemment, thème majeur. Je propose, comme c'est l'usage, d'ouvrir ce débat, et ensuite, de transmettre la parole à l'ensemble des groupes, selon les temps convenus en conférence d'organisation.

Mes chers collègues, d'abord, bonjour à toutes et à tous. Vous le savez, c'était un engagement de campagne, j'ai convoqué un Conseil de Paris exceptionnel, afin de prendre des mesures immédiates, face à la crise que traverse le périscolaire, mais plus encore, permettre à notre Assemblée d'en débattre, afin de nourrir ces échanges et ce plan d'action de la contribution de chacune et de chacun. C'est un engagement pris devant les Parisiennes et Parisiens, qui veulent une action rapide, et déterminée.

C'est une responsabilité que nous partageons. Nous devons tout faire pour protéger nos enfants. Les violences contre les enfants sont inacceptables. Permettez-moi d'avoir des mots pour les enfants qui en sont victimes, et ensuite, pour les familles, toutes les familles. Celles qui sont touchées directement, mais aussi celles qui s'inquiètent de savoir si leur enfant a pu être en contact avec un animateur mis en cause pour des faits de violence, et en particulier des faits de violence sexuelle.

Enfin, pour l'école, ces violences remettent en cause un des fondements de l'école publique, c'est-à-dire le lien de confiance inébranlable avec les familles, ce lien essentiel quand on confie son enfant à une institution, quelle qu'elle soit. J'ai reçu, ces deux dernières semaines, de très nombreux parents d'élèves, des représentants de collectifs qui défendent les droits de l'enfant, des familles, notamment qui ont porté plainte. Je les ai entendus. Ils sont en colère, et cette colère est légitime. Ils sont en souffrance, aussi. Ces parents partagent tous une première exigence : la transparence totale sur les actes qui ont été commis. Où, quand, et comment.

Je m'engage à respecter, dans le cadre de la loi, cette transparence, et dans les mois qui viennent, et lorsqu'il faudra mesurer le résultat de notre action. Cela commence par le signalement de tout acte de violence. Il ne doit y avoir aucun déni, aucun regard qui se détourne, aucune relativisation. Une violence est toujours une violence de trop.

Le plan que nous mettrons en œuvre repose sur un principe simple : la protection des enfants doit l'emporter sur toute autre considération. Cela implique d'assumer des règles strictes, et des moyens renforcés. Nous devons d'abord instaurer une véritable culture du signalement, avec une chaîne de signalement qui soit claire, lisible, et opposable, avec une cellule d'écoute dédiée et accessible directement. Chaque signalement de violence sur enfant donnera lieu sans délai à une suspension conservatoire de l'agent concerné, et ces agents mis en cause ne pourront pas retravailler auprès d'enfants à la Ville de Paris.

Deuxièmement, je veux garantir une transparence totale aux familles. Les familles seront informées immédiatement en cas de signalement. Les conditions d'exercice des agents concernés, à la fois sur les périodes, et sur quels types de temps périscolaires, seront communiquées. Les résultats des enquêtes administratives feront systématiquement l'objet d'une restitution aux familles. Des outils de visibilité et de traçabilité seront généralisés. Le respect de la mise en œuvre de ces outils sera strictement contrôlé.

Ensuite, il faut renforcer concrètement la sécurité des enfants dans les établissements. Tous les espaces sensibles seront réaménagés pour supprimer les zones à risque. Les situations d'isolement avec un seul adulte seront proscrites. Les équipes en maternelle seront renforcées par des professionnels qualifiés, notamment des éducateurs de jeunes enfants. Toutes les parties prenantes seront sensibilisées à la protection des enfants contre les violences. Les équipes seront formées, les parents seront destinataires d'outils pour accompagner, dans le lien avec leur enfant, sur cette délicate question.

Nous investirons massivement dans la formation et la reconnaissance des agents. Une formation obligatoire annuelle sur les violences et leur prévention sera instaurée. Une Ecole parisienne du périscolaire sera créée, avec un objectif de professionnalisation complète de la filière, y compris, je le redis ici, la création d'un corps de catégorie A d'encadrement du périscolaire.

Je veux que l'on regarde la réalité telle qu'elle est, mais je ne veux pas qu'elle masque une autre réalité. L'immense majorité des agents du périscolaire se sont engagés dans ce métier avec passion, et pour le bien-être de nos enfants. Ils sont souvent pères et mères de famille. Comme nous, ils sont extrêmement choqués par cette situation. Je veux leur dire mon soutien. Je veux leur dire aussi que nous avons besoin d'eux, parce que l'école ne peut pas être le lieu de la violence, mais elle doit être le lieu de libération de la parole.

Enfin, nous assurerons une prise en charge immédiate et digne des victimes. Une prise en charge psychologique immédiate sera assurée via des structures spécialisées. Le partenariat avec l'"Œuvre de secours aux enfants" sera poursuivi. Une Maison des enfants sera créée, comme lieu unique d'accueil, d'écoute, et de suivi des victimes. Une commission indépendante, composée d'experts reconnus, sera chargée d'un audit approfondi de nos procédures. Elle disposera, je l'assure, d'un accès total aux informations, et sa liberté de parole sera, là aussi, totale.

Nous organiserons enfin une grande convention citoyenne sur la protection et les temps de l'enfant à l'école. Elle permettra de faire remonter les témoignages et les propositions. Elle pourra faire appel à l'expertise de celles et ceux qui sont au plus près de nos enfants, à la fois les parents d'élèves, les enseignants, les directeurs d'établissement, les animateurs, les experts, les associations, et même des groupes d'enfants, qui auront leur mot à dire.

Nous avons besoin de tout changer, et pour cela, nous avons besoin de toutes et de tous. Je veux devant vous remercier mon adjointe, Anne-Claire BOUX, et l'ensemble des membres de l'Exécutif, qui ont été beaucoup sollicités ces dernières semaines, et qui ont été très disponibles pour discuter avec les parents.

Je vous remercie.

Nous avons l'organisation d'un débat en deux heures maximum, avec un temps imparti pour chaque groupe. Pour commencer, je donne la parole à Jérôme COUMET, co-président du groupe Socialiste et divers gauche.

**M. Jérôme COUMET**, maire du 13<sup>e</sup> arrondissement. - Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Au regard de l'importance du débat, mais aussi de l'émotion suscitée, je prends la parole aujourd'hui avec une forme de responsabilité et de gravité particulière. Responsabilité, d'abord, parce que nous sommes attendus. Gravité, surtout, parce que le sujet qui nous réunit ne supporte ni approximation, ni légèreté. D'ailleurs, il me semble normal de dire, et de commencer par là, qui parle, et pourquoi, qui parle et dans quel cadre. Je m'exprime ici, vous l'avez dit, Monsieur le Maire, d'abord, en tant que co-président du groupe, mais je m'exprime d'abord en tant que père et maire, avec des orthographes différentes, vous l'aurez bien compris.

Je suis père, comme beaucoup d'entre nous. En l'occurrence, pour ce qui me concerne, d'une fille qui est grande, à présent, et d'un petit garçon de quatre ans et demi, qui est scolarisé à l'école maternelle. Je n'ai aucune difficulté à me projeter, à comprendre les questionnements et les interrogations, mais aussi les doutes, les peurs, et les colères.

Maire, je le suis également, du 13<sup>e</sup> arrondissement, en l'occurrence, et j'ai été confronté, comme la plupart de mes collègues, à des situations extrêmement difficiles, mais également à des injonctions absurdes et inopérantes, car une fois que la justice était saisie, la seule chose qui nous a été dite, c'est : "Taisez-vous. Taisez-vous et ne parlez pas aux familles concernées. Taisez-vous et ne parlez pas non plus aux autres parents". Qui plus est, ces injonctions ne nous sont pas parvenues directement, parce qu'aucun contact n'est autorisé ou prévu avec les enquêteurs et les institutions judiciaires.

En tant que maire, vous n'êtes pas simplement élu par vos concitoyens. Vous êtes également un représentant de l'Etat, donc vous avez pour habitude de respecter la voie de la justice. C'est bien normal. Ce que j'ai fait, bien mal m'en a pris, sur ce sujet.

La dernière fois que j'y ai été confronté, c'était il y a quelque temps, déjà, mais je peux vous dire que, pour moi, c'est comme si c'était hier. C'était, en l'occurrence, à l'école des Grands Moulins. J'ai respecté les instructions. Je me suis tu, et je me suis retrouvé confronté à l'incompréhension totale des parents. C'était logique. J'ai fini par aller les voir, bien évidemment. Je me suis fait très fortement "engueuler", à juste raison, et aussi, je me suis juré : "Plus jamais cela", car lorsque l'instruction s'avère inopérante et contreproductive, pardonnez-moi, mais je ne suis plus en mesure de la respecter.

Heureusement, la Ville de Paris a décidé de faire autrement, pour ne pas dire le contraire, mais j'y reviendrai dans le détail. A présent, on dit les choses, dans les limites de ce que chacun peut dire, et on exprime les faits et le cadre, et les personnels incriminés s'arrêtent immédiatement de travailler, dans l'attente de l'enquête et de l'instruction. C'est déjà une évolution de taille. Nous ne partons pas de rien, mais chacun a bien conscience que cela ne sera pas suffisant, et, au passage, que la parole de l'Etat est aussi vivement attendue.

En tant que maire, lors de la précédente mandature, j'avais souhaité travailler sur ce sujet de manière bien plus large, beaucoup plus large, sur la place de l'enfant, en lien avec les personnels de l'éducation, qu'ils soient agents de la Ville de Paris, ou de l'Education nationale. Nous avons lancé un programme sur l'éducation bienveillante. Nous l'avons fait avec le Rectorat, d'ailleurs : conférences, formations, retours d'expérience. Je peux vous dire que bon nombre de professionnels s'en sont saisis. L'idée centrale était tout simplement de partager les bonnes pratiques, mais, ici encore, nous le savons, en dépit de l'investissement de chacun et des bonnes volontés, ce ne sera pas suffisant. Ici, encore, nous attendons la parole de l'Etat. Nous devons être partenaires, ou en tout cas, coordonnés.

Rappelons, d'ailleurs, que le sujet du périscolaire, et plus largement de la protection de l'enfant à l'école, n'est pas un sujet uniquement parisien. Ce n'est pas un sujet de la Ville de Paris exclusivement. C'était d'ailleurs en boucle, ce matin, sur France Inter. Aussi, je pense qu'il est temps d'asseoir autour de la table le Rectorat, les services de police, de justice. Je lisais, d'ailleurs, récemment, avec grand intérêt, le point de vue et les engagements du Préfet des Hauts-de-Seine, qui a décidé de s'emparer de ce sujet. Je vous invite à lire cet article.

J'irai plus loin. Je pense qu'il serait de bonne politique que le Parlement s'empare également du sujet, pour toutes les raisons évoquées. Peut-être conviendrait-il d'interpeller collectivement la présidente de l'Assemblée nationale, car il me semblerait judicieux que l'Assemblée nationale ouvre une commission d'enquête sur la protection de l'enfant au sein des institutions scolaires et périscolaires, sur le plan national. Ici, nous prenons nos responsabilités, mais il faudra aller jusqu'au bout de la démarche.

Alors, revenons à Paris. Parlons débat sur les rythmes éducatifs. Cette question ne doit pas être réservée exclusivement aux politiques que nous sommes. En tout cas, c'est ma conviction. C'est la conviction du Maire de

Paris, aussi. Nous devons dire collectivement si nous sommes d'accord avec le principe d'ouvrir ce débat de manière large et ouverte, car c'est bien la proposition faite par le Maire de Paris.

Il a constaté, et nous pouvons chacun le constater, que l'organisation de la semaine posait problème, qu'il fallait la reposer, sans tabou, par des quatre jours et demi de manière différente. On parle de la semaine de quatre jours. Quelle organisation de la semaine, évidemment, pour les enfants, d'abord, pour les professeurs, et pour les familles ? Un débat ouvert à tous les acteurs, aux parents d'élèves, aux professeurs des écoles, aux animateurs, à l'ensemble des professionnels de l'éducation, et il s'agit de tenir ce débat dans le plus grand respect de chacun, en dépit de certaines injonctions qui pourraient s'avérer contradictoires, avec le principe même du débat.

N'oublions jamais que nous sommes regardés, attendus, et entendus par les familles, mais aussi par des personnes qui sont de grands professionnels. Je veux ici le souligner. Ils sont nombreuses et nombreux à être engagés, très mobilisés, parmi les professeurs, les P.V.P., les R.E.V., les animateurs, qui travaillent aujourd'hui au quotidien auprès des enfants. Ils sont blessés et affectés par les dérives de certains de leurs collègues, et ils nous le disent. Rappelons que dans les plus de 660 écoles parisiennes, il y a des personnes très investies, et évidemment, d'abord soucieuses du bien-être et de l'avenir des enfants. Ne laissons pas salir cette profession, parce que dans nos écoles, il se passe beaucoup de choses formidables, et heureusement, d'ailleurs.

A propos de salir, je ne peux pas non plus laisser de côté une chose. Cela n'aura échappé à personne que nous sortons d'une campagne électorale. Chacun sait ici ce que cela représente parfois en excès, mais une campagne électorale n'excuse pas tout. Sur le sujet que nous abordons aujourd'hui, j'ai entendu, nous avons entendu, des paroles totalement inacceptables. J'aurais pu, çà et là, relever quelques phrases, avec un florilège des plus déplacées. Je n'ai pas souhaité le faire ce matin, "a fortiori" face à un sujet aussi sensible, car je pense que notre responsabilité collective n'est pas de mettre le feu à notre hémicycle, mais de débattre dans des termes respectueux, responsables, dignes, et mesurés, au-delà de nos divergences.

Cela ne signifie pas que nous oublions qu'ont été proférées des paroles et des accusations aussi scandaleuses que malheureuses, mais je crois avec force qu'il est l'heure d'élever le débat. D'ailleurs, c'est bien pour cela que nous sommes ici, aujourd'hui. Vous en conviendrez, il n'est pas commun de démarrer une mandature par un Conseil de Paris extraordinaire. Cela doit être une première, je pense.

J'aurais, d'ailleurs, sans doute dû commencer par là, mais ce n'est pas dans mes habitudes d'être "gardien du temple" ou "embrasseur de babouches". Il n'empêche que nous ne sommes pas réunis aujourd'hui par hasard. C'est un signal fort, et c'est aussi un symbole. Cela signifie que notre nouveau Maire de Paris ne sera pas un maire procrastinateur, car, comme premier acte, il pose d'emblée les quatre sujets les plus lourds et les plus difficiles, si ce n'est de la mandature, au moins de l'actualité du moment.

Dans cette actualité, il y a ce qui s'est passé dans plusieurs écoles parisiennes. Les faits qui ont été révélés ces derniers mois sont graves. Ils sont inacceptables. Ils touchent à ce que nous avons de plus précieux : la protection des enfants. Je veux avoir, au nom du groupe, mais, je pense aussi, au nom de l'ensemble de mes collègues, une pensée pour les enfants concernés et pour leurs familles. Un seul cas de violence sur un enfant est déjà un cas de trop, et nous savons qu'il y en a eu davantage. Emmanuel GRÉGOIRE l'avait dit pendant la campagne électorale, je le cite : "A partir du moment où il n'y a ne serait-ce qu'une seule violence commise sur un enfant, c'est qu'il faut tout revoir. La protection des enfants est le sommet de la hiérarchie de nos priorités municipales".

Alors, ces situations doivent être regardées en face, sans détour, sans minimisation, mais aussi sans instrumentalisation. Ce débat, aujourd'hui, est un débat important. Je le disais, je crois que nous avons collectivement une responsabilité dans la manière de le conduire. Ce débat, nous ne le faisons pas entre nous. Nous le faisons sous le regard des familles. Je rappelle que chaque mot prononcé ici doit pouvoir être entendu par un parent sans ajouter de la douleur à la douleur. Je souhaite que chacun, dans cette Assemblée, garde cela à l'esprit. Au risque de me répéter, j'insiste sur le fait que nous devons retrouver un cadre de discussion digne, sur le sujet.

Au fond, la question qui nous est posée, aujourd'hui, est simple : "Que faisons-nous ?". Sur ce point, les choses sont claires. Pendant la campagne, toujours, Emmanuel GRÉGOIRE a pris un engagement fort : ne pas se dérober, ne pas attendre. Cet engagement a été tenu à travers l'organisation de ce Conseil de Paris exceptionnel. Dès les premiers jours, le Maire de Paris a rencontré immédiatement les parents, en engageant un certain nombre de mesures. Je les rappelle ici brièvement : renforcer les procédures de signalement, garantir l'information aux familles, mieux sécuriser les situations à risque, former davantage les agents, accompagner les victimes, évaluer indépendamment, et lancer une convention citoyenne sur la protection et les temps de l'enfant.

Ces dysfonctionnements inacceptables soulèvent de multiples questions, trop rarement abordées lorsqu'on parle d'éducation : les relations entre le système éducatif et les parents d'élèves, la fonction exacte de l'accueil périscolaire, la coordination entre les municipalités, la Ville de Paris, pour ce qui nous concerne, et l'Education nationale. Ils nous incitent également à nous interroger sur la question du responsable ou du chef d'établissement, et donc, de l'étendue de ses actions. Je sais que sur ce sujet, il y a des résistances syndicales, mais il y a sans doute des accords à trouver.

En somme, partout, ces questions suscitent des débats, souvent des désaccords, et très rarement des consensus, chez les enseignants, chez les directeurs, chez les parents. Il y a divergences entre eux. C'est normal, parce que la question des temps de l'enfant est une question complexe. Plusieurs travaux nationaux l'ont montré, notamment ceux de la Commission sur les temps de l'enfance, sous l'égide du Conseil économique, social et environnemental, en novembre 2025. Ils soulignent qu'il n'existe pas de solution simple, ni de modèle unique. Nous devons nous en inspirer, sans nous enfermer, et surtout, garder une grande ouverture d'esprit sur ces questions.

Je le disais très clairement, nous ne réglerons pas cette question seuls. Le périscolaire est, par nature, à la croisée de plusieurs responsabilités, celle des villes, celle de l'Education nationale, celle de l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des enfants, et l'un des problèmes de fond, aujourd'hui, tient précisément à cette articulation avec des logiques qui ne sont pas toujours alignées. Si nous voulons traiter ces situations à la racine, nous devons renforcer cette coopération. Nous avons collectivement laissé s'installer des zones d'incertitude, des zones où les responsabilités se chevauchent, et parfois se diluent. Pour les familles, il n'y a pas deux temps. Il y a le temps de leur enfant, qui ne change pas de besoin de protection selon l'heure de la journée.

Alors, mes chers collègues, pour conclure, nous pouvons donc aborder ce sujet de deux manières : en cherchant la polémique, ou en cherchant des solutions. Nous faisons le choix de la responsabilité, car l'école et le périscolaire sont des sanctuaires. A nous de continuer à construire, dans la durée, une école publique qui dispose de tous les moyens nécessaires pour être le lieu de l'épanouissement des enfants, et aussi de la protection de chacun d'entre eux. C'est ce que nous devons aux familles. C'est ce que nous devons aux services publics.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci, Monsieur le Maire.

La parole est à la co-présidente du groupe Ecologiste et Social, Marie-Pierre MARCHAND.

**Mme Marie-Pierre MARCHAND.** - Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, chers collègues, le groupe Ecologiste et Social de Paris souhaite tout d'abord marquer et apporter son soutien aux familles, aux parents d'élèves, aux enfants, et à la communauté éducative. Leur dire que nous voulons agir contre toutes les violences, quelle que soit leur nature, et plus particulièrement face au fléau des agressions sexuelles, qui frappent certaines de nos écoles. Nous sommes également sensibles au désarroi que traversent les équipes d'animation, qui exercent un métier aussi exigeant qu'indispensable, et nous formons le vœu que les mesures de ce plan leur permettent de trouver un cadre professionnel adapté.

Débuter la mandature par ce sujet, aujourd'hui, quelques jours seulement après l'élection du Maire de Paris, n'a rien d'anodin. C'est un impératif moral. C'est aussi une priorité politique clairement assumée, si ce n'est "la" priorité que nous proposons aux Parisiennes et aux Parisiens.

M. le Maire l'a affirmé en préambule, notre combat face à ces violences prendra toutes les formes. Nous poursuivrons cet engagement à chaque instant. Je voudrais, avant toute chose, rappeler que notre société est en train de prendre conscience de la violence systémique qui touche l'intérieur des familles, comme celle des écoles et de toutes les institutions, cette violence patriarcale, parfois peu visible, mais qui bouleverse des existences. Les écologistes se tiennent évidemment du côté de la protection de l'enfance, et de manière plus transversale, du côté des luttes féministes, qui cherchent des solutions en s'attaquant à la racine des problèmes.

Le sujet que nous avons devant nous n'est pas un petit sujet. C'est un phénomène structurel, enraciné depuis des siècles, dans de nombreux pans de notre société. Nous parviendrons à l'endiguer en réalisant les bons diagnostics, en faisant les constats les plus lucides, et en mettant toute notre énergie dans les réponses à y apporter, mais la protection des enfants passera également par le renforcement du service public. Nous l'affirmons aujourd'hui, il faudra des moyens. Les 20 millions d'euros minimums supplémentaires de fonctionnement et les 10 millions d'euros d'investissements complémentaires aux lignes classiques sont une base répondant à l'urgence. Elle pourra, elle devra être réévaluée en fonction du diagnostic réalisé.

Nos maires des 11e, 12e et 14e arrondissements, David BELLARD, Lucie CASTETS, Carine PETIT, dont certains s'exprimeront également sur ce sujet, peuvent en témoigner. L'attractivité des métiers du périscolaire, comme celui de la petite enfance, est un levier indispensable à la sécurisation de nos écoles. Je pense aussi à la formation des agents et des agentes qui, grâce à ce plan, va être sensiblement améliorée. Nos animateurs et nos animatrices méritent un protocole de formation ambitieux, à la hauteur des enjeux auxquels l'Ecole du périscolaire, à créer, s'attachera à répondre.

C'est aussi pour cette raison que, dès maintenant, les modalités de recrutement sont revisitées. Une mise en situation pendant deux jours suit désormais chaque entretien. Nous devons être plus attentifs à qui nous mettons en face de nos enfants. Vous l'avez compris, des mesures d'urgence sont prises ici, à Paris, grâce à la volonté politique ferme et déterminée de M. le Maire et de son adjointe aux affaires scolaires et de la petite enfance, Anne-Claire BOUX. La création d'une cellule d'écoute et de signalements dédiée, la mise en place d'une transparence totale à destination des parents, après chaque signalement, et après chaque enquête administrative, mais aussi un réaménagement de certains espaces dans les écoles, ou le lancement d'un diagnostic réalisé par une commission indépendante composée d'expertes et d'experts.

Nous y arriverons en rétablissant la confiance et en comprenant ce qui a pu manquer par le passé. Oui, nous devons reconnaître qu'il y a eu des dysfonctionnements. Le reconnaître, c'est se donner les moyens d'avancer. C'est permettre à des familles de trouver le chemin de la reconstruction. Nous leur disons aujourd'hui que nous serons à leurs côtés, comme nous sommes à leurs côtés à chaque mobilisation qui défend les intérêts des écoles parisiennes.

Nous le voyons actuellement avec le mouvement de contestation de fermetures de classes. Avec nos maires d'arrondissement et l'ensemble des parents d'élèves mobilisés, nous disons à l'Etat que nous continuons à croire à une école de la République, une école qui s'éloigne des logiques purement comptables, et qui préserve les conditions d'apprentissage et d'épanouissement dignes. En disant cela, comment ne pas penser aux élèves à besoins spécifiques, qui sont les premiers à pâtir des mauvaises conditions d'accueil et de ces cures d'austérité ?

Nous avons, dans cette épreuve, un moyen de créer un moment démocratique important. Le sujet est grave. Nous avons donc besoin des Parisiennes et des Parisiens pour construire des solutions durables, avec eux. Dès les premiers jours de la mandature, le Maire de Paris et son adjointe, Anne-Claire BOUX, se sont engagés dans une méthode résolument participative, avec des rencontres immédiates, avec les collectifs, les représentants des parents d'élèves, les organisations syndicales, mais aussi une volonté de travailler de manière constructive, et nous le saluons, avec tous les groupes politiques de l'Hôtel de Ville.

Nous avons besoin d'entendre les inquiétudes et les idées, les solutions des parents d'élèves. Nous avons besoin de travailler des réponses au plus près des conditions de travail, avec les agentes et les agents, et avec les organisations syndicales, comme nous avons besoin de l'expertise des structures associatives, dont certaines sont ici présentes, et je les salue. C'est pourquoi la convention citoyenne sur les temps de l'enfant sera aussi un outil démocratique essentiel. Nous en sommes convaincus, nous sortirons de cette situation difficile par la force du collectif.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Jean-Pierre LECOQ.

**M. Jean-Pierre LECOQ**, maire du 6e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, après les drames intervenus au cours des derniers mois dans les écoles publiques parisiennes, autour des T.A.P., et dans lesquels la responsabilité de la Mairie de Paris est directement engagée, vous avez souhaité organiser cette séance exceptionnelle du Conseil de Paris, comme nous l'avions demandé pendant la campagne électorale, mais, comme souvent, vous n'avez pas attendu cette séance pour communiquer largement sur la suite, et force est de constater que vous ne semblez pas avoir pris la mesure de la chaîne de dysfonctionnements qui se sont produits, ou, pour d'autres raisons que je ne connais pas, vous continuez à les minimiser.

Or, Monsieur le Maire, que vous le vouliez ou non, c'est votre responsabilité pénale et morale qui est engagée. Pénale, lorsqu'en 2015, en tant que maire adjoint chargé des ressources humaines, vous avez laissé prospérer un système, en dépit de nos interventions, dans cette même Assemblée, et du rapport rédigé par l'Inspection générale de la Ville. Morale, lorsqu'à l'occasion du dispositif "Cap maternelle", l'ensemble des professionnels voyait dans ce dispositif l'occasion de sortir toutes les maternelles parisiennes des T.A.P. Vous étiez alors premier adjoint, et vous n'avez pas bougé. Nous étions en 2022.

Dès 2022, et tous les mois en 2025, mes trois collègues, Anne-Claire TYSSANDIER, Inès de RAGUENEL et Nelly GARNIER, ont multiplié les vœux et les alertes sur la formation des animateurs et l'organisation du périscolaire. Vous les avez balayées. Aussi, aujourd'hui, elles reviendront sur les affaires qui ont touché leurs arrondissements et sur les mesures à prendre rapidement, et pourtant, au-delà de ces atouchements sordides qui concernent de tout petits enfants, dont les traumatismes, pour certains, ne ressortiront que plus tard, ce sont aussi les germes d'insécurité manifeste que vous créez avec ces T.A.P. dans toutes les écoles, et nous vous l'avons déjà dit dans le passé. Comment penser qu'avec les quelques mesures que vous venez de distiller, vous mettrez un terme au risque intrinsèque généré par l'entrée incontrôlée d'animateurs associatifs dans nos écoles ?

En les minimisant, Monsieur le Maire, vous faites courir depuis des années des risques potentiels graves à l'ensemble des équipes présentes dans les écoles publiques parisiennes. Nous vous le disons solennellement, aujourd'hui : si vous voulez être à la hauteur de votre fonction et éviter de nouveaux drames, ne vous contentez pas d'une convention "blablabla", où des personnes accommodantes constitueraient l'essentiel de l'assistance. Renversez la table et mettez un terme à cette organisation calamiteuse qui a généré ces scandales. Revenez à la semaine dite "des quatre jours", en séparant clairement les journées d'école du périscolaire, qui concernera la journée du mercredi, et pourquoi pas, le samedi matin, dans certaines écoles.

Je vous remercie de m'avoir écouté, et n'hésitez pas, vous l'avez compris, à reprendre nos suggestions.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Jean-Noël AQUA.

**M. Jean-Noël AQUA.** - Merci, Monsieur le Maire.

Cher Emmanuel, chers collègues, les violences sexistes et sexuelles sont un fléau systémique, terrible dans sa banalité et le silence qui l'entoure. Elles sont à la fois une cause et une conséquence d'une culture, la culture du patriarcat, la culture du viol. Nous ne cesserons de dénoncer l'absence de loi-cadre sur le sujet, et l'insuffisance des moyens alloués par l'Etat. La protection des victimes et la réponse judiciaire envers le coupable sont une exigence immédiate, mais face à ce problème systémique, la solution ne peut être que collective, par un changement de culture et une politique publique résolue. L'éducation est bien sûr la clef de voûte en la matière.

A ce titre, les violences sexuelles sur les enfants sont un double crime : un crime sur les enfants victimes dans leur chair, aujourd'hui, mais aussi dans leur futur, sans oublier leur famille, mais un crime, aussi, sur l'avenir, en contribuant à cette culture de violence pour demain. Des violences révélées dans le périscolaire parisien sont insupportables. Elles arrivent à Paris comme dans toute la France, mais elles sont symptomatiques à Paris, du fait de leur volume. Elles démontrent qu'un système est à revoir.

Alors, je le dis, le plan d'action de la Ville est à la hauteur des enjeux pour protéger les enfants, et refonder les pratiques autour du signalement, de la transparence, et de la prévention. Le texte annonce des mesures fortes : suspension des agents mis en cause, information des familles, formation des agents, création d'une Ecole parisienne du périscolaire, meilleure prise en charge des victimes, audit par une commission indépendante, etc. Les moyens devront désormais être mis en face de ces besoins colossaux, et j'imagine que tous les groupes soutiendront les moyens pour le service public, à rebours de l'austérité infligée aux écoles, permettez-moi de le dire, avec la saignée en postes à la rentrée. C'est votre responsabilité politique à droite, d'ailleurs.

Afin de ne pas répéter ce qui est déjà bien écrit dans le texte, permettez-moi de verser quelques points au débat, sur le statut des animateurs, les rythmes de l'enfant, et les programmes, quand ma collègue Hélène BIDARD développera la communication, les signalements, et l'aide aux victimes.

Un point central, bien sûr, est la question de la filière de l'animation. Pour lutter contre les violences, comme pour organiser un service public de qualité, nous avons besoin d'agents, d'agents bien formés sur des contrats stabilisés, reconnus dans leur fonction.

Les communistes déposent année après année des amendements R.H., en demandant un plan de déprécarisation. Nous avons eu partiellement gain de cause en 2022. La Ville doit passer aujourd'hui à la vitesse supérieure. La norme doit être des postes permanents et bien rémunérés. Les agents doivent obtenir des brevets ou certificats de l'éducation populaire, ou C.P.J.E.P.S. Leur formation doit aussi mettre l'accent sur la lutte contre les violences sexuelles, sur les procédures d'encadrement, la détection des signaux faibles, le signalement, notamment via l'article 40. C'est en professionnalisant la filière que nous pourrions tant lutter contre les violences sexistes et sexuelles, qu'améliorer la qualité du service public.

Par ailleurs, la question des rythmes de l'enfant est aussi centrale. Vous l'avez mentionné. Notre responsabilité première est d'organiser des rythmes favorables à l'éducation, avec un périscolaire complémentaire. Plusieurs enjeux sont à prendre en compte : pédagogie, fatigue des enfants, conditions de travail, déprécarisation, taux d'encadrement, travail en équipe, complémentarité scolaire/périscolaire, finalité du périscolaire, etc. Si nous voulons refonder l'offre périscolaire à Paris, nous devons en débattre, et c'est l'objet de la convention à venir, que vous annoncez, Monsieur le Maire. Nous le défendons depuis des années.

Vous le savez, nous plaillons pour une journée sur quatre jours, mais ce n'est que le petit bout de la lorgnette, excusez-moi de le dire, Monsieur LECOQ. Ce n'est que le petit bout de la lorgnette d'un sujet global. Je dénonce donc tout d'abord la diminution du temps scolaire, décidé par Nicolas SARKOZY, ce Président si peu attaché à l'intérêt public. Avec la suppression des samedis matin, c'est une année entière de scolarité qui a été perdue depuis 2008. Avec l'absence de remplaçants organisée par Emmanuel MACRON, c'est une deuxième année qui est perdue, statistiquement, sur les temps du collège. Les enfants des catégories populaires en sont les premières victimes. Nous ne pouvons pas discuter des temps scolaires sans voir l'éléphant au milieu du magasin.

Ceci dit, le débat sur les temps de l'enfant doit être nourri par des experts, et le scientifique que je suis ne peut que le souligner. Les experts disent ce qui est, le politique, citoyen comme élu, dit ce qui doit être. Les experts du quotidien des élèves sont les enseignants, les animateurs et les animatrices. Ils ont une vue directe sur nos décisions. Ils doivent être impliqués de façon étroite à ce débat, notamment leurs organisations syndicales, tout comme les associations de parents d'élèves.

Pour éviter l'échec de la Convention citoyenne organisée par Emmanuel MACRON, avec des travaux entre juillet et août, excusez-moi, l'exclusion de pans entiers de la recherche, excusez-moi, et des conclusions écrites à l'avance, excusez-moi, nous devons faire mieux à Paris, en pariant sur le débat contradictoire et l'intelligence collective.

Permettez-moi de finir plus brièvement sur la question du programme d'éducation à la vie affective et sexuelle, l'E.V.A.R.S., avec un "S" pour "sexuel" en collège. Il est temps que cesse l'obstruction sur ce sujet. Nous devons être

vigilants, avec l'Académie, sur le déploiement de ce programme, notamment dans les établissements privés sous contrat, qui ne peuvent échapper à leurs obligations.

Je conclus donc : la libération de la parole sur les violences sexistes et sexuelles dans les établissements scolaires nous oblige collectivement à un changement culturel et structurel. Les communistes auront toujours pour but de placer l'enfant au cœur de nos actions et réflexions, le respect de sa dignité, tout comme l'exigence de son épanouissement.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Mme Florence BERTHOUT, présidente du groupe Paris apaisé.

**Mme Florence BERTHOUT**, maire du 5<sup>e</sup> arrondissement. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, lorsque j'ai été élue maire, en 2014, j'ai été confrontée très vite à ce que l'on appelait pudiquement, à l'époque, les "dysfonctionnements du périscolaire". J'étais loin d'imaginer que cet accident auquel nous étions confrontés avec les parents allait être le prélude, à l'échelle de tout Paris, de drames d'une ampleur inégalée, inégalée par leur nombre, et aussi la nature des violences faites aux enfants.

Je dois dire que les auditions qui ont été conduites ces derniers jours par notre collègue Rachel-Flore PARDO, avec des représentants de parents d'élèves, me laissent, hélas, penser que nous sommes loin de la réalité des faits révélés par la presse. Comment, comment, chers collègues, en est-on arrivé là ? Des enfants traumatisés, abîmés pour la vie, des parents effondrés, abandonnés à leur sort, sans soutien, ni accompagnement, et face à cette avalanche de malheurs, je le dis, un Exécutif parisien retranché derrière le déni de réalité.

C'est d'abord que le périscolaire a été mis en œuvre au forceps, sans concertation avec les équipes éducatives, sans prise en compte des besoins des enfants et des attentes des parents, et, bien sûr, en écartant les maires de sa déclinaison territoriale. Alors, aujourd'hui, à l'intérieur de l'école, nous avons deux mondes parallèles : le scolaire et le périscolaire, deux mondes qui ne parlent pas la même langue, quand ils se parlent, avec un directeur des écoles qui n'a aucune autorité fonctionnelle sur le périscolaire.

Deuxième source de dysfonctionnements patents, la manière dont vont s'opérer les recrutements, parce qu'il y a évidemment urgence, à l'époque, à remplir l'agenda kafkaïen du périscolaire. Alors, la Ville est peu regardante sur les contenus. Elle va l'être encore moins sur les embauches, qui, pendant longtemps, longtemps, se feront sans consulter le casier judiciaire, et sans consulter le F.I.J.A.I.S.V., c'est-à-dire le fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes. Les précédents employeurs ne sont, d'ailleurs, jamais appelés, quand bien même, et c'est toujours le cas, aujourd'hui, chers collègues, notamment chers collègues maires, quand bien même, il s'agit d'une entité de la Ville.

Surtout, il n'a jamais existé de protocole abouti et partagé pour repérer les situations et réagir face aux situations préoccupantes. Ledit protocole est arrivé auprès des professionnels du périscolaire, écoutez bien, il y a quelques semaines, c'est-à-dire à la fin de la campagne municipale.

Alors, Monsieur le Maire, vous nous présentez aujourd'hui un plan d'action contre les violences faites aux enfants, avec six axes qui reprennent au passage beaucoup des propositions que nous sommes ici nombreux à avoir porté en vain dans cet hémicycle. Que de temps perdu ! Mais je prends acte de votre volonté, que je crois vraiment sincère, pour aller de l'avant, preuve en est, c'est vrai que ce n'est pas évident, de faire un premier Conseil de Paris sur ces sujets hautement explosifs.

Je voulais vous dire que le groupe Paris apaisé sera en responsabilité, en cohérence, à vos côtés, mais dès lors que des propositions sur le long terme seront faites, pour réellement professionnaliser et former pour prévenir tout risque d'agression, et mettre en place des dispositifs d'alerte, qui déclenchent une réponse immédiate.

Pour autant, sur la durée, il y a un vrai problème de méthode, sur lequel notre collègue Marlène SCHIAPPA reviendra tout à l'heure, pour apporter des réponses tangibles et efficaces à des déficiences qui sont structurelles, et cela passe vraisemblablement aussi par un audit externe et une co-construction pédagogique, comme beaucoup des collègues l'ont rappelé à l'instant.

Il faut toujours dire ce que l'on voit, surtout, il faut toujours, et c'est plus difficile, "voir ce que l'on voit", disait Péguy. Il en va du métier d'animateur dans le périscolaire, l'immense majorité d'entre eux, je veux le dire, étant bienveillants, engagés à l'endroit des enfants, mais il en va aussi et surtout de la sécurité de nos enfants, qui doivent être protégés des prédateurs, dont la place est peut-être en prison, peut-être à l'hôpital, mais en aucun cas, en aucun cas, dans nos écoles.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Mme Sabrina NOURI.

**Mme Sabrina NOURI.** - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, à travers le vœu que nous présentons aujourd'hui, nous voulons rappeler une exigence simple : la protection de l'enfant ne peut être une variable d'ajustement du service public. Ce que nous examinons aujourd'hui est très grave. Il faut le dire clairement. Si nous en sommes là, ce n'est pas seulement à cause de dysfonctionnements ponctuels. C'est le résultat d'un système, d'un système qui, depuis des années, a été fragilisé, un système où l'on recrute dans l'urgence, où l'on précarise celles et ceux qui encadrent des enfants, où l'on considère trop souvent le périscolaire comme un angle mort des politiques éducatives.

Alors, oui, oui, vous reconnaissez aujourd'hui des défaillances. Il était temps, mais ces défaillances, elles ne sont pas marginales. Elles sont bien structurelles. Quand on arrive à 78 suspensions, dont 31 pour des suspicions de violences sexuelles, on ne peut pas parler d'exception. On doit regarder en face un problème d'organisation et de responsabilité, et c'est là que votre réponse pose question.

Vous annoncez un plan. Vous annoncez des mesures. Vous annoncez des moyens, mais à aucun moment, à aucun moment vous ne démontrez que ces moyens répondent réellement aux besoins. 20 millions d'euros, vous dites. Pour combien de postes ? Pour quel renfort concret dans les écoles ? Avec quel impact sur le taux d'encadrement ? Sans réponse précise, ce chiffre reste un affichage, et nous avons aussi le sentiment d'une forme de continuité, beaucoup d'annonces, aujourd'hui, qui ressemblent en réalité à ce qui a déjà été présenté par le Plan Bloche, en fin d'année dernière. La situation exige autre chose qu'un recyclage de mesures existantes.

Sur un sujet aussi grave, nous attendons un véritable changement d'échelle. Protéger les enfants, ce n'est pas seulement mieux signaler. C'est empêcher que les situations à risque existent réellement, et cela suppose des choix clairs, des équipes stables, des agents formés, un encadrement renforcé et des moyens humains réellement présents dans les écoles. Aujourd'hui, votre réponse est tardive, et surtout, vous ne changez pas encore suffisamment le modèle, parce que ce dont il s'agit ici, ce n'est pas seulement d'améliorer un dispositif. C'est de garantir que chaque enfant, dans chaque école, soit protégé de manière effective, et sur la protection des enfants, l'intention ne suffit pas. Ce qui compte, ce sont les moyens réels, et aujourd'hui, ils ne sont pas au rendez-vous.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Delphine BÜRKLI, pour le groupe Paris au centre.

**Mme Delphine BÜRKLI**, maire du 9e arrondissement. - Pour évoquer ces faits qui sont insupportables, qui ont été commis sur le temps scolaire, et dont les médias se sont emparés, ces agressions sexuelles qui ont meurtri des enfants, des dizaines de familles parisiennes, et fragilisé l'école publique dans son ensemble, en créant un climat de suspicion généralisé, si vous en êtes d'accord, remettons le sujet dans son contexte, parce qu'il y a, dans cette affaire, un avant et un après.

Un avant, sous l'ère de Mme HIDALGO, c'était : "Circulez, il n'y a rien à voir", et je me souviens, d'ailleurs, lorsque nous avons abordé, à notre initiative, de nouveau, ce sujet, au dernier Conseil de Paris, avec mes collègues Maud GATEL, Rachida DATI, Jean-Pierre LECOQ, comme une véritable tempête qui secouait la Ville de Paris, Mme HIDALGO, pour minimiser sa responsabilité, avait esquivé, sans jamais répondre aux questions et aux demandes d'éclaircissement que nous lui réclamions.

Puis, il y a un après. Ce sont, Monsieur le Maire, vos déclarations une fois élu, indiquant avec ferveur que vous vouliez, je vous cite : "Renverser la table et faire toute la lumière sur les faits, et comprendre comment nous en sommes arrivés là". Je veux croire à votre bonne foi et à votre volonté d'éviter que de tels drames se reproduisent.

Pour nous, il faut dépasser le simple constat et analyser les causes profondes qui nous ont conduites à vivre ces dérives. Ces dysfonctionnements ne sont pas à chercher uniquement du côté des déviances de vacataires ou d'animateurs, qui réduiraient les faits à des faits divers abominables, mais bien à l'organisation même du système, ou plutôt, à l'absence d'un véritable processus R.H. efficace et structuré.

Nous pensons qu'il faut aller aux racines du mal, en se penchant sur l'organisation du temps de travail et les conditions de travail imposées à ces animateurs et à ces vacataires mal payés, pas formés pour encadrer et éveiller les enfants. Repenser aussi le temps de l'enfant, un temps périscolaire trop morcelé, trop complexe, trop fragile, avec une chaîne de responsabilités trop diluée de parents aujourd'hui désœuvrés, dont certains font le choix de quitter l'école publique pour rejoindre l'enseignement privé.

Alors, oui, il faut tout remettre à plat, comme vous l'avez dit, pas pour le plaisir de l'effet d'annonce, mais parce que c'est le seul moyen de restaurer la confiance en l'institution. Renforcer immédiatement les équipes, qui, depuis des mois, voire des années, protestent sur leurs conditions de travail et leur niveau de rémunération, en faisant grève, imposer des binômes d'encadrement dans des lieux sensibles, toilettes, dortoirs, systématiser les contrôles, professionnaliser les recrutements, sécuriser les remplacements, et mettre fin à l'idée qu'un enfant puisse se retrouver seul trop facilement avec un adulte, dans une situation non sécurisée.

Alors, les 20 millions d'euros que vous mettez sur la table suffiront-ils à revaloriser ces métiers, à protéger les enfants, et, au-delà, à répondre à la promesse initiale qui était celle de proposer à nos enfants un éveil éducatif sur de nombreux sujets, et de réduire le fossé culturel ? Malheureusement, cet objectif que nous clamons depuis des années n'a pas été atteint, faute de moyens, d'ambition et d'organisation efficiente. 20 millions d'euros, c'est 31.000 euros par école. Est-ce suffisant, à la fois pour mener les travaux dans les toilettes, les dortoirs, et autres recoins ?

Est-ce suffisant pour assurer la permanence de deux adultes dans les Espaces premiers livres, et dans les dortoirs ? Est-ce suffisant pour déployer dans toutes les écoles les dispositifs, les boîtes Papillons, pour permettre aux enfants de s'exprimer librement sur ce qu'ils subissent, du fait le plus mineur, à la situation la plus grave, comme nous l'avons déjà expérimenté dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, à mon initiative, et avec l'accord des conseils d'école, et sans l'agrément de l'Education nationale ? Pourtant, Mesdames et Messieurs, cela fonctionne.

Alors, il est temps de retrouver une ligne claire : l'enfant d'abord. Retrouver aussi de la sérénité dans l'école. C'est pourquoi nous soutiendrons toutes les démarches qui iront dans ce sens : restaurer la sécurité, renforcer le contrôle, professionnaliser les équipes, associer les familles, et rouvrir le débat, en lien avec les maires d'arrondissement, sur l'organisation du temps scolaire. Si nous voulons que les familles restent à Paris, stopper l'hémorragie des départs vers le privé, si nous voulons qu'elles aient confiance dans l'école publique, il faut agir vite et efficacement.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Gaston LAVAL.

**M. Gaston LAVAL.** - Merci.

Monsieur le Maire, chers collègues, je dois vous avouer que ce n'est pas sans émotion que je prends la parole pour la première fois dans cet hémicycle, pour la première fois dans ma vie d'élu, et encore moins, pour le faire sur un sujet d'une importance capitale, d'une gravité sans nom, un sujet qui a été au cœur de la campagne électorale, et qui est surtout au cœur des angoisses de nombreuses familles, sur lequel il y a urgence à agir. Il y a urgence à répondre à leurs attentes, comme vous l'avez dit, Monsieur le Maire, dans votre propos introductif. Cela a été annoncé pendant la campagne électorale, lorsque vous étiez candidat, et ce premier Conseil de Paris débute donc par l'examen du plan d'action destiné à protéger les enfants et à entamer une réflexion sur les temps à l'école.

"Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit", cette formule prend aujourd'hui tout son sens, et reflète bien ce qui doit être, selon nous, le rôle du politique. Les faits rapportés ces derniers mois sont d'une gravité sans nom. Nous les condamnons fermement et nous ne les prenons pas à la légère. Ils ne sont pas anecdotiques. Ils révèlent des défaillances dans les procédures en place, dans les contrôles, dans le suivi des signalements. Ces faits appellent des réponses fortes, et doivent nous conduire à repenser les procédures, les pratiques. C'est ce que vous nous proposez aujourd'hui. On ne dira jamais assez notre pensée, notre soutien pour les enfants victimes, pour leur famille, car la violence faite aux enfants, de quelque nature qu'elle soit, est évidemment inacceptable.

Le plan que vous nous proposez aujourd'hui est un plan sérieux, à l'image de la façon dont il nous faut considérer ce sujet. Il repose sur une démarche globale, fondée sur la protection des enfants, avant toute autre considération. Les principales mesures engagées ont déjà été évoquées par vous-même, Monsieur le Maire, par Jérôme COUMET. Je ne m'y attarderai pas, et je sais que mon collègue Valentin GUÉNANEN approfondira tout à l'heure celles destinées à mieux accueillir et prendre en compte la parole de l'enfant.

Je vais, pour ma part, mettre l'accent sur le rôle majeur des agents du périscolaire, et la nécessité de mieux reconnaître leur fonction, et de mieux investir dans leur formation. Chers collègues, ils sont plus de 20.000 agents de la Ville, à œuvrer chaque jour auprès de nos enfants. Ce sont, pour la très grande majorité, des agents dévoués, des agents engagés, des agents qui n'ont qu'à cœur le bien-être, la protection, et le développement des enfants. Je sais qu'ils sont les premières personnes à souffrir des mots, des invectives, qui ont pu être utilisés, ces derniers mois, sur le sujet.

Ce plan d'action prend ainsi toute la mesure de leur rôle, et de la nécessité de renforcer leur formation, et d'accompagner leur montée en compétences, mais également, de la nécessité de les déprécier massivement, afin de garantir un service public du périscolaire irréprochable. Ces mesures sont essentielles, car aucune approche de refonte du périscolaire ne saurait se faire sans les agents qui le composent, et qui font vivre ce service public essentiel.

Enfin, ce plan d'action lance une convention citoyenne sur le sujet de la protection de l'enfant et des temps de l'enfant à l'école. Vous l'aviez promise, Monsieur le Maire, et vous la lancez aujourd'hui. Cette convention permettra de "tout remettre à plat", pour reprendre votre expression. Oui, Monsieur LECOQ, tout remettre à plat. Cela se fera en associant directement l'ensemble des acteurs, les enseignants, les associations, les experts, les agents, et, en premier lieu, les parents d'élèves.

Parmi les sujets abordés par cette convention, celui de l'organisation des temps de l'enfant, et celui de l'articulation entre école, périscolaire, et familles, sont ceux qui ont suscité, et suscitent encore, bien des débats, bien des divergences. Je sais que cela a déjà pu être exprimé, que ce sera de nouveau exprimé, mais nous l'avons exprimé, et encore, Jérôme COUMET dans son propos, il y a quelques minutes : nous n'avons ni totem, ni tabou, sur aucune de ces questions. Notre seule préoccupation reste le bien-être de l'enfant, et la qualité du service public.

C'est pourquoi, je dois avouer mon incompréhension à voir que la droite parisienne propose le retour de la semaine à quatre jours en premier point de son vœu, sans discussion, sans concertation, comme si ce retour au temps d'avant allait résoudre tout d'un coup, comme par un coup de baguette magique.

Notre méthode est différente. Nous souhaitons nous fonder sur les échanges, sur l'expertise, sur la démocratie. Non, rien n'est écrit à l'avance. Nul ne peut prédire ce qui sortira de cette convention, et c'est bien ce travail de concertation avec l'ensemble des acteurs, qui sera au cœur de toute la démarche. Je veux donc le dire à nos collègues de l'opposition. Il est de notre responsabilité, sur ce sujet, de sortir des jeux politiques, et de travailler ensemble. Le sujet nécessite que nous prenions de la hauteur, et que nous nous préoccupions de la seule et unique chose qui compte : le bien-être et la protection de nos enfants.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à David BELLARD.

**M. David BELLARD**, maire du 11<sup>e</sup> arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, j'associe à mes propos mes collègues Carine PETIT et Lucie CASTETS, respectivement maires du 14<sup>e</sup> arrondissement et du 12<sup>e</sup> arrondissement.

Je prends aujourd'hui la parole avec gravité, avec gravité parce qu'en me rendant depuis deux semaines dans les écoles du 11<sup>e</sup> arrondissement, de Servan, en passant par Faidherbe, ou encore Cité Voltaire, j'entends la même colère, les mêmes questions, portées avec force par les familles. Partout, que ce soit, d'ailleurs, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, le discours est le même. La sidération laisse la place à la colère, à l'incompréhension, et à l'indignation.

Les parents nous le répètent : "Comment ces personnes ont-elles pu être recrutées dans nos accueils périscolaires ? Comment ont-elles pu agir en toute impunité dans les lieux où les enfants auraient dû être en sécurité ?". Elles nous disent : "Comment pouvez-vous nous dire, aujourd'hui, que vous n'étiez pas au courant ? Comment pouvez-vous nous garantir que nos enfants sont en sécurité, alors même que nous les déposons avec la boule au ventre, à l'école, le matin ?". Ils et elles nous disent surtout : "Quelles mesures concrètes allez-vous prendre pour protéger nos enfants, et faire en sorte que cela ne puisse plus jamais se reproduire ?". Comment passer de la parole aux actes ?

Au fond, c'est bien cela qui nous est demandé, aujourd'hui, non pas seulement des paroles, ou comme le fait, d'ailleurs, je l'ai entendu, avec indécence, la droite, l'instrumentalisation à des fins politiciennes, on le voit avec cette dystopie orwellienne de mettre des caméras partout dans les écoles, dont on sait, d'ailleurs, que tout cela ne réglera aucun sujet, mais nous avons besoin d'apporter des réponses claires et concrètes, des actes immédiats, et d'une responsabilité collective et assumée.

Je voudrais dire les choses simplement et avec fermeté : sur la protection des enfants, nous n'avons pas le droit d'échouer. Nous devons revoir totalement nos manières de faire et d'appréhender la place des enfants dans la société, dans la ville. C'est à une omerta qu'il nous est demandé de mettre fin, qui n'est pas cantonnée uniquement aux frontières de Paris, mais qui irrigue toute notre société.

Je tiens, d'ailleurs, à ce titre, à vous remercier personnellement, Monsieur le Maire, ainsi que votre adjointe, Anne-Claire BOUX, pour le plan d'action que vous avez mis en place, et que vous allez, que nous allons mettre en place ensemble, que vous avez dévoilé, qui va participer à changer la donne dans l'organisation, comme dans les ressources affectées pour l'accueil de nos enfants.

La première chose que dit ce plan, c'est d'abord que la protection de nos enfants, leur écoute, leur accompagnement, est notre priorité impérative et absolue. Nous partageons la doctrine d'une tolérance zéro, pour les violences sexuelles, d'abord, mais aussi celle d'une lutte sans concession pour toutes les violences éducatives du quotidien. Je sais bien que cette approche pose des questions, qu'il nous faut bien l'expliquer, mais je suis certain qu'elle protégera nos enfants, bien entendu, aussi, leurs familles, et les professionnels qui œuvrent avec attention et professionnalisme.

Nous avons, à ce titre, considérablement amélioré nos processus d'urgence, par une suspension immédiate dès le premier signalement, et une information des familles concernées claire et transparente, comme nous l'avons fait, par exemple, à l'école Servan, la semaine dernière, car, pour avancer, notre conviction, c'est que nous devons engager toute la communauté éducative. Tout le monde a son rôle à jouer. Cela nécessite que nous, élus, nous soyons en confiance avec l'ensemble des parties prenantes.

Cela suppose d'abord, bien sûr, de dire la vérité aux familles, nous leur devons la vérité sur les faits, sur les procédures, et sur les défaillances, lorsqu'il y en a eu. La transparence doit être totale. C'est ce à quoi, avec nos collègues élus en arrondissement, et je voudrais citer notamment mes collègues Laëtitia VIPARD, et Elliot de FARAMOND, et Éléonore SLAMA, respectivement adjointes et adjoint aux affaires scolaires dans les 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements. Nous sommes engagés à faire avec l'ensemble des familles.

Ensuite, cela suppose que nous mettions très rapidement en place la nouvelle méthode que vous proposez : une rigueur et un renforcement dans le recrutement, dans l'encadrement, dans le renforcement des contrôles, dans l'accompagnement des équipes éducatives. Une rigueur, aussi, dans les signalements, et dans les procédures disciplinaires, quand des faits graves de violence sur les enfants sont remontés.

Cette rigueur doit permettre de garantir la sécurité totale et absolue des enfants accueillis dans les accueils périscolaires. Elle doit aussi permettre aux équipes éducatives, qui sont aujourd'hui impactées de plein fouet par cette crise, et dont je souhaiterais saluer de nouveau l'engagement, de disposer d'un cadre clair et établi, où les responsabilités de chacun et de chacune sont connues et assumées.

Pour cela, il nous faut pouvoir disposer de ressources et de budget pour la mise en œuvre de ces mesures. C'est une question qui nous est très largement posée par les familles, encore hier, dans la réunion que j'ai eu le plaisir d'animer, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. 20 millions d'euros, c'est bien, mais est-ce que cela sera suffisant ? Disons-nous les choses très clairement ensemble : c'est un premier pas. Dans tous les cas, vous nous trouverez évidemment en soutien pour accroître les efforts financiers nécessaires à une totale protection de nos enfants.

En outre du recueil et de l'accueil de la parole des enfants, il nous faut évidemment professionnaliser la filière. Tous les parents, là encore, nous le disent. Il faut réduire au maximum les temps fractionnés, qui constituent un frein massif aux recrutements, assurer aux animateurs des salaires décents. Nous devons en discuter et trancher lors de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant que vous proposez. Nous devons considérer que les temps de l'enfant sont un tout, qu'ils doivent être appréhendés dans leur globalité, dans un continuum entre les temps scolaire et périscolaire. La convention citoyenne devra donc répondre de manière très concrète à ces différents enjeux.

Il faut le dire sans tabou, l'Education nationale et les Gouvernements successifs portent une responsabilité majeure dans la situation que nous connaissons. D'abord, dans les difficultés à organiser le travail en bonne intelligence, entre les équipes de l'Education nationale et les équipes du périscolaire au sein des écoles, et puis en laissant les communes décider des temps périscolaires, sans apporter de fonds supplémentaires à celles qui décident, comme Paris, de mettre en œuvre les quatre jours et demi, alors que l'on sait que c'est la préconisation optimale pour le développement des enfants, et l'égalité des chances. Tout cela risque de nous obliger à repenser notre position. Je suis favorable aux quatre jours et demi, mais je suis encore plus favorable à la sécurité de nos enfants, et je ne souhaite pas que l'un et l'autre deviennent incompatibles.

Je souhaite vous le redire encore une fois avec détermination. Nous prendrons toute notre part dans la mise en œuvre rapide et concrète de votre plan de lutte contre les violences dans le périscolaire. Nous le ferons pleinement, avec sérieux.

En tant que maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, je me permets de le dire ici, au regard de la situation particulièrement difficile que connaissent les enfants et les communautés éducatives depuis un an, je souhaite que le 11<sup>e</sup> arrondissement soit un arrondissement pilote pour mettre en place des actions concrètes et rapides, par exemple, le déploiement de la formation à la détection des alertes et signaux faibles, pour l'ensemble des animateurs.

Engager toute la communauté éducative, c'est aussi organiser un travail collaboratif avec les parents. Nous avons mis hier soir en place un comité de pilotage hybride, où siègent élus, représentantes et représentants de l'administration, et parents élus de notre arrondissement. Nous suivrons, dans ce cadre, le déploiement de notre plan commun d'action, en toute transparence. C'est une démocratie du quotidien, l'hyperproximité, d'une certaine manière, que nous avons défendue pendant la campagne électorale, où nous faisons avec les personnes concernées. Je crois, aujourd'hui, que pour ce sujet, comme pour d'autres, d'ailleurs, c'est une exigence.

Enfin, permettez-moi, pour terminer, de vous dire que nous ne pouvons pas regarder les difficultés dans le périscolaire comme un phénomène isolé. Aux violences, aux inquiétudes, et à l'épuisement que nous venons d'évoquer, s'ajoutent désormais les annonces de fermetures de classes par l'Education nationale pour la rentrée prochaine, à Paris. Après avoir supprimé 12 classes, par exemple, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, l'année dernière, le Rectorat annonce la fermeture de 15 nouvelles classes dans mon arrondissement, 11 dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, 10 dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, et 172 au total, sur l'ensemble de Paris.

Ces annonces, je dois vous le dire, sont incompréhensibles, et extrêmement mal comprises par l'ensemble des parents et des communautés éducatives. Pourquoi ? Parce qu'elles sont injustes, et profondément préoccupantes. Elles viennent affaiblir un système éducatif déjà sur la sellette. Comment accepter ces fermetures de classes, alors même que, par exemple, dans nos écoles du 11<sup>e</sup> arrondissement, à Servan, Baudin, République, ou encore Cavaignac, des professeurs absents ne sont pas remplacés depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, que des postes d'enseignants sont supprimés, qu'il n'y a pas assez d'A.E.S.H. pour garantir l'inclusion réelle des enfants en situation de handicap ?

Je sais parfaitement que le 11<sup>e</sup> arrondissement est loin d'être un cas isolé. Il me semblait important de dire ici que tout se tient, et qu'à ce titre, la lutte que nous menons pour empêcher la fermeture de nouvelles classes est aussi en lien avec le travail que nous avons engagé pour assurer la sécurité et l'accueil de nos enfants. Nous le

devons aux familles. Nous le devons à la communauté pédagogique, et aux agents qui exercent leurs missions avec sérieux et dévouement, et, d'abord, et avant tout, nous le devons à nos enfants.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Inès de RAGUENEL.

**Mme Inès de RAGUENEL.** - Merci, Monsieur le Maire.

Je voulais d'abord avoir un mot pour les parents, les parents présents, aujourd'hui, avec nous, et les deux collectifs "SOS périscolaire", "#MeTooEcole", qui sont dans les tribunes. Je voudrais leur rendre hommage, d'abord, pour leur présence, parce que je pense que ce n'est vraiment pas évident d'entendre nos échanges, sur ces sujets. Cela ravive forcément des douleurs incommensurables. Je le sais bien. Je voudrais rendre hommage, également, à leur engagement, pour leur propre enfant, et également, pour tous les autres élèves parisiens que vous défendez chaque jour, depuis des mois, dans ce combat. Merci beaucoup.

On l'a dit maintes fois, le périscolaire parisien traverse une crise profonde. C'est une triple crise : une crise de confiance, une crise de sécurité, et une crise de fonctionnement. Vous avez dit à plusieurs reprises, Monsieur le Maire, avant et après votre élection, que vous ne vous étiez jamais vraiment intéressé aux détails des affaires. Ces détails, Monsieur le Maire, ce sont des viols. Ce sont des abus de toutes sortes. L'inventivité et la perversité des individus que la Mairie a laissé entrer dans nos écoles sont sans limite. Non, la Municipalité n'a pas fait ce qu'il fallait. Non, ce n'est pas "la faute à pas de chance", comme on a pu l'entendre. La situation, vous le voyez, n'est plus soutenable. Le quotidien de trop de familles a basculé dans l'horreur. Chaque parent se demande aujourd'hui, dans les écoles, si son enfant est concerné. Il y a du doute, partout, et de la psychose, partout également.

Dans vos annonces, et dans votre vœu, le vœu bis que vous nous avez envoyé hier, moi, je ne vois pas de plan d'urgence opérationnel. Je ne vois rien d'immédiat, rien de concret. Oui, vous corrigez. Vous ajustez. Vous empilez des dispositifs, qui sont d'ailleurs souvent une synthèse du rapport de l'I.G.V.P. de 2015. Vous ne transformez pas le système. Dans le fond, vous administrez la crise, mais vous ne la résolvez pas. Notre vœu, lui, propose une refonte complète, basée sur cinq axes.

Vous l'avez dit ici, "vieille rengaine", oui, la semaine de quatre jours, mais c'est le premier axe, seulement. Il faut écouter le reste. La réorganisation du temps scolaire, c'est primordial. La semaine de quatre jours et demi, c'est comme toutes les bonnes idées de la gauche : c'est beau sur le papier, mais c'est souvent irréalisable. En l'occurrence, c'est dangereux, maintenant. Avec nous, les T.A.P., le mardi et le vendredi, c'est fini. Le périscolaire, c'est cantonné au mercredi.

Deuxième axe, l'école des études dirigées, encadrée par des enseignants volontaires, des enseignants qui seront donc mieux rémunérés, des enfants qui consolident leurs apprentissages. C'est donc la fin du recrutement d'animateurs non qualifiés.

Troisième axe, un contrôle renforcé et régulier des animateurs. Vous avez annoncé la vérification des fichiers au recrutement. J'ai envie de vous dire : encore heureux, c'est une obligation légale, mais c'est aussi un vœu. Vous ne le faisiez donc pas avant, mais cela ne suffit pas. Le contrôle doit être régulier. Il doit être inopiné, et mené par des inspecteurs qui enquêteront sur les personnes, mais également sur le terrain.

Quatrième axe, transparence avec les mairies d'arrondissement, et clarification des responsabilités. Aujourd'hui, les signalements sont enterrés, les animateurs suspects sont déplacés. Les élus d'arrondissement qui interrogent, ils font face soit au silence, soit aux mensonges des C.A.S.P.E. On nous informe des événements festifs, mais rarement du déplacement d'un animateur suspecté d'abus.

Je peux vous dire qu'en dépit de ces manquements, il y a des maires d'arrondissement, et je tiens à saluer Philippe GOJJON, et notre adjointe Chantal ROLGEN, qui est en charge de ce sujet depuis de nombreuses années, qui, malgré ces dysfonctionnements, malgré ces manquements, sont tous les jours sur le terrain, aux côtés des écoles, des communautés éducatives, et des parents.

Nous voulons que les services de la Ville aient l'obligation de travailler et de rendre compte aux mairies d'arrondissement, mais il faut aller plus loin. Les défaillances sont à tous les étages. C'est pour cela que nous voulons une vraie mise en lumière, et c'est pour cela que nous vous avons demandé, il y a maintenant 15 jours, une Mission d'Information et d'Evaluation, une mission transpartisane, sérieuse, complète, indépendante.

Alors, Monsieur le Maire, je vous pose la question. Cela fait 15 jours. Nous n'avons toujours pas de réponse de votre part. Faisons ce travail de transparence ensemble. Monsieur COUMET, je vous entendais, tout à l'heure : "On ne réglera rien seuls". Vous ne réglez rien seuls. Vous voulez de la coopération, nous y sommes prêts.

Cinquième axe... Oui, je sais, il y a beaucoup de propositions, c'est une refonte totale du périscolaire que nous souhaitons. Cinquième axe, une exigence de qualification. 71 % des animateurs sont des vacataires. Moins de 40 % ont le B.A.F.A. Pas de reconnaissance, pas de formation, pas de valorisation, on recrute le premier venu, et les profils déviants ont parfaitement repéré la brèche, on l'a bien vu, ces derniers mois. Vous avez ouvert les portes,

mais vous n'avez pas regardé qui entrait dans nos écoles. Nous voulons le B.A.F.A. obligatoire pour tous, et nous demandons une formation au brevet d'animation et de la jeunesse.

Je tiens à dire, Monsieur AQUA, que tous les vœux que vous avez portés sur la précédente mandature, nous les avons tous votés, nous, la droite parisienne. Je tiens juste à noter que quand nous proposons des vœux très ambitieux sur le sujet, vous partiez très vite à la buvette. C'est vrai.

J'ajouterai deux mesures supplémentaires, que nous avons travaillées récemment, avec les parents, et que nous avons proposées, qui sont présentées dans les médias, ce matin. Première mesure, la vidéoprotection dans les écoles. Oui, cela crie, là, maintenant. Des caméras non seulement aux abords, mais aussi à l'intérieur, dans les lieux de passage. C'est prévu par la C.N.I.L., avec une visibilité sur l'accès des toilettes, et sur l'entrée des salles de sieste. L'objectif est de sécuriser les accès, de tracer ces accès. Les expertises, vous savez les faire. Vous avez fait quatre maternelles. Maintenant, il faut aller jusqu'au bout. On peut faire cette expérimentation dans une poignée d'écoles, et pourquoi pas, dans les écoles qui ont connu les pires drames ces derniers mois. Je peux vous dire que les familles reprendraient confiance. Cela améliorerait l'image de ces écoles.

Deuxième nouvelle mesure, une unité psychologique dédiée. Ce serait une brigade de psychologues, une dizaine, qui ferait un test de personnalité au recrutement, mais pas seulement, aussi au moment des contrôles réguliers, tous les deux ou trois ans. Cela permettrait de débusquer les profils inadéquats, et pour dissuader les pédocriminels dès l'entrée, au recrutement. Je peux vous dire que c'est très efficace, également.

Bref, notre plan, vous le voyez, est très ambitieux, et nous l'assumons. On ne corrige pas une crise systémique avec des mesures partielles, et on ne restaure pas non plus la confiance sans changer les règles du jeu. Ces règles, nous vous les soumettons ici, et nous réitérons notre proposition de travailler ensemble. Faisons cette Mission d'Information et d'Evaluation.

Monsieur le Maire, il faut choisir : soit on ajuste, soit on refonde.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Permettez-moi juste une toute petite réaction. Je pense que ce sujet est suffisamment grave pour que nous ne cédions pas, les uns et les autres, à la tentation de nous envoyer des invectives, et peut-être même à surréagir par rapport à un certain nombre de sujets.

Deux choses. La première, c'est que je ne souhaite écarter aucune proposition. Ce n'est pas parce que je ne suis pas d'emblée convaincu par une proposition que je ne crois pas nécessaire que nous en débattions.

La deuxième chose que je veux vous dire, parce que nous avons déjà eu ce débat, je suis donc étonné que vous le repreniez, c'est sur la Mission d'Information et d'Evaluation. Vous connaissez les délais de travail d'une M.I.E. Vous les connaissez. Or, nous avons organisé un cadre de... Ce sont des mois et des mois de travail. Or nous avons organisé un cadre de discussion et de concertation, qui vous permet, et c'est l'occasion de votre expression de le faire, de faire des propositions tout de suite, de les mettre au pot tout de suite, de les réitérer dans le cadre de la convention citoyenne. C'est bien plus rapide et efficace qu'une Mission d'Information et d'Evaluation.

La parole est à Mme Hélène BIDARD.

Je viens de dire, président CANAL, que j'y étais défavorable, puisque Mme de RAGUENEL vient de dire qu'il fallait agir quand ? Maintenant, pas dans des mois, pas dans un an, donc faites les propositions que vous avez formulées. Vous savez très bien que nombre des propositions que vous formulez ont d'ores et déjà été reprises, avaient déjà été reprises préalablement. Oui, je suis défavorable à une M.I.E. sur des mesures à mettre en place le plus rapidement possible, à l'évidence.

La parole est à Mme Hélène BIDARD.

**Mme Hélène BIDARD.** - Monsieur le Maire, je suis le plus à gauche de l'Assemblée, s'il fallait le démontrer.

Chers collègues, les violences sexuelles faites aux enfants sont massives et systémiques. C'est un phénomène qui touche tous les milieux, toutes les institutions, tous les territoires de France et de Navarre : écoles publiques, privées, temps scolaires et périscolaires, conservatoires, clubs de sport, et par-dessus tout, à la maison. En France, un enfant est agressé toutes les 3 minutes. Ces violences concernent 3 enfants par classe, et 15.000 à 20.000 jeunes, souvent issus de l'Aide sociale à l'enfance, sont victimes de la prostitution, des proxénètes, des réseaux pédocriminels. Ces chiffres sont connus.

Ces dernières années, il y a eu un mouvement de fond, dans notre société. La parole des femmes s'est libérée avec "#MeToo" contre les violences faites aux femmes, puis, en janvier 2021, Camille KOUCHNER a jeté un pavé dans la mare, avec son livre, "La familia grande", qui a permis de briser le tabou de l'inceste, de libérer la parole et l'écoute de nombreuses victimes, et enfin, des institutions. Cela a débouché sur la création de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, la C.I.I.V.I.S.E. Cette C.I.I.V.I.S.E. avait recueilli 30.000 témoignages et a pu établir que 5,5 millions d'adultes ont subi des violences sexuelles dans leur enfance, autant d'enfances détruites, autant de paroles longtemps empêchées, autant de vies meurtries à jamais. Ces violences ne sont jamais des faits divers. Elles sont structurelles et massives, et elles prospèrent sur le silence et l'inaction.

Face à ce constat, la C.I.I.V.I.S.E. avait produit 82 recommandations, mais non seulement elles n'ont pas été suivies d'effets, pire encore, la commission a été enterrée honteusement par le Gouvernement MACRON en décembre 2023, avec la mise à l'écart du juge Édouard DURAND et des féministes qui en étaient membres. La parole des victimes enterrées, mais aussi les 82 recommandations, pourtant tellement nécessaires, alors qu'il y avait urgence et qu'il y a toujours urgence.

Je veux vous rappeler à toutes et tous qu'il existe un numéro où des professionnels féministes sont là pour écouter, accompagner, gratuit, anonyme et confidentiel. C'est le 0 805 802 804. Ce numéro écoute contre les violences sexuelles faites dans l'enfance, c'est celui du "Collectif féministe contre le viol". Ces violences existent dans la sphère familiale, mais aussi dans les institutions censées protéger et émanciper. Les scandales de l'école Bétharram, de l'établissement privé Stanislas, l'ont tragiquement rappelé. Je le rappelle avec gravité à tous ceux qui se prêteraient à une récupération politique immonde contre le service public, car oui, c'est bien toute notre société qui doit faire son bilan.

Nous devons collectivement combattre ces violences, partout. Aujourd'hui, nous n'en avons pas fait assez, et le blocage national sur la mise en œuvre des 82 recommandations de la C.I.I.V.I.S.E. n'était pas technique, mais il est bien politique, et nous a impactés directement. C'est pourquoi à Paris, nous ne devons pas répéter les erreurs d'ailleurs. En assumant, M. le Maire a été exemplaire, mais désormais, notre travail collectif, c'est de prendre soin des victimes, de reconnaître le caractère systématique des violences, de veiller à ce que cela ne puisse plus jamais arriver. Nous nous devons d'être exemplaires aussi.

C'est pour cela que je pense que nous devons avoir de l'ambition, et créer, en lieu et place de l'Etat, une C.I.I.V.I.S.E. parisienne, une C.I.I.V.I.S.E. enfantiste et féministe, dotée de moyens réels et d'engagements politiques en matière de mise en œuvre des recommandations, pour recueillir la parole des enfants et des familles, coordonner la protection de l'enfance, avec l'expertise féministe et des premiers concernés, comme Lyes LOUFFOK. Nous devons agir en amont, aussi, dès l'école. La succession d'événements que sont "#MeToo" et "#MeTooInceste" montrent à quel point les mouvements féministes et enfantistes sont liés.

Il nous faut une formation obligatoire et régulière de toutes et tous à l'éducation à la vie relationnelle et affective, dans toutes les classes. D'ailleurs, le C.R.I.A.V.S. a commencé, avec Sébastien BROCHOT, depuis 2018, à Paris Centre, où 800 professionnels ont été formés. Grâce à eux, il faut maintenant généraliser cela. Cela permet aux enfants de comprendre, de nommer, et de se protéger, mais aussi, de repérer plus tôt tous les enfants victimes dans les classes, et donc de sauver des vies.

Nous devons agir avec tous les leviers de la protection de l'enfance. Il ne faut plus de prétexte pour cela. Rappelons-nous qu'avec "l'ABCD de l'égalité", c'est ce qui s'est passé, ayez en tête que l'Etat français a été condamné pour non-mise en œuvre de cette loi, le 2 décembre 2025. L'entrave, les polémiques politiciennes, n'ont que trop duré. On parle de la vie d'une personne sur dix. Alors, créons aussi des médiathèques de l'E.V.A.R.S., avec la Ville de Paris, pour donner toutes les ressources aux professionnels, qui doivent mettre en œuvre la loi de 2001, mais aussi celle de 2016. Il est possible de mettre fin à l'inaction face aux violences faites aux enfants, qui n'a que trop duré, et cela devrait toutes et tous nous rassembler.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Marlène SCHIAPPA.

**Mme Marlène SCHIAPPA.** - Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues, après avoir passé la campagne municipale à alerter sur le périscolaire, et à essayer d'en faire un sujet de préoccupation collective, le groupe Paris apaisé, présidé par Florence BERTHOUT et Antoine LESIEUR, se réjouit que vous ayez décidé d'en faire une priorité, parce qu'il y a urgence. Nous sommes convaincus que réussir à endiguer le drame des violences contre les enfants dans le périscolaire nécessitera de réformer de A à Z ce périscolaire avec lucidité, et en associant tout le monde.

Nous travaillons dessus depuis des mois. Encore récemment, Antoine LESIEUR, Catherine IBLED, Julie BOILLOT, Abdoulaye KANTÉ, Rachel-Flore PARDO, et moi-même, avons mené des auditions, avons rencontré des parents désespérés, et qui ne le serait pas, après le viol ou l'agression de son enfant ? Je veux commencer par saluer, au nom de notre groupe, ces collectifs et ces parents, "SOS périscolaire", "#MeTooEcole", "La maison des femmes", et d'autres, parce que c'est grâce à eux que nous avons tous compris qu'il s'agissait d'un problème systémique, et non de faits ou de crimes isolés.

Monsieur le Maire, nous ne voulons pas être consultés par vanité. Nous le voulons, parce que nous avons une expertise. Maître Rachel-Flore PARDO est une avocate experte reconnue de la défense des victimes face aux violences. Florence BERTHOUT est maire d'arrondissement. Je me bats depuis 20 ans sur ce sujet. J'ai porté la loi pour allonger la prescription dans les crimes sexuels commis sur des mineurs. Nous voulons tous vous aider à réussir.

Nous représentons des Parisiennes et Parisiens, des parents, et nous sommes des parents. J'ai été personnellement confrontée aux défaillances graves du périscolaire en tant que parent, et surtout, à l'inertie du

système. Là où il y a des enfants, il y a des prédateurs, alors il y a urgence à les traquer. La sanction disciplinaire n'a pas besoin d'attendre le temps de la sanction judiciaire, mais il faut, au-delà, revoir toute la chaîne de responsabilités de la Ville : le recrutement, le suivi, la formation, le signalement, les sanctions, les "process" de fin de contrat.

Les violeurs et les violents ont pu agir, parce qu'on les a laissés agir, et cette négligence, ou ce désintérêt, ont aujourd'hui des conséquences dramatiques. Il faut d'urgence rompre avec ces méthodes. La lucidité sans laquelle cette réforme ne serait que cosmétique passe aussi par un audit indépendant, et non une commission théorique liée à la Ville. Nous vous demandons, Monsieur le Maire, solennellement, de lancer cet audit indépendant de la Ville, en plus des mesures d'urgence, et d'en tirer toutes les conséquences.

Enfin, Monsieur le Maire, la société a mis trop longtemps à comprendre que les violences psychologiques sur les femmes étaient aussi des violences. Alors, je veux le dire, les violences verbales sur les enfants sont déjà des violences. Cela nous a dérangés de vous entendre les minimiser dans une interview sur France Info. Oui, hurler sur des petits enfants est inacceptable, de surcroît, quand on est professionnel de l'éducation. Cela a encore de graves conséquences sur leur développement, et fait partie du continuum des violences.

Monsieur le Maire, nous voulons que vous réussissiez à réformer le périscolaire, parce que si vous échouez, nous allons tous échouer. Il y aurait alors d'autres victimes, d'autres scandales, et nous aurions tous failli, sous votre responsabilité.

Monsieur le Maire, je voulais le dire, je m'exprime en tant qu'élue, mais aussi en tant que parent. J'ai deux grandes filles, mais j'ai aussi un petit bébé de quelques mois. Je ne supporterais pas que dans deux ans et demi, quand il entrera à l'école maternelle à Paris, nous soyons assis ici, et que rien n'ait changé. Le pouvoir est entre vos mains. Nous vous demandons de l'utiliser.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Mme Sonia CHAUCHE.

**Mme Sonia CHAUCHE.** - Monsieur le Maire, chers collègues, je veux d'abord souligner, enfin, la reconnaissance d'un problème qui n'est pas ponctuel, mais bien systémique. J'ai également pris connaissance de votre communication concernant le lancement d'un audit, mais une question se pose immédiatement : pourquoi maintenant ? Pourquoi a-t-il fallu attendre que des faits graves émergent pour engager ce travail ? Surtout, vous comprendrez que cet audit ne pourra pas se limiter aux seuls dysfonctionnements de terrain. Il devra nécessairement interroger les responsabilités politiques et administratives.

Néanmoins, il faut aller au bout du raisonnement, parce qu'il y a une réalité dont je voudrais vous parler, très concrète, celle de la qualité des temps que vivent les enfants, nos enfants, chaque jour, dans nos écoles, et aujourd'hui, soyons clairs, cette qualité n'est pas garantie. On parle beaucoup des temps de l'enfant, mais la vraie question, ce n'est pas leur existence. C'est leur cohérence, leur continuité, leur qualité réelle, et, sur ce point, les travaux du C.E.S.E. sont sans ambiguïté : un enfant ne peut pas se construire dans un système fragmenté.

Or, c'est exactement ce qu'il se produit : un temps scolaire d'un côté, un temps périscolaire de l'autre, des intervenants différents, des logiques différentes, et, bien souvent, aucun cadre commun. Ce morcellement n'est donc pas un détail d'organisation. C'est bien une faille structurelle, parce qu'un enfant ne découpe pas sa journée en dispositifs administratifs, et quand il n'y a pas de continuité, quand les adultes ne sont pas formés ensemble, quand les pratiques ne sont pas alignées, alors, la qualité s'effondre, et c'est là que les situations très graves et les situations à risque apparaissent.

Alors oui, vous annoncez dans votre communication de trois pages des dispositifs d'écoute, d'orientation, de prise en charge. Vous organisez la réponse à la crise, mais vous ne traitez pas de ce qui l'a produit. Alors, la question est simple : quels sont les réels moyens consacrés à la qualité des temps de l'enfant ? Quels contenus de formation initiale pour les animateurs ? Quelle formation continue obligatoire ? Quels modules sur la protection de l'enfance ?

Enfin, cette situation n'est pas neutre socialement. Les écarts de qualité sont encore plus marqués dans les quartiers populaires. Autrement dit, tous les enfants n'ont pas accès aux mêmes conditions d'accueil, et cela, ce n'est pas acceptable, donc, oui, la question de la protection est centrale, mais elle ne peut être dissociée de celle de la qualité des temps de l'enfant, parce que protéger, ce n'est pas seulement réagir. C'est organiser un cadre qui empêche les défaillances, et aujourd'hui, ce cadre n'est pas à la hauteur. Nous attendons donc autre chose que des annonces, une vision structurante, des exigences claires, et des moyens à la hauteur.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Mme Maud GATEL, co-présidente du groupe Paris au centre.

**Mme Maud GATEL.** - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, cette communication marque la fin du déni. Il était temps. Pour autant, elle est incomplète, notamment parce que les raisons et les enseignements des dysfonctionnements qui ont conduit à des drames ne

sont pas tirés. C'est la raison pour laquelle il est urgent de lancer les travaux pour un audit indépendant de l'ensemble des procédures, car sans s'assurer du respect des procédures, il n'y a pas de mesure opérante. Bref, sortir du déni n'exonère pas de ses responsabilités.

Ces missions devront répondre à de très nombreuses questions, dont celles ayant trait à la gouvernance. Parmi celles-ci, pourquoi l'ensemble des recommandations de la Mission d'Information et d'Évaluation de 2016 n'ont-elles pas été mises en place ? Pourquoi le rapport de l'I.G. n'a-t-il pas été suivi d'effets ? Comment la chaîne hiérarchique a pu dysfonctionner au point de nier la parole des enfants ? Comment les alertes sur des faits aussi graves, et je voudrais vraiment saluer le travail de mes collègues, Delphine BÜRKLI, Inès de RAGUENEL, et Nelly GARNIER, sur le sujet, comment ces alertes ont-elles pu être niées, voire moquées, compte tenu de leur gravité ?

Répondre à ces questions est un impératif. Nous le devons aux enfants, à leurs parents, à la communauté éducative, et aux animateurs qui font leur travail avec engagement et professionnalisme. Bref, nous n'en sommes qu'au début. Il est nécessaire d'aller au-delà et d'accélérer. Nous le devons à nos enfants et à l'école publique parisienne.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à M. Valentin GUÉNANEN.

**M. Valentin GUÉNANEN.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, la situation est grave à Paris et partout en France. Selon le Ministère du Travail et des Solidarités, en 2022, le 119 a traité les situations de 40.334 enfants en danger, ou en risque de danger. Actuellement, 24 % des Français de plus de 18 ans estiment avoir été victimes de maltraitances graves dans leur enfance. Les enfants en situation de handicap ont un risque 2,9 fois plus élevé d'être victimes de violences sexuelles. Voici pour le constat effroyable qui se dresse devant nous, et, depuis plusieurs mois, notre Ville est confrontée à une réalité grave, insupportable, des violences commises dans des lieux qui devraient être parmi les plus sûrs pour nos enfants.

Nous ne pouvons que reconnaître avec gravité et humilité qu'il y a eu des défaillances. Nous ne les relativisons pas. Nous ne nous voilons pas la face, et je veux à nouveau avoir, comme d'autres, avant moi, une pensée pour ces familles, mais nous ne nous résignons pas, et nous agissons. Face à ces actes, une seule ligne doit nous guider : la tolérance zéro. Cette ligne a été celle portée par Emmanuel GRÉGOIRE pendant toute sa campagne. Il a affirmé sa volonté d'en faire une priorité absolue, dès le début de son mandat, et le plan qui nous est proposé aujourd'hui en est le premier acte concret, pour répondre à cette réalité.

Ce plan est une première réponse forte, attendue, profondément nécessaire, et au cœur de ce plan, il y a une exigence, celle d'une transparence totale. C'est la seule voie pour rétablir le lien de confiance avec les familles. Cela implique un changement profond dans nos pratiques, une information systématique des familles en cas de signalement, une communication sur les conditions d'exercice des agents concernés, une restitution systématique des enquêtes administratives aux familles. Emmanuel GRÉGOIRE s'y est engagé, la Ville de Paris rendra régulièrement compte de la situation et communiquera, comme nous le faisons aujourd'hui, sur le nombre de signalements et de suspensions d'agents, parce que protéger les enfants, c'est aussi respecter les parents.

Ce plan porte également une ambition fondamentale et essentielle, celle de libérer, d'accueillir, et de prendre en compte la parole des enfants. Des signaux peuvent alerter : est-ce qu'un enfant a modifié son attitude ? Est-ce qu'il est frustré, violent envers lui-même ou autrui ? Développe-t-il des phobies ? Mais parfois, il n'y a rien de visible, car l'enfant est traumatisé. Si l'on attend des signaux, on passe à côté de l'essentiel, car parmi les conséquences traumatiques universelles, il y a la paralysie, l'anesthésie émotionnelle. L'enfant ne réagit pas, et ce n'est absolument pas sa faute. Il faut régulièrement créer, pour l'enfant, des occasions de parler des violences, même en l'absence de symptômes.

Aujourd'hui, avec ce plan, notre message est clair : chaque enfant doit pouvoir parler, et chaque parole d'enfant doit être prise au sérieux. Les mesures engagées vont dans ce sens : création d'une cellule d'écoute dédiée, accessible directement par les parents, et même par les enfants, mise en place d'un accompagnement à la hauteur des besoins, avec notamment une prise en charge psychologique. Loin d'être simpliste, la création d'une Maison des enfants comme lieu unique d'accueil, d'écoute et de suivi, est une avancée majeure dans l'accueil et la prise en compte de la parole de l'enfant.

Ces mesures s'accompagnent d'un premier acte immédiat, le versement d'une subvention de 600.000 euros à l'"Œuvre de secours aux enfants", association reconnue dans la protection de l'enfance, pour la création d'une cellule d'écoute, de soutien, et d'évaluation. Ainsi, nous ne nous contentons pas de mots, mais nous agissons d'ores et déjà.

Recueillir la parole d'un enfant est une mission exigeante. On ne recueille pas une parole d'enfant comme on recueille un témoignage ordinaire. Cela exige une rigueur absolue et une écoute attentive, mais cette reconnaissance et cet accueil de la parole de l'enfant ne serait rien, si elle n'était pas accompagnée d'actes forts. Les

moyens humains et la formation sont une clef importante de ce dispositif. Nous devons d'abord garantir que chaque professionnel en contact avec les enfants soit en capacité d'identifier, d'écouter, et d'agir.

Nous devons ensuite sécuriser, en suspendant systématiquement tout agent qui ferait l'objet d'un signalement, le temps de l'enquête, mais également, en repensant l'organisation de l'accueil des enfants, afin d'améliorer la prévention, et je veux ici avoir également un mot pour les quelque 20.000 agents qui travaillent au quotidien pour nos enfants et qui, dans leur très grande majorité, agissent de manière exemplaire. Je veux saluer leur engagement et leur dévouement. Ce plan vise à restaurer un véritable espace de confiance pour les enfants et pour les familles, un espace où l'on écoute sans juger, où l'on accompagne sans stigmatiser, où l'on protège sans délai.

Ce plan est, à ce titre, un plan courageux, courageux parce qu'il assume la nécessité d'aller plus loin dans la détection des signes faibles, courageux parce qu'il affirme que la moindre anomalie, le moindre changement de comportement, doit pouvoir alerter. Ecouter et agir, ce sont deux points majeurs de ce plan d'action.

Cela suppose une mobilisation collective, celle de l'ensemble des élus de notre Assemblée, bien sûr, celle, aussi, des professionnels qui agissent auprès des enfants au quotidien : enseignants, agents, et associations, sans oublier, bien sûr, les parents, car ce sujet concerne évidemment les enfants, mais il touche également les parents. Premiers protecteurs, ils peuvent et ont pu se sentir démunis. Il est de notre responsabilité de les accompagner, de les soutenir, et de les écouter.

Ce plan nous engage collectivement. Il nous rappelle que la protection de l'enfance n'est pas un sujet périphérique, mais une priorité absolue. C'est l'engagement d'Emmanuel GRÉGOIRE pour son début de mandat, et la présentation de ce plan, aujourd'hui, témoigne de cette volonté et de cette détermination. Une ville qui protège ses enfants est une ville qui se projette dans l'avenir avec responsabilité. Ce plan est ambitieux. Ce plan est exigeant. Il est à la hauteur de l'enjeu, et je le dis en tant qu'élus, mais aussi en tant que père, j'ai confiance en Emmanuel GRÉGOIRE pour mener à bien ce plan d'action inédit. J'ai confiance en nous pour faire de Paris une ville où chaque enfant est en sécurité, écouté, et respecté, car il en va de notre responsabilité.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Lucie CASTETS.

**Mme Lucie CASTETS**, maire du 12<sup>e</sup> arrondissement. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voudrais, pour conclure les interventions du groupe Ecologiste et Social, élargir légèrement le regard, puisque David BELLARD a déjà exposé clairement les enjeux rencontrés par les maires d'arrondissement. Élargir le regard, parce que ce qui a été dit sur la protection des enfants dans nos écoles renvoie à une question fondamentale, que nous ne pouvons et nous ne pourrions pas esquiver : quels moyens donnons-nous aux femmes et aux hommes qui accueillent chaque jour nos enfants ?

Les drames qui ont eu lieu ont provoqué une sidération légitime, mais la sidération ne suffit pas. Elle doit se transformer en action, et cette action doit d'abord se tourner vers celles et ceux qui sont en première ligne : les enseignants, les A.T.S.E.M., les animateurs du périscolaire, les A.E.S.H., ces professionnels qui arrivent chaque matin avec, chevillé au corps, le sens du service public, qui font leur travail avec dévouement et engagement, souvent dans des conditions difficiles, parfois dans des situations qu'ils n'ont pas été formés à affronter.

Il serait profondément injuste et politiquement irresponsable de répondre à ces drames par la seule mise en cause de l'institution ou des individus, sans jamais interroger les moyens qui leur sont accordés, ou plutôt refusés. Les syndicats de la fonction publique le disent depuis des années, avec une constance que nous devons entendre : les effectifs sont insuffisants, les formations sont trop rares, les protocoles sont mal connus, et les agents sont trop souvent seuls face à des situations d'une extraordinaire complexité. Le taux d'encadrement dans le périscolaire, les délais de remplacement en cas d'absence, le manque de coordination entre les différents intervenants sur les temps de l'enfant, tout cela n'est pas anecdotique. Ce sont des failles structurelles, et ces failles structurelles relèvent avant tout de choix politiques, qui ont des conséquences réelles.

Vous le savez sûrement, l'O.C.D.E. le rappelle chaque année, les enseignants français sont parmi les moins bien payés des pays comparables, avec un salaire en début de carrière inférieur à près de 20 % à la moyenne de l'organisation. Comment s'étonner, alors, des difficultés de recrutement, et du sentiment d'abandon, de perte de sens, qui gagne la profession ?

Je veux aussi dire un mot particulier sur les A.E.S.H., ces personnes qui accompagnent nos élèves en situation de handicap. Ces agents dont l'engagement auprès des enfants les plus vulnérables est quotidien, et souvent épuisant, restent trop souvent dans une précarité statutaire inadmissible : des contrats courts, des temps partiels imposés, une rémunération insuffisante, et surtout, l'absence du statut de la fonction publique, qui prive ces professionnels des protections élémentaires, auxquelles leur investissement leur donne pourtant pleinement droit. Nous devons porter collectivement, tous, dans cet hémicycle, l'exigence de leur titularisation et de leur intégration pleine et entière dans la fonction publique. C'est une question de justice, mais aussi une condition de qualité du service qui est rendu à nos enfants, car c'est bien cela, dont il s'agit. La protection de l'enfant à l'école est indissociable de la protection et de la valorisation de toute la chaîne éducative.

La Ville de Paris a des leviers liés à ses compétences. Elle doit les utiliser, et j'ai confiance dans le fait qu'elle le fera. Elle a, plus globalement, une voix, une voix que nous devons faire entendre, dont nous devons nous servir, notamment auprès de l'Etat, autant de fois qu'il sera nécessaire, pour dire qu'il n'est pas possible de financer notre ambition éducative à moyens constants, et encore moins en les réduisant. Encore une fois, il n'existe aucune fatalité. Il s'agit d'une décision politique. Force est de constater que depuis dix ans, la décision politique a été d'abandonner le service public en le privant non seulement de moyens, mais aussi de considération. Il est grand temps de changer cela, et je sais que la Ville y prendra toute sa part.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Nelly GARNIER.

**Mme Nelly GARNIER.** - Monsieur le Maire, chers collègues, il y a un an exactement, mi-avril 2025, nous découvrons par la presse qu'un animateur de l'école Baudin avait été mis en cause pour des faits à caractère sexuel envers plusieurs enfants. Lors du Conseil d'arrondissement qui avait suivi, j'avais posé les questions suivantes : quel a été le calendrier précis des alertes faites aux élus et aux services ? Comment et pourquoi de nombreux mails adressés aux élus et à la hiérarchie ont pu rester sans réponse ? Et quels ont été les dysfonctionnements identifiés ? Ces questions étaient simplement dictées par les témoignages des parents qui me parvenaient. Je n'ai jamais obtenu les réponses.

En un an, depuis un an, de nombreux autres enfants ont été violentés dans tout Paris, mais en particulier dans le 11e arrondissement. A cette date, les deux tiers des écoles du 11e arrondissement ont été concernées par des suspicions d'agressions dans le périscolaire. Les deux tiers, il faut quand même s'en rendre compte. C'est à peine croyable, et je tiens à dire que, dans cette Assemblée, comme en Conseil d'arrondissement, il m'a été répondu, vraiment avec ces mots, que nous étions dans les moyennes de la statistique nationale, et vraiment, ces mots étaient dits, et je crois qu'il ne faut pas les oublier, car je crois que c'est très grave, parce que ce n'était vraiment pas la réalité.

Alors, vous avez voulu faire du périscolaire la priorité du mandat. Nous partageons cette priorité. Nous avons d'ailleurs demandé pendant toute la campagne ce Conseil de Paris extraordinaire, et nous ne pouvons donc que soutenir que le fait qu'il ait eu lieu, mais avec cette nouvelle priorité, apparaît une tentation : celle de faire table rase du passé. Nous ne pouvons pas faire table rase du passé, car on ne peut pas poser les bases d'une nouvelle organisation sans répondre à cette question essentielle : comment un système a-t-il pu dysfonctionner à ce point ? Car c'est vraiment ce qui s'est passé, et il y a des responsabilités, des responsabilités dans les procédures de recrutement, des responsabilités dans le suivi des signalements, des responsabilités dans l'organisation même du temps périscolaire, et tant que ces responsabilités ne seront pas établies, nous continuerons d'avancer à l'aveugle.

C'est pour cela que nous avons demandé la création d'une Mission d'Information et d'Evaluation. La M.I.E., vous le savez, c'est un outil pour comprendre, pour objectiver, pour documenter, établir, aussi, une chronologie précise, et identifier les failles. Elle permet de le faire collectivement et de manière transparente. Alors, nous vous redemandons, comme l'ont fait mes collègues, de pouvoir lancer cette M.I.E. au plus vite.

Par ailleurs, il y a un autre point essentiel que j'aimerais aborder. C'est celui des départs, ou même, j'oserais dire, des disparitions. Que ce soit des démissions volontaires ou non, nous ne le savons pas, car c'est toujours par la presse que nous en sommes informés. En décembre 2025, c'est par la presse que nous avons appris le départ de la cheffe de la C.A.S.P.E. 11-12. Les parents avaient été très nombreux, et dès le départ, à souligner qu'elle est liée à un élément central dans les dysfonctionnements liés à la non-prise en compte des alertes, et nous avons demandé qu'elle puisse être auditionnée par la 6e Commission, comme cela a pu être le cas pour des directeurs d'établissement scolaire. Cela nous a été refusé. Elle aura été finalement mutée sans apporter aucune réponse, ni à la représentation des élus, ni aux familles.

La semaine dernière, c'est encore par la presse que nous avons appris le départ de la directrice des affaires scolaires de la Ville, et je pourrais ajouter une autre disparition, celle de Dominique VERSINI, qui a été adjointe à la protection de l'enfance pendant des années, et qui était censée être la défenseuse des enfants qui allait régler tous les problèmes. Que signifient ces mutations qui se passent sous le manteau ? Que vous faites le ménage, mais nous ne demandons pas que l'on fasse le ménage en cachette. Nous demandons d'établir dans la clarté les responsabilités de chacun, car muter des responsables administratifs, c'est l'inverse de ce qu'il faut faire. Ces mutations silencieuses alimentent le sentiment d'une omerta administrative digne d'une autre époque. Ce que les familles nous demandent, ce n'est pas que l'on déplace les problèmes. C'est que l'on dise exactement ce qui s'est passé, et que, le cas échéant, on désigne des responsabilités, et que des sanctions soient prises en toute clarté. Voilà.

Ce travail administratif, politique, doit être fait, mais la réponse doit aussi être judiciaire, Jean-Pierre LECOQ l'a rappelé. C'est pourquoi, nous vous demandons que la Ville de Paris engage une procédure judiciaire et se constitue partie civile, car se porter partie civile, c'est reconnaître la gravité d'effet et c'est contribuer à ce que toutes les responsabilités soient établies, jusqu'au bout. Nous le devons aux enfants. Nous le devons aux familles, qui sont là,

pour une partie d'entre elles, et nous le devons à l'école publique, car c'est bien une crise de confiance qui a été créée envers l'école publique parisienne et nous le regrettons collectivement.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Sophia CHIKIROU.

**Mme Sophia CHIKIROU.** - Merci, Monsieur le Maire.

Bon, on arrive au terme de cette discussion. Il y a, à l'extérieur de cet Hôtel de Ville, les syndicats C.F.D.T. et le S.U.P.A.P.-F.S.U., qui manifestent avec des animateurs et des personnels, qui réclament d'autres conditions de travail, qui réclament que l'on respecte leur dignité, et qui réclament le renforcement immédiat des effectifs. Ils demandent aussi, Monsieur le Maire, l'ouverture immédiate de négociations sociales, pour pouvoir exprimer aussi ce qu'ils vivent et la souffrance dans laquelle ils se trouvent face à ces scandales. Il y a aussi la F.C.P.E., les parents d'élèves, qui appellent à manifester cet après-midi, et eux, pareil, ont des demandes très fortes, dont une importante, qui est la demande d'un calendrier. Car là, on avance dans le flou.

Aujourd'hui, on se retrouve dans l'urgence pour répondre à une question qui est celle de réparer, en quelque sorte, les dégâts causés par des années d'inaction, par des années de dysfonctionnements, par des années de problèmes systémiques, et donc, pour réparer auprès des victimes et les reconnaître. Très bien, mais les victimes demandent aussi la vérité, elles demandent aussi la transparence, elles demandent aussi des sanctions, et là, il faut donc à la fois des coupables, ceux qui ont commis des actes intolérables et inacceptables, mais aussi des responsables administratifs et politiques.

Face à l'organisation éclatée du périscolaire au niveau national, mais aussi face, disons-le clairement, à la partialité de l'équipe et de la majorité municipale, vu qu'elle était aux responsabilités précédemment, il est tout à fait normal de demander qu'il y ait des enquêtes, disons, indépendantes, ou du moins, une Mission d'Information et d'Evaluation, pourquoi pas. On évalue le service public. Pourquoi pas avoir une inspection générale de la Ville de Paris ? Pourquoi pas avoir une inspection ministérielle, puisqu'il y a plusieurs ministères de tutelle ? Pourquoi pas, aussi, donner suite à la commission d'enquête parlementaire que je réclame ?

En tout cas, une chose est certaine. C'est que si vous voulez réparer, si vous voulez tenir compte des victimes et des animateurs, des professionnels, il faut absolument, aujourd'hui, que l'on se pose la question de rechercher les responsabilités administratives et politiques qui ont mené à la catastrophe. Il faut que l'on se pose sérieusement la question, pas seulement de réparer les dégâts, mais de mettre en cause ceux qui sont à l'origine de ces dégâts, et Monsieur le Maire, je vous rappelle que vous avez été premier adjoint en charge des ressources humaines.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Je vous ai laissé 20 secondes de plus pour pouvoir le dire.

La parole est à M. Pierre LISCIA.

**M. Pierre LISCIA.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, comme certains d'entre vous, et comme beaucoup de Parisiens, je suis un parent d'élèves, papa de deux petites-filles scolarisées à l'école publique, et déjà confrontées à des dysfonctionnements dans le périscolaire, et comme beaucoup de parents, je suis inquiet et en colère. Vous nous réunissez ce matin pour parler des agressions sexuelles et des viols dans les écoles parisiennes.

C'est un sujet grave, et derrière notre projet de délibération, derrière nos débats, derrière nos échanges, il y a des faits. Des faits qui sont documentés, des témoignages, et je pense aux parents qui sont présents, des témoignages qui sont insoutenables, comme celui de cet enfant de petite section qui explique, avec ses mots, qu'un animateur a introduit un doigt dans ses fesses, ou cette fillette de quatre ans qui mime un animateur qui lui lèche le sexe. C'est de cela, qu'on parle aujourd'hui. C'est choquant. C'est choquant, et c'est pourtant ce qui est déjà arrivé dans les écoles de la Ville de Paris, et c'est d'autant plus choquant que malgré l'ampleur du scandale, malgré les alertes répétées, malgré vos promesses, Monsieur le Maire, de tout changer dans le périscolaire, et surtout, malgré, l'urgence, nous en sommes encore là, à discuter de mesures correctives et de long terme.

Vous avez promis de renverser la table. Renverser la table, c'est commencer par considérer que les agressions sexuelles et les viols dans le périscolaire, ce ne sont pas des cas isolés, ou des faits divers, encore moins un fait de société, mais que Paris est au contraire la seule collectivité à être touchée dans cette ampleur, et donc, que ces faits proviennent d'une défaillance systémique, qui a conduit la Mairie de Paris à recruter des pédocriminels, à minimiser les alertes et les soupçons de viols sur des enfants, de déplacer leurs auteurs d'école en école pour leur laisser, je cite, une "seconde chance", et à s'entêter à maintenir à tout prix ce système défaillant.

Aujourd'hui, Monsieur le Maire, vous proposez donc des mesures correctives, et vous reprenez des propositions que nous avons faites depuis des mois, avec Rachida DATI, des mesures que vous, et la Mairie de Paris, auriez pourtant déjà dû prendre il y a dix ans, et qui auraient pu éviter ces drames. Cet attentisme coupable, vous en êtes responsable politiquement, moralement, et peut-être, demain, pénalement.

Monsieur le Maire, quand un système est défaillant, ce n'est pas la défaillance qu'il faut corriger, c'est tout le système qu'il faut changer, et ce système, il a un nom : c'est la semaine de quatre jours et demi, qui a durablement, profondément, et irrémédiablement désorganisé le périscolaire à Paris, et qui a permis de faire rentrer des prédateurs sexuels dans nos écoles, parce que quand vous morcelez les journées, quand vous éclatez le temps de travail des animateurs, alors, vous précarisez le métier d'animateur. Quand vous précarisez ce métier d'animateur, parce que oui, nous pensons qu'être animateur de la Ville de Paris, c'est un métier, alors, vous n'attirez plus de professionnels qualifiés, alors même que les besoins en personnels explosent, du fait, justement, de ces nouveaux rythmes scolaires.

Résultat : vous recrutez en urgence, vous recrutez des vacataires. Vous recrutez sans qualification, sans contrôle, et sans même un entretien préalable. Aujourd'hui, 71 % des animateurs sont vacataires, à peine 1 % a accès à une formation diplômante, les taux d'encadrement ne sont pas respectés, avec dans certaines écoles, certains jours, des animateurs qui se retrouvent seuls avec 20 à 30 enfants. Voilà la réalité de votre système. C'est un système qui précarise, une précarité qui entraîne de mauvais recrutements, et de mauvais recrutements qui mettent nos enfants en danger. C'est pourquoi nous demandons de professionnaliser le métier d'animateur, en proposant, et en particulier aux directeurs du périscolaire, des formations diplômantes. C'est pour cela que nous demandons le respect de la loi, qui exige que 80 % du personnel d'animation possède "a minima" le B.A.F.A.

Vous aviez promis de "renverser la table", ce sont vos mots, pour "tout remettre à plat". Tout remettre à plat, cela commence justement par revenir à la semaine de quatre jours. Revenir à la semaine de quatre jours, c'est en finir avec le morcellement, avec la précarité, avec les recrutements au rabais. Revenir à la semaine de quatre jours, ce sont des professionnels moins nombreux, mais mieux rémunérés, mieux recrutés, mieux formés, et mieux contrôlés. Vous avez annoncé la création d'une convention citoyenne qui sera chargée de réfléchir au temps de l'enfant. Réfléchir sur le long terme, c'est justement la mission de la M.I.E. que nous vous proposons, et que vous refusez.

Revenir à la semaine de quatre jours, c'est aujourd'hui que cela se prépare, pour la rentrée de septembre, et vous savez que le retour à la semaine de quatre jours est inéluctable. Alors pourquoi attendre, Monsieur le Maire ? 90 % des communes sont revenues à la semaine de quatre jours, y compris des villes qui sont dirigées par une majorité de gauche, comme à Lyon, à Lille, ou à Montpellier. Les syndicats d'enseignants le demandent. Les syndicats d'animateurs le demandent. Les familles le demandent, parce que c'est une mesure de bon sens, et aujourd'hui, c'est une mesure de protection de nos enfants.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

D'abord, merci beaucoup à l'ensemble des intervenants de leur expression sur ce sujet, dont on comprend, je crois, évidemment, dans les intentions générales, qu'il nous réunit tous, et de l'apport de chacune et de chacun sur la mise en place d'un plan.

Je veux dire, d'abord, qu'il y a des mesures d'urgence, Anne-Claire BOUX va y revenir dans un instant, qui ne nous empêchent pas de réfléchir sur le temps long, et je voudrais, à cet égard, d'abord, remercier ceux qui, en tribune, ont beaucoup contribué à nos travaux ces derniers mois, mais me concernant, ces deux dernières semaines, sur ces sujets, à la fois, évidemment, les collectifs de parents, à la fois les fédérations de parents, la "F.C.P.E.", la "P.E.E.P.". Je veux en particulier remercier les collectifs "SOS périscolaire" et "#MeTooEcole" de leur disponibilité et de leur implication à nos côtés. Je veux remercier les représentants de l'"Œuvre de secours des enfants", qui sont, en la matière, un très indispensable partenaire de prise en charge, et au-delà de l'ensemble des agents de la DASCO, permettez-moi d'avoir un mot de remerciement pour les agents de la santé publique de la Ville, qui ont été extrêmement précieux dans la relecture et l'accompagnement du plan d'urgence qui a été présenté, et qui aura évidemment encore vocation à être enrichi, dans les semaines et mois qui viennent.

Je veux vous dire un dernier mot, avant de donner la parole à Anne-Claire, sur la convention citoyenne. D'abord, remercier l'ensemble de ceux qui ont commencé à s'y inscrire, et nous nous réjouissons d'une très forte participation d'inscriptions, je le dis devant Marine ROSSET, qui anime cela en duo avec Anne-Claire BOUX. Nous avons évidemment proposé un agenda qui est un peu contraint, je m'en excuse auprès des parents concernés, mais je crois qu'ils le comprennent, puisque nous avons demandé à avoir une première restitution des travaux pour le 22 juin, nous permettant de ressaisir notre Assemblée de ce sujet important, et nous y reconsacrerons un temps important, dès la séance du Conseil de Paris de juillet.

En tout cas, merci à vous toutes et à vous tous, et en particulier aux maires d'arrondissement, dont je sais la disponibilité pour faire le lien avec les familles.

Je donne la parole à Anne-Claire BOUX pour répondre à l'ensemble des interpellations et interventions de l'ensemble des collègues.

**Mme Anne-Claire BOUX,** adjointe. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, mes premiers mots vont aux victimes, à leur famille, ainsi qu'à tous les enfants qui sont victimes de ces violences, et je tiens à leur présenter nos excuses, au nom de l'Exécutif. Ces violences sont

inacceptables et nous obligent. Les dysfonctionnements constatés sont réels. Nous devons y apporter des réponses d'urgence, et structurelles, afin de garantir la sécurité des enfants.

Comme M. le Maire l'a rappelé, nous avons tout de suite rencontré les collectifs, les représentants de parents d'élèves. Nous sommes allés dans des écoles, rencontrer les équipes, les agents, sur le terrain, car nous pensons que nous devons associer tout le monde dans cette réflexion, pour faire de la protection des enfants notre priorité absolue, et rappeler que nous ne laisserons rien passer.

Nous croyons avant tout la parole de l'enfant. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé ce plan d'urgence dès la première semaine de notre mandat, et aux familles, aux enfants, je veux leur dire que je comprends que la confiance a été brisée. C'est à nous, c'est notre responsabilité, de retisser cette confiance. Je leur ai assuré tout mon soutien, et je m'engagerai à leurs côtés pour travailler ensemble, pour reconstruire cette confiance.

Je serai également aux côtés de nos agents, et je voudrais leur réaffirmer notre confiance. Oui, ils font un travail formidable auprès de nos enfants, avec beaucoup d'engagement, et j'entends en ce moment leur angoisse, leurs difficultés à savoir comment agir, dans cette période, quels gestes, et vraiment, comptez sur ma détermination pour que la profession ne soit plus entachée par ces cas de pédocriminalité. Ce plan d'action que nous détaillons dans cette communication, son objectif, c'est de répondre à des dysfonctionnements qui ont d'ores et déjà été identifiés pour mieux prévenir, repérer, et accompagner les victimes et leur famille.

Le premier point, c'est celui de la culture du signalement. Nous avons pris la mesure des dysfonctionnements quand, parfois, des signalements ne remontaient pas la chaîne hiérarchique, ou prenaient trop de temps à pouvoir être traités. C'est pour cela que nous mettons en place cette cellule d'écoute et de signalement, avec un numéro et un mail dédiés pour pouvoir agir au plus vite. Comme j'ai entendu encore, des signalements qui ne sont pas pris en compte assez rapidement, des animateurs déplacés... Non, ce n'est pas vrai. Pour les derniers cas que nous avons vécus ces dernières semaines, à chaque fois que nous avons eu un signalement, dans la journée, la personne suspectée n'était plus présente. Je souhaite rappeler cette très grande sévérité, et surtout, le fait de croire d'abord la parole des enfants.

Cette cellule d'écoute est associée au renforcement de l'accompagnement psychologique. C'est aussi une des remontées que nous avons eues sur le terrain. C'est pour cela que, nous y reviendrons tout à l'heure, nous avons introduit ce projet de délibération qui concerne "l'Œuvre de secours aux enfants", que je salue pour leur engagement, et tout le travail qu'ils font aux côtés des parents.

La question de la transparence, cela a été dit. C'est aussi un point qui a été soulevé, et qui était un point d'angoisse, pour les familles. Nous donnons maintenant systématiquement la période sur laquelle la personne suspectée a travaillé dans l'école, dans quelles écoles, toutes les écoles, les centres de loisirs, et sur quels temps de l'enfant. Toutes les enquêtes administratives seront restituées à l'ensemble des familles des écoles concernées, et non pas aux familles concernées. C'est l'engagement que nous prenons.

Cela a été évoqué à plusieurs reprises, le renforcement des procédures de recrutement. Il y a aujourd'hui un quadruple contrôle des antécédents judiciaires. Il y a un fichier de la Ville, qui, tout le monde le sait, est illégal, qui permet aujourd'hui de tracer, pour éviter qu'une personne qui a été suspendue dans une C.A.S.P.E., se retrouve dans une autre C.A.S.P.E. Aujourd'hui, nous avons les procédures de contrôle les plus strictes qui existent. Par ailleurs, le recrutement, aujourd'hui, un entretien de recrutement, c'est avec deux personnes, mais c'est suivi de deux jours de mise en situation. Je le dis, les personnes qui ne passent pas cette mise en situation ne vont pas sur le terrain.

Un autre axe majeur, c'est la prise en charge des victimes. C'est pour cela que nous portons ce projet de Maison de l'enfant, qui sera calquée sur le modèle de la Maison des femmes. Nous engagerons des discussions avec l'A.P.-H.P., en lien avec mon collègue Antoine ALIBERT, pour pouvoir créer cette Maison de l'enfant, qui répondra à plusieurs problèmes identifiés : l'errance médicale, le recueil des preuves, et la réparation avec les spécialistes les plus reconnus de la question, notamment sur le psychotraumatisme.

Un point important que nous avons développé ces dernières semaines et ces derniers mois, c'est la détection des signaux faibles. Il est important que les personnes puissent être vigilantes, dans les écoles. C'est pour cela que nous avons formé l'ensemble des R.E.V. et des encadrants, avec le C.R.I.A.P.S., pour les aider à identifier, repérer les situations de crimes ou de délits, mais aussi leur rappeler leurs obligations, dans ces situations. L'ensemble de nos équipes de médecins scolaires ont été de nouveaux formés pour repérer, identifier, et accueillir la parole de l'enfant. Des journées pédagogiques sont organisées, et auront toutes lieu ce mois-ci, pour former l'ensemble des équipes du périscolaire sur les questions des violences sexistes et sexuelles et de violences ordinaires.

Alors oui, sur le plus long terme, cela a été évoqué par plusieurs d'entre vous, nous créerons cette Ecole du périscolaire, qui permettra de mettre en place une formation diplômante. Je voudrais revenir aussi sur les propos de ma collègue Hélène BIDARD, sur la nécessité de mettre en place des ateliers d'E.V.A.R.S. dès la maternelle, car oui, il faut donner les outils aux enfants. C'est possible, avec des enfants de deux ou trois ans, de pouvoir les aider à comprendre ce qui est acceptable ou non.

Cela a été soulevé par plusieurs d'entre vous, il faut aller plus loin, bien entendu, et c'est l'objet de cette commission indépendante. Non, nous ne faisons pas table rase du passé. Quand on met en place cette commission indépendante, c'est justement pour pouvoir avancer sur la base des dysfonctionnements qui ont pu être observés, de les comprendre.

Je voudrais revenir, peut-être, sur les mesures du groupe "Paris Liberté !". Comme a dit M. le Maire, nous verserons ces mesures, notamment sur la question des caméras dans les écoles, dans le cadre de cette convention citoyenne, mais quand même. Quand je vois, sauf mauvaise compréhension de ma part de l'article du "Parisien", mais j'ai un peu de mal à comprendre, en regardant les vidéos 72 heures, comment cela va nous aider, quand on voit le temps qu'il faut pour les enfants pour pouvoir parler. De la même façon, supprimer les études périscolaires pour des études dirigées, j'ai du mal à voir l'application en maternelle, mais nous pourrions en discuter. Sur les tests de personnalité... Si ces tests de personnalité étaient valables, je pense que l'on résoudrait beaucoup d'enquêtes policières, mais bon, nous pourrions rediscuter de tout cela.

Ce plan d'urgence, c'est une première étape. J'entends votre impatience, notamment de pouvoir mener la réflexion autour des temps de l'enfant, et comme vous, je suis convaincue qu'une refonte de la filière du métier de l'animation est indispensable pour améliorer les conditions de travail et déprécier le statut des agents.

C'est l'objet de la convention citoyenne, que je porterai avec ma collègue Marine ROSSET. Je tiens à le dire, puisque cela a été évoqué aussi, il n'y a pas de conclusion à l'avance. Nous écouterons, nous associerons tout le monde. Nous allons devoir étudier le découpage des temps, la multiplicité des référents, aussi, parfois, dans une journée, pour des enfants, avec un enjeu particulier, aussi, sur la question des maternelles et des personnels pour les accompagner. Cela a été évoqué, aussi, l'inclusion des enfants à besoins particuliers, mais aussi, bien sûr, avec cet objectif, cette boussole, de réduction des inégalités. L'école doit être émancipatrice pour l'ensemble de nos enfants.

L'épanouissement des enfants à l'école, dans le cadre de l'école et des activités périscolaires, est notre objectif à toutes et tous, mais il est indissociable de leur protection. Alors, dans cette convention, nous associerons les acteurs éducatifs, les parents d'élèves, les associations de familles victimes, les agents, les organisations syndicales, mais aussi les groupes politiques et les maires d'arrondissement à ces travaux et à nos réflexions.

Je veux dire un mot aux associations de parents d'élèves, aux collectifs de familles victimes, qui ont fait des propositions. Merci pour votre travail, merci pour votre persévérance. Nous avons déjà commencé à intégrer ces propositions. Nous continuerons de les étudier, de travailler avec vous, pour aller plus loin. La protection de l'enfant, c'est un sujet important, qui nécessite de mettre tout le monde autour de la table. Ma méthode est claire : concerter tous les acteurs et construire collectivement.

Compte tenu de l'enjeu et de la responsabilité qui est la nôtre, en tant qu'élus représentants des Parisiennes et des Parisiens, n'instrumentalisons pas ce sujet. La sécurité de nos enfants, la qualité de notre école publique à laquelle nous sommes tant attachés, méritent mieux. Je serai à la disposition de l'ensemble des parties prenantes. Ma porte est ouverte pour étudier toutes les propositions, avec le plus grand sérieux, et vous avez, Madame CHIKIROU, mentionné le fait que des rassemblements avaient lieu. Je recevrai l'ensemble de ces délégations, C.F.D.T., S.U.P.A.P.-F.S.U., F.C.P.E., cet après-midi, pour échanger avec eux sur leurs revendications.

Un dernier mot sur la question des fermetures de classes. Les travaux de la convention et de la refonte que nous porterons ne pourront atteindre l'objectif que si le travail avec l'Education nationale, et notamment ce travail pour pouvoir étudier, au cas par cas, et avoir... Cette question de la fermeture des classes ne doit pas venir déstabiliser les travaux de la convention. Nous avons besoin, toutes les études le montrent, que moins nous avons d'enfants par enseignant, plus ils peuvent apprendre dans les meilleures conditions, donc oui, je serai aux côtés des parents, aux côtés des enseignants, aux côtés des représentants syndicaux, contre la fermeture des classes, et pour que ce soit le projet pédagogique qui prime en premier.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup, chers collègues.

Nous avons pris le sujet à bras-le-corps. Je compte vraiment sur chacune et chacun et sur l'ensemble des groupes, en particulier, pour nous aider dans ce moment exigeant et incontournable.

Je vais procéder aux votes des différents vœux qui ont été déposés, avec le vœu n° 10 bis de l'Exécutif.

Tout d'abord, le vœu n° 7 déposé par "Paris Liberté !" est-il retiré au profit du vœu de l'Exécutif ?

Non. Je le mets aux voix, à main levée.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Il n'est pas adopté.

Le vœu n° 8 de Paris apaisé est-il maintenu ?

Oui. Je le mets aux voix, à main levée.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Il est rejeté.

Le vœu n° 9 du groupe Nouveau Paris Populaire est-il retiré au profit du vœu de l'Exécutif ?

Non. Je le mets aux voix, à main levée.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Il est rejeté.

Le vœu n° 10, déposé par le groupe Paris au centre, est-il retiré ?

Non. Je le mets aux voix, à main levée.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Il est rejeté.

Je mets aux voix, à main levée, le vœu n° 10 bis de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

**M. Émile MEUNIER.** - Rappel au règlement...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - On va finir la procédure de vote d'abord. J'avais lancé... Allez-y, Monsieur MEUNIER.

**M. Émile MEUNIER.** - Merci, Monsieur le Maire.

C'est sur la base de l'article 2, sur le débat organisé. Il est dit, dans l'article 2, que dans le cadre d'un débat organisé, les amendements et vœux sont présentés dans le cadre du temps de parole accordé. C'est ce qui a été fait, mais l'explication de vote sur le vœu de l'Exécutif, qui est arrivé ce matin sur O.D.S., et qui fait trois pages, je pense que l'on pourrait l'avoir, pour expliquer pourquoi, sur ce sujet d'importance, notre groupe va adopter telle ou telle position, et les autres groupes également. Nous demandons donc une explication de vote sur le vœu de l'Exécutif.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Avis favorable, Monsieur MEUNIER. C'est la dernière fois, par contre, que j'accorde un "truc" demandé après, etc., mais avis favorable, parce que ce débat le mérite. Simplement, qui fait l'explication de vote pour votre groupe ?

Allez-y.

**Mme Sabrina NOURI.** - Nous allons nous abstenir. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons. Déjà, ce plan répond à l'urgence de la situation par des mesures annoncées qui restent trop générales et ne permettent pas, en réalité, d'apporter des réponses concrètes et immédiates, pour mieux protéger les enfants. C'est d'ailleurs tout le sens du vœu que nous avons défendu, agir rapidement avec des mesures réellement opérationnelles.

Ensuite, la seconde partie du texte repose essentiellement sur des échéances futures, donc des déclarations d'intention, après concertation, après la convention citoyenne, après le dialogue social. A ce stade, il n'y a pas d'engagements clairs, ni de garanties, sur ce qui sera effectivement mis en œuvre.

Puis, je terminerai sur ce sujet, je termine sur : vous proposez un audit, un audit indépendant, mais enfin, Monsieur le Maire, vous êtes nommé, vous êtes en responsabilité ! Vous faites, quelque part, vous donnez le sentiment que vous êtes juge et partie. Du coup, cet audit, qui sera nommé à l'intérieur ? Qui ? C'est vous qui le nommez ? Nous, nous ne sommes pas d'accord. C'est pour cela que nous nous abstenons. On ne peut pas être juge et partie. On ne peut pas être dans les affaires et dire que l'on va nommer un audit indépendant, alors que vous allez nommer les experts qui vont en faire partie. Nous ne sommes pas d'accord, donc nous nous abstenons sur ce texte.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Je mets aux voix, à main levée, le vœu n° 10 bis de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le vœu est adopté. (2026, V. 19).

S'agissant d'une communication, il n'y a pas de vote sur le projet de délibération SG 7.

Nous avons ensuite à voter sur le projet de délibération DSP 21, subvention de 600.000 euros à l'association "Œuvre de secours aux enfants", pour leur cellule de soutien psychologique.

Y a-t-il une demande de prise de parole pour la présentation des amendements, ou c'était déjà le cas pendant les interventions ?

Monsieur MEUNIER ?

**M. Émile MEUNIER.** - Oui. Il y a eu des dépôts d'amendements. Il y a eu des sous-amendements proposés par l'Exécutif. Je pense que c'est intéressant que le Conseil puisse en avoir connaissance avant de voter.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Anne-Claire, pouvez-vous juste rappeler les deux sous-amendements des amendements n° 15 et n° 16 ?

**Mme Anne-Claire BOUX,** adjointe. - Sur l'amendement qui était l'amendement n° 15, sur l'association "Œuvre de secours aux enfants", il y avait un amendement déposé pour associer les parents d'élèves. Le sous-amendement était de pouvoir associer les parents d'élèves au niveau du comité de suivi, qui va suivre l'ensemble de la mise en œuvre du plan, et pas seulement sur la partie accompagnement psychologique, qui semblait recevoir un accueil positif de la part du groupe Nouveau Paris Populaire.

Merci.

Je répète : l'amendement du groupe Nouveau Paris Populaire demandait que les parents puissent être associés à un comité de suivi pour suivre les travaux de l'"Œuvre de secours aux enfants". Ce que nous proposons, c'est d'associer les parents et, d'ailleurs, aussi, les syndicats de la Ville, et les différents acteurs, dans un comité de suivi global, pour suivre l'ensemble de la mise en œuvre du plan sur le périscolaire.

Est-ce que c'est plus clair ?

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

Concernant l'amendement n° 16, il s'agit d'un nouvel article 1B, après l'article 1 : "La Ville de Paris engage, au cours de l'année 2026, des échanges avec l'A.P.-H.P., ou toute autre structure hospitalière publique compétente, pour mettre en œuvre le dispositif de Maison des enfants, prévu dans les mesures d'urgence annoncées le 3 avril 2026".

Est-ce que les deux sous-amendements sont acceptés ?

**M. Émile MEUNIER.** - Oui... Nous, nous avons déposé des amendements, et les sous-amendements sont acceptés...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - C'est parfait.

Je mets aux voix, à main levée, les amendements qui ont été sous-amendés par l'Exécutif, avec un avis favorable.

Pour l'amendement n° 15, qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

L'amendement n° 15 amendé est adopté.

Même sous-amendement accepté par l'Exécutif et le groupe Nouveau Paris Populaire, pour le n° 16, avec un avis favorable.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

L'amendement n° 16 amendé est adopté.

Je mets à présent aux voix, à main levée, le projet de délibération DSP 21 ainsi amendé.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Le projet de délibération amendé est adopté. (2026, DSP 21).

Je vous remercie.

Je vous propose dix minutes de suspension de séance, le temps d'aller saluer les associations, puis, on se retrouve sur le débat sur le logement, dans dix minutes.

### **Suspension et reprise de la séance.**

*(La séance, suspendue à onze heures dix-neuf minutes, est reprise à onze heures quarante-deux minutes, sous la présidence de M. le Maire de Paris).*

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Chers collègues, nous allons reprendre les travaux. Les collègues sont encore à côté, mais ils vont nous rejoindre dans un instant, pour commencer cette communication relative à la lutte contre la spéculation et les logements inoccupés, ainsi qu'à l'action de la brigade de protection du logement.

### **2026 DLH 65 - Communication relative à la lutte contre la spéculation et les logements inoccupés ainsi qu'à l'action de la brigade de protection du logement.**

**Vœu déposé par le groupe "Paris Liberté !" relatif à une politique du logement incitative et non punitive.**

**Vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire relatif à l'extension des compétences de la brigade de protection du logement au parc social et au renforcement du contrôle et de la transparence des bailleurs sociaux.**

**Vœu déposé par le groupe Paris au centre relatif à la politique du logement à Paris.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Mes chers collègues, le logement est la première préoccupation des Parisiennes et des Parisiens, le premier poste de dépenses, celui que l'on règle avant même de penser à acheter à manger. C'est la première inquiétude quand un enfant arrive, quand on se sépare, quand on tombe malade, quand on perd son emploi : on a peur de perdre son logement, de ne pas trouver plus grand, d'être obligé de déménager. Je l'ai entendu tellement, au cours de cette campagne, et, je le sais, vous toutes et vous tous aussi. Ce n'est pas la qualité de vie qui fait partir les familles, c'est le prix du mètre carré.

A vrai dire, nos familles ne partent pas, elles sont chassées par la spéculation immobilière, et c'est la première des batailles à mener. Tout le reste dépend de cela, et un chiffre suffit à donner l'ampleur de la tâche qui nous attend. A Paris, 40 % des logements privés sont détenus par des personnes qui possèdent au moins 5 biens immobiliers. Dans les zones tendues, cela entraîne une hausse massive du nombre de logements inoccupés, avec aujourd'hui, à Paris, près de 300.000 logements vacants et résidences secondaires. L'offre de logement est donc aujourd'hui largement insuffisante, et la hausse des prix ne permet plus aux classes moyennes de se loger.

Dans le même temps, les mesures prises par l'Etat, au lieu d'apporter des réponses à cette situation d'urgence, visent à faciliter les expulsions, à réduire les aides publiques en faveur du logement social, à libéraliser encore un marché qui ne profite déjà qu'à une poignée de multipropriétaires. Résultat, les habitantes et les habitants qui font vivre les villes ne peuvent plus s'y loger. L'enjeu est immense. Paris ne pourra pas rester une ville dynamique, attractive, innovante, si celles et ceux qui y travaillent ne peuvent plus y vivre.

Le risque de ghettoïsation à Paris, ce n'est pas celui du logement social dans les quartiers populaires, c'est celui du pied-à-terre et du triplex. Face à cette situation, nous avons agi depuis plus de vingt ans, et grâce à cette action, la part de logements sociaux a atteint 25 % des résidences principales, contre environ 13 % au début des années 2000. Chaque année, plusieurs milliers de logements sociaux et abordables sont financés et livrés.

La Ville a également créé des outils pour favoriser l'accession sociale à la propriété, et développé un parc de logements abordables, avec le bail réel solidaire et la Foncière du logement abordable. La Ville a également été pionnière dans la protection du parc privé de logements. Elle est ainsi intervenue massivement pour lutter contre les grandes poches d'habitats insalubres. Elle a mis en place l'encadrement des loyers, et a récupéré la compétence de contrôle permettant d'empêcher les hausses abusives de loyers.

Nous avons également mené une action résolue contre les meublés de tourisme, à l'échelle du territoire parisien, mais aussi aux niveaux national et européen, pour faire évoluer la réglementation, supprimer les niches fiscales, et donner plus de moyens de contrôle et de sanction aux territoires.

Nous devons, aujourd'hui, aller plus loin. Pour cela, la Ville mobilisera l'ensemble des leviers à sa disposition. Elle produira des logements sociaux et abordables, avec un objectif de 60.000 nouveaux logements publics sur la mandature. Elle accompagnera la rénovation énergétique et l'adaptation du parc social et du parc privé, ainsi que

l'amélioration de la qualité de service dans le parc social. Dans le parc privé, nous voulons protéger les locataires qui se retrouvent souvent seuls face à un marché dysfonctionnel : des pratiques abusives, des logements indignes, ou des contournements de la réglementation, voire tout simplement des fraudes.

C'est pourquoi, la Ville de Paris développera un arsenal renforcé, dont la brigade de protection du logement constituera la pierre angulaire. Cette brigade aura pour mission de stopper les fraudes, de remettre du droit et de la régulation partout où nous constatons des abus et des dérives, pour mieux protéger ainsi les Parisiennes et les Parisiens.

Nous mettrons également en œuvre la taxe sur la vacance des locaux d'habitation, dont le taux pourra être majoré, mais notre volonté n'est pas de percevoir cette taxe, et nous le dirons aux propriétaires : "Cette taxe, nous ne souhaitons pas que vous ayez à la payer, alors remettez votre logement sur le marché de la location", parce que nous ne nous battons pas contre les propriétaires, mais pour que chacune et chacun ait une chance de vivre à Paris. Paris fait encore rêver, mais jusqu'à quand, s'il est impossible de s'y installer ? C'est l'avenir de notre ville qui est en jeu, et nous sommes déterminés à lutter contre la spéculation et ses effets délétères.

Nous avons un temps de débat organisé autour de cette communication, et je vais commencer par donner la parole à Marie-Pierre MARCHAND.

**Mme Marie-Pierre MARCHAND.** - Monsieur le Maire, chers collègues, en préambule, et au nom du groupe Ecologiste et Social de Paris, je ne peux que me réjouir du fait que la question du logement soit abordée dès ce premier Conseil extraordinaire. Il s'agit, en effet, pour notre majorité, de la mère des batailles.

Pour que Paris reste une ville où chacun peut vivre et s'épanouir, nous devons réussir le pari de l'accès et du maintien de tous à un logement de qualité. C'est très concret. Un logement de qualité, c'est un logement où on n'engloutit pas, parfois plus de la moitié, voire plus, de ses revenus, dans son loyer. C'est un logement où on bénéficie du confort d'hiver comme d'été, et d'une taille raisonnable pour habiter. C'est un logement où on est sécurisé face aux aléas de la vie, je pense notamment à toutes les mesures de prévention des expulsions, où on peut avoir un vrai parcours résidentiel choisi au gré des évolutions de sa situation personnelle et familiale.

C'est une situation où on épargne à des travailleurs qui font tourner notre ville, écoles, hôpitaux, ramassage des ordures ménagères, commerces, restaurants, etc., des heures de transport très tôt le matin, faute de pouvoir s'y loger. Où, enfin, on dispose d'une vraie qualité résidentielle, car habiter, ce n'est pas seulement se loger, mais aussi s'épanouir dans son quartier, avec son voisinage, bénéficier d'espaces partagés, de commerces, de services de proximité, ce qui n'est plus toujours le cas, avec l'évolution de certains quartiers vers une vocation touristique, parfois au détriment de la vie quotidienne.

Au-delà de ces aspects très simples, mais tout simplement vitaux, c'est la question du droit à la ville pour tous qui est posée, comme dans bien d'autres métropoles européennes et mondiales, avec ce paradoxe inacceptable de l'explosion du mal-logement dans notre ville, alors qu'un logement sur cinq est inoccupé. C'est le refus de la privatisation de la ville au profit de quelques-uns, notamment de multipropriétaires, ou d'occupants occasionnels.

C'est l'enjeu, enfin, de la lutte contre une spéculation immobilière qui n'a pas de limite, avec pour effet de chasser progressivement les habitants, les classes populaires, d'abord, puis les classes moyennes, les familles, les jeunes, les retraités, qui ne peuvent souvent plus continuer à habiter dans la ville où ils ont construit toute leur vie, et où l'idée même de pouvoir acquérir un jour son logement reste, pour la très grande majorité des ménages, même relativement aisés, totalement irréaliste. En vingt ans, le prix du mètre carré à Paris a quasiment quadruplé, partant déjà d'une base très haute.

Si nous voulons une ville ouverte et accueillante au passage, une ville qui ne refuse pas, tant s'en faut, les visiteurs éblouis par sa beauté, nous réaffirmons absolument que l'enjeu est de réserver la grande majorité de ses logements à ses habitants. Pendant cette campagne, notre alliance a bâti un programme ambitieux pour intervenir de façon globale sur le logement, et nous insistons sur cette dimension globale, même si la contribution privilégie certains aspects qui sont extrêmement essentiels et centraux. On sait, en effet, qu'hébergement, logement social, marché locatif privé, accession à la propriété, tous ces segments sont étroitement interconnectés, et que le blocage de l'un a de fortes répercussions sur l'ensemble de la chaîne.

Ce programme global, nous, écologistes, nous nous battons pour qu'il soit appliqué, et même amplifié, autour de quelques priorités. En premier lieu, les écologistes réaffirment fermement leur attachement au logement social. Nous sortons effectivement d'une campagne électorale. Pendant cette campagne, nous avons entendu des propos qui stigmatisaient le logement social, et donc ces habitants, à grand renfort de caricatures. Que n'avons-nous entendu sur les problèmes de prétendue mixité dans certains quartiers, à cause du logement social, visiblement source de tous les maux, sur l'urgence absolue de ne plus construire de logement social, alors que la demande explose, plus de 280.000 demandeurs de logement social, et même, de restreindre ce parc par une politique de vente de logements, pourtant construits avec de l'argent public ! Un peu de sérieux.

De quoi parle-t-on, quand on parle de logement social ? Des 70 % de Français éligibles à ce parc ? De la diversité des types de logements et de formes qu'il revêt, notamment à Paris, avec de magnifiques réalisations architecturales ? Des modes de financements diversifiés, qui vont du logement très social au logement abordable ?

De la vie de toutes les personnes qui font vivre notre ville au jour le jour, des familles qui élèvent leurs enfants dans des conditions dignes, des étudiants qui ne pourraient se loger autrement, etc. ?

Moi, je suis élue d'un arrondissement, le 13e, qui accueille 40 % de logement social, et je peux vous dire que nous y vivons bien. Non, si problème il y a, c'est celle d'une offre qui ne peut pas encore répondre à tous les besoins, quantitativement et qualitativement. C'est celle d'une répartition inégale entre tous les arrondissements, notamment ceux de l'Est et de l'Ouest. Les chiffres, par exemple en 2022 : plus de 44 % de logement social dans le 19e arrondissement, contre 2,3 % dans le 7e arrondissement.

Enfin, c'est celle d'un logement social qui est encore trop coûteux pour nombre de familles, et, là encore, ce n'est pas un hasard, cela ne tombe pas du ciel. Il y a des raisons politiques, avec des bailleurs sociaux à qui, vous m'excuserez du terme, l'Etat a "fait les poches", ces dernières années, à l'insuffisance de crédits dédiés, à la spéculation sur le foncier, au renchérissement des charges locatives, parce que la transition énergétique n'a que trop tardé, et qu'elle doit être amplifiée.

Pour passer à la vitesse supérieure qui s'impose, nous nous inscrivons résolument dans les mesures du programme, avec l'amélioration des conditions de vie dans l'existant, régie et petits travaux, accessibilité de logements seniors et personnes porteuses de handicap, rénovation massive de logements sociaux, facilitation des mutations, etc., mais aussi, production de 60.000 nouveaux logements, pour atteindre 40 % de logements publics dans la mandature.

D'ailleurs, en tant qu'écologistes, nous insistons sur cet aspect sur deux points. Nous parlons de "production" plus que de "construction", avec en majorité travailler sur l'existant, l'acquisition, la rénovation de logements, la transformation de bureaux en logements, et nous rappelons également notre attachement au logement très social, tout simplement parce que le besoin en est criant. 70 % des ménages demandeurs sont en dessous des plafonds P.L.A.-I.

En second lieu, les écologistes affirment que seules des politiques très intenses de régulation du marché pourront nous sortir de la crise que nous vivons. Là encore, que n'a-t-on entendu dans cette campagne ? Il fallait faire cesser séance tenante ce scandale de l'encadrement des loyers. C'est cela qui bloquerait l'initiative privée et la mise sur le marché de nombreux biens immobiliers. Là aussi, soyons sérieux. La "main invisible du marché", nous l'avons vue à l'œuvre, ces dernières décennies : 75 % d'augmentation depuis près de vingt ans. "No comment".

Enfin, la lutte contre la vacance locative est évidemment une priorité. La communication en a largement développé les outils, donc je ne serai pas redondante, mais nous saurons les déployer au maximum, à travers la taxation sur la vacance des locaux d'habitation vacants, l'intervention forte de la Municipalité sur le marché immobilier, les mesures incitatives, la régulation des meublés touristiques.

Sur ce dernier point, au-delà de l'enjeu majeur de faire respecter la législation en vigueur, avec notamment la brigade, l'outil du P.L.U. est un levier important. Certaines zones permettent déjà de favoriser l'habitat permanent et, chers collègues, ne nous interdisons pas, au fil du temps et de l'évaluation, d'élargir éventuellement ces zones, notamment aux quartiers des gares, où ces questions se posent également. Enfin, comment ne pas réitérer que nous appelons de nos vœux la possibilité de délégation du pouvoir de réquisition d'immeubles vides depuis trop longtemps ?

Enfin, je voudrais terminer cette intervention par une dimension positive, qui est au cœur de notre engagement écologique pour la transformation de nos villes. N'oublions pas, et c'est heureux, que le logement est un formidable levier de la transition écologique : écoconstruction, chantiers responsables, pari de la production de logements limitant la densification et en respectant la pleine terre, adaptation au changement climatique, avec l'énorme chantier de la rénovation thermique, que mon collègue Nicolas ROUVEAU développera dans son intervention.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Grégory CANAL.

**M. Grégory CANAL.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, il ne s'agit pas vraiment d'une communication, mais bien d'un bréviaire, et c'est d'ailleurs le même bréviaire que nous connaissions déjà sous le mandat d'Anne HIDALGO. C'est dire qu'il n'y a absolument aucun changement, mais c'est bien une continuité pure et parfaite entre les deux majorités, dont l'une est la légataire de l'autre, car au final, qu'est-ce qu'il y a, dans cette communication ? Une resucée des anciennes mesures, les vieux tubes, Monsieur BAUDRIER, des 25 dernières années, que l'on connaît tous par cœur. Le disque est rayé.

A brûle-pourpoint, l'amplification du droit de préemption, parce qu'il ne faut pas se faire d'illusion, les 60.000 logements, vous n'allez pas les sortir de terre. Vous-même, Monsieur BAUDRIER, vous nous expliquez que ce sera une partie résiduelle. Certainement moins de 10.000 logements seront construits, le reste sera dédié à la préemption, ce qui se traduira par une augmentation, à terme, de la taxe foncière, comme je l'avais indiqué lors du dernier Conseil de Paris. C'est absolument inévitable et ce sont les classes moyennes qui, évidemment, s'en acquitteront avant de devoir partir en banlieue.

Deuxième élément dessus, avec le droit de préemption, c'est cette politique absolument "dingue" en faveur de cette intensification des normes sociales partout, avec cette création, je dirais même, en réalité, cet élément de coercition vis-à-vis des propriétaires, parce qu'au final, vous allez continuer de les harceler, cette espèce de chasse aux logements vacants, qui, en réalité, vous dispense d'aller chercher les raisons pour lesquelles ces 262.000 propriétaires ne livrent pas leurs biens sur le marché privé.

Interrogez-vous sur les conditions administratives et fiscales de votre politique publique. Il y aurait certainement mieux à faire que de venir les harceler, parce que pour en finir, quand même, sur votre communication, qui n'apporte rien de nouveau, à part cette espèce de brigade des protections de locataires, qui est en réalité une sorte de milice administrative, que M. le Maire a décidé de mettre à la disposition... Mais oui, c'est une milice, de mettre à la disposition de son aile la plus radicale, et c'est absolument désolant. C'est absolument désolant.

La vérité, Monsieur le Maire, et cela vaut pour M. BAUDRIER et M. BROSSAT, c'est que la philosophie de cette communication...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - C'est curieux, un chef de cabinet du Ministre, du Garde des Sceaux, qui parle d'agents assermentés comme d'une milice...

**M. Grégory CANAL.** - Monsieur le Maire, je me permets de finir mon propos. Ne me coupez pas, Monsieur le Maire. Ne prenez pas les mauvaises habitudes de Mme HIDALGO, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Ce n'est pas les mauvaises habitudes de vos prédécesseurs d'insulter les agents publics.

**M. Grégory CANAL.** - Je finis mon propos. Je finis mon propos, Monsieur le Maire. J'irai jusqu'au bout.

La philosophie générale de cette communication, en réalité, c'est d'offrir à tous les Parisiens et à toutes les Parisiennes un horizon permanent pour être locataires à vie, et d'empêcher d'avoir un patrimoine et que vous faites fructifier tout au long de votre parcours résidentiel, et que vous pouvez ensuite transmettre à vos enfants.

Pour vous, Monsieur BAUDRIER, et Monsieur GRÉGOIRE, c'est pareil pour vous, en réalité, le logement social, ce n'est pas du tout une étape dans un parcours résidentiel, c'est malheureusement une finalité, et pour notre part, au groupe "Paris Liberté!", ce que nous, nous souhaitons, c'est d'avoir un Paris des propriétaires, tout simplement. L'horizon, ce doit être d'être propriétaire, et non pas d'être locataire à vie. Nous ne voulons pas enfermer les Parisiens dans des trappes à pauvreté, comme vous le faites depuis maintenant des années et des années.

Je rappelle, Monsieur BAUDRIER, qu'à Paris, le nombre de propriétaires, c'est juste 33 %, contre 60 % pour la moyenne nationale. C'est vraiment dérisoire, et de surcroît, 84 % de ces locataires sont dans l'incapacité financière de pouvoir accéder à l'acquisition d'un bien d'environ 50 mètres carrés, ce sont toutes les fédérations professionnelles qui l'indiquent, à telle enseigne que le prix des mètres carrés, vos collègues l'ont dit, sont exorbitants, fois quatre, depuis que vous êtes au pouvoir. Vous n'êtes pas totalement responsables de cela, mais en très grande partie, vous l'êtes, par la tension que vous avez créée sur le marché du secteur privé, en retirant des biens inlassablement, chaque année.

Pour notre part, nous considérons qu'il faut avoir une politique ouverte, une politique qui permette l'accession à la propriété, tant dans le public, que dans le privé. Dans le public, avec une véritable politique d'accession sociale à la propriété, et pas du B.R.S., parce que le B.R.S. ne vous donne pas la maîtrise totale de votre bien, parce qu'on distingue en fait le foncier du bâti. C'est donc illusoire. C'est une fausse piste. Il faut aller au bout de l'accession sociale à la propriété, et il faut redynamiser le marché privé, le détendre, en accompagnant les locataires qui évoluent vers la propriété privée.

Pour ce faire, des solutions existent. On les connaît. Elles existent à l'étranger, pratiquées notamment outre-Atlantique, comme à Denver. C'est un système de participation, d'aide à l'acquisition du logement, par un système d'offre, un système de prêt aux particuliers, qui consiste, par exemple, à proposer aux particuliers une dotation initiale qui constituera l'apport à hauteur, par exemple, de 50.000 euros. A Denver, c'est 40.000. 50.000 euros, ouverts à tous les Parisiens.

On peut mettre un plafond. On peut y aller de manière progressive. On peut en tout cas faire en sorte que toutes les classes moyennes et les classes populaires soient éligibles à ce dispositif. On peut même leur demander, en contrepartie, comme le font ces villes américaines, de procéder à un remboursement après un délai raisonnable, par exemple sept ans, qui est à peu près le délai à partir duquel vous revendez votre bien pour acheter plus grand. De cette manière, la Ville de Paris n'aurait qu'à faire une avance de trésorerie. Elle se ferait rembourser au moment de la vente par une récupération de la plus-value, ou par une mensualisation des échéances, au bout de sept ans.

Cela n'a rien à voir avec votre dispositif qui existe, aujourd'hui, de Paris prêt immobilier, qui est, lui, limité à 24.000 euros, qui est dédié à des biens avec un D.P.E. de catégorie A ou B, qui, en plus, de surcroît, doit être remboursé immédiatement. C'est un dispositif nouveau, mais qui coûte en tout cas beaucoup moins cher que votre politique de logements sociaux.

Je rappelle quand même que vous avez dépensé près de 2 milliards d'euros sous l'ancienne mandature, pour faire seulement 8.000 biens dans le logement social. Ce qui veut dire qu'en moyenne, pour vous, un logement social,

c'est en gros 250.000 euros. Voyez-vous, avec 250.000 euros, vous faites un foyer heureux, et locataire à vie, évidemment, c'est votre ticket d'entrée, alors que nous, avec notre dispositif, on les accompagne à se créer un véritable patrimoine, et cela fait cinq foyers éligibles pour ce dispositif.

Monsieur BAUDRIER, je vous assure, ne plaisantez pas, ce dispositif existe. Il fonctionne très bien, à l'étranger. 54.000 accessions pour les primo-accédants, car le bât blesse sur les primo-accédants à Paris. Paris ne doit pas devenir une ville pour les très pauvres, ou les très aisés. Vous devez faire en sorte d'aider les classes moyennes à rester à Paris. Cela vous évitera de devoir manifester avec tous vos amis devant le Rectorat, pour déplorer le départ des classes moyennes, que vous avez incitées à quitter Paris.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Ian BROSSAT, co-président du groupe Communiste de Paris.

**M. Ian BROSSAT.** - Merci, Monsieur le Maire.

J'entendais à l'instant M. CANAL, dans son intervention, parler de "bréviaire", de "resucée", de "vieilles recettes". Très honnêtement, en vous écoutant, je n'ai pas tellement l'impression que vous, vous ayez fondamentalement changé de disque. J'ai plutôt eu le sentiment d'assister à la rediffusion de propos que vous avez tenus année après année, et qui vous ont valu, excusez-moi de vous le rappeler, le score que vous avez fait aux dernières élections municipales, donc pour ce qui concerne le retour aux vieilles rengaines, comment dire ? Elles sont bien partagées, dans cet hémicycle.

Les vieilles rengaines, jusqu'à, et, Monsieur le Maire, vous avez eu raison de le relever, un certain nombre d'outrances, auxquelles nous ne nous habituerons jamais. Qualifier de "milice" une brigade de protection des locataires visant à faire respecter, par exemple, les outils de régulation que nous avons mis en place contre Airbnb, expliquer que c'est une "milice", quand on sait ce que ce terme recouvre, dans l'histoire de notre pays, je pense que quand on est un républicain sincère, on est choqué par l'usage de cette expression. J'imagine que même sur vos bancs, cela choque.

Pour revenir à cette communication elle-même, vous dites : "Rien ne va changer". Si, si, un certain nombre de choses vont changer. Je ne suis pas persuadé que ces changements vous agrément, mais en tout cas, un certain nombre de choses vont changer. Je pense en particulier à deux dispositions auxquelles nous sommes favorables.

La première, c'est le doublement de la taxe sur les logements vacants, parce qu'effectivement, toute personne de bon sens considère qu'il n'est pas normal qu'il y ait des logements vides depuis deux ans, trois ans, quatre ans, cinq ans, alors même que des milliers de personnes dorment dehors toutes les nuits. Toute personne de bon sens considère que c'est un scandale absolu. Toute personne de bon sens considère que, bien sûr, il y a le droit à la propriété, mais il y a aussi le droit au logement, la dignité humaine, qui fait que l'on ne laisse pas des gens dormir dehors dans une ville comme Paris, qui est une ville capitale, qui est la capitale de la septième puissance économique du monde, donc oui, la taxation des logements vacants.

Excusez-moi de vous le rappeler, aujourd'hui, vous dites que vous êtes contre. Je suis sénateur. Au Sénat, qui a voté cette disposition ? Y compris la droite sénatoriale. Cette disposition qui permet aux collectivités de doubler la taxe sur les logements vacants, elle a fait l'unanimité, au Sénat, c'est-à-dire dans la chambre des territoires, parce qu'elle est composée d'hommes et de femmes qui savent ce que sont les réalités locales, et qui ne sont pas dans des postures dogmatiques et idéologiques comme vous. Voilà la réalité.

Deuxième disposition, et nous l'assumons, là encore, la brigade de protection du logement, parce que oui, il y a aujourd'hui un rapport de force très défavorable aux locataires, qui fait qu'un certain nombre de propriétaires, pas tous les propriétaires, mais un certain nombre de propriétaires, s'affranchissent systématiquement des règles, y compris avec l'usage frauduleux, plusieurs articles viennent de paraître à ce sujet, du bail civil, pour échapper à l'encadrement des loyers, donc bien sûr, s'il y a des règles qui ne sont pas appliquées, il faut qu'il y ait des gens qui fassent en sorte qu'elles le soient. C'est le rôle de cette brigade de protection des locataires.

Je suis convaincu que ce sont de bonnes dispositions, et je suis très heureux qu'avec vous, Monsieur le Maire, cher Emmanuel GRÉGOIRE, avec Jacques BAUDRIER, toutes ces dispositions permettront d'améliorer les conditions de logement des Parisiennes et des Parisiens.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Mme Catherine IBLED.

**Mme Catherine IBLED.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, avec cette communication, cette nouvelle majorité s'inscrit dans la continuité de la précédente, avec des résultats que chacun peut aujourd'hui constater : un échec. Le marché du logement parisien est profondément bloqué, sclérosé. Les classes moyennes et populaires n'ayant plus les moyens de se loger en payant le prix fort. Les Parisiens quittent massivement la Capitale, plus de 140.000 départs en 10 ans, soit l'équivalent de la population du 11<sup>e</sup> arrondissement. Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Elle est la conséquence directe des choix immobiliers depuis 12 ans dans la Capitale.

Alors aujourd'hui, vous voulez libérer des logements pour les Parisiens. C'est tout à fait louable, mais les mesures que vous proposez vont accroître la raréfaction du logement, car, Monsieur le Maire, augmenter les impôts locaux, massivement, n'a jamais créé de logements supplémentaires. Préempter des immeubles à coups de milliards d'euros d'endettement n'a jamais créé de logements supplémentaires. Créer de nouvelles normes de contrôle coercitif n'a jamais créé de logements supplémentaires. Créer une police du logement n'a jamais créé de logements supplémentaires. Enfin, ce n'est pas en créant une garantie municipale des loyers, ou un nouvel observatoire du parc privé, que les Parisiens pourront se loger durablement.

Toutes ces recettes contre-productives ont déjà été éprouvées. Avec votre politique, vous pousserez encore plus les propriétaires à se détourner du marché locatif, au profit des résidences secondaires, ou des locations de courte durée. Là où il existait autrefois abondance de logements à Paris, vous avez créé les conditions de la pénurie.

Pourtant, toutes les grandes villes américaines ont compris les raisons pour lutter contre la cherté du logement. Il faut construire plus de logements. Il faut créer un choc d'offres massif, avec des dispositifs de vente des logements sociaux aux occupants. Il faut rénover les logements, encore et encore.

Cela suppose de permettre aux propriétaires de vendre dans de bonnes conditions, de donner aux promoteurs les moyens de construire des logements abordables, d'alléger la fiscalité, et de fluidifier les parcours locatifs dans le privé comme dans le parc public, mais vous faites l'inverse : toujours plus de réglementation, toujours plus d'impôts, toujours plus de contrôle. Vous en avez d'ailleurs subi les conséquences, avec la baisse marquée des droits de mutation à titre onéreux.

Vous allez nous répondre que le patrimoine de la Ville a augmenté. C'est vrai, mais à quel prix ? Une dette de 12 milliards d'euros qui pèse sur chaque Parisien, et le poids croissant des intérêts financiers, qui constituent aujourd'hui l'une des principales causes de la hausse d'impôts locaux. Le récent scandale de la surfacturation au sein de "Paris Habitat" ne fait que renforcer le discrédit de cette politique du logement auprès des Parisiens. Vous n'en avez tiré aucune conclusion de gestion, en préférant mettre la poussière sous le tapis.

Enfin, une question demeure : comment allez-vous financer votre politique de préemption de 60.000 logements ? A raison d'environ 500.000 euros par logement, cette stratégie coûterait près de 30 milliards d'euros. Alors, vous allez ponctionner une nouvelle fois les loyers capitalisés, comme par le passé. Je le rappelle, ce tour de passe-passe, auquel nous avons mis fin avec Gabriel ATTAL, a privé les bailleurs sociaux de recettes précieuses, qui auraient pu être mobilisées pour financer la rénovation énergétique des logements, et lutter contre l'insalubrité à un rythme deux fois supérieur, afin de respecter les Accords de Paris que nous avons signés.

L'absence de réponse pragmatique au profit de votre idéologie pousse chaque année des milliers de Parisiennes et de Parisiens à quitter la Capitale. Paris sera bientôt une ville vidée de ses habitants, donc de son âme. Alors, Monsieur le Maire, vous avez plus de six ans pour changer cela, et faire de Paris une ville désirable, abordable, où l'on peut se loger dignement.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Céline VERZELETTI.

**Mme Céline VERZELETTI.** - Chers collègues, oui, Paris s'enfoncé dans une crise du logement sans précédent, qui est essentiellement consécutive à une spéculation galopante, que votre majorité n'a pas su ou voulu endiguer.

Le "triangle d'or" en est le symbole le plus criant, un sanctuaire financier où le mètre carré n'est plus qu'un actif boursier, tandis que la vie de quartier, elle, s'éteint inexorablement, mais cette spéculation ne se cantonne pas aux grandes avenues. Nous pouvons constater une logique de marché dans la gestion de nos bailleurs sociaux. Là où la Ville se devrait d'être exemplaire, nous constatons une démission politique, voire des choix contestables.

Face à une inflation qui étrangle les familles modestes, le gel des loyers et des charges est désormais une nécessité absolue. L'insalubrité est une ligne rouge qui ne doit plus être franchie. Le logement social ne peut pas être un logement de seconde zone. Habiter Paris ne doit pas être un luxe, et l'entretien du parc social est un devoir, et pas une option budgétaire.

Pendant que des résidences secondaires et des appartements de prestige restent vacants 10 mois sur 12, parfois, ceux qui font battre le cœur de notre Capitale, les agents territoriaux, les personnels de la santé, les aides à domicile, les agents de nettoyage, et je ne pourrais pas les citer toutes et tous, tant ils sont nombreux, sont relégués au-delà du périphérique. Cette exclusion est une injustice sociale, et un non-sens écologique.

Nous nous permettons donc d'exiger un dispositif d'ampleur, pour permettre à ces travailleurs et travailleuses essentiels, soumis à des horaires souvent décalés pour assurer la continuité du service public, nous demandons qu'ils puissent être logés dignement à Paris, à proximité de leur lieu de travail.

Il est temps d'agir, et pour cela, il faut dégager des moyens, taxer massivement les résidences secondaires. Paris n'est pas un parc hôtelier pour investisseurs internationaux. C'est un lieu de vie. Réguler drastiquement, passer

de la régulation d'affichage à une barrière infranchissable contre la transformation de logements en bureaux, ou en suites de luxe. Renforcer et étendre la compétence de la brigade de protection du logement pour les parcs sociaux. Paris ne peut pas, ne doit pas être un musée pour les ultrariches. Il est temps de passer des discours aux actes, en assumant des choix politiques forts, au nom de l'intérêt général.

Merci.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Maud GATEL, co-présidente du groupe Paris au centre.

**Mme Maud GATEL.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, à l'image de notre pays, Paris connaît une très grave crise du logement. C'est évidemment un sujet central, lorsqu'on compte 276.000 demandeurs de logements sociaux, soit le double d'il y a 12 ans. La crise du logement, c'est un parcours résidentiel qui est bloqué à toutes les étapes, de l'hébergement d'urgence à l'accession à la propriété, et une telle crise, ce sont des projets de vie qui sont bloqués, des études que l'on ne suit pas, un emploi que l'on ne prend pas, ou encore, un projet d'enfant que l'on retarde. C'est donc une urgence.

Ce que vous faites, ce matin, c'est de nous proposer des mesures dans la lignée des précédentes, et sur certains points, effectivement, cela va encore plus loin. J'y vois peut-être la traduction, avec votre "ça va cogner dur", de la physionomie de votre majorité.

Je voudrais quand même revenir sur un point. C'est cette question des 300.000 logements dits "vacants", 300.000 logements qui, par un coup de baguette magique, régleraient tous les problèmes. Alors, d'abord, de quoi parlons-nous, lorsqu'on parle de 300.000 logements "vacants" ? Ce sont les résidences secondaires, aux alentours de 134.000. Vous semblez le regretter, mais cela reste un droit constitutionnel. Il y a la question des meublés touristiques illégaux, estimés par vos propres services à 25.000. Evidemment qu'il faut lutter avec acharnement contre. Vous avez les prérogatives, les moyens d'agir, alors faites-le, et puis, on parle de 128.000 logements vacants, dont une majeure partie relève de la vacance dite "frictionnelle" entre 2 locataires, en attendant de faire un certain nombre de travaux, ou en cas de procédure. Concrètement, ce serait près de 20.000 logements vacants de plus de 2 ans. C'est bien sûr ceux-là, qu'il faut agir, mais nous sommes bien loin des 300.000 logements disponibles.

Bien sûr, il y a le levier fiscal. Je suis sûre que vous l'utiliserez. C'est un droit, désormais, mais lutter contre l'attrition du parc immobilier doit mobiliser tous les leviers. Cela passe d'abord par le fait de redonner confiance aux propriétaires à travers, par exemple, le statut du bailleur privé, à travers la revalorisation d'un dispositif qui est tout à fait pertinent dans sa philosophie, mais qui, aujourd'hui, peine à montrer son efficacité, le dispositif "Louer solidaire", ou encore, la valorisation de la garantie Visale.

Puis, en accompagnant les travaux de rénovation thermique et énergétiques des logements. Paris, rappelons-le, c'est 54 % d'appartements E, F, G, et évidemment, il faut inciter les propriétaires à faire les travaux de rénovation nécessaires pour remettre tous ces logements sur le parc locatif.

Cela passe aussi par la gestion locative du parc social, à l'égard des locataires qui ne sont pas des sous-locataires, mais aussi, à travers le respect des cahiers des charges des bailleurs, j'entends par là le sujet des mutations, à la fois pour répondre aux attentes des locataires, mais aussi pour mieux optimiser le parc social.

J'ai entendu qu'au cours de la campagne, certains avaient voulu stigmatiser le parc social. Sûrement pas, mais dénoncer la manière dont certains locataires sont traités, oui, assurément, et nous continuerons de le faire. Les lacunes en matière d'entretien des logements, le manque de réparations urgentes, la nécessité d'accélérer les rénovations thermiques, oui, nous resterons aux côtés des locataires. Lutter contre ces appartements vacants, plusieurs mois, voire plusieurs années dans le parc social, cela devrait aussi être une exigence.

Evidemment, on aura beau activer tous les leviers, ce serait mentir aux Parisiens d'estimer que l'on réglera uniquement la crise du logement à l'échelle parisienne. C'est bien au niveau métropolitain qu'il faut agir.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Je donne la parole à Céline HERVIEU, co-présidente du groupe Socialiste et divers gauche.

**Mme Céline HERVIEU.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, le logement n'est pas un sujet parmi d'autres. Le logement est l'un des enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés depuis plusieurs années. Cette crise du logement concerne Paris, bien sûr, mais également toutes les grandes villes françaises et européennes, ainsi que les zones touristiques.

Au-delà des constats, c'est une urgence sociale majeure que nous vivons. Aujourd'hui, se loger à Paris devient un privilège, et pour nous, c'est inacceptable, inacceptable que des milliers de personnes, étudiants, jeunes actifs, familles monoparentales, et désormais, une part croissante des classes moyennes, peinent à s'y loger, ou à y rester. Inacceptable que pendant que des familles attendent des années un logement social, pendant que des classes

moyennes sont contraintes de quitter la Capitale, certains accumulent des biens, les laissent vides, ou les transforment en machines à "cash", via la location touristique. Inacceptable que celles et ceux qui font vivre Paris soient contraints de s'en éloigner, avec des conséquences directes sur leurs conditions de vie et sur leur qualité de vie.

Alors, je veux le réaffirmer ici, au nom de notre groupe. Non, Paris n'est pas à vendre, et nous mettrons toutes nos forces pour permettre un "droit de vivre" à Paris. Cette situation n'est pas une fatalité. Elle est le résultat de déséquilibres profonds, que nous devons corriger avec détermination. C'est tout le sens de l'action portée par la majorité municipale, et par le programme de notre nouveau Maire de Paris, Emmanuel GRÉGOIRE. Je veux d'ailleurs saluer le travail de notre collègue Jacques BAUDRIER en ce sens.

D'abord, produire massivement du logement accessible. Oui, nous assumons un objectif clair : atteindre 40 % de logements publics à l'horizon 2035. Cela a été dit, 60.000 nouveaux logements, dont une large part de logements sociaux et intermédiaires. C'est une condition indispensable pour permettre aux classes populaires et aux classes moyennes de continuer à vivre à Paris.

Madame GATEL, si vous vous souciez du parc social et de la non-stigmatisation des gens qui vivent dans le parc social, je ne peux que vous inviter à vous tourner vers vos collègues de droite, pour les inciter à construire davantage de logements sociaux dans les arrondissements de l'Ouest parisien, qui en manque cruellement. Je suis bien placée pour le savoir, en tant qu'élue du 6e arrondissement, où l'on atteint péniblement les 4 %.

Oui, nous assumons donc cet objectif de produire, mais produire ne suffira pas. Il faut aussi mobiliser l'existant... Monsieur le Maire, vous savez qu'il y a des possibilités de préemption. Vous vous y opposez systématiquement, parce que vous expliquez que ce n'est pas rendre service aux gens de les accueillir dans le parc social dans le 6e arrondissement, parce que la vie coûte cher. C'est cela, que l'on entend dans les Conseils du 6e arrondissement !

Je vous propose qu'on leur pose la question, et on verra s'ils souhaitent s'installer dans le 6e arrondissement. Je pense que oui. Je pense qu'ils accepteraient le logement dans le 6e arrondissement, même si la vie coûte cher.

Des dizaines de milliers de logements sont vacants à Paris. Cela, c'est le deuxième levier. Vacants, dans une ville où les enfants dorment encore à la rue. On a 267.000 personnes environ qui attendent un logement social. Ce scandale doit cesser. C'est pourquoi nous voulons lutter contre la vacance et la spéculation, cela a été dit, en renforçant la taxation des logements vacants et des résidences secondaires. Oui, c'est un droit d'avoir une résidence secondaire. Oui, c'est normal de participer davantage quand on évoque le scandale des enfants à la rue, ou des gens qui attendent du logement social. En encadrant strictement les locations touristiques, toutes les villes du monde sont en train d'emprunter ce chemin de cette régulation d'Airbnb. C'est Barcelone. C'est Berlin. C'est Amsterdam. C'est New York. Oui, Paris s'inscrit donc dans cette lignée, en encadrant strictement les locations touristiques.

Développer des outils publics pour identifier et permettre de remettre sur le marché des logements inoccupés, c'est du bon sens. De même, cette prolifération des locations touristiques a retiré des milliers de logements du marché résidentiel et a fait exploser des loyers. Elle a déstabilisé des quartiers entiers. Là aussi, nous devons être très clairs. Paris n'est pas un parc d'attractions. Paris n'est pas une ville-musée.

Nous renforcerons les contrôles, les sanctions, les moyens humains pour faire respecter la loi, avec cette brigade du logement, cela a été évoqué, qui sera déployée pour traquer les fraudes, et protéger les habitants. Ce sont des agents assermentés, et non pas une "milice", comme nous l'avons entendu, et c'est effectivement insultant pour les agents du service public qui font un travail remarquable, et qui mériteraient un peu plus de respect de la part de la droite dans cet hémicycle, parce que la politique ne permet pas toutes les outrances.

Le marché, on le sait, quand il est laissé sans régulation, il exclut. Il exclut les jeunes. Il exclut les familles, "a fortiori", lorsqu'elles sont monoparentales, ou nombreuses. Il exclut les travailleurs essentiels, donc oui, nous continuons à défendre l'encadrement des loyers, et à renforcer les contrôles.

Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus alertés, dans les arrondissements, par des projets de vente à la découpe, souvent des multipropriétaires, qui informent par courrier des locataires qu'ils doivent quitter leur logement, parce que l'appartement va être vendu. Alors oui, ils sont prioritaires pour le rachat, mais vous savez que c'est très cher. C'est compliqué, pour les locataires, de se décider un jour à acheter, et on les informe par courrier. Des gens qui ont parfois vécu 40 ans dans un appartement. Pourquoi ? Pour répondre simplement à des ambitions de spéculations immobilières et financières. Nous y mettrons un terme. Notre objectif est très simple : mettre fin, sécuriser les parcours résidentiels, redonner du pouvoir aux habitants face à la spéculation.

Mes chers collègues, derrière ces mesures, il y a une conviction : Paris ne doit pas devenir une ville réservée à quelques-uns. Oui, nous voulons garantir que Paris reste une ville pour celles et ceux qui y vivent et qui y travaillent. Oui, nous refusons la résignation et la loi du plus riche, parce que derrière chaque logement, il y a une vie, une famille, un parcours, parce que Paris doit rester une ville populaire, diverse et vivante, et parce que le logement n'est pas une marchandise comme une autre. C'est un droit. Il est au cœur de notre projet. C'est ce combat que nous menons avec détermination, avec cohérence.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

D'abord, chers collègues, si vous sentez une légère odeur de brûlé dans notre hémicycle, soyez rassurés. Ce n'est pas l'hémicycle qui brûle. Il y a eu un incendie, qui, d'après ce qu'on me dit, est maîtrisé, dans le parking de l'Hôtel de Ville, mais qui provoque des remontées de fumées dans le bâtiment. Nous allons donc travailler avec... Je le dis à ceux qui auraient eu l'idée de garer leur voiture en bas, qu'il va falloir qu'ils prennent leur mal en patience, voire le métro, d'ailleurs. Nous allons laisser les fenêtres ouvertes et continuer nos travaux.

La parole est à Carine PETIT.

**Mme Carine PETIT**, maire du 14<sup>e</sup> arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, c'est en effet essentiel et très important que le droit au logement, le droit de vivre à Paris dignement, soit à l'ordre du jour de ce Conseil extraordinaire, premier Conseil de notre mandature, pour que nos engagements pris devant les Parisiennes et les Parisiens se retrouvent ici expliqués, et mis en œuvre rapidement. Le constat est simple et il est implacable. Si nous n'agissons pas plus fort et plus vite, notre ville deviendra inhabitable, car définitivement inabordable pour la très grande majorité des citoyennes et des citoyens.

Depuis dix ans, on constate une absence fautive, une absence irresponsable de l'Etat et du Président de la République. Ce laisser-faire néolibéral a des conséquences très lourdes. Il installe et il sacralise le logement comme produit financier, comme produit spéculatif, et il laisse seules les collectivités volontaires agir pour ce droit fondamental. Au mieux, il oblige les collectivités, les maires, à devoir quémander ici où là le renouvellement de l'encadrement des loyers, et d'autres outils, comme nous l'avons rappelé sur la taxe sur les logements vacants.

La spéculation et la financiarisation s'adaptent toujours, et de plus en plus vite, Ian BROSSAT l'a rappelé : le bail civil, le "coliving", et il est encore inacceptable et scandaleux que l'on demande s'il y a du délit de faciès et du racisme dans la location du logement auprès de certains propriétaires.

Le mal-logement, le logement subi et non choisi, c'est à la racine de bien des tensions sociales, de mal-être, de grande précarité, et il attaque le pouvoir d'achat et le pouvoir de vivre. Il est une charge mentale et il est une charge financière pour les étudiants, pour les familles, et quel que soit son âge. C'est un sujet de santé mentale et environnementale.

Alors, cette communication et nos prochaines actions publiques et politiques, c'est pour mettre fin à l'impunité de certains propriétaires, à l'impunité de multipropriétaires, marchands de sommeil ou loueurs de logements insalubres. L'impunité, aussi, de propriétaires qui ne respectent pas l'encadrement des loyers.

Oui, nous, nous voulons des logements à Paris, dans tous les arrondissements, pour étudier, pour commencer une vie active, pour travailler sans subir deux heures de transport, pour fonder une famille, pour garder un logement, pour bien vieillir dans le quartier où des liens sociaux, des liens amicaux, ont été construits depuis des dizaines d'années.

Sur la vacance, la vacance est un scandale social et c'est une aberration. C'est un non-sens écologique. Il y a un an, notre groupe avait proposé un projet de délibération au vote de notre Conseil. En 2001, Bertrand DELANOË avait fait de la résorption du logement insalubre une priorité pour notre Ville. Des outils publics comme la SOREQA avaient été développés pour être agiles et agir très vite. Faisons très vite des quartiers expérimentaux, pour aller à la rencontre des propriétaires de ces logements, avec un interlocuteur unique pour convaincre ceux-ci de louer de nouveau un bien immobilier, avec un loyer encadré et une réhabilitation de ce logement.

Les meublés touristiques, c'est une prolifération, et il faut élargir à tout Paris cet encadrement de l'hébergement touristique, et pas seulement dans les arrondissements du Centre, ou les arrondissements touchés par le surtourisme.

Enfin, la brigade de protection du logement, pour l'encadrement des loyers, pour le constat d'insalubrité. En tant que maire d'arrondissement, je considère, et nous serons à vos côtés, Monsieur le Maire et Monsieur l'adjoint, pour travailler avec vous, pour remettre aussi la mairie d'arrondissement, qui est la première porte d'entrée pour les citoyennes et les citoyens de notre ville, comme porte d'entrée unique pour les habitants, pour qu'ils soient protégés, et que les droits soient respectés. L'engagement politique de cette mandature qui démarre ne doit laisser la place à aucun compromis, et plutôt à une volonté politique forte.

Vous pouvez compter sur les élus de notre groupe Ecologiste et Social de Paris, Monsieur le Maire, Monsieur Jacques BAUDRIER. La mobilisation est au rendez-vous, le rapport de force change, et locataires du parc privé à Paris, nous sommes à vos côtés, et nous sommes prêts.

Merci.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Jean-Baptiste OLIVIER.

**M. Jean-Baptiste OLIVIER.** - Merci, Monsieur le Maire.

Vous avez gagné cette élection, encore bravo, mais ce n'est pas parce que vous êtes politiquement majoritaire que vous avez nécessairement raison et que nous avons tort, et le résultat n'invalide pas les raisonnements que nous avons faits depuis six ans. Vous avez choisi de faire une communication sur le logement, et c'est très bien. Cela montre que vous considérez que c'est un sujet important. Il y a une grave crise du logement à Paris, mais vous ne logez ni plus, ni mieux. Au contraire, votre politique ne résout rien. Elle l'aggrave.

Nous l'avons démontré. En vingt ans, vous avez affiché plus de 50.000 logements sociaux nouveaux, ce qui n'a absolument rien résorbé, puisque le nombre de demandeurs a continué largement à augmenter. Il est de 300.000 et il y a 10 ans de moyenne d'attente, mais le plus grave, c'est que dans le même temps, le nombre de logements privés a diminué de 180.000. Les annonces de location ont diminué de 60 % en 5 ans.

Paris ne construit plus, elle rachète. C'est la préemption. Ce sont les 400 millions d'euros annuels que nous dénonçons, par idéologie, y compris dans des quartiers très chics, comme dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, chère Catherine LECUYER. J'entends que vous êtes gênés, mais je suis déjà intervenu sur ce sujet. C'est beaucoup d'argent pour très peu de logements. Cela démontre que le nombre de logements n'est pas votre priorité. Vous transformez le parc privé en parc public. Vous ne créez pas d'offre nouvelle. C'est bien cela, le vrai problème, et qui conduit à la fuite des classes moyennes.

Vous ne logez pas plus, mais vous ne logez pas mieux, non plus. Nous sommes longuement intervenus sur les logements dégradés pendant la campagne dans l'Est et dans le Nord de Paris. La rénovation énergétique, vous vous étiez engagés depuis de nombreuses années à faire 5.000 logements par an. Jamais ce chiffre n'a été atteint, et encore une fois, cela ne concerne que le public. Ce sont 50 millions d'euros en moyenne par an, alors que dans le privé, maintenant, j'entends que vous voulez vous intéresser au privé, tant mieux, il est temps, c'était 10 millions d'euros sur le dernier mandat.

Vous ne construisez donc ni plus, ni mieux. Vous faites de l'affichage, de l'idéologie, et puis la crise du logement ne se réduit pas uniquement au logement social. Il faut se préoccuper de ceux qui habitent dans le privé. Il faut construire de nouveaux logements. Il faut apporter de nouvelles solutions.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Adrien TIBERTI.

**M. Adrien TIBERTI.** - Merci, Monsieur le Maire.

Chères et chers collègues, permettez-moi tout d'abord, au moment où je prends la parole pour la première fois, dans cette Assemblée, de rendre hommage à mes dix camarades Conseillers municipaux de Paris, Conseillers généraux de la Seine, morts pour la France. Je le fais en pensant aussi à tous mes autres camarades assassinés par la milice, la vraie, et j'aimerais demander à M. CANAL, il aura le temps, d'ici ce soir, de retirer le mot qu'il a utilisé pour désigner des futurs agents du service public, et pour éviter la confusion scandaleuse qu'il entretient. Comme militant communiste, c'est un immense honneur, pour moi, de siéger sur les bancs de ces camarades morts pour la France, et de porter leur engagement, cette idée qu'"un jour pourtant, un jour viendra, couleur d'orange", comme le disait Aragon, chanté par Ferrat.

Evidemment, la question du logement est peut-être une de celles qui permettent de rendre visible l'engagement centenaire des communistes. Nous parlons aujourd'hui du logement privé, et j'ai vu que mes collègues du groupe Nouveau Paris Populaire ont déposé un vœu rattaché sur le logement public, ce qui est sans doute une façon pour eux de dire leur soutien à ce que nous proposons sur le logement privé.

Cela a été dit, mais le problème majeur de notre ville, c'est la vacance des logements, 300.000 logements vides, ou sous-occupés. Voilà la cause du sans-abrisme, des prix en hausse et de la population en baisse. C'est un véritable scandale, où le droit de propriété s'oppose au droit au logement.

Les choix politiques présentés par le Maire sont simples : utiliser tous les moyens mis à disposition de notre collectivité pour réduire ce scandale, donc, développer encore le logement public par des investissements massifs, ce qui a d'autres avantages, et vous le savez. Cela permet de régler le problème de la rénovation énergétique, parce que le parc privé que nous rachetons, que nous préemptons, est en général dans un état lamentable, laissé à l'abandon par des propriétaires qui n'ont fait qu'encaisser des loyers sans jamais investir. Nous pouvons, avec le logement public, travailler à l'animation commerciale des pieds d'immeuble. Nous réglons donc d'autres problèmes, par la même occasion.

Nous allons, cela a été dit, créer une véritable police du logement, pour permettre aux locataires d'exercer leur droit, et vous l'avez rappelé, ils sont les plus nombreux, et nous les défendons.

Nous avons, enfin, utilisé le levier fiscal que la droite sénatoriale nous a offert. Je vous le dis, comme militant communiste, comme secrétaire départemental de mon auguste organisation, je suis un peu chagriné de voir la droite parisienne en divergence avec la droite sénatoriale. Pour le parti de l'ordre, cela fait un peu désordre.

Un mot sur les résidences secondaires. Quand vous regardez les chiffres de l'I.N.S.E.E., vous vous apercevez que 20 % des propriétaires de résidences secondaires à Paris ont leur résidence principale à Paris. Qu'est-ce que cela veut dire ? Que des habitants de l'avenue Foch attendent le week-end pour aller s'encanailler sur les bords du

canal Saint-Martin, ou qu'ils choisissent une façon de limiter leurs impôts, en donnant arbitrairement le caractère de résidence secondaire à des logements, qui sont en réalité vides et utilisés pour une future spéculation. Les résidences secondaires sont donc aussi dans notre viseur, parce qu'elles participent de tous les problèmes liés à la vacance, et nous assumons de le faire.

Monsieur le Maire, les communistes soutiennent les mesures que vous avez annoncées, et nous saurons assumer devant l'opinion, car la question qui est posée est en réalité une question de classe, et le mot a été employé sur tous les bancs, ce me semble. La gauche parisienne se place du côté de la majorité des Parisiennes et des Parisiens, les 60 % de locataires, et l'immense majorité de propriétaires endettés d'un seul bien, utilisé pour leur résidence principale. Vous, la droite, vous défendez la toute petite minorité de multipropriétaires, ceux qui possèdent des immeubles entiers, ceux qui possèdent 10, 20, 30 logements pour en faire de la location saisonnière, ou pour utiliser tous les moyens possibles pour éviter l'encadrement des loyers.

Je veux, d'ailleurs, tout à fait honnêtement, remercier la droite de se cantonner à la défense d'une toute petite proportion des habitants de notre ville. Vous nous laissez la majorité, ou vous nous laissez le soin de défendre la majorité. Nous le ferons avec grand plaisir, avec M. le Maire, et avec mon collègue, Jacques BAUDRIER.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci. Très belle intervention, Monsieur TIBERTI, et pour M. CANAL, les dix noms sont derrière vous. Vous savez, ceux qui ont pour la plupart été arrêtés par la Milice. Cela vous rappellera quelques enseignements élémentaires.

Madame Clara CHASSANIOL...

Mais on assume, Monsieur CANAL. Assumer vos bêtises !

Madame Clara CHASSANIOL.

**Mme Clara CHASSANIOL.** - Monsieur le Maire, chers collègues, si la communication qui est présentée semble ambitieuse, elle soulève néanmoins de nombreuses questions, qui nous obligent à rétablir quelques faits.

Après quinze ans de mandature, vous rejetez, comme à votre habitude, votre responsabilité sur l'Etat, sur les propriétaires, sur les autres, sans évaluer les politiques que vous avez-vous mêmes conduites. Or, en 15 ans, les prix de l'immobilier ont quasiment doublé. Les familles peinent à se loger et, vous le reconnaissez, c'est insupportable. Paris a perdu 180.000 habitants depuis 2014. Ce n'est pas seulement une crise du logement. C'est une crise de la cohésion de la ville. En perdant ses classes moyennes, ses familles, ses forces vives, Paris se fragilise. La mixité recule. La ville se polarise.

Loin de corriger cette situation, les politiques menées ces dernières années l'ont aggravée. Vous proposez toujours plus d'acquisitions, sans jamais dire comment vous allez les financer. Vous annoncez 60.000 logements sociaux. C'est considérable. Les Parisiens doivent savoir avec quel argent vous souhaitez le faire. La politique de préemption a été un gouffre financier. Vous avez acheté des logements au prix fort, alimentant la hausse des prix, tout en creusant la dette, et pour en compenser le coût, vous avez fait exploser la taxe foncière. Nous vous demandons à nouveau de dire la vérité aux Parisiens sur ce financement.

Vous évoquez également les locations touristiques. Là encore, permettez-moi de rétablir quelques faits. La réglementation n'a pas attendu la Ville de Paris. Elle a été mise en œuvre par la majorité présidentielle dès 2018, puis renforcée à plusieurs reprises, notamment avec le récent texte que vous citez, Le Meur-Echaniz. Surtout, en cohérence avec cet encadrement strict en zones denses, comme à Paris, les maires disposent des pouvoirs de contrôle, ainsi que des moyens pour les exercer, et à Paris, la règle est claire : transformer un logement en location touristique est contraint par des compensations qui sont quasi irréalisables, donc pour louer un bien sur les plateformes, il faut être propriétaire du logement, louer sa résidence principale, et dans la limite des 90 jours par an.

Pour permettre ces contrôles, nous avons contraint, par la loi, justement, les plateformes à transmettre aux communes l'ensemble des données de location. Ces outils ont donc été renforcés récemment, par la loi S.R.E.N., pour simplifier le croisement automatique des données qui étaient issues des différentes plateformes. Par conséquent, le cadre légal existe.

Désormais, il faut une volonté politique réelle pour lutter contre les fraudes, et vous le dites vous-mêmes, vous disposez d'une trentaine d'agents pour le faire. Alors pourquoi les contrôles ne sont-ils pas à la hauteur ? Pourquoi faut-il attendre encore pour que la loi soit appliquée ? Nous vous demandons de renforcer ces contrôles, pour renforcer l'effectivité de la loi, et remettre sur le marché des logements qui n'ont pas vocation, effectivement, à être des locations touristiques.

Rappelons aussi que vous n'êtes pas à une contradiction près. Il y a quelques semaines, encore, vous vouliez interdire Airbnb, ce qui n'aurait eu aucun sens, face à la crise du logement, en réalité, mais aujourd'hui, vous appelez au respect des règles. Alors, nous espérons que vous ferez désormais de l'application de la loi une priorité.

Vous annoncez aussi la création de cette brigade de protection du logement, dont on attend, là encore, le financement, mais pourquoi pas. Toutefois, cette brigade interviendra-t-elle face aux défaillances de certains

bailleurs sociaux, pour lutter contre les interpellations qui restent lettre morte, soutenir les locataires qui attendent des mois, parfois des années, pour des travaux essentiels ? C'est le quotidien de milliers de familles, dont chacun, ici, a pu prendre la mesure, dans la campagne qui s'est achevée. Ce sont des familles qui subissent l'humidité, les dégradations, l'insalubrité, auxquelles vient s'ajouter un manque de considération coupable, et des habitants qui n'ont pas le luxe de déménager. Votre brigade interviendra-t-elle aussi pour eux ?

Enfin, vous parlez d'accompagner les locataires, de créer des guichets uniques. C'est très bien, mais n'oubliez pas de soutenir, de la même façon, les propriétaires, afin de les aider à faire des rénovations nécessaires, qu'ils retrouvent confiance dans la location, avec des garanties en cas d'impayés ou de dégradations, car sans propriétaires, vous n'aurez pas de logements.

Nous souhaitons donc une politique ambitieuse pour le logement à Paris, qui protège la mixité, lutte contre les fraudes, et permette de se loger dignement, et pour cela, il faut la financer, prioriser les classes moyennes, appliquer la loi, et dire la vérité. Avec le groupe Paris apaisé, nous sommes prêts à y travailler.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Rodrigo ARENAS.

**M. Rodrigo ARENAS.** - Monsieur le Maire, chers collègues, comme beaucoup d'entre vous, sans doute, je rencontre de nombreuses habitantes et habitants qui me parlent des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien dans leurs logements sociaux. A titre personnel, j'ai pu voir la R.I.V.P. qui s'est transformée en marchande de sommeil à Porte d'Orléans, en louant, par exemple, des studios sans douche et sans toilettes, sous les toits. J'ai pu aussi voir, à Porte de Vanves, des personnes gravement malades ne bénéficier d'aucune proposition de relogement pendant la durée des travaux lourds de réhabilitation, ou des balcons mal montés, avec des risques de chute et de dégradation du béton. Ce ne sont là que quelques exemples, qui témoignent d'une relation compliquée entre les bailleurs et leurs locataires, et d'une véritable carence structurelle dans le contrôle, le suivi, et la transparence de l'action des bailleurs.

Ce préambule met l'accent sur les bailleurs publics de la Ville de Paris, et ce vœu est là pour renforcer votre communication sur le logement. En effet, votre proposition de nouvelles missions confiées à la brigade municipale omet de parler d'un nombre pourtant très important de locataires, à savoir celles et ceux qui habitent dans ce que l'on a longtemps appelé les "H.L.M.". C'est donc pourtant plus d'un Parisien sur quatre qui ne serait pas concerné par la brigade que vous proposez de renforcer. Ces locataires sont justement les plus vulnérables des Parisiennes et des Parisiens. Il nous paraît donc essentiel de mettre en place une brigade qui leur soit consacrée, parce que chez les bailleurs sociaux aussi, il y a des logements insalubres, une mauvaise gestion du patrimoine, ou encore, des charges surévaluées.

Il est indispensable de mettre en place des outils plus performants pour faire face à tous ces dysfonctionnements, et puis un scandale récent est venu nous rappeler que les règles en place étaient largement insuffisantes en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts impliquant les agents municipaux et les personnels en charge de la gestion du logement social. Cette brigade doit aussi pouvoir intervenir sur ce champ.

Je vous demande donc de voter pour ce vœu, qui vise à montrer aux Parisiennes et aux Parisiens les plus fragiles que nous nous soucions aussi de leur bien vivre, et au regard de l'intervention précédente, je ne doute pas que ce vote sera unanime, dans cette Assemblée.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Séverine de COMPREIGNAC.

**Mme Séverine de COMPREIGNAC.** - Merci.

Juste quelques mots, Monsieur le Maire. Oui, Paris vit bien une crise du logement qui s'aggrave année après année, et les remèdes apportés jusque-là n'y ont rien changé, voire, l'ont accentuée. Beaucoup de Parisiens sont mal logés, que leur logement soit trop petit, ou insalubre. Beaucoup s'en vont, faute de pouvoir réaliser un projet pour leur avenir.

Je salue donc votre volonté, Monsieur le Maire, de prendre le sujet à bras-le-corps, en soulignant un parcours résidentiel bloqué, bien contente, d'ailleurs, que vous parliez de "parcours résidentiel". Le problème est qu'on n'y met peut-être pas tout à fait la même chose.

Vous communiquez donc aujourd'hui sur une série de mesures que nous pourrions approuver, pour certaines. Le problème est qu'une accumulation de mesures ne fait malheureusement pas une politique. Vous brandissez beaucoup la menace, celle d'une brigade, celle d'augmenter la taxe sur les logements vacants, celle de punir certains propriétaires, voire de préempter leurs biens. Vous voulez réguler, mais c'est une intervention très dure de la collectivité que vous envisagez.

Bien sûr, ces logements vacants ne sont pas acceptables, ces locations touristiques, pareil, mais pourquoi ne se pose-t-on pas la question du pourquoi il y en a tant ? Augmenter la taxe sur les logements vacants, "O.K.", sauf que je peux vous assurer qu'un certain nombre de multipropriétaires se fichent bien de payer cette taxe, laissant notre problème sans solution. C'est pourquoi je crois davantage à l'incitation qu'à la punition. Les aider, les inciter à mettre leur logement sur le marché locatif, sera peut-être plus efficace pour les Parisiens.

J'espère aussi qu'avec la fin du mandat précédent, les "coups de com" sur l'achat des immeubles à Saint-Germain-des-Prés ou place des Vosges vont cesser. Nous verrons à l'usage.

Au groupe Paris au centre, nous voulons avoir une vraie réflexion sur ce que pourrait être un parcours résidentiel réussi à Paris. Cela va de l'accès au logement social, à l'accession sociale, en passant par le logement intermédiaire, et j'en passe. Notre rôle est de réfléchir dans l'intérêt des Parisiens. Quel est-il, cet intérêt des Parisiens ? C'est de ne pas densifier Paris, mais de réparer, pour que les Parisiens puissent continuer à respirer. Celui de loger en priorité ceux qui servent les Parisiens, personnels de santé, agents publics, enseignants, etc. Celui de respecter la mixité sociale, et j'en passe.

Bref, ce ne sont pas les solutions qui manquent, et je pense que pour mettre un terme à cette crise, il faut arrêter d'écouter les idéologues, et faire un peu plus preuve de pragmatisme et d'écoute.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Kévin HAVET.

**M. Kévin HAVET.** - Monsieur le Maire, mes chers collègues, à Paris, comme dans la plupart des grandes villes, la crise du logement est une réalité quotidienne pour des milliers de familles, d'étudiants, et de travailleurs. C'est une priorité des Parisiennes et des Parisiens. C'est une priorité de notre mandature.

Merci, Monsieur le Maire, de l'inscrire dans les priorités de ce Conseil de Paris, car trouver un logement est devenu un parcours du combattant pour les locataires. Si nous n'agissons pas, si nous ne régulons pas le marché, il sera demain impossible de se loger à Paris. Nous n'acceptons pas cette fatalité. La situation du logement à Paris est le résultat de dérives que nous devons corriger avec détermination.

Parmi les premières causes de la baisse de l'offre de logements, je veux citer, bien sûr, les meublés touristiques. Leur développement, ces dernières années, a profondément déséquilibré le marché. En 2025, on ne comptait pas moins de 48.000 logements entiers proposés sur Airbnb pour Paris, pour ne pas citer cette plateforme, 75.000 sur l'ensemble du Grand Paris.

Dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, avec Éric LEJOINDRE, nous faisons de la bataille pour le logement une priorité cardinale, avec un regard attentif, bien sûr, sur Montmartre, car entre 20 et 30 % des logements y sont devenus des locations touristiques. Les logements loués en meublés touristiques de manière permanente sont autant de bien retirés de la location longue durée.

Oui, louer sa résidence principale quelques semaines par an est légitime, et la loi l'autorise, mais ce que nous combattons, ce sont les meublés touristiques permanents, qui transforment des immeubles entiers en hôtels clandestins, et les chiffres sont parlants : 41 % des annonces de logements entiers sont portées par des multiloueurs, à Paris. Nous refusons de voir Paris transformée en décor de carte postale et en ville-musée, où ne peuvent se loger que les touristes, et les très riches propriétaires. Cela serait synonyme de fermeture des écoles, fermeture des commerces de proximité, et "in fine", de la fin de la vie de quartier, si chère aux Parisiennes et aux Parisiens.

Pour lutter contre ce phénomène, la Ville s'est saisie de tous les outils législatifs à sa disposition, et nous voulons aller plus loin, stopper définitivement le phénomène des multiloueurs, devenus professionnels des meublés de tourisme permanents. Pour cela, nous avons besoin de l'engagement de l'Etat, notamment pour renforcer et garantir le pouvoir de contrôle, permettre les échanges de données, et aller vers une interdiction globale des meublés permanents à l'échelle européenne.

Nous devons aussi poursuivre le travail sur la fiscalité des meublés de tourisme, mais également sur la taxation des logements vacants. Ce sujet des logements inoccupés est également au cœur de nos préoccupations. 1 logement sur 5 est vacant ou inoccupé, 300.000 logements. Comment accepter que des dizaines de milliers de logements soient inoccupés, ou même seulement occupés occasionnellement, alors même que celles et ceux qui font vivre Paris peinent à s'y loger ? Nous voulons lutter résolument contre ce phénomène, avec tous les moyens dont nous disposons aujourd'hui, avec notamment la taxe sur la vacance des locaux d'habitation nouvellement votée, que nous majorerons en 2027.

Nous voulons aussi continuer à inciter les propriétaires à remettre leurs biens en location. Nous créerons pour cela un guichet unique, qui permettra de les renseigner et de les accompagner en ce sens. Notre objectif est clair : mobiliser tous les moyens pour développer l'offre de logements disponibles à la location. C'est une priorité absolue. C'est indispensable pour permettre une réelle mixité sociale, et pour permettre à celles et ceux qui font vivre Paris, celles et ceux que nous applaudissons à nos fenêtres en mars 2020, de pouvoir aussi y vivre et s'y épanouir.

Mes chers collègues, la crise du logement à Paris n'est pas une fatalité. Elle est la résultante de choix, et notre majorité est déterminée à agir pour le logement digne pour toutes et tous. Ce plan d'action prend la mesure de l'urgence, car nous voulons un Paris où l'on vit, où l'on vit dignement. Paris est à vous. Paris est à nous.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Nicolas ROUVEAU.

**M. Nicolas ROUVEAU.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, cette communication sur le logement, et notamment sur le logement inoccupé, est une de nos priorités de la mandature. A Paris, près d'un logement sur cinq est aujourd'hui vacant. Cette vacance n'est pas uniquement spéculative. Elle est aussi très concrètement le résultat d'un parc très dégradé et énergétiquement obsolète. Même après la réforme du diagnostic de performance énergétique, Paris compte encore plus de 300.000 passoires thermiques, dont l'immense majorité sont de petites surfaces, et sont situées dans le parc privé, souvent dans des immeubles anciens. Ces logements sont classés G ou F au diagnostic de performance énergétique, et la part de ces logements sont nettement plus importants à l'échelle de Paris qu'à l'échelle régionale ou nationale. Or, avec l'entrée en vigueur progressive de l'interdiction de location des logements G, puis F, ces biens sortent ou sortiront mécaniquement du marché. Nous sommes donc face à une équation simple : sans une rénovation massive, nous maintiendrons la vacance de ces logements.

Au niveau national, notre députée de Paris Éva SAS avait fait adopter à l'Assemblée nationale, dans le budget 2023, un amendement proposant près de 7 milliards d'euros supplémentaires pour massifier la rénovation globale, et réduire le reste à charge des ménages. Ces moyens n'ont finalement pas été engagés, puisque le Gouvernement, à l'aide de 49.3, l'a fait retirer. Dans ce contexte, si le Gouvernement recule sur cette question fondamentale, la responsabilité des collectivités, notamment de la Ville de Paris, est d'agir. Nous devons changer d'échelle, d'abord, en amplifiant massivement la rénovation du parc existant, avec un objectif clair : accompagner 200.000 logements privés d'ici la fin de la mandature, pour un objectif inscrit dans le Plan Climat de 40.000 logements rénovés d'ici 2030.

Ensuite, en nous appuyant pleinement sur un outil que nous avons déjà, et qui est absolument central : l'Agence parisienne du climat. Cette agence est le guichet unique de la rénovation énergétique des copropriétés à Paris, et elle a un triple rôle : un rôle d'ingénierie technique, en accompagnant les copropriétés dans la réalisation d'audits énergétiques, ou la priorisation des interventions, un rôle financier, en articulant les dispositifs existants, et un rôle dans la gouvernance. Elle permet à des copropriétés entières de passer de l'inaction à la décision, du blocage aux travaux.

Concrètement, elle permet de transformer des logements aujourd'hui vacants ou dégradés en logement rénovés, sains et habitables, mais pour être à la hauteur des enjeux, elle doit être renforcée, renforcée en moyens humains et financiers, pour intervenir prioritairement dans les copropriétés les plus dégradées, et auprès des publics les plus vulnérables. Je pense notamment aux jeunes qui vivent sous les toits, alors que Paris va connaître des vagues de chaleur importante, et un Paris à 50 degrés. Enfin, cet accompagnement doit être articulé avec des outils plus contraignants, notamment en renforçant la fiscalité sur le logement durable vacant.

La brigade de protection du logement que nous instaurons aujourd'hui doit être celle du logement décent, en protégeant les locataires de passoires thermiques, et orientant vers l'Agence parisienne du climat les propriétaires, car nous ne pouvons pas accepter, dans une ville sous tension extrême, que des logements restent inoccupés, faute d'action. La trajectoire est bonne. Continuons à rénover pour remettre sur le marché, plutôt que laisser se dégrader et sortir du parc des logements. C'est à la fois une politique du logement, une politique sociale, de santé publique, et un levier majeur de transition écologique.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Chers collègues, afin de permettre à Anne BIRABEN de parler dans les conditions qu'elle souhaite et le temps qu'elle souhaite, je vous propose de suspendre la séance, si vous en êtes d'accord, et nous reprenons nos travaux...

Vous préférez maintenant ? Si c'est moins de six minutes, vous pouvez le faire maintenant. C'est pour ne pas vous imposer de couper l'intervention. Allez-y, du coup.

**Mme Anne BIRABEN.** - Merci, Monsieur le Maire.

A deux pas de la place de la Contrescarpe, un local a changé de destination, et la demande de changement a été acceptée. Il était occupé par une couturière installée là depuis 30 ans. C'est aujourd'hui une vitrine opaque, un énième meublé touristique. Près du jardin des Plantes, une ancienne école est devenue un vaste meublé de tourisme de dix lits, qui procure des nuisances non seulement aux voisins, mais à la rue entière. Sur le boulevard Saint-Germain, dans les quartiers centraux de Paris, dans le Marais, le Quartier latin, ou sur la butte Montmartre, on ne compte plus les appartements loués en meublés touristiques, retirant autant de logements de l'offre locative. Les

boîtes à clef sont trop nombreuses dans les cages d'escalier des immeubles parisiens, et, cerise sur le gâteau, il y a un an, on découvrirait 139 annonces de logements sociaux sur la plateforme Airbnb.

Pourquoi la Ville n'a pas anticipé le problème, alors qu'elle en est consciente depuis des années ? La réalité est simple. Vous avez laissé faire ces changements d'usage par milliers. Vous les avez validés. Vous les avez encouragés, et ce, jusqu'aux Jeux olympiques et paralympiques. L'APUR a documenté un pic historique, comptant près de 100.000 offres pendant l'été 2024, uniquement sur Airbnb. Aujourd'hui, ce sont encore 90.000 offres, c'est-à-dire 90.000 logements sortis de la location de longue durée, un chiffre bien trop élevé. Ce constat aggrave les tensions sur le parc de logements et les locations de longue durée. A la baisse sensible du nombre de logements disponibles, répondent l'augmentation des prix de l'immobilier, et celle des prix des loyers. Les conséquences conjuguées entraînent "in fine" la baisse de la population, qui ne peut plus se loger, et la fuite des familles.

Il ne s'agit pas ici de stigmatiser les propriétaires qui louent 90 jours par an leur appartement, comme l'autorise la loi, mais bien les multiloueurs qui se développent très rapidement et louent leurs biens de façon intensive. Les sociétés qui organisent la location des locaux et appartements en meublés touristiques de façon industrielle sont en pleine expansion. Beaucoup d'entre eux sont devenus des professionnels, et possèdent plus de dix appartements à louer chaque jour de l'année.

Au-delà de la pénurie de logements accessibles, les conséquences sont multiples. Des quartiers entiers ont changé de visage, des commerces traditionnels sont remplacés par des commerces dédiés aux touristes. J'observe dans mon arrondissement les résultats de cette multiplication des meublés de tourisme sur le tissu économique local. Dès qu'un "coffee-shop" s'installe, dès qu'une pâtisserie sophistiquée, ou un chocolatier chic et cher, ouvre, c'est l'indication que le nombre de locations touristiques explose. La vie de quartier s'estompe, l'esprit village disparaît, les lieux qui font le charme de Paris sont en passe de devenir de simples cartes postales.

Ce n'est qu'en avril 2025, quelques mois après la fin des Jeux olympiques et paralympiques, que la Ville s'est enfin saisie du problème, et a commencé à mettre en place des outils de régulation, et a renforcé des dispositions juridiques, comme l'abattement fiscal dont bénéficiaient ces logements, et enfin, l'application des obligations en matière de D.P.E., mais est-ce suffisant ? La réponse est non.

La transformation des rez-de-chaussée en hébergements hôteliers sous bail commercial échappe encore aux réglementations en place. Ces vitrines opaques dénaturent les rues, et tuent le commerce de proximité. Avez-vous observé ce que font les autres villes touristiques dans le monde ? A New York, les locations ne peuvent être inférieures à 30 jours. Cela a permis de remettre sur le marché des milliers et des milliers de logements. A Barcelone, la ville travaille carrément à la suppression des locations touristiques d'ici 2028. Plus près de nous, la ville de Saint-Malo restreint par des contrôles et des amendes sévères les locations qui ne sont pas préalablement autorisées, pour dissuader les fraudeurs.

Il est donc impératif de renforcer les contrôles, et d'élargir la régulation pour lutter contre ces dérives. Des meublés de tourisme professionnels aux baux commerciaux détournés, c'est non. La Ville doit retrouver un équilibre entre attractivité touristique et respect du cadre de vie des Parisiens. Quelle réponse apportez-vous, afin de mettre fin à ces excès, et libérer des logements pour permettre aux Parisiens de se loger dignement, et à un prix abordable ?

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci à tous. Merci, chers collègues.

Nous suspendons la séance. Reprise de nos travaux à 14 heures 30.

## **Suspension et reprise de la séance.**

*(La séance, suspendue à treize heures, est reprise à quatorze heures trente-quatre minutes, sous la présidence de M. le Maire de Paris).*

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Nous reprenons nos débats.

## **2026 DLH 65 - Communication relative à la lutte contre la spéculation et les logements inoccupés ainsi qu'à l'action de la brigade de protection du logement (suite).**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - La parole est à Sophia CHIKIROU.

**Mme Sophia CHIKIROU.** - Merci, Monsieur le Maire.

Je fais suite et je poursuis sur notre vœu, qui attire votre attention sur la nécessité de mettre en place également un contrôle de l'action des bailleurs sociaux et de la façon dont ils traitent les locataires. Je vais insister sur ce vœu et poursuivre sa défense pour la raison suivante.

Nous affrontons une crise énergétique qui n'est pas la première, cela ne vous aura pas échappé, depuis 4 ans. Nous avons besoin aujourd'hui, dans le logement public, de ne pas répercuter sur les locataires d'éventuelles hausses de charges. Je demande donc, déjà, le gel des charges pour les locataires du parc public. Ensuite, je

demande un contrôle sur la répercussion des hausses que seraient tentés de pratiquer les bailleurs sociaux sur leurs locataires. Je demande aussi un soutien aux foyers modestes qui se trouvent dans le public, parce que cela peut être nécessaire pour eux pour affronter cette crise énergétique, mais aussi dans le privé, car je crois qu'il est important de venir en aide aux locataires du parc privé.

Notre vœu attire votre attention sur la nécessité d'établir des contrôles dans le parc public, car il y a de très nombreux scandales que vous continuez d'ignorer. En effet, vous continuez de maltraiter des dizaines de milliers d'habitants en refusant de regarder en face la réalité de votre propre gestion, puisque je rappelle que des adjoints au maire sont présidents de la R.I.V.P., de "Paris Habitat" et d'Elogie-Siemp.

Je crois que si vous voulez qu'on vous prenne au sérieux et qu'on pense que vous êtes vraiment dans la rupture avec la mandature précédente, il est indispensable d'élargir le contrôle du parc social et de confier à la Brigade du logement cette mission, parce que, finalement, c'est le grand absent de votre urgence sur le logement. Vous voulez lutter contre la spéculation, mais vous ignorez totalement que ce qui se pratique dans le public contribue également à la spéculation immobilière dans notre Ville. Quand on réduit et quand on augmente les loyers dans le public, et c'est ce qui s'est passé ces 4 ou 5 dernières années, on contribue à la hausse des loyers dans l'ensemble du parc immobilier parisien.

Monsieur le Maire, je vous demande un avis favorable sur notre vœu. Cela démontrera, disons-le, votre prise de conscience de la réalité que vivent des milliers de locataires du parc social. Vous avez pu le voir avec les vidéos de Mme DATI pendant la campagne, mais j'en avais fait aussi, je suis beaucoup allée à la rencontre des locataires du public, et vous ne pouvez pas ignorer cette réalité. Que ce soit avec M. BAUDRIER ou avec M. BROSSAT, qui sont communistes et qui ont donc, normalement, une sensibilité particulière pour les classes populaires, vous ne pouvez pas continuer de ne rien faire et de dire à ces locataires : "Votre problème n'est pas le nôtre".

Je demande un scrutin public sur notre vœu, s'il vous plaît, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci, scrutin public enregistré.

La parole est à Mme Marion WALLER.

**Mme Marion WALLER.** - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, la prédation et la spéculation qui opèrent sur le marché du logement réclament des moyens sans précédent. Les solutions sont connues, elles ont été mises en place par la gauche dès 2001 et elles sont mises en place dans d'autres villes de la planète et elles fonctionnent : réguler ce marché, créer plus de logements notamment sociaux et publics, rééquilibrer, contrôler Airbnb, mettre en place le bail réel solidaire ou la Foncière du logement abordable.

Ceux qui contestent ces solutions ou qui les freinent, comme le fait actuellement le Gouvernement, empêchent des Parisiennes et des Parisiens d'accéder à un logement digne et à un prix raisonnable. Face à un marché aussi débridé, où il faut être héritier pour accéder à la propriété, croyez-vous vraiment qu'il suffirait d'inciter ? Plus de 300.000 ménages sont en attente d'un logement social. Dans le parc privé, pour un studio mis en location, ce sont parfois plus de 400 personnes qui appellent en un après-midi.

Ce qui est punitif, c'est de ne pas agir face à cette situation, c'est de ne pas réguler, de laisser faire un marché aussi dysfonctionnel, qui ne garantit pas à chacune et à chacun la possibilité d'accéder à un logement digne. La première des solutions, c'est de créer du logement pour les plus fragiles, du logement social. Avoir des logements publics est la première garantie contre la spéculation.

Ce qui est punitif pour les Parisiennes et les Parisiens, pour les classes moyennes et populaires, c'est cette droite parisienne qui refuse le logement social, c'est la politique du 7e arrondissement, où il y a moins de 3 % de logements sociaux. Ce qui est punitif, c'est un Etat qui recule face à cette crise majeure, qui sous-finance le logement social et qui tarde à réguler les meublés touristiques. Enfin, ce qui est punitif, c'est de fragiliser les locataires avec des réformes récentes comme la loi Kasbarian au lieu de s'attaquer aux causes profondes de la crise. Arrêtons de punir les locataires, qui cherchent juste à se loger dans la ville où ils et elles veulent travailler, fonder une famille, s'émanciper.

C'est pourquoi il est essentiel de mettre en place tous les outils disponibles pour les protéger et pour mettre de nouveaux logements sur le marché. La Brigade de protection du logement permettra de lutter contre les abus, qui sont massifs dans ce marché qui ne cesse d'inventer de nouvelles astuces, de nouveaux contournements. Face aux appartements laissés vides, face à ces meublés de tourisme qui se développent, face au contournement de l'encadrement des loyers, les locataires ont besoin d'une puissance publique forte, d'une ville forte, et Paris sera à leurs côtés. Nous devons donc tout mettre en place pour qu'il n'y ait plus de logement laissé vide, du plus incitatif au plus coercitif, comme le propose cette communication, avec l'accompagnement des propriétaires pour remettre leurs logements sur le marché, mais aussi avec une taxation quand ils les laissent vides, et la réquisition. Il n'est simplement pas acceptable que des logements soient vides quand des enfants dorment à la rue.

Face à Airbnb, au développement des meublés touristiques, nous avons là aussi besoin de l'action de la Brigade pour simplement faire respecter la loi face à ceux qui mettent des biens illégaux sur le marché de la location touristique et qui dépassent les seuils de jours autorisés.

Enfin, il est essentiel de pérenniser l'encadrement des loyers, qui est un outil pour le pouvoir d'achat des Parisiennes et des Parisiens et qui évite les abus. Près de 1.000 euros d'économies par an pour un locataire, c'est une somme essentielle pour laquelle nous devons nous battre.

Pour pouvoir mettre en place ces nouvelles mesures et renforcer l'action de la Ville, nous demandons à l'Etat qu'il accompagne au lieu d'empêcher, qu'il soit à la hauteur de l'urgence, de sorte à généraliser l'encadrement des loyers, à réduire fortement les locations touristiques, à déléguer aux communes des pouvoirs plus importants en matière de logement, notamment le pouvoir de réquisition des immeubles et logements vides.

Nous demandons aux élus de droite à Paris et dans le Grand Paris qu'ils cessent de s'opposer au logement social et aux mesures de protection des locataires, car cette crise du logement ne s'arrête pas au périphérique, et il est inacceptable que certaines communes du Grand Paris ne respectent pas la loi et restent sous les 10 % de logements sociaux. Cette inégalité territoriale n'est plus tenable. Chacun doit prendre sa part, car derrière ces chiffres, il y a une réalité simple : celle de femmes, d'hommes, de familles qui travaillent ici, qui veulent avoir une vie à Paris mais qui n'y ont pas accès, et cela, nous ne pouvons l'accepter.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Nour DURAND-RAUCHER.

**M. Nour DURAND-RAUCHER.** - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, j'ai bien entendu la droite s'exprimer tout à l'heure. D'abord, c'est bien beau de remettre la faute sur la Ville, mais je rappelle quand même que le droit de réquisition n'est plus appliqué depuis Chirac et JUPPÉ à Paris de manière massive. Pourtant, à l'époque, quand les personnes avaient besoin de ce droit de réquisition, des personnalités de droite le savaient, car cela participe évidemment de logements accessibles, et quand on s'intéresse aux besoins de la population, on se donne les moyens d'agir.

Pire, aujourd'hui, nous avons un tiers des logements dans le privé qui sont en dépassement de loyer. Pourtant, j'entendais tout à l'heure qu'on pourrait lutter contre la Brigade de protection du logement, qui serait une milice. En fait, c'est une brigade de protection des locataires, et je m'inquiète de plus en plus d'une droite "MILEI" qui aimerait réduire toujours plus tous les codes, qui aimerait qu'il n'y ait plus de code sur rien, plus de Code de l'environnement, que rien ne puisse protéger le logement, que rien ne puisse protéger les droits des locataires. C'est bien ce que vous proposez en réalité en disant que c'est une brigade et que nous ne sommes pas là pour contrôler. En fait, vous êtes en train de dire qu'il faut laisser sans cesse le marché libre s'exprimer.

Eh bien non, cette Ville a fait un choix très clair, celui de demander à l'Etat les moyens de la réquisition, celui de faire toujours plus de contrôles des loyers. D'ailleurs, je rappelle que les écologistes sont depuis bien longtemps en demande sur ces questions et portent les questions de la régulation des loyers depuis, déjà, l'arrivée au Gouvernement il y a maintenant 25 ans de VOYNET mais surtout depuis l'arrivée de DUFLOT il y a 15 ans, et c'est depuis que nous avons pu avancer sur ces questions. Nous comptons bien continuer de nous battre pour les droits des locataires, nous comptons nous battre pour un Paris accessible, et pas pour un Paris élitiste réservé à quelques-uns. Oui, les droits servent, ils servent avant tout à défendre les personnes qui, sans ces droits, seraient exclues de la Ville. Et laissez-moi vous dire que par rapport à d'autres capitales européennes qui sont dirigées par la droite, les classes populaires sont encore plus exclues.

Enfin, j'aimerais revenir sur votre proposition d'un emprunt de 40.000 euros qui devrait être remboursé en 5 ans, et vous prétendez que c'est un emprunt accessible pour que les classes populaires aient accès à la propriété. Je suis désolé, mais je ne connais personne de catégorie populaire qui soit capable de rembourser 40.000 euros en 5 ans. Cela n'existe pas, ou alors nous ne considérons pas que les catégories populaires sont les mêmes catégories de la population.

Oui, nous voulons défendre les catégories populaires à Paris et qu'elles y restent, et nous resterons exigeants pendant tout le mandat sur cette question.

Merci.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Aurélien VÉRON.

**M. Aurélien VÉRON.** - Monsieur le Maire, mes chers collègues, le nouvel Exécutif a manifestement choisi le même camp que son prédécesseur : la défiance envers les propriétaires. Oui, il faut protéger les locataires, mais les propriétaires existent, et sans eux, il n'y a pas de locataires. Vous les menacez - préemption, réquisitions, menaces diverses - et vous les surtaxez. Je rappelle que ce sont eux qui payent pour beaucoup le budget de fonctionnement

de la Mairie de Paris. Entre la taxe foncière, la taxe d'habitation, qui sont quand même le fait des propriétaires, et les droits de mutation, ce sont eux qui payent presque 4 milliards d'euros par an de taxes.

Pour vous, certains bailleurs, ce sont des rentiers, et les autres, des suspects. Pendant ce temps, vous passez sous silence la réalité du parc social - attributions opaques, immeubles laissés à l'abandon, locataires méprisés -, ce qui est tout de même un drôle de paradoxe, cette comparaison de traitement.

Vous agitez le chiffon rouge des logements vides ; c'est une "intox" bien commode. La première cible, ce sont les 9,5 % de logements dits vacants. Mais, vous le savez, et l'APUR l'a écrit, deux tiers de ces logements vacants relèvent simplement de la rotation normale du marché. Ce n'est pas de la vacance, c'est la vie d'un parc immobilier. Seconde cible, les résidences secondaires, qui sont souvent occupées une bonne partie de l'année, voire toute l'année pour 30 % d'entre elles, selon un rapport de l'APUR. Ce ne sont pas des logements vides, mais des logements occupés une bonne partie de l'année. Dans 80 % des cas, elles appartiennent à des Français, très majoritairement des Franciliens, qui ont déclaré leurs résidences secondaires comme résidences principales et inversement, qui font du télétravail dans leurs résidences principales et qui travaillent le reste de la semaine à Paris. On est loin du fantasme. D'ailleurs, que pensez-vous des 163.000 ménages parisiens qui, eux aussi, ont une résidence secondaire, à l'instar de votre sénateur communiste qui est pourtant très bruyant sur ce sujet ?

En réalité, les logements vides sont rarissimes, ce sont moins de 18.000 logements à Paris, autour de 2 %, et ces biens vacants sont le plus souvent des petites surfaces interdites à la location à cause du D.P.E. et trop coûteuses à rénover. Mais il vous faut faire des propriétaires des boucs émissaires, il faut cogner dessus, les taper, les pointer du doigt, et tant pis s'il y a moins d'investisseurs dans l'immobilier, moins d'investisseurs locatifs et donc une plus grande pénurie dans le marché du logement.

Vous osez ensuite parler de création de logements sociaux, mais vous ne construisez aucun logement nouveau. Vous préemptez à crédit des logements privés, pour l'essentiel, afin de les convertir en H.L.M. en empruntant chaque année 1 milliard d'euros, d'ailleurs à plus de 4 % depuis 2025. Les loyers ne couvrent même pas les intérêts d'emprunt, et cela fait zéro création. La seule chose qui augmente, c'est la dette et la pénurie du marché locatif, marché qui s'est réduit de 60 % en 4 ans. Ce n'est pas une politique de l'offre, c'est une politique de la municipalisation du logement.

Votre mixité sociale, qui est un des grands axes de votre stratégie, parlons-en. Vous n'avez pas mélangé mais concentré des populations en grande précarité, parachutées en bloc dans des quartiers où elles ne peuvent ni consommer, ni s'intégrer, contraintes - vous le savez quand vous échangez avec elles et je l'ai fait auprès de dizaines de familles - de faire leurs courses en banlieue et de s'organiser pour trouver des stations de R.E.R. ou de métro avec des ascenseurs ou des escalators pour tirer les caddies. C'est cela, leur réalité. Face à ces micro-ghettos que vous êtes en train de constituer, les familles du quartier, elles, quittent l'école publique pour le privé, souvent à contrecœur. Voilà la mixité. Et quand nous exposons ces constats, vous criez au mépris social. D'accord. Le mépris, pour moi, ce n'est pas de le dire. Le mépris, c'est de l'avoir organisé.

Il existe une autre méthode, et c'est notre première proposition : intégrer plutôt qu'isoler. Ne préemptez plus, laissez les promoteurs faire leur métier quand ils ont des immeubles sous la main, en intégrant un quart de logements sociaux dans leurs programmes. D'abord, cela vous coûtera moins cher, ensuite, cela vous évitera des surfacturations de chantiers, qui ont été révélées par la presse récemment, et cela évitera des blocs massifs qui ont du mal à s'intégrer.

Deuxième proposition, l'attribution prioritaire à ceux qui font tourner Paris, comme les puéricultrices, les policiers municipaux, les agents de propreté, les professions du privé aux horaires décalés. Vous ne cessez de parler de transparence, mais aucun élu ici présent n'a le détail de votre algorithme opaque de sélection des dossiers retenus pour les commissions paritaires. Les 300.000 demandes, on ne sait pas comment elles aboutissent dans les commissions. Et pendant que les agents municipaux attendent, eux, 10 ans en moyenne et vivent en banlieue, on constate, en rencontrant les habitants des logements sociaux, que d'autres sont logés en quelques mois après leurs demandes alors qu'ils travaillent souvent en moyenne ou en grande banlieue. Etrange.

Troisième proposition, améliorer la rotation. Votre parc est figé. Trop de logements surdimensionnés restent occupés, tandis que les familles attendent. Un parc immobile, c'est une injustice pour tous. Créer des incitations pour libérer les appartements familiaux, par exemple, dont les enfants sont partis. Nous proposons de faciliter les mutations internes avec, par exemple, un loyer au mètre carré garanti pour lever les blocages. Osez faire évoluer votre doctrine, fluidifiez le parc social.

Quatrième proposition, protéger les locataires victimes plutôt que les bourreaux des logements sociaux et résilier les baux des locataires dangereux. J'ai trois exemples à Paris Centre. Premièrement, un pyromane qui a causé plusieurs fois des démarrages d'incendie et qui a fini par mettre le feu à son immeuble, rue des Deux-Ponts. Deuxièmement, un couple juif qui a été bousculé, agressé par un antisémite du même étage. Troisièmement, un dealer qui a "viré" un occupant pour squatter son appartement et en faire un point de deal. Chaque fois, le bailleur est au courant, la Mairie le sait, mais la doctrine, c'est : pas de vagues. Eh bien, nous refusons ce fatalisme. Vous devez résilier les baux et sécuriser les locataires. Cela améliorera considérablement, en plus de l'entretien de ces immeubles, la vie des locataires du parc social que vous défendez tant.

Au fond, votre politique du logement repose sur une illusion : quelques adresses prestigieuses, que Jacques BAUDRIER a eu le plaisir de défendre, avenue George V - c'était son prédécesseur - ou place des Vosges récemment, et faire croire que vous offrez le luxe aux plus modestes. Mais la réalité est très différente. Vous enfermez des populations dans des systèmes sans mobilités et sans perspectives, peut-être pour des visées électoralistes. Vous promettez la mixité, vous organisez la dépendance. Vous affichez de la solidarité, vous fabriquez de l'enfermement. Une politique du logement devrait libérer, la vôtre assigne.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à M. Mathieu DELMESTRE.

**M. Mathieu DELMESTRE.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, beaucoup l'ont dit avant moi, se loger à Paris aujourd'hui est devenu une gageure. Les loyers atteignent des niveaux record, l'accès à la propriété est hors de portée pour la majorité et trop de familles sont contraintes de quitter la Capitale, faute de logements adaptés et accessibles. Face à cela, notre volonté est claire, nous voulons garantir le droit à vivre à Paris pour toutes et tous.

Les mesures qui nous sont présentées aujourd'hui s'inscrivent dans cette ligne et illustrent notre détermination à libérer des mètres carrés disponibles pour permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de se loger. Cela passe évidemment par une augmentation de l'offre de logements disponibles, et l'action de la Ville de Paris depuis 2001 a permis de passer de 13 à 25 % de logements sociaux et de répondre ainsi aux exigences législatives.

Sur ce point, permettez-moi d'être un peu surpris par certains propos tenus du côté droit de l'hémicycle, notamment sur la question du déséquilibre et de la ghettoïsation. Comme le rappelait ce matin Céline HERVIEU, lorsqu'on dirige des arrondissements dont la plupart des logements sociaux ne dépassent pas 10 %, lorsqu'on s'oppose sans cesse à l'implantation de logements sociaux dans ces mêmes arrondissements, c'est, pour le moins, osé. Il ne tient qu'à vous de rééquilibrer sur l'ensemble du territoire parisien la répartition des logements sociaux, qui accueillent souvent, rappelons-le, des travailleurs essentiels.

Oui, nos engagements sont clairs, nous voulons poursuivre la création de nouveaux logements publics et aller plus loin, 60.000 nouveaux logements publics, des logements sociaux et abordables qui permettent de répondre aux difficultés de logement des classes moyennes, et évidemment un meilleur équilibre entre l'Est et l'Ouest parisiens pour une réelle mixité sociale sur l'ensemble du territoire.

Répondre à la crise du logement, c'est aussi réguler le marché. L'encadrement des loyers doit être pleinement appliqué et pérennisé. Trop de dérives persistent et il est de notre responsabilité de protéger les locataires contre les abus.

Dans le même esprit, nous devons lutter plus fermement contre la spéculation immobilière et la multiplication des logements laissés vacants ou utilisés comme locations touristiques. Le constat est là, le marché immobilier parisien est accaparé par les spéculateurs. 60 % des logements privés sont détenus par des personnes qui possèdent au moins 5 biens immobiliers. On est bien loin de l'image du petit propriétaire qui a investi ses économies et qui loue son appartement pour rembourser son emprunt. S'il peut y en avoir, ils sont minoritaires et sont remplacés par les spéculateurs pour lesquels c'est seulement un placement.

Si nous voulons agir efficacement, les seules compétences de la Ville ne sauront suffire. Il est essentiel que l'Etat agisse en donnant aux collectivités et en particulier aux communes de réels moyens d'agir. C'est ce que nous ferons dans les prochains mois, notamment en agissant sur la fiscalité ou en donnant des pouvoirs plus importants de contrôle et de réquisition des immeubles ou logements vides depuis plusieurs années.

Au-delà des mesures techniques, c'est une vision politique qu'il faut avoir. Nous refusons une ville réservée à quelques-uns, nous refusons, comme vous l'avez dit, le retour du ruissellement, où seuls certains seraient payés pendant que la majorité en dépendrait. Nous défendons une ville vivante et solidaire où chacun peut vivre dignement, quels que soient ses revenus. Paris doit rester une ville populaire, une ville où l'on travaille, une ville où l'on élève ses enfants, où l'on construit sa vie, une ville accueillante à tous les âges de la vie. C'est ce combat que nous portons et c'est ensemble que nous le gagnerons.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Dernière intervenante, Valérie MONTANDON.

**Mme Valérie MONTANDON.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, à vous entendre, on pourrait croire qu'être propriétaire à Paris est une faute morale. Dans votre récit, le propriétaire parisien n'est jamais un ménage qui a épargné pendant 30 ans. C'est toujours un spéculateur organisé, un collectionneur d'appartements ou encore un amateur d'"Airbnb". Oui, c'est vrai, les abus existent et il faut les combattre, mais la réalité est aussi différente pour la majorité des propriétaires et vous fermez les yeux sur les difficultés du marché.

Un propriétaire parisien, c'est aussi quelqu'un qui a épargné toute sa vie, qui rembourse encore son crédit, qui subit des normes qui changent tous les six mois et qui essaie simplement de conserver un logement dans un contexte devenu extrêmement instable. Entre l'accompagnement et la sanction, vous avez choisi la sanction. Entre la confiance et la suspicion, vous avez choisi la suspension, et entre la coopération et la responsabilité partagée, vous avez choisi la fiscalité. La création d'une nouvelle taxe sur la vacance tombe d'ailleurs à point nommé. Les finances de la Ville sont dans le rouge, la dette atteint des niveaux historiques - 1 milliard d'euros, je le répète - et il fallait bien trouver quelque part de quoi alimenter la machine. Oui, vous dites vouloir remettre des logements sur le marché, mais pour l'instant, vous avez surtout remis des taxes dans le circuit.

Monsieur le Maire, vous dites aux propriétaires : "Nous ne souhaitons pas que vous payiez cette taxe". C'est un peu comme installer un péage en expliquant qu'on espère que personne ne passera. Si je devais résumer la situation, je dirais qu'à Paris, quand un logement est vide, vous créez une taxe, quand il est loué, vous créez une règle, et quand il disparaît du marché, vous brandissez la réquisition.

Vous évoquez ensuite, dans votre communication, les aides à la rénovation énergétique. Soyons sérieux. Elles sont très largement insuffisantes face aux coûts et aux volumes réels des travaux. Ce sont des dispositifs d'affichage, ce sont des dispositifs qui existent sur le papier mais beaucoup moins dans les copropriétés. Et quand les propriétaires ne peuvent pas financer les travaux, vous brandissez la réquisition.

Nous pensons qu'il existe une autre voie ; ce sont les propositions que nous allons vous faire. Nous proposons de développer un programme de baux à réhabilitation. La Ville finance des travaux lourds, remet des logements sur le marché et se rembourse sur plusieurs années grâce à l'encaissement de loyers plafonnés. C'est efficace, c'est constructif, car c'est un partenariat entre propriétaires et la Ville, et, surtout, cela remet rapidement des logements sur le marché sans opposer la Ville aux propriétaires. Cela permet en effet de remettre des logements de location pour les ménages de la classe moyenne, mais aussi pour ceux qui travaillent au service des Parisiens.

Il existe aussi des solutions simples et de flexibilité locative. Par exemple, permettre de combiner des baux étudiants pendant l'année universitaire avec deux mois de location saisonnière l'été. Cela permettrait aux propriétaires de proposer des loyers modérés toute l'année et de rééquilibrer leur investissement pendant la période estivale, afin de financer des travaux nécessaires. De la flexibilité et du bon sens seraient en effet les bienvenus, mais vous ne voyez trop souvent que la punition et le matraquage fiscal. De la même manière, le "coliving", lorsqu'il est encadré, est aussi une solution. Aujourd'hui, la communauté est devenue un mode de vie, et vous le savez : covoiturage, "coworking", colocations intergénérationnelles et "coliving". C'est aussi un choix de vie, ne vous en déplaise. Encore faut-il regarder les choses avec le prisme de la solution, et non celui de la suspicion.

Monsieur le Maire, la crise du logement ne se résoudra pas contre les propriétaires, elle se résoudra avec eux.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup à tous les intervenants.

Je donne la parole à Jacques BAUDRIER, pour vous répondre.

**M. Jacques BAUDRIER,** adjoint. - Merci, Monsieur le Maire, merci à toutes les intervenantes et tous les intervenants.

Mesdames et Messieurs les orateurs de la droite, décidément, vous n'avez rien compris à la situation du logement à Paris. Madame MONTANDON, Messieurs CANAL, OLIVIER et VÉRON, vous vous opposez aujourd'hui à une augmentation de la fiscalité sur les logements vacants, alors qu'à Paris, 28 % du parc privé est inoccupé. Il y a 150.000 logements vacants et 150.000 résidences secondaires, donc en tout 300.000 logements inoccupés, et ce nombre ne cesse d'augmenter de 7.000 logements par an à Paris. Il augmente d'ailleurs dans toutes les grandes villes de France et d'Europe et dans toutes les zones touristiques. Il faut absolument agir, et toutes les villes qui ont gagné la bataille contre les logements inoccupés à l'étranger sont celles qui ont augmenté la fiscalité. En vous opposant à cette augmentation de la fiscalité sur les logements vacants, en voulant de façon idéologique vous accrocher à une stricte application de la loi du marché, vous voulez laisser Paris se vider de ses habitants, vous voulez faire de Paris une ville de logements vides sans habitants.

Alors, bien sûr, ce serait favorable aux intérêts de ceux que vous défendez, aux grands multipropriétaires, dont la valeur du capital immobilier augmente grâce aux achats de résidences secondaires et à la spéculation. Vous défendez l'intérêt du capital et des grands multipropriétaires, et surtout pas l'intérêt des centaines de milliers de personnes toujours plus nombreuses qui souhaitent habiter à Paris. Vous défendez les logements vides, l'augmentation du prix de l'immobilier contre l'intérêt des centaines de milliers de demandeurs de logements sociaux - plus de 320.000 aujourd'hui -, des centaines de milliers de personnes qui cherchent à louer ou à acheter dans le privé, à devenir locataires ou propriétaires occupants.

Nous, à Paris, avec des habitants, et c'est pour cela que nous l'annonçons dès maintenant, nous allons doubler le montant de la taxe sur les logements vacants ! Et cette augmentation de la taxe sur les logements vacants n'est pas arrivée par hasard ; nous nous sommes battus, nous nous sommes mobilisés pour l'obtenir. J'ai eu l'occasion de rencontrer de très nombreux députés et sénateurs, de gauche comme de droite, et plusieurs ministres pour exiger que le Gouvernement nous autorise enfin à augmenter la fiscalité sur les logements inoccupés. Je l'ai fait en tant

qu'adjoint au logement de Paris, mais aussi en portant les revendications de l'Association des collectivités contre les logements vacants, l'"A.C.L.V.", une association transpartisane qui partage complètement nos orientations et qui rassemble de très nombreuses collectivités et élus de droite. Nous avons réussi à convaincre le Gouvernement de nous donner, dans le cadre du P.L.F. 2026, la possibilité de maîtriser la taxe sur les logements vacants et d'en doubler le montant. Le Gouvernement a lui-même présenté un amendement en ce sens, et cet amendement a été voté à 190 voix pour et une seule voix contre. Tous les députés de vos formations ont voté cet amendement du Gouvernement, tous, les députés L.R., MoDem, U.D.I. Renaissance, Horizons, 100 % d'entre eux ont voté pour cet amendement.

Ainsi, aujourd'hui, chers collègues de droite, vous défendez des positions réactionnaires, ultralibérales et antisociales, des positions encore bien plus caricaturales que celles de tous les parlementaires de vos propres partis.

Cette augmentation va nous permettre de nous attaquer à la vacance structurelle, qu'on estime à 80.000 logements, dont 35.000 vacants depuis plus de 2 ans - et pas 18.000, chiffre que certains ont pu proférer - selon les statistiques mêmes de l'Etat. Nous espérons bien récupérer des dizaines de milliers de logements grâce à cela, nous espérons bien loger des dizaines de milliers de personnes qui souhaitent habiter Paris. Et comme l'a dit à juste titre M. le Maire, cette taxe, nous voulons qu'elle s'applique le moins possible. L'idéal serait qu'aucun propriétaire n'ait à la payer. Cela voudrait dire qu'on aurait regagné plus de 100.000 habitants supplémentaires à Paris, et c'est notre objectif. Notre message est clair, limpide : propriétaires de logements vides, ne payez pas cette taxe, louez ou vendez vos logements, vous ferez des heureux.

Enfin, pour protéger les habitantes et les habitants et en particulier les locataires, nous allons créer une brigade de protection du logement. Cette brigade nous permettra de coordonner et renforcer les actions de contrôle dans la lutte contre les meublés de tourisme illégaux, contre les marchands de sommeil, pour la prévention des expulsions et pour le respect de l'encadrement des loyers, afin de lutter contre les dérives frauduleuses, comme celles liées au bail Code civil.

Monsieur CANAL, traiter de milice les agents assermentés qui font respecter la législation, comme vous l'avez fait ce matin, est une honte. Je tiens à apporter mon soutien à ces agents qui font un travail formidable et qui vont nous permettre de récupérer les 25.000 meublés touristiques illégaux et qui vont nous permettre de loger 50.000 personnes supplémentaires à Paris. Merci à eux, ils font un "super boulot". Bravo !

Demain, nous voulons éradiquer la dérive du logement et la souffrance entraînée par les abus. Demain, il n'y aura plus aucun meublé de tourisme à vocation uniquement commerciale et nous multiplierons les amendes pour réduire à néant les hausses grâce à la loi Echaniz-Le Meur qui a été votée fin 2021 et à laquelle nous avons contribué. Nous avons doublé le montant des amendes qui ont été infligées en 2025 et nous espérons encore les augmenter très fortement cette année. Le message est donc clair : tous les multipropriétaires fraudeurs, les grands multipropriétaires qui massivement font de l'argent, de la spéculation avec les 25.000 meublés touristiques illégaux, relouez-les sur le marché à des locataires à long terme. Autrement, vous allez payer extrêmement cher. Comme l'a dit le Maire de Paris, cela va cogner très fort !

Enfin, concernant les trois vœux, je me permets quelques précisions.

Je crois, Monsieur CANAL, que vous n'avez pas bien écouté ou pas bien lu notre programme et notre communication. Nous parlons de captation du parc privé, de la protection des habitantes et des habitants. Vous suggérez qu'il faudrait vendre des logements sociaux pour développer l'accession à la propriété. Nous avons d'autres moyens pour développer le parc privé, car il y a plus de 300.000 demandeurs de logements sociaux. Il faut augmenter le parc de logements sociaux et cela fera l'objet d'une prochaine communication, car nous voulons effectivement la mixité sociale, nous voulons développer plus de logements sociaux, en particulier à l'Ouest et au Centre de Paris, là où il y en a trop peu. Et nous continuerons à le faire avenue George-V, place des Vosges et dans les beaux quartiers, et nous en sommes fiers ! Pour les arrondissements qui ont déjà atteint le taux S.R.U., nous développerons beaucoup plus de logements abordables avec 4.000 logements par an. Nous le ferons en particulier en transformant des bureaux, en transformant des garages, en surélevant des immeubles et, de façon minoritaire, en rachetant effectivement des logements, seulement 30 % d'entre eux. Massivement, nous rachetons des immeubles avec énormément de logements vides. Nous créons donc plus que jamais des logements. D'ailleurs, les statistiques de construction de logements n'ont jamais été aussi importantes que ces derniers mois depuis 4 ans à Paris, grâce à la transformation de bureaux et de garages en particulier. Evidemment, je vous demanderai donc un retrait de votre vœu.

Monsieur ARENAS, votre vœu et votre intervention souhaitent étendre en particulier les compétences de la brigade du logement social. Les services qui ont en charge l'insalubrité et la sécurité bâtimementaires ont déjà compétence sur le logement social, mais l'ensemble de votre vœu touche plutôt à la gestion locative du parc social, que nous aborderons dans une prochaine communication. Je vous demanderai donc de retirer votre vœu, qui avait peu de liens avec l'actuelle communication.

Pour finir, Madame GATEL, vous laissez entendre que notre politique du logement n'est pas au service des habitantes et des habitants et de leurs besoins. Je pense qu'il est temps de vous adresser aux vrais coupables, ceux qui nous empêchent de faire évoluer les règles et les lois qui justement nous permettront d'être encore plus efficaces.

Nous avons déjà mis en place des mesures fiscales, comme l'exonération de la taxe foncière que vous demandez, c'est déjà satisfait dans le cadre des travaux de rénovation environnementale des logements. Quant aux professions essentielles des personnels des services publics, je le répète, c'est plutôt en nous aidant à atteindre l'attribution de 25 % de logements sociaux pour les agents de la Ville de Paris, que la commission de la Maire que je préside respecte, et que beaucoup de vos camarades maires d'arrondissement de droite ne respectent pas. Je vous demande donc également de retirer votre vœu.

Merci à toutes et tous.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup. Merci, pour ce débat sur un sujet majeur.

Nous avons tout d'abord plusieurs vœux à voter.

Le vœu n° 4 du groupe "Paris Liberté !" est-il maintenu ? Oui. Avis défavorable.

Je mets donc aux voix, à main levée, cette proposition de vœu, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition de vœu est repoussée.

Nous avons sur le vœu n° 5 deux choses : une demande de scrutin public, donc préparez-vous avec vos petites cartes, mais d'abord, j'ai une explication de vote de M. Eric PLIEZ.

**M. Eric PLIEZ**, maire du 20e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Je ne voterai pas ce vœu, car le voter serait à la fois illégal et immoral. Illégal, parce que les bailleurs sociaux sont tenus par la loi de répercuter à l'euro près la facture énergétique, l'eau ou le gaz, et immoral parce qu'il s'agirait de faire payer aux bailleurs sociaux un gel qu'il faudrait demander aux fournisseurs, pour la plupart cotés au CAC 40, plutôt que de pénaliser l'entretien et la rénovation du parc public.

Merci.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Je vous remercie.

C'est donc une demande de scrutin public. Je vais demander à la séance de préparer le vote.

Avez-vous tous vos petites cartes blanches insérées dans la petite machine ? Non ? Alors allez-y, distribuez les cartes.

On va faire une minute de suspension de séance, le temps de distribuer aussi les cartes de procuration pour les groupes qui le souhaitent.

*(La séance, suspendue à quinze heures neuf minutes, est reprise à quinze heures dix minutes).*

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Chers collègues, est-ce que tout le monde a sa petite carte ? Eh bien non. Alors nous attendons.

Très bien. Chers collègues, maintenant que tout le monde est prêt, je vais mettre aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 5, déposée par le groupe Nouveau Paris Populaire, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Quand je vais vous dire qu'on peut lancer les opérations de vote, vous allez retirer la carte et la réintroduire dans l'espace adéquat. Une seule procuration. Dites-nous quand c'est bon. C'est bon ? Donc vous retirez la petite carte.

Le scrutin est ouvert.

*(Il est procédé au vote).*

Si vous avez une procuration, vous mettez ensuite la deuxième carte et vous votez une deuxième fois. Vous n'allez pas à la place de la personne pour laquelle vous votez.

C'est bon ?

Est-ce que tout le monde a pu voter ?

Je clos. Non, pas encore ? D'accord.

*(Les votes sont recueillis électroniquement).*

Très bien, le scrutin est clos.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Nombre d'inscrits : 163

Nombre de votants : 143

Abstentions : 6

NPPV : 29

Pour : 12

Contre : 96

*(Voir détail des votes annexe n° 1).*

La proposition de vœu est repoussée au scrutin public.

Nous avons ensuite le vœu n° 6 du groupe Paris au centre. Le vœu est-il maintenu ? Oui.

Je mets donc aux voix, à main levée, cette proposition de vœu, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition de vœu est repoussée.

Je vous remercie.

S'agissant d'une communication, il n'y a pas de vote sur le projet de délibération DLH 65.

Nous en avons terminé avec la communication sur le logement.

## **2026 SG 8 - Communication sur la situation du sans-abrisme à Paris et la mise en œuvre du Plan "Zéro enfant à la rue".**

**Vœu déposé par le groupe "Paris Liberté !" relatif à une stratégie globale de sortie du sans-abrisme et de régulation des dispositifs d'urgence.**

**Vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire relatif à l'application du principe de présomption de minorité et à la mise à l'abri pérenne des mineurs non accompagnés.**

**Vœu déposé par l'Exécutif.**

**Vœu déposé par le groupe Paris au centre relatif à l'augmentation des lieux d'accueil des animaux des personnes sans domicile.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Nous passons à présent à la communication sur la lutte contre le sans-abrisme et je vais introduire nos échanges.

Mes chers collègues, à Paris aujourd'hui, près de 4.000 personnes restent sans solution d'hébergement, y compris, vous le savez, après avoir sollicité le 115. Ce chiffre est insupportable, il dit une réalité que nous ne pouvons plus accepter, il dit une situation qui, dans une ville comme la nôtre, est inacceptable. Derrière ce chiffre, il y a des femmes, des hommes, des familles, des enfants, et, je le dis avec gravité, aucune société digne de ce nom ne peut accepter de laisser ses enfants dormir à la rue.

Ce n'est pas seulement une exigence morale, ce n'est pas seulement une nécessité humanitaire, c'est la seule réponse de bon sens : un enfant à la rue doit être hébergé. Et c'est ce bon sens que semble avoir perdu l'Etat. Les faits sont connus. Le 115 est saturé, il ne répond qu'à une minorité des appels. Des personnes restent sans solution pendant des semaines, parfois des mois. Des décisions de justice au titre du droit au logement opposable ne sont pas suivies d'effets. Des associations ont d'ailleurs engagé des recours contre l'Etat pour non-respect de ses obligations légales.

Nous ne sommes pas face à une difficulté ponctuelle, nous sommes face à une carence structurelle et, dans ce contexte, nous sommes placés devant un choix simple : constater et laisser faire, ou agir. Agir, y compris au-delà de nos compétences, c'est le choix que nous faisons. Nous refusons de détourner le regard. Je me suis engagé devant les Parisiennes et les Parisiens pour un grand plan de mise à l'abri des mineurs à la rue. Cet engagement, je le tiendrai. Aussi, je veux que cela soit entendu, nous avons un objectif clair et ambitieux : zéro enfant à la rue dès l'hiver prochain.

Pour atteindre cet objectif, nous devons mobiliser l'ensemble des équipes de la Ville. Elles sont déjà à l'œuvre, elles agissent, accompagnent, protègent mais doivent avoir les moyens d'aller plus loin. Ces moyens, nous les donnerons. Nous engageons un plan de montée en puissance avec l'ouverture de 4.000 places supplémentaires pour atteindre près de 7.000 places financées par la Ville de Paris. C'est un effort nécessaire. Ces places doivent permettre de mettre les enfants à l'abri, de protéger toutes celles et tous ceux qui sont en situation de détresse et de

résorber les campements aujourd'hui présents dans l'espace public. En effet, ces campements, au-delà de l'atteinte à la dignité de celles et ceux qui y vivent, créent aussi des situations difficiles pour les riverains.

Agir, c'est donc répondre à une exigence de dignité. Agir, c'est aussi répondre à une exigence de qualité de vie et de sérénité pour toutes et tous, et nous organiserons cette réponse avec méthode. D'abord, en proposant à l'Etat l'ouverture de grands lieux de mise à l'abri modulables, permettant un accueil immédiat et une orientation rapide, en ouvrant des dizaines de sites de mise à l'abri sur tout le territoire parisien et en mobilisant chaque opportunité foncière pour cela, en renforçant l'accompagnement social, l'accès aux droits, la prise en charge sanitaire.

Mais je veux être aussi très clair : la Ville agit, mais elle ne peut pas se substituer à l'Etat. L'hébergement d'urgence est une compétence de l'Etat. Il doit assumer ses responsabilités et nous serons à cet égard exigeants, exigeants pour que les capacités de cette politique soient maintenues, pour qu'aucune fermeture de place ne vienne anéantir nos propres efforts et pour que les personnes mises à l'abri puissent accéder à des solutions durables.

La solidarité nationale ne peut pas reposer uniquement sur les villes. Mes chers collègues, ce que nous engageons ici dépasse le simple cadre politique. C'est un choix de société et c'est assumer le choix de la solidarité. Paris a toujours été une ville refuge, une ville qui accueille, une ville qui sait que la dignité humaine ne se négocie pas. C'est son histoire, c'est notre ambition, c'est le choix des Parisiennes et des Parisiens, et nous avons quelques mois pour le mettre en œuvre.

Je vous remercie.

Pour commencer, nos débats, je vais donner la parole à Geoffroy BOULARD.

**M. Geoffroy BOULARD**, maire du 17<sup>e</sup> arrondissement. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, il est temps de dissiper le brouillard des discours publics pour regarder une réalité en face : en 10 ans, Paris ne s'est pas apaisée, elle s'est fracturée. Aujourd'hui, plus d'un Parisien sur 7 vit sous le seuil de pauvreté. Ce taux de 15,6 % n'est pas qu'une statistique, c'est le signal d'alarme d'un échec profond. Votre politique exclut les classes moyennes sans pour autant parvenir à protéger les plus vulnérables.

Pour notre groupe politique, la solidarité n'est pas une simple posture morale, mais un impératif d'efficacité. Nous défendons une vision de la dignité fondée sur l'autonomie, car rien n'est plus cruel que d'entretenir la dépendance. Cette exigence de vérité, je la porte avec mes collègues du groupe "Paris Liberté !", François-Marie DIDIER et Anne-Claire TYSSANDIER qui prendront d'ailleurs la parole après moi pour témoigner de cette urgence.

Ensemble, nous refusons que la rue devienne une réalité et devienne une fatalité. Vous avez prôné Paris comme terre d'asile auprès de populations que vous ne pouvez dignement accueillir. Cette situation conduit à des flux désordonnés impliquant l'installation de campements et conduit à livrer les nouveaux arrivants aux dealers et aux réseaux de prostitution ou encore à une délinquance de survie dont les Parisiens parfois deviennent victimes. Nous prônons un pragmatisme de terrain, loin de ce dogmatisme qui laisse les campements s'installer et les situations sociales s'enraciner jusqu'à l'insupportable.

Nos priorités sont limpides. C'est, tout d'abord, mettre à l'abri les familles dans des structures dignes, ensuite, garantir l'ordre public pour ne pas infliger une double peine aux plus démunis et, surtout, diriger l'argent des Parisiens vers l'insertion réelle plutôt que vers des campagnes de communication. Dans cette quête d'efficacité, nous devons aussi avoir le courage de questionner nos modèles d'intervention. Si nous saluons l'engagement quotidien des acteurs de terrain, des travailleurs sociaux, il est impératif que les associations d'aide aux sans-abris soient davantage challengées par la Ville au niveau central. On ne peut plus se contenter de verser des subventions sans exiger une évaluation rigoureuse, même minime, et une optimisation de ces dispositifs. L'argent public parisien est précieux, il doit servir à sortir durablement les personnes à la rue et non à entretenir un système saturé sans produire, Monsieur le Maire, les effets constatés.

L'objectif "Zéro enfant à la rue" réclame de la rigueur, pas de l'autosatisfaction. Dans le 17<sup>e</sup> arrondissement comme dans d'autres arrondissements, où je salue l'engagement de mes collègues maires, nous prenons toute notre part. L'hiver dernier, nous avons ouvert un centre d'urgence en mairie et distribué 5.000 repas au total. Nous facilitons l'installation de nouvelles structures pérennes, comme récemment boulevard Berthier avec "Emmaüs Solidarité" et 150 places d'hébergement pour homme seul. Nous ne fuyons pas nos responsabilités, mais nous constatons que nos efforts se heurtent à un plafond de verre, faute de vision commune avec les partenaires institutionnels.

En effet, il faut nommer le mal qui ronge votre action : l'échec total de votre relation avec l'Etat. La Ville s'est enfermée dans une stratégie du bouc émissaire où chaque difficulté est systématiquement renvoyée vers l'Etat pour masquer vos propres manques d'anticipation. Ce dialogue de sourds est une faute politique. Le dialogue institutionnel a laissé place à une guérilla de communication où chacun se renvoie la balle pendant que les familles dorment sur le trottoir ou dans leur voiture, comme cet agent que j'ai rencontré il y a quelques mois et qui appartient à la Ville de Paris. Ce manque de concertation condamne les Parisiens à subir une gestion de l'urgence permanente et sans vision stratégique à long terme.

Votre incapacité à anticiper, à coopérer a un coût collatéral majeur : le détournement de nos équipements publics. Dans le seul 17<sup>e</sup> arrondissement, et le constat a été identique dans le 15<sup>e</sup>, avec la colère légitime de son

maire Philippe GOUJON, ainsi que dans le 16e arrondissement l'an dernier, 5 gymnases ont été réquisitionnés pendant 286 jours. Et j'apprends pendant cette séance qu'une nouvelle réquisition de votre Secrétaire général va avoir lieu dans le 17e sans aucune discussion avec le maire d'arrondissement. Ce ne sont pas des chiffres abstraits, ce sont des milliers d'écoliers privés de sport et des clubs associatifs mis à l'arrêt, sans compensation. Ce qui devrait être une solution de crise exceptionnelle est devenu votre mode de gestion normal. Cette pression sur les équipements de proximité est le fruit d'un isolement politique que vous avez vous-mêmes choisi.

Enfin, je voudrais souligner l'inefficacité des procédures d'occupation illicite du domaine public. La Ville est beaucoup trop lente à réagir, passive. Or, ces leviers sont essentiels pour accélérer les mises à l'abri et libérer de l'espace. Le domaine public, chers collègues, appartient à tous ; le laisser s'altérer durablement ne rend service à personne, ni aux riverains, ni aux personnes vulnérables en situation de précarité.

Monsieur le Maire, il est impératif de changer de logiciel à l'heure d'aborder cette nouvelle mandature. Sortons de la posture de confrontation, challengeons nos partenaires associatifs sur leurs résultats et retrouvons le chemin d'un dialogue constructif avec l'Etat. Arrêtons de prétendre que la situation est sous contrôle alors qu'elle nous échappe. Ce sont les Parisiens les plus fragiles qui en paient chaque jour le prix fort.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Camille NAGET.

**Mme Camille NAGET.** - Merci, Monsieur le Maire, chers collègues.

Je souhaite tout d'abord excuser notre collègue Gwenaëlle AUSTIN qui aurait dû intervenir dans le débat aujourd'hui mais qui, étant souffrante, ne peut prendre la parole et nous lui souhaitons, bien sûr, un bon et prompt rétablissement. Je salue également notre collègue Raphaëlle PRIMET qui vogue en Méditerranée à bord de la flottille pour Gaza, afin de passer le blocus israélien en vigueur depuis 2007 sur l'enclave palestinienne et d'apporter de l'aide humanitaire aux Gazaouis.

Parce que, oui, chers collègues, notre humanité ne connaît pas de frontières. De Gaza à Paris, nous défendons l'universalité de la dignité humaine, du droit à chaque être humain de vivre. Et nous n'avons pas d'humanité à géométrie variable, nous portons et nous avons toujours porté le droit de toutes et tous à vivre dignement, quel que soit son parcours de vie, quelle que soit son origine. Qu'ils soient nés ici ou ailleurs, qu'ils aient vécu des parcours de migration ou non, toutes et tous doivent pouvoir vivre à Paris dans de bonnes conditions. La dernière Nuit de la Solidarité, en janvier 2026, a recensé 3.857 personnes en situation de rue, 3.857 personnes de trop, et nous savons bien que ce chiffre est même un minimum. 3.857 femmes, hommes et enfants qui n'ont pas d'autre solution qu'un bout de trottoir ou une tente sur un talus du périphérique. C'est inacceptable à Paris, dans la Capitale de la 7e puissance mondiale.

Comment, dans notre Ville, la très grande bourgeoisie peut côtoyer la très grande précarité ? Après une légère baisse en 2021 et en 2022, le nombre de personnes à la rue a explosé, et la très grande précarité a explosé en France, à Paris. L'urgence sociale et humanitaire à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui est la conséquence directe de deux quinquennats de politique antisociale, d'exclusion sociale. Et nous n'avons pas oublié qu'en 2017, le Président de la République nous avait annoncé : "Plus personne à la rue à la fin de l'année". Nous n'avons pas oublié cet engagement du Président de la République et le nombre de personnes en situation de rue qui a explosé depuis.

C'est tout le système de l'hébergement d'urgence qui est embolisé. Le 115, le numéro d'urgence du Samu social, est saturé, si bien que nombre de personnes en situation de rue ont même renoncé à y faire appel. D'ailleurs, chers collègues du groupe "Paris Liberté !", vous nous proposez le dédoublement du 115. Oui, il y a une souffrance des répondantes et des répondants face au nombre d'appels, mais la vraie souffrance, c'est le manque de solutions à proposer. Il est là, le vrai problème. Ce n'est pas plus de numéros de téléphone, mais plus de places d'hébergement d'urgence dont nous avons besoin, car aujourd'hui, nous sommes arrivés à une situation telle, face au désengagement de l'Etat, qu'il faut hiérarchiser les urgences sociales. Comment procéder quand il faut faire le tri entre une famille avec un bébé de quelques mois et un bébé de quelques années ? C'est impossible, c'est insupportable !

Ce plan prend des engagements forts et le dit avec force : zéro enfant à la rue. Oui, Madame CHIKIROU, cela vous fait rire, cela vous fait ricaner, mais nous, nous le prenons très sérieusement. Nous allons le faire et nous allons le mettre en place, et les élus communistes seront présents, l'accompagneront et y veilleront à chaque instant. Mais pour cela, nous avons besoin de continuer à mener des politiques ambitieuses, et toutes les solutions seront meilleures que la rue. J'entends mon collègue M. le Maire du 17e nous parler des gymnases, mais il faut arrêter de se cacher derrière son petit doigt et de dire : "Nous ne voulons personne à la rue, mais, dans le même temps, nous ne voulons pas réquisitionner les gymnases. Nous voulons plus d'hébergements d'urgence, mais nous n'en voulons pas dans nos arrondissements". Nous n'avons pas oublié comment cela s'est passé dans le 16e arrondissement, et, oui, nous le redisons sans problème, toutes les solutions seront meilleures que la rue. Un gymnase, pour des

familles, pour des femmes, pour des hommes, pour des enfants à la rue, ce sera toujours une solution meilleure qu'un bout de trottoir dans la Capitale.

Mais nous avons aussi besoin de réquisitionner plus et de réquisitionner mieux. Dans notre Capitale, il y a un hôpital, le Val-de-Grâce, des milliers de mètres carrés vacants en plein cœur de Paris qui sont vides depuis maintenant 10 ans. Nous l'avons déjà demandé et, Monsieur le Maire, nous vous demandons de redemander avec force à l'Etat de réquisitionner en urgence cet hôpital afin d'y faire de la mise à l'abri tout de suite. C'est possible et, d'ailleurs, le Val-de-Grâce a pu être utilisé pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris pour loger des bénévoles, des volontaires et des travailleuses et des travailleurs des Jeux olympiques. Nous le savons, c'est donc possible de le faire, la structure est adaptée et cela doit être fait et mis en place dès demain. Nous savons, Monsieur le Maire, que vous pourrez porter cette voix au niveau de l'Etat, puisque la compétence de l'hébergement d'urgence est avant tout une compétence de l'Etat, et ce que nous subissons à Paris, c'est le désengagement constant depuis une dizaine d'années de l'Etat face à l'hébergement d'urgence.

La Ville de Paris a su relever le défi et continuera de savoir relever le défi, nous n'en doutons pas. Nous avons mis systématiquement à contribution, et nous devons continuer de le faire, le patrimoine parisien pour des occupations intercalaires. Plusieurs belles opérations ont été réalisées, je pense au centre d'hébergement Agnodice qui hébergeait, dans l'ancien E.H.P.A.D. du Jardin des Plantes, des femmes enceintes en fin de grossesse et des femmes en sortie de maternité, qui ont pu, grâce à la Ville de Paris et à l'engagement avec le C.A.S.-V.P., être mises à l'abri. C'est un bel exemple. Nous devons continuer de réquisitionner systématiquement dans l'intercalaire tout le patrimoine parisien chaque fois qu'il est vacant. Je sais que cela a été fait aussi dans le 20<sup>e</sup> arrondissement sur un lycée et sur des crèches, et nous continuerons chaque fois que ce sera possible.

Enfin, ce plan "Zéro enfant à la rue" ne sera pas complet sans que soit traitée la question des M.N.A. et des mineurs en recours. C'est un sujet extrêmement important, et là aussi, qu'on ait 17 ans et 5 mois ou 18 ans et 3 jours, on ne peut pas être à la rue. La Ville de Paris doit agir. Nous avons en avril 2025, à l'initiative du groupe Communiste, adopté un vœu pour que la présomption de minorité soit systématique. Le Département de Paris, en tant que département, doit s'engager dans cette voie. Nous devons montrer la voie avec d'autres départements et nous devons ouvrir la voie pour que plus aucun enfant, plus aucun jeune ne dorme à la rue, qu'il ait 5 ans, 17 ans et 5 mois ou 18 ans et 2 jours. Toutes et tous doivent pouvoir se voir présenter des solutions d'hébergement.

Vous pourrez toujours compter sur les élus du groupe Communiste. Vous le savez, c'est un engagement que nous avons tenu et que nous continuerons de tenir. Nous savons que la Ville de Paris peut le faire, nous savons que nous pouvons relever ce défi dans notre Ville tout en maintenant un bras de fer, en maintenant un engagement fort avec l'Etat, avec la Préfecture de police de Paris et avec la Préfecture de la Région Ile-de-France.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à M. Antoine LESIEUR.

**M. Antoine LESIEUR.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, à Paris, capitale mondiale, une triste réalité nous oblige effectivement à agir : celle du sans-abrisme. Les chiffres sont alarmants. Aujourd'hui, entre 3.500 et 4.000 personnes sont sans domicile fixe dans notre Ville, avec une proportion croissante de familles et d'enfants. J'ai moi-même pu le constater à l'occasion de la Nuit de la Solidarité il y a quelques semaines. Derrière ces chiffres, il y a des visages, des parcours de vie, des drames humains. Vivre à la rue, c'est être exposé au froid, à la violence, à l'isolement, à la faim. Au cœur de notre République, cela doit conduire à une mobilisation totale de tous les acteurs. Sans esprit polémique, le dialogue est à renouer et la méthode à refonder.

Notre groupe "Paris apaisé" tient avant tout à saluer l'engagement remarquable des associations, des bénévoles, des travailleurs sociaux qui chaque jour se mobilisent et agissent avec courage et humanité pour répondre à cette urgence sociale.

Sur le fond, votre plan "Zéro enfant à la rue" porte, il faut le dire, une ambition essentielle : ne plus tolérer qu'un seul enfant dorme dehors, pour, finalement, comme nous l'appelons de nos vœux, créer une bulle de protection en direction de nos enfants. C'est une exigence morale, certes, mais aussi un impératif politique.

D'abord, mes chers collègues, une politique efficace est avant tout une politique qui, en termes de méthode, donne toute sa place à la concertation, à la consultation sans sectarisme, un travail main dans la main évidemment avec les associations, avec aussi les autres acteurs publics, la Région, la Métropole, les maires d'arrondissement, chère Florence BERTHOUT, mais également l'Etat. Parce que, oui, mes chers collègues, l'Etat n'a pas démerité en la matière ces dernières années. Je rappelle que le budget du programme 177 "Hébergement et insertion des personnes vulnérables" a ainsi augmenté de plus de 60 %, avec un doublement sur le logement adapté et la veille sociale. Le Plan Logement, d'abord, conduit entre 2018 et 2022, a ainsi abouti à une augmentation de 70 % de sans-domicile parmi les attributions H.L.M.

La mise en œuvre du plan proposé aujourd'hui par la Ville doit être à la hauteur de cette ambition. Cela implique de renforcer massivement les capacités d'hébergement d'urgence, avec des solutions adaptées aux familles et aux enfants. Cela suppose d'améliorer la coordination entre l'Etat, la Ville de Paris et les acteurs associatifs afin d'assurer une réponse rapide et efficace.

Notre groupe "Paris apaisé" tient ainsi à ce que la Ville de Paris travaille en étroite collaboration avec les maires d'arrondissement, qui sont des rouages essentiels en agissant au plus près du terrain mais qui sont encore trop peu écoutés et entendus. La mairie du 5e, par exemple, a déjà proposé des solutions très concrètes et identifié des projets d'accueil intercalaire, mais ces solutions n'ont jamais été retenues. Nous espérons qu'avec cette nouvelle mandature, les arrondissements seront écoutés. L'hyperproximité, qui vous est si chère, Monsieur le Maire, se joint aussi sur ce sujet.

Au-delà des mesures d'urgence, c'est un accompagnement à 360 degrés qu'il nous faut mettre en place, intégrant suivi social, administratif et médico-social, soins de première nécessité, accès aux droits ou encore inscription des enfants à l'école. Nous proposons de rouvrir un centre de premier accueil avec une capacité de 500 places, l'objectif n'étant pas d'y maintenir les personnes dans la durée mais d'y réaliser un premier point de suivi, puis de les orienter vers des solutions d'hébergement et de logement pérennes, en coordination avec la Préfecture de Région, car oui, il existe des solutions d'hébergement au niveau de la Région Ile-de-France.

Mes chers collègues, le sans-abrisme n'est pas une fatalité, il peut être combattu. Refuser qu'un enfant dorme à la rue n'est pas seulement une promesse, c'est aussi un devoir. Associons donc tous les acteurs pour une meilleure coordination sur ce sujet majeur et contribuons collectivement à créer une bulle de protection à destination de nos enfants.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à M. Roland TIMSIT.

**M. Roland TIMSIT.** - Monsieur le Maire, chers collègues, cette communication intervient après 25 ans pendant lesquels la Mairie de Paris a manqué à tous ses devoirs. Vingt-cinq ans après, s'engager pour "zéro enfant à la rue", il était temps. Oui, l'Etat a grandement failli aussi, et il continue. Les droits humains des sans-abris ont été et sont piétinés. L'Etat, en dépit de ses obligations légales, a supprimé 6.400 places d'hébergement en 2025, et il en supprimera 1.400 encore en 2026. La majorité municipale précédente, pendant 25 ans, a capitulé face à l'Etat, plutôt que d'engager une négociation combative, et cela l'a amenée à de fausses solutions cycliques : évacuations, relogements temporaires, retours rue, nouveaux campements, évacuations, "bis repetita".

Vous évoquez le chiffre de 4.000 places en plus d'ici la fin de la mandature, qui s'ajouteraient aux 4.500 existantes, ce qui ferait, selon moi, 8.500 places, mais vous annoncez un total de 7.000 places. Pourquoi ce différentiel ? Pouvez-vous me l'expliquer ? Ces 4.000 places seront-elles des places exclusivement financées par Paris, et comment le seront-elles ?

Vous proposez de revenir à la bulle qui a existé entre 2016 et 2020, qui, selon vous, aurait montré son efficacité. Mais ce n'est pas avéré, loin de là, et son bilan est très négatif. Le GISTI a déclaré à propos de cette bulle, je cite : "Contrôler, trier, empêcher le dépôt de demandes d'asile, rendre invisibles et disperser ceux qu'on ne veut ou ne peut pas expulser, faciliter les placements en rétention et les renvois vers d'autres pays, tels sont bien les objectifs d'un camp qui n'a d'humanitaire que la façade". Et à cela, des violences policières se sont ajoutées. Quelles garanties pouvez-vous donner pour que ces traitements inhumains ne se reproduisent pas ? Ainsi, objectif de 500 places pour cette nouvelle bulle, mais combien y aura-t-il de travailleurs sociaux pour opérer tous les diagnostics sur ces personnes ?

L'Etat supprime ses capacités alors qu'il devrait les augmenter. Vous dénoncez les manquements de l'Etat, mais, dans ce cas, il faut envisager des recours juridiques contre lui et demander des indemnités, puisque selon vous, la Ville va au-delà de ses compétences, et ainsi obtenir le remboursement des sommes dépensées par la Ville à la place de l'Etat. Vous ne l'évoquez pas. Pour quelle raison ? Ces recours sont nécessaires, car nous ne pouvons qu'être inquiets par les différents budgets de l'Etat qui ont été votés récemment.

Le sans-abrisme, c'est avant tout une conséquence des politiques publiques, pas une fatalité. Tout se tient. Là où il n'y a pas de République sociale, tout se dégrade.

Merci de répondre à mes questions sur le financement, sur le nombre exact de places, ainsi que sur les recours juridiques justifiés contre l'Etat.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à M. Pierre BATY.

**M. Pierre BATY.** - Merci, Monsieur le Maire, chers collègues.

La mise à l'abri des mineurs et des enfants constitue une priorité absolue. Sur ce point, il ne peut y avoir ni ambiguïté, ni renoncement. Aucune société digne de ce nom ne peut accepter que des enfants dorment à la rue, et nous partageons pleinement l'objectif de "Zéro enfant à la rue". Vous soulignez aujourd'hui la nécessité pour la Ville de mobiliser davantage son foncier afin de renforcer les capacités d'accueil et d'accompagnement. Nous prenons acte de cette évolution.

En effet, la situation que nous connaissons aujourd'hui s'inscrit dans une évolution de long terme qu'il faut regarder avec lucidité. En 25 ans, le nombre de places d'hébergement a été multiplié par trois dans notre pays. A Paris, l'effort s'est également intensifié ces dernières années, avec une augmentation de plus de 30 % depuis 2017, accompagnée d'une hausse très significative des moyens de l'Etat. Pourtant, malgré ces efforts considérables, le système est aujourd'hui saturé. Le 115, héritier du Samu social, créé sous l'impulsion de Jacques Chirac, ne parvient plus à répondre à la demande et, désormais, nous ne sommes plus en mesure d'offrir une solution à chaque personne qui en a besoin, y compris à des familles avec enfants. Or, chacun le sait, la vie à la rue est destructrice, en particulier pour les plus jeunes.

Nous devons agir, mais agir efficacement suppose aussi de poser les bonnes questions et d'améliorer notre action publique. Nous nous interrogeons sur la capacité à atteindre l'objectif annoncé de près de 7.000 places financées par la Ville, notamment pour garantir un accompagnement de qualité à chaque personne sortie de la rue. Sans accompagnement, il n'y a pas de parcours et donc pas de solution durable. Nous déposons ainsi un vœu pour encourager la création de dispositifs spécifiques, et notamment ceux qui prennent en charge temporairement les animaux des personnes sans domicile hébergées, car la présence d'un animal est trop souvent un frein à l'accès aux dispositifs actuels.

Ensuite, il y a un enjeu d'orientation des politiques publiques. Vous faites le choix de multiplier les dispositifs d'urgence et les structures temporaires. Ils sont nécessaires pour répondre à l'urgence et protéger les enfants, mais nous ne sommes plus dans une situation exceptionnelle. Nous sommes face à une réalité durable et structurelle qui exige une organisation pérenne. La logique de bulle humanitaire, qui pouvait se justifier dans un contexte de crise aiguë, trouve aujourd'hui ses limites. Nous pensons également qu'il est nécessaire de ne pas renforcer une centralisation excessive à Paris. A l'inverse, de nombreuses associations plaident pour une structuration plus stable, reposant sur des espaces d'orientation répartis au plus près des populations concernées à l'échelon métropolitain.

Enfin, il y a un enjeu majeur de prévention. Votre communication se concentre sur la mise à l'abri, c'est-à-dire sur les conséquences, mais nous devons aussi agir sur les causes. La Ville dispose ici de leviers importants, notamment en matière de protection de l'enfance, car les chiffres sont sans appel : en France, 40 % des personnes à la rue ont été accompagnées auparavant par l'Aide sociale à l'enfance. Cela doit nous interroger collectivement sur les ruptures de parcours que nous ne savons pas suffisamment prévenir. De la même manière, la situation des mineurs non accompagnés exige des réponses plus rapides et plus sécurisées en réduisant les délais administratifs, en stabilisant l'hébergement et en prévoyant un accompagnement renforcé.

Plus largement, c'est en amont qu'il faut aussi agir. A chaque rupture, perte d'emploi, séparation, déracinement, se posent des questions de solitude, de fragilisation des liens sociaux. C'est donc bien avant l'arrivée à la rue que nous pouvons être les plus efficaces, et cela suppose de penser une véritable ville du lien.

Monsieur le Maire, chers collègues, oui, nous devons agir face à l'urgence, mais nous devons surtout construire des réponses durables, coordonnées et efficaces. Cela suppose une action à la bonne échelle, un accompagnement social renforcé et une politique qui ne se contente pas de traiter des symptômes mais qui s'attaque aussi aux causes.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Juliette SABATIER.

**Mme Juliette SABATIER.** - Merci, Monsieur le Maire, mes chers collègues.

10 % de personnes dénombrées en plus lors de la dernière Nuit de la Solidarité. 10 %, ce serait une petite variation si l'on ne parlait pas de personnes à la rue, de 3.857 hommes, femmes et enfants comptés cette année. Cela a été déjà dit, l'Etat, dont c'est la compétence, n'est à la hauteur ni des besoins d'hébergement d'urgence, ni des enjeux de la période actuelle. Il faut reconnaître cependant qu'il y consacre des moyens. Il finance de l'ordre de 46.000 places pour les personnes sans abri à Paris. Ce n'est pas rien mais ce n'est pas assez et, surtout, depuis un peu moins de 2 ans, l'Etat se désengage. Il finance moins de places pour les hommes isolés, environ 750 de moins qu'il y a un an, et il se désengage de différents dispositifs. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les Inspections générales des finances, des affaires sociales et de l'administration dans leur rapport sur le sujet de juillet 2025.

Cela a des conséquences très tangibles : des grands campements plus nombreux qu'il y a un an dans les espaces publics parisiens - leur nombre est passé de 7 à 16 à la date de la Nuit de la Solidarité - et des mises à l'abri qui n'en ont plus que le nom. Comme les orientations proposées aux personnes à la rue ne sont pas adéquates, elles sont très courtes, elles sont sans horizon, elles sont sans garantie de suivi, et le taux de refus de ces propositions explose. Les personnes à la rue se déplacent de quelques rues, de quelques dizaines de mètres, et les campements

se reconstituent sitôt démantelés. En gros, on déplace la grande précarité et on ne la prend plus suffisamment en charge.

Et que dire des sas régionaux ? Ces dispositifs sont sous-financés et ils sont désormais connus des publics comme ne donnant pas d'avenir. Ils permettent une prise en charge de trois semaines au mieux, sans garantie d'accompagnement social sur place. De ce fait, les personnes reviennent à Paris à l'issue de ces trois semaines environ. On trouve aussi des orientations inadéquates vers ces sas de personnes qui ne relèvent pas du droit d'asile, alors que ce dispositif avait initialement été conçu pour répondre à ces publics. Résultat, des personnes qui reviennent à la rue et un système d'orientation hors Ile-de-France qui doit être complètement refondu. C'est l'une des mesures qui est proposée dans le plan annoncé par Emmanuel GRÉGOIRE à l'instant.

A l'heure actuelle, des hommes, des femmes, des enfants de tous les âges, des jeunes accouchés, des nourrissons, des personnes âgées restent à la rue. C'est une situation insupportable humainement avant tout et indigne d'une ville comme Paris, comme cela a déjà été dit, et, en plus, c'est intenable politiquement. Nous avons le devoir moral et politique de nous y atteler, pour les personnes à la rue elles-mêmes et pour les habitantes et les habitants.

Dans l'état actuel des choses, les acteurs de l'urgence sociale nous disent qu'ils ne sont plus en mesure ni de venir complètement en aide aux personnes à la rue, ni de répondre aux demandes des mairies d'arrondissement quand elles constatent une dégradation de la situation dans l'espace public sur leur territoire, des campements qui s'étendent, des tensions. Cet état de fait produit de la défiance à tous les niveaux. Certains blâment la Ville, certains stigmatisent les personnes migrantes et exilées, alors que, bien évidemment, la question du sans-abrisme ne se limite pas à la question de l'asile et l'exil. Bref, nous donnons l'image d'une situation détériorée, et le travail partenarial entre la Ville et l'Etat en pâtit. Il existe, ce travail. Non seulement il existe, mais nous savons tous qu'il est absolument nécessaire pour traiter l'urgence sociale.

Contrairement à ce que j'ai pu entendre il y a quelques minutes, la Ville de Paris excède déjà largement ses compétences, oui. Elle a intensifié ses soutiens aux associations, aux dispositifs, elle met à disposition des moyens humains et financiers pour améliorer le sort des familles mises à l'abri, celles qui sont hébergées dans nos gymnases l'hiver, justement. C'est la P.M.I. hors les murs, ce sont les centres de loisirs hors les murs. La Ville met à disposition de nombreux mètres carrés, elle a créé volontairement des sites de mise à l'abri temporaire, et pas seulement sur réquisition de l'Etat. Nous en savons quelque chose dans le 13e arrondissement comme dans bien d'autres, où nous accueillons des places d'hébergement en intercalaire.

La Ville a aussi accéléré ces 3 dernières années l'ouverture de places pérennes sur ses propres financements. Il ne s'agit pas seulement de mettre des personnes à l'abri temporairement, mais aussi de les inscrire dans un parcours de sortie de rue, d'intégration et d'insertion. Aujourd'hui, avec la création de 4.000 places, nous franchissons une nouvelle étape, nous avançons vers un objectif indispensable qui a été plusieurs fois rappelé dans cette Assemblée : "Zéro enfant à la rue". Le fait même de débattre ici d'un plan intitulé "Zéro enfant à la rue" est proprement vertigineux ; on ne devrait même pas avoir à le dire dans une grande capitale comme la nôtre. Dans ces 4.000 places, cela a été rappelé, il y aura au moins un grand lieu de mise à l'abri qui sera un véritable lieu d'évaluation sociale, médico-sociale, sanitaire, mais pour répondre aussi à un besoin de proximité et de prise en charge à taille humaine, il y aura plusieurs lieux, de très nombreux lieux de petite taille pour faire de l'hébergement qui soit, ai-je envie de dire, davantage à taille humaine.

Ce plan va nous permettre de renouer avec une méthodologie d'action qui a été mise à mal dans la période et qui doit être relancée mais aussi amplifiée : mettre à l'abri, accompagner, orienter judicieusement afin de répondre à la fois à l'urgence sociale, humaine et aux demandes légitimes des habitantes et habitants de Paris. La Ville prend ici une position forte, engagée, assumée, mais elle ne pourra évidemment pas assumer seule l'intégralité de la prise en charge des personnes à la rue. Ce ne serait pas juste, ni éthiquement, ni politiquement.

Peut-être naïvement parce que je suis encore une "bleue" dans cette Assemblée, j'ai l'espoir que notre engagement montre le chemin. J'espère donc que l'Etat continuera à prendre sa part, pleinement sa part en responsabilité et cessera de se retirer de l'urgence sociale. Comme le dit très explicitement le plan présenté aujourd'hui par Emmanuel GRÉGOIRE, l'Etat devra maintenir ses capacités d'hébergement et orienter les publics vers des solutions réellement adaptées et pérennes dans le cadre d'une contractualisation Ville-Etat - ce n'est pas inédit, nous savons travailler ensemble, en réalité -, une contractualisation qui garantisse la fluidité des parcours.

Il n'y a pas d'alternative à cette façon de fonctionner, nous le savons, et avec ce grand plan "Zéro enfant à la rue", nous montrons l'exemple.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Nour DURAND-RAUCHER.

**M. Nour DURAND-RAUCHER.** - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, notre majorité a fait le choix de commencer ce mandat en s'engageant sur les 4.000 places de mise à l'abri et sur une politique de "zéro enfant à la rue". Je veux saluer cette première décision de notre majorité, qui répond à l'attente très forte des Parisiennes et des Parisiens. En effet, si beaucoup d'habitantes et d'habitants se sont mobilisés lors des dernières élections municipales pour empêcher la victoire de Mme DATI, ils ne l'ont pas fait seulement pour barrer la route à une personne ou à un camp politique. Ils et elles se sont mobilisées contre une vision de la Ville et de la société fondée sur la brutalité sociale, contre une politique qui considère la précarité comme un problème à invisibiliser plutôt que comme une injustice à combattre. Je rappelle à ce titre que Bruno RETAILLEAU était Ministre de l'Intérieur dans le même gouvernement que Mme DATI. Cette phrase se suffit à elle-même.

Les Parisiennes et les Parisiens qui ont voté pour notre majorité attendent de nous que nous soyons à la hauteur de cette exigence sociale, ils attendent que nous démontrions que la politique peut encore protéger les plus vulnérables et agir concrètement contre la misère. Or, aujourd'hui, le fait qu'aucun enfant ne vive dehors, exposé à la violence et aux intempéries, n'est plus une évidence. Combien d'enfants à la rue ont passé leurs soirées devant l'Hôtel de Ville cet hiver ? Combien d'entre nous, dans cet hémicycle, se sont habitués au spectacle d'une poussette sous un auvent ? Pourtant, les associations et les personnels du social, du médical et du médico-social, les collectifs de parents et d'enseignants ou parfois seulement des riveraines et des riverains refusent de s'y habituer. Certaines personnes s'étonnent encore que ce qui était insupportable hier soit aujourd'hui normalisé et elles y voient à juste titre une défaillance majeure des pouvoirs publics, une faute majeure.

Les chiffres sont connus : 959 personnes sont mortes à la rue en 2025 et l'espérance de vie dans la rue est de 49 ans. Je remercie le collectif "Les Morts de la Rue" qui comptent ces morts. Ils ne sont pas seulement comptés. Le collectif des "Morts de la Rue" veut rappeler que chaque mort est une individualité qui s'éteint, et notre responsabilité est collective. À qui la faute ? A une partie de la classe politique, celle-là même qui tire sa légitimité de l'élection parce que représentant les citoyennes et les citoyens. Comment est-il possible que des personnes dont la charge est de représenter les Françaises et les Français et de défendre l'intérêt général aient renoncé à donner un toit à des mineurs ? Pensons-nous que ce n'est pas nécessaire d'assurer à chaque enfant un toit ? Avons-nous perdu de vue la possibilité que la politique affecte le cours du monde ? Ce n'est heureusement pas le cas de beaucoup d'élus locaux, que la proximité oblige. Cet abandon de la population et de l'intérêt général par une partie de la classe politique participe du sentiment de colère comme d'impuissance. Cet abandon permet à certains profiteurs de la colère de prospérer par des discours de haine de l'autre : l'extrême droite de ZEMMOUR, KNAFO, BARDELLA et LE PEN. J'en veux énormément à l'Etat et aux Gouvernements français successifs de ne pas faire beaucoup plus pour la population précaire, de décrédibiliser totalement l'idée d'intérêt général et de dégoûter des pans entiers de l'électorat qui ne votent plus. C'est une responsabilité de cette Assemblée que de redonner du crédit à la politique.

Alors oui, nous, élus écologistes, nous considérons que nous respectons notre engagement devant les Parisiennes et les Parisiens de prendre la mesure de la misère qui monte dans le pays et à Paris. Et nous l'affirmons ici, rien n'est inéluctable. Ici, avec Emmanuel GRÉGOIRE, Fatoumata KONÉ et l'ensemble des élus de la majorité, nous nous donnons les moyens et nous agissons, et nous commençons en sortant les enfants de la rue. Notre majorité s'engage dans un mandat exigeant sur l'aspect social. Nous ne ferons pas de fausses promesses et nous nous engageons dans la lutte contre la misère. C'est le début du mandat, rien ne sera résolu en un jour. Je me félicite que l'accueil des jeunes femmes en recours de minorité soit enfin pérennisé, comme l'indique le vœu de l'Exécutif. Nous allons vers un changement de doctrine concernant les mineurs non accompagnés en recours, en appliquant la présomption de minorité, avec pour objectif de créer des places dédiées pour eux toutes et tous. Le ballet incessant des dénis de responsabilité entre la Ville et l'Etat sans que personne ne se presse de mettre à l'abri des enfants ne peut plus durer, et nous comptons sur cette majorité pour que le droit à une vie digne soit prioritaire pour chacune et chacun, à commencer par les mineurs.

Nous partageons avec l'opposition du Nouveau Paris Populaire la nécessité d'appliquer la présomption de minorité, principe d'humanité. Le groupe Ecologiste l'a d'ailleurs défendu pendant tout le mandat précédent. Concernant la gratuité du "pass" Navigo pour les mineurs étrangers, le groupe Ecologiste a obtenu il y a encore quelques mois un financement à hauteur de 100.000 euros pour permettre la gratuité pour les mineurs scolarisés cette année.

Je m'étonne en revanche de votre attitude sur les tests osseux. La Ville de Paris s'y est toujours et systématiquement opposée. Nous savons que cette pratique est scientifiquement sujette à caution et n'objective rien. Les quelques fois où il y a eu de tels tests sur le territoire parisien, c'était sur décision du juge, sans aucun soutien de la Mairie de Paris. Vous proposez un guichet unique d'accompagnement juridique. J'en profite pour remercier le Barreau de Paris Solidarité, qui fait un travail remarquable d'accompagnement des personnes en situation de précarité et qui accompagne la Ville dans ses missions. Entre autres, il accompagne les mineurs isolés. Aussi, le groupe Ecologiste s'abstiendra sur votre vœu.

La communication que nous examinons ici montre la voie, mais nous savons que les mesures, pour ne pas être du palliatif, doivent s'inscrire dans une politique globale. Ainsi, la création de places d'hébergement est essentielle pour répondre à l'urgence et à l'incurie de l'Etat qui investit sans cesse moins dans le logement, aujourd'hui 1,5 % du produit intérieur brut contre 2,2 % il y a 17 ans. Mais c'est bien le logement, la réponse pérenne aux problèmes de rue, et le "Logement d'abord", qui pour de nombreux publics ne nécessite pas de passer par l'hébergement, a prouvé

son efficacité directement de la rue au logement. L'hébergement doit être transitoire, sinon ce n'est pas de l'hébergement. La Nuit de la Solidarité a recensé cette année plus de 4.000 personnes sans aucune solution d'hébergement à Paris, y compris après avoir sollicité le 115. C'est édifiant.

Pour apporter des réponses adéquates à l'ensemble du problème, nous aurons besoin d'une enquête sociale réellement approfondie sur le sans-abrisme à Paris. Un sujet aussi grave doit être traité sérieusement pour répondre à une multiplicité de problématiques et de parcours qui conduisent à la rue ou pérennisent la vie à la rue. Investir dans l'hébergement pour répondre à l'urgence sociale est aujourd'hui nécessaire, mais seul un accompagnement de qualité avec suffisamment de moyens pourra résorber la situation. L'hébergement seul amènera à créer toujours plus de places précaires.

J'aimerais remercier les maraudes, les services, les bénévoles comme les professionnels du social et du médico-social, sans lesquels tout irait encore plus mal. Donnons à ces personnes les moyens de bien travailler dans le temps long. Mesdames et Messieurs qui travaillez dans ce milieu et qui vous reconnaissez, votre humanité vous honore, votre engagement nous oblige.

Je finirai en disant un mot sur la situation administrative de beaucoup de personnes hébergées, qui est déterminante. L'Etat, en faisant une distinction entre ceux qui ont des papiers et ceux qui n'en ont pas, crée des humains de seconde zone, auxquels il veut retirer sans cesse des droits et qui sont alors sujets à l'exploitation et aux marchands de sommeil, profiteurs de misère. Nous devons accompagner administrativement ces populations pour faire valoir leurs droits. Cessons la politique en silo et le partage des compétences qui conduit à l'irresponsabilité de chacun. En ce début de mandat, la Ville annonce prendre sa juste charge et même plus. Nous attendons que l'Etat suive.

Je salue cette communication importante, essentielle, mais elle devra s'inscrire dans une cohérence politique pour réussir. Ceci engage l'ensemble de cet hémicycle et au-delà.

Merci.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à M. François-Marie DIDIER.

**M. François-Marie DIDIER.** - Merci, Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Dans cette communication sur la situation du sans-abrisme à Paris et la mise en œuvre du plan "Zéro enfant à la rue", vous fixez deux objectifs : le premier, ne plus voir aucun enfant à la rue d'ici la fin de l'année 2026, et le deuxième, en finir avec les campements dans l'espace public parisien. Vous indiquez même qu'on ne peut pas s'habituer à l'inacceptable. Sans revenir sur les débats de ce matin, ce sont précisément ces mots que nous aurions souhaité que la Ville emploie ces derniers mois pour agir et répondre au scandale du périscolaire parisien. Cette parenthèse étant faite et pour revenir à la communication qui nous intéresse, naturellement nous partageons les objectifs que vous vous êtes fixés. Qui souhaite voir des enfants à la rue ? Qui peut accepter de voir le nombre de campements se multiplier dans notre Ville ?

Les chiffres ont été longuement rappelés par mes prédécesseurs. Les chiffres sur la situation du sans-abrisme à Paris sont évidemment terribles. La Nuit de la Solidarité, fin janvier dernier, a confirmé que d'année en année, le nombre de personnes à la rue augmente inexorablement dans notre Ville mais aussi dans notre Métropole.

S'agit-il d'une crise sociale, d'une crise morale, comme vous l'écrivez ? Très certainement des deux. Mais comment en serait-il autrement dans une société où l'individualisme prévaut, où les piliers qui font notre Nation, qui font notre socle sont attaqués tous les jours et alors que notre pays connaît une crise de valeurs sans précédent ? Oui, Jacques BAUDRIER n'est plus là, mais l'esprit de solidarité est malheureusement mis à mal dans notre pays. Ce n'est pas une fatalité, mais c'est la réalité.

Ce que vous omettez d'évoquer dans cette communication, c'est la crise migratoire qui accroît de façon considérable, évidemment, la crise du sans-abrisme. Nous ne pouvons l'éluder. Et face à cette crise migratoire qui touche chaque pays européen, il nous semble illusoire d'assurer que notre Ville saura régler la question du logement d'urgence pour tous en quelques mois. D'autres s'y sont d'ailleurs essayés avant vous, Monsieur le Maire, cela a été rappelé par un intervenant tout à l'heure.

Votre intention, Monsieur le Maire, est tout à fait louable et je la sais sincère. Néanmoins, en tant qu'opposition responsable, nous devons vous rappeler un principe de réalité. D'ailleurs, dans le cadre d'une opposition constructive, ma collègue Anne-Claire TYSSANDIER détaillera un certain nombre de propositions, de mesures qui nous semblent aller dans le bon sens et que nous avons matérialisées dans le cadre d'un vœu, qui, je l'espère, sera voté par votre majorité. Ce principe de réalité, Monsieur le Maire, c'est que notre pays n'a pas les capacités de loger chaque personne à la rue, de loger chaque réfugié. Le principe de réalité, c'est que Paris, malgré son histoire qui a été rappelée, n'a pas les moyens d'être une terre d'accueil. Annoncer atteindre "Zéro enfant à la rue" d'ici la fin de l'année, c'est malheureusement un slogan, Monsieur le Maire. Nous savons tous ici la difficulté de la tâche, et je pense en premier lieu à tous les maires d'arrondissement, quelle que soit leur étiquette politique. Je salue d'ailleurs

les mots prononcés par Geoffroy BOULARD tout à l'heure. Il est presque impossible de loger une femme battue qui est dans une situation d'urgence et de le faire très rapidement.

Comment arriver, en seulement quelques mois, aussi rapidement, à faire qu'il n'y ait plus aucun enfant à la rue dans notre Ville ? Surtout, pourquoi n'y êtes-vous pas arrivé auparavant ? Est-ce un aveu d'inefficacité, Monsieur le Maire ?

Sur les propositions, et je m'arrêterai là, en réalité vous faites quand même du neuf avec du vieux. Tout d'abord, vous voulez recréer la bulle humanitaire de 2016. Moi aussi, je vais parler du GISTI. Même le GISTI avait condamné cette initiative en son temps - je n'étais pas élu. Aussi, ce qui me choque dans cette communication, c'est que, finalement, la mesure phare, c'est de créer un campement de 500 personnes, en sachant qu'un camp reste un camp, Monsieur le Maire. Vous souhaitez aussi créer des dizaines de sites de mise à l'abri pour aller jusqu'à 4.000 places et vous voulez renforcer l'offre d'accueil de jour, et je vais y revenir assez rapidement.

Ce que votre communication omet d'expliquer, et c'est pourtant l'essentiel, c'est la localisation, les lieux de ces sites, à commencer par ce campement de 500 places. Quel sera le niveau d'implication des maires d'arrondissement ? Je parle, encore une fois, pour tous les maires d'arrondissement. Quelle sera la concertation avec les habitants ? Je me rappelle qu'en 2022, et Eric PLIEZ s'en souvient bien, vous aviez voulu créer un Espace Solidarité Insertion rue Saint-Fargeau. Cela avait été un tollé, vous aviez dû revenir en arrière et cela a été un échec patent pour votre Municipalité, alors que, pourtant, cette solution était d'accueillir durant la journée de nombreux S.D.F. de notre Ville. Aussi, quel sera le budget alloué à toutes ces mesures qui vont évidemment impacter le budget de notre Ville ?

Par ailleurs, vous mentionnez le fait de travailler avec un certain nombre d'associations. Quel sera leur rôle exact ? Quelles seront ces associations, quelle est la liste des associations que vous souhaitez faire travailler sur ce sujet ? Et quel sera le contrôle qui sera exercé par nous et par la Ville sur ces O.N.G. ou ces associations ?

Sans réelles réponses à toutes ces questions qui me paraissent légitimes, Monsieur le Maire, et je le regrette profondément, je crains malheureusement que ces objectifs ne se transforment véritablement en slogans.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à M. Abdoulaye KANTÉ.

**M. Abdoulaye KANTÉ.** - Mes chers collègues, en tant que policier depuis plus de 25 ans et aujourd'hui élu de la République, élu au Conseil de Paris, je veux vous parler d'une réalité que je vois malheureusement chaque semaine. La situation des familles et des enfants à la rue est aujourd'hui inacceptable, elle est même intolérable, et, je le dis avec gravité, il y a urgence à agir.

Derrière les chiffres, il y a des visages, des enfants qui dorment dehors, des familles qui vivent dans la peur, dans l'instabilité, dans une précarité extrême, et dans une ville comme Paris, ce n'est pas acceptable. Il est de notre responsabilité collective de protéger les plus fragiles, et les enfants d'abord, bien sûr. Leur santé, leur scolarité, leur sécurité doivent être une priorité absolue. Parce que, oui, la question du sans-abrisme est aussi une question de sécurité, sécurité des enfants, sécurité des familles, mais aussi tout simplement une question de dignité humaine.

Sur le terrain, nous sommes confrontés chaque jour à cette détresse et nous savons une chose : elle ne peut pas être traitée uniquement dans l'urgence, elle nécessite des réponses durables, structurées et coordonnées. Mon collègue Antoine LESIEUR, "via" notre groupe "Paris apaisé", a présenté plusieurs propositions importantes que je veux saluer : écouter les mairies d'arrondissement, agir à l'échelle régionale, mobiliser des espaces vacants et, surtout, mettre en place un accompagnement global à 360 degrés, un accompagnement qui intègre les soins, le suivi administratif mais aussi une prise en compte globale des situations, les enfants, bien sûr, mais aussi les femmes isolées, les personnes âgées, souvent fragiles et parfois malades, exposées elles aussi à l'insécurité de la rue.

Je veux également saluer toutes celles et tous ceux qui au quotidien sont en première ligne, et on ne le rappelle pas assez souvent, les policiers - oui, les policiers -, les sapeurs-pompiers, les équipes du Samu social de Paris, les associations, les bénévoles. Leur engagement est essentiel et il faut le reconnaître. Je veux qu'on leur rende aussi hommage et je vous en remercie.

Mais au-delà du constat, nous devons agir concrètement. D'abord, en rachetant des hôtels "1 étoile" à Paris pour les transformer en résidences à vocation sociale. C'est une solution pragmatique rapide qui permettrait d'accueillir jusqu'à un millier de personnes aujourd'hui à la rue, avec un véritable accompagnement vers la réinsertion. Ensuite, en amplifiant le dispositif "Louez Solidaire", en passant de 1.000 à 3.000 bénéficiaires. Cela suppose de mobiliser davantage de bailleurs privés mais aussi de mieux faire connaître ce dispositif. Nous devons également renforcer le programme "Un chez soi d'abord", en partenariat avec les bailleurs sociaux et les associations, pour permettre un accès durable au logement. Enfin, il est indispensable de renforcer le travail partenarial avec l'ensemble des acteurs, les bailleurs, bien sûr, mais aussi les opérateurs comme la R.A.T.P. ou la S.N.C.F., qui sont directement confrontés à ces situations dans leurs espaces.

Le sans-abrisme prend aujourd'hui des formes multiples, parfois très préoccupantes. Je veux saluer des initiatives positives notamment dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, avec la création d'une pension de familles pour des femmes isolées, ainsi que d'un centre d'hébergement pour de jeunes femmes victimes de violences. Ces projets montrent que lorsque les acteurs publics travaillent ensemble, des solutions existent.

Mais nous devons aller plus loin. Dans les quartiers, dans les arrondissements comme le 10<sup>e</sup> arrondissement où l'errance est particulièrement visible, je propose la création de structures d'accueil dédiées et un accompagnement médico-social renforcé, notamment pour traiter les addictions et les troubles psychiques. Parce que derrière ces situations, il y a souvent des parcours, des vies brisées qui nécessitent une prise en charge adaptée.

Pour finir, au fond, la question est simple : quelle ville voulons-nous ? Une ville qui détourne le regard ou une ville qui prend ses responsabilités et agit avec lucidité, humanité et efficacité ? Nous ne pouvons pas accepter que des enfants grandissent dans la rue, ce n'est pas digne de Paris, ce n'est pas digne de la République. Alors oui, nous ne devons agir, pas demain, mais maintenant et tous ensemble.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Sophie de LA ROCHEFOUCAULD.

**Mme Sophie de LA ROCHEFOUCAULD.** - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, par ce vœu sur les mineurs isolés, nous voulons attirer particulièrement votre attention. Ils sont non accompagnés et attendent depuis des années une vie digne, et ils sont les grands absents de votre communication d'aujourd'hui, Monsieur le Maire, même si nous avons bien reçu votre vœu sur le sujet à la dernière minute ce matin.

Au cours de votre mandat de député, Monsieur le Maire, vous avez déposé une proposition de loi en octobre 2025 visant à protéger les mineurs isolés et à lutter contre le sans-abrisme, et vous avez dit lors de votre élection en mars ici même, je vous cite - vous l'avez d'ailleurs répété tout à l'heure : "Mobilisons-nous pour que l'hiver prochain, aucun enfant ne dorme à la rue". Mais que s'est-il passé pour ces mineurs isolés depuis votre P.P.L. ? Fort peu de choses. Devons-nous attendre l'hiver prochain pour mettre à l'abri et scolariser ces enfants ? La Ville de Paris doit agir maintenant, loger inconditionnellement et de façon pérenne ces enfants, leur donner accès à l'éducation qu'ils réclament à cor et à cri.

Ils ont été reçus mercredi dernier par le Rectorat, mais aucun acte derrière, aucune réponse concrète. Leurs dossiers de scolarisation doivent être traités à part et en priorité. La lettre rectificative du 16 décembre 2025 accordait 200.000 euros de financement afin de leur procurer le "pass" Navigo. Qu'en est-il ? Si nous voulons protéger ces enfants, il est indispensable d'instaurer une présomption de minorité et une protection de leur innocence, car ces enfants sont déjà coupables sans n'avoir rien fait, coupables simplement de vouloir une vie meilleure. Il faut en finir avec ces tests osseux traumatisants, totalement imprécis, non fiables et dénoncés depuis bien longtemps par les médecins et les associations. Prouver pour ces jeunes leur minorité est un parcours du combattant sans protection, sans aide aucune, alors qu'ils sont livrés à eux-mêmes.

Alors que certains voulaient se mettre à l'abri une nuit du mois de décembre dernier - vous imaginez les températures qu'il faisait, et j'étais présente ce soir-là - dans un théâtre du 20<sup>e</sup>, qu'a fait la directrice des lieux ? Elle leur a envoyé la police. Voilà les réponses qu'ils reçoivent, le traitement qui leur est infligé, la répression.

Qu'attendez-vous pour agir, sachant que la protection de tous les enfants présents sur son territoire est bien de la compétence de la Ville ? Qu'attendez-vous pour les recevoir comme vous l'avez promis, Monsieur le Maire, pendant votre campagne électorale ? Vous êtes élu ? Recevez-les ! La France a suffisamment été condamnée, en 2024, en 2025 et dernièrement en janvier 2026 pour violation de la Convention internationale des droits de l'enfant. Il est temps d'arrêter les promesses, d'arrêter de se reposer sur l'Etat et de reproduire la même chose que durant la mandature précédente. La vie et l'avenir de ces jeunes en dépendent. Certains, d'ailleurs, sont ici aujourd'hui et nous regardent, vous regardent et attendent des actes.

Chers collègues, votez notre vœu, votez ce vœu que nous proposons, relatif à l'application du principe de présomption de minorité, à la mise à l'abri pérenne et à la scolarisation immédiate des mineurs isolés.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Mme Béatrice LECOUTURIER.

**Mme Béatrice LECOUTURIER.** - Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, mes chers collègues, oui, nous partageons tous ici une conviction simple : à Paris, aucun enfant ne devrait dormir à la rue. Mais aujourd'hui, la réalité est têtue. La Nuit de la Solidarité 2026 a recensé près de 4.000 personnes à la rue, soit une hausse de 10 % en un an, et derrière ces chiffres, il y a des familles et donc des

enfants. Cela signifie une chose très simple : malgré tous les efforts engagés, le phénomène persiste à grande échelle et il progresse.

Votre communication marque une évolution importante. La Ville affirme désormais pleinement sa volonté d'agir là où elle renvoyait auparavant essentiellement la responsabilité à l'Etat. C'est un changement que nous prenons en compte. Mais parce que l'objectif de "Zéro enfant à la rue" est juste, il doit maintenant être rendu crédible, ce qui suppose une méthode et un pilotage.

Cette méthode suppose d'abord de la transparence, c'est-à-dire de publier régulièrement le nombre d'enfants à la rue, le nombre de mises à l'abri effectives, les accompagnements menés et les délais de prise en charge. Cela suppose également de travailler en concertation avec les maires d'arrondissement. Cette méthode suppose enfin d'agir à la bonne échelle ; votre communication reste étonnamment silencieuse sur l'échelle régionale et métropolitaine. Ni le S.R.H.H., ni le plan métropolitain ne sont mentionnés, alors même qu'ils structurent l'action publique en matière d'hébergement et organisent la coordination entre les territoires. Or, penser que la réponse à la crise de l'hébergement peut être trouvée uniquement à l'intérieur du périphérique serait une illusion. Cette question dépasse Paris et appelle une réponse coordonnée à l'échelle du Grand Paris, alors même, Monsieur le Maire, que vous appeliez lors de votre première prise de parole ici à un dialogue plus prononcé avec les territoires limitrophes de notre Capitale. Cela suppose enfin d'évaluer en continu les politiques menées pour ajuster les moyens et garantir leur efficacité.

L'objectif est le bon, mais aujourd'hui, il ne peut plus être seulement affirmé, il doit être démontré.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Mme Rania KISSI.

**Mme Rania KISSI.** - Monsieur le Maire, chers collègues, c'est la première fois que je prends la parole dans cet hémicycle et c'est un honneur, mais c'est aussi une responsabilité, car ce dont nous parlons aujourd'hui ne peut pas être un sujet parmi d'autres. Je veux commencer par le dire clairement, je me réjouis de cette annonce sur le plan "Zéro enfant à la rue", mais je refuse qu'on s'en contente, parce que dans notre Ville, des enfants dorment dehors, des enfants qui, après l'école, ne savent pas où dormir. Certains rentrent chez eux et s'endorment dans un lit, tandis que d'autres cherchent un endroit pour la nuit, la même journée, dans le même pays, sans avoir les mêmes droits. Ce n'est pas une fatalité, c'est une responsabilité politique.

Si, aujourd'hui, nous sommes en train d'en débattre dans cet hémicycle, c'est parce que le véritable responsable n'est pas ici. Il est en dehors de cet hémicycle, et c'est l'Etat, car la protection de l'enfance, la mise à l'abri et le respect des droits fondamentaux ne relèvent pas du volontarisme local. Ils relèvent d'une obligation nationale qui est le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Alors oui, ce plan est nécessaire, mais il ne sera utile que s'il s'inscrit dans une politique pérenne, dans une vision de long terme. Moi, je parle aussi depuis mon histoire, parce qu'il y a 12 ans, j'étais dans cette situation. Enfant placée, protégée en théorie par l'Aide sociale à l'enfance jusqu'à 18 ans, puis la rue. La rue était devenue ma maison et j'étais devenue une femme à la rue. Je veux le dire ici avec gravité, ce qui tue à la rue, ce n'est pas simplement la précarité, c'est aussi l'oubli. Alors n'oublions pas ces enfants. C'est le moment où l'on comprend qu'on ne fait plus partie de la société, qu'on n'est plus attendu, plus protégé, plus regardé. La rue, ce n'est pas seulement manquer de tout, c'est ne plus appartenir à rien. Et cela, aucune politique publique digne de ce nom ne doit l'ignorer. En effet, la rue commence bien avant la rue, dans les ruptures, dans les moments où l'on cesse d'accompagner, et si nous ne pensons pas à des solutions dans la durée, nous continuerons à fabriquer les situations que nous dénonçons collectivement.

Oui, il faut changer de méthode, écouter les associations, écouter les collectifs, mais surtout, donner la parole aux premiers concernés, car on ne peut pas construire des politiques justes sans celles et ceux qui les vivent. On ne peut pas parler d'enfants à la rue sans parler de mineurs accompagnés, car avant d'être mineurs isolés, ce sont des enfants, ce sont nos enfants. Pourtant, on doute d'eux, on conteste leur âge. La présomption de minorité devrait être simple : en cas de doute, on protège. Je veux vous le redire ici, Monsieur le Maire, vous avez porté ce principe, vous avez rappelé que protéger devait passer avant le fait de contrôler, et pour cela, je vous remercie. Protéger, ce n'est pas seulement reconnaître, c'est garantir des droits concrets, un toit, un accès à l'école, un suivi et aussi des choses simples mais essentielles comme, typiquement, une carte de transport, car se déplacer, aller en cours, aller à un rendez-vous, ce n'est pas un privilège, c'est un droit.

La question aujourd'hui est donc très simple : est-ce qu'on continue à gérer l'urgence ou est-ce qu'on construit enfin une politique de protection digne de ce nom, une politique qui protège vraiment dans la durée sans conditions ? Laisser un enfant dormir dehors, dans un pays comme le nôtre, ce n'est pas une crise mais une faute, et une faute grave. Parce qu'aucun enfant ne devrait jamais apprendre ce que cela fait de sortir de l'école et de ne pas savoir où dormir, parce qu'aucun enfant ne devrait jamais apprendre ce que cela fait de ne plus appartenir à la société, parce qu'aucun enfant ne devrait jamais apprendre ce que cela fait d'être oublié par la société, il est temps qu'on soit responsables collectivement.

Merci beaucoup.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Mme Anne-Claire TYSSANDIER.

**Mme Anne-Claire TYSSANDIER.** - Merci, Monsieur le Maire.

Moi, j'ai profondément écouté et attentivement tout ce qui a été dit ce soir, cet après-midi pendant ce débat, et je vous avoue que j'ai un premier regret qui est que, malheureusement, dans ce projet de délibération, nous mélangeons beaucoup de sujets. Nous mélangeons le sujet du sans-abrisme avec le sujet des mineurs isolés, comme cela a été rappelé, avec des questions d'immigration, avec des questions d'enfants à la rue. J'aurais trouvé bien plus performant, en tout cas mieux pour ces publics, que nous puissions avoir plusieurs communications afin de vraiment rentrer dans le débat et dans le vif du sujet, parce qu'aujourd'hui, on survole malheureusement ces sujets-là.

Cela a été rappelé, cet enjeu est extrêmement grave et nous voulons tous sur ces bancs - pour le coup, nous sommes assez unanimes - "Zéro enfant à la rue". Nous partageons tous cet objectif. Malheureusement, le social, cela ne s'improvise pas. En matière de mise à l'abri et d'hébergement d'urgence, l'idéologie est souvent mauvaise conseillère. Ce qui compte, Mesdames et Messieurs, ce sont des résultats concrets, c'est-à-dire des enfants réellement mis à l'abri, des familles accompagnées, des sorties durables de la rue, et, malheureusement, à la lecture de cette communication, je me suis dit que rien n'allait vraiment changer pour ces enfants. J'en suis profondément attristée, car ce sont des sujets sur lesquels j'ai eu à cœur de m'engager il y a déjà plusieurs années. Je me suis engagée en politique pour faire changer les choses, mais je crois malheureusement que cet après-midi, nous n'allons pas changer les choses sur le social. Une exigence aurait dû nous guider, celle de l'efficacité avant les postures, et je crois encore, sincèrement, que nous pouvons nous retrouver pendant ces 7 prochaines années.

Je voudrais ici saluer le travail des professionnels du secteur associatif, cela a été rappelé mais très tardivement dans le débat, car ils font un travail absolument formidable, un travail colossal avec malheureusement peu de moyens. Mais je crois - on le perçoit quand on en discute avec eux, et c'est leur faire honneur et donner à leur noble fonction toute l'importance qu'il convient - que ce qu'ils font doit s'accompagner de résultats. Ce sont les premiers à le demander. L'argent public doit être évalué, et ce n'est pas un gros mot ; les politiques doivent être pilotées par des résultats tangibles, pas par nos habitudes.

C'est pourquoi nous proposons de renforcer cette culture du résultat par une évaluation annuelle stricte fondée sur des indicateurs objectivables et conditionnant le renouvellement des financements à des mesures mesurables. Malheureusement, nous ne disposons dans votre communication d'aucun indicateur tangible. J'aimerais sincèrement, Monsieur le Maire, parce que je vous crois sincère sur cette politique, que vous réfléchissiez à cette proposition. Il nous faut des indicateurs, c'est à ce prix que votre politique pourra être jugée et modifiée, amendée s'il le faut pour que, demain, zéro enfant ne dorme dans la rue.

Je pense aussi, et c'est le premier axe, que nous devons sortir des solutions standardisées. Vous l'avez un peu esquissé dans votre intervention, Monsieur le Maire, mais j'aurais aimé que vous alliez plus loin. Nous le voyons, pour que zéro enfant ne dorme à la rue, il faut faire du sur-mesure. Aucune situation n'est la même. Vous pouvez avoir des enfants qui sont à la rue parce qu'ils sont en rupture de ban familiale, parce qu'ils sont discriminés en fonction de leurs orientations sexuelles, parce qu'ils habitent trop loin de leurs parents, parce qu'ils sont victimes de violences intrafamiliales ou, bien entendu, parce qu'ils sont victimes de parcours migratoires. Autant de situations méritent autant de réponses différenciées.

Je me souviens d'ailleurs qu'il faut travailler sur le repérage. Là aussi, il n'y a rien dans votre projet de délibération sur le repérage de ces enfants, avant même qu'ils ne tombent à la rue. On pourrait le faire, on a les moyens de le faire. Tout à l'heure, cela a été rappelé par mon collègue, la police peut les voir, la police de proximité, les associations, l'école, les services de santé, le club sportif, toutes ces personnes qui sont en première ligne de ces mineurs qui demain peuvent se retrouver à la rue.

C'est tout le sens des commissions territoriales que nous voulons proposer, pour repérer plus tôt, pour éviter ce basculement total dans la rue. Il faut rapprocher tous les travailleurs de première ligne, les travailleurs sociaux mais aussi l'Education nationale, l'ensemble des maires d'arrondissement et leurs services, les services de santé, les services d'insertion, de proximité, les clubs sportifs, la police, comme cela a été rappelé, pour construire des réponses adaptées. D'ailleurs, dans ce cadre, je pense qu'il serait utile de regarder ce qui a fonctionné ailleurs et je veux saluer ici l'initiative portée par la présidente de Région Valérie PÉCRESSE il y a plusieurs années avec ses Maisons solidaires. Oui, mais vous savez, Mme PÉCRESSE a eu des résultats avec les sans-abris du métro, des résultats, ne vous en déplaise ! Ne vous en déplaise. Si ! Ce modèle repose sur une idée simple mais extrêmement efficace : des structures à taille humaine, intégrées dans le tissu urbain et permettant un accueil digne, stable et accompagné. Nous avons accompagné plus de 300 sans-abris du métro, avec des taux d'insertion qui vous feraient rougir. Nous avons passé une centaine de sans-abris du métro dans du logement diffus, alors même que peu auraient parié sur leur réinsertion professionnelle. Mais tout cela à bas bruit, parce que nous avons travaillé avec les

associations à des parcours individualisés et parce que derrière des chiffres, c'est d'humains que nous parlons. Nous parlons d'humains.

Je voudrais aussi le rappeler, même si cela a été dit mais pas suffisamment, quelle est la clé du succès dans le social ? La clé du succès, c'est de mettre de côté son égo personnel, c'est de mettre de côté ses ambitions personnelles, c'est de travailler main dans la main avec des gens avec lesquels on n'a pas toujours l'habitude de travailler. Oui, c'est une réalité, mais il faut travailler tous ensemble, services de l'Etat, Ville... Mais si, Monsieur le Maire, je vous vois sourire. J'espère que vous allez travailler avec les services de l'Etat main dans la main, avec la Région, avec le recueil social. Je crois qu'avant tout, il faut repérer ces jeunes avant qu'ils ne tombent.

Je voudrais aussi rappeler quelque chose. Nous voyons la montée de la violence dans notre système, et notre Ville, malheureusement, n'est pas épargnée. Il est donc inacceptable de priver des habitants en remplissant des gymnases, de priver les habitants de ces lieux de vie indispensables. Une politique sociale efficace ne peut se faire au détriment d'une autre politique sociale. Or, le sport, c'est clé, c'est un élément indispensable dans nos vies et notamment dans nos vies urbaines. Priver les clubs sportifs, priver de sport pendant plus d'un an des personnes en situation de handicap, je trouve cela irresponsable et inacceptable.

D'autres solutions existent. Nous l'avons vu, il y a des dispositifs qui ont été proposés par notre candidate pendant la campagne, et c'est le cas des hôtels économiques, dont certains pourraient être réhabilités en résidences hôtelières à vocation sociale, dans lesquelles on pourrait réellement faire du sur-mesure, car je crois comme vous que ce qui prime, c'est le toit. On en est tous convaincus. A partir du moment où vous avez un toit, on peut déployer des politiques sociales, mais encore faut-il déployer ces politiques sociales. Je vous pose la question, mes chers collègues : qui, sur ces bancs, aimerait se retrouver dans une fameuse bulle de 500 personnes ? Vous aimeriez vous retrouver là ? Si vous étiez un jeune à la rue en difficulté, si vous étiez un jeune "viré" de chez ses parents en raison de son orientation sociale, vous aimeriez être dans ces lieux-là ? Non, parce que dans des lieux où il y a plus de 500 personnes, c'est la violence qui répète la violence. D'ailleurs, si vous interrogez réellement des sans-abris, si vous discutez avec eux, si vous prenez la peine de le faire, et je suis sûre que nombre d'entre vous l'ont fait de manière honnête et sincère, ils vous diront qu'ils ne veulent pas aller dans ce type de structure, parce que c'est horrible, parce que la promiscuité est horrible, les violences sont horribles, et les parcours de prostitution commencent souvent là, malheureusement, et nous le savons.

Alors, pour que les travailleurs sociaux, pour que nous puissions tous tirer des liens durables de confiance, c'est à ce prix qu'on peut réinsérer les gens. Il faut du temps, il faut des moyens, mais il faut aussi inventer de nouvelles politiques, et ce ne sont pas celles du chiffre. Je crois, Monsieur le Maire, que vous avez la capacité en ce début de mandat, car je pense que vous partagez ces convictions, de procéder différemment, et si on fait différemment, vous me trouverez sur votre chemin pour vous dire "merci" et pour vous dire "bravo".

Cela a été rappelé, c'est à l'Etat de s'occuper de la prise en charge des migrants, c'est à l'Etat de s'occuper de la prise en charge des personnes qui sont en situation illégale sur notre territoire. Ce n'est pas du ressort de la Ville, et la Ville doit absolument arrêter de créer de son côté des appels d'air, car elle complexifie ainsi encore plus le travail des services de l'Etat. Il est illusoire de faire croire que Paris serait un eldorado.

Je terminerai, Monsieur le Maire, en vous demandant réellement de travailler sur ces indicateurs de réussite. Je pense que nous devons avoir de véritables indicateurs pour la prise en charge, l'entrée en formation, le suivi psychologique, les parcours de santé, etc.

Comme j'ai encore quelques instants, j'aimerais citer Raymond Aron. Oui, je sais que cela va faire plaisir, du moins je l'espère, sur tous les bancs, et écoutez bien, car il était très sage, Raymond Aron. Il nous rappelle que "le choix en politique n'est pas - en tout cas, c'est ma conception - entre le bien et le mal, mais entre le préférable et le détestable". Encore faut-il accepter de regarder la réalité en face, car il disait aussi : "Les idéologies sont des systèmes d'idées qui font écran à la connaissance du réel". Nous avons tous fait l'expérience de cela dans nos partis politiques, dans nos groupes familiaux, dans nos structures privées, et lorsque cet écran s'interpose, ce sont les politiques publiques qui deviennent inefficaces et ce sont malheureusement les plus fragiles qui en paient le prix.

Refuser les postures, évaluer ce qui fonctionne, corriger ce qui échoue, choisir le préférable plutôt que de s'accommoder du détestable, ce n'est pas un renoncement moral, mais une exigence de responsabilité et c'est pour cela que je me suis engagée en politique.

Je vous remercie, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Sophia CHIKIROU.

**Mme Sophia CHIKIROU.** - Merci, Monsieur le Maire.

J'aurais quelques questions à vous poser pour essayer de comprendre ce qui vous a poussé à traiter dans l'urgence cette communication tout en nous disant que le calendrier serait à l'hiver prochain, puisque vous dites "Zéro enfant à la rue" à l'hiver prochain. Je pensais que ce serait "zéro enfant à la rue" avant l'été, avant les fortes chaleurs et les canicules, parce que pour l'avoir vu l'an dernier dans le 11e arrondissement, quand les familles se trouvent sur

le parvis de la mairie pendant plusieurs jours sous 35-40 degrés sans accès à l'eau, sans accès aux douches, sans possibilité de se laver et avec à peine quelques bouteilles d'eau qui leur sont livrées de temps en temps et une pression "pas possible", je trouve que les conditions en cas de canicule sont aussi pénibles que dans le froid. Ma question est donc : avez-vous prévu quelque chose pour cet été pour toutes ces familles ?

Ensuite, j'ai une question au sujet des conditions d'hébergement que vous proposez. Il y a ce modèle de bulle où l'on stocke - pardonnez-moi l'expression, je ne veux pas parler comme cela d'êtres humains, mais d'une certaine façon, c'est l'approche technocratique que vous nous proposez - 500 personnes dans un lieu pour pouvoir ensuite les trier en fonction de leurs situations. Vous appelez cela "mise à l'abri", c'est temporaire, mais votre "temporaire" va durer combien de temps ? Va-t-il s'étendre de cet été à l'hiver prochain ? Est-ce qu'il va durer 6 mois, un an ? Pour avoir vu porte de la Villette le centre de réfugiés qui accueille notamment des réfugiés ukrainiens qui ont été laissés pendant plus d'un an dans un hangar sous fortes chaleurs ou dans le froid et pour les avoir accompagnés, je peux vous dire qu'au bout de trois semaines, c'est totalement inhumain comme conditions de vie.

Aussi, je voudrais vous demander quelle place vous comptez donner à la P.M.I. dans l'intervention auprès des familles, des mères et des enfants entre 0 et 6 ans. En effet, il va falloir recruter pour pouvoir les accompagner une fois qu'on aura réuni tout le monde, et l'état de la P.M.I. aujourd'hui ne permettra pas de suivre toutes les situations. Je vous demande donc quelles conditions seront prises.

Enfin, je...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

**Mme Sophia CHIKIROU.** - ... vous demande un scrutin public sur le vœu que mon groupe a déposé.

Merci.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Mme Ophélie MADINIER.

**Mme Ophélie MADINIER.** - Merci, Monsieur le Maire, chers collègues.

Je me réjouis des projets portés par le Conseil de Paris dès le début de cette mandature, qui expose clairement nos priorités politiques et l'attention portée aux plus vulnérables : protection des enfants contre les violences, accès au logement digne pour toutes et tous, accès à l'hébergement et accompagnement pour lutter contre la précarité et l'exclusion dont sont victimes des milliers de Parisiennes et de Parisiens.

350.000 personnes sont mal logées en France, dont 120.000 sont des femmes, et presque 4.000 personnes dormaient à la rue lors de la Nuit de la Solidarité en janvier 2026. Les politiques capitalistes néolibérales menées par le Gouvernement appauvrissent, excluent et affament un peu plus de nos concitoyennes et concitoyens chaque jour et jettent dans les rues de Paris des hommes et des femmes de plus en plus nombreux. La loi Kasbarian a accru les ruptures de parcours et les expulsions locatives, gonflant encore les rangs des victimes d'une politique faite pour les plus riches et qui punit les plus pauvres. Les expulsions plongent des milliers de personnes dans l'errance résidentielle, parfois pour des années.

Lors de la Nuit de la Solidarité de janvier 2025, 15 % des personnes indiquaient que l'expulsion de leur domicile était la raison pour laquelle elles se retrouvaient sans abri. La prévention des expulsions, l'accompagnement vers le logement et l'aide à s'y maintenir sont donc des piliers de la lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion, et la communication portée aujourd'hui par la majorité sur le logement démontre la détermination de la Ville à agir en profondeur contre les causes du sans-abrisme. La vie à la rue expose à de grandes souffrances : le froid, la faim, les violences, une santé physique comme mentale qui se dégrade, la solitude, mais aussi, souvent, l'indifférence de celles et ceux qui, bien chaussés, passent mille fois par jour sans un regard.

Les risques sont encore plus grands pour les femmes, exposées aux violences physiques, aux violences sexuelles, victimes de traite des êtres humains et d'exploitation, notamment à travers l'hébergement chez les tiers, comme l'ont rappelé les récentes études du Samu social de Paris et de la Fondation pour le logement. Bien moins visibles dans l'espace public, y compris pour échapper à ces violences, elles ont aussi davantage de difficultés à accéder à leurs droits et à ce que leurs besoins spécifiques soient pris en charge, notamment dans l'hébergement.

La situation des personnes sans domicile est un immense échec collectif, résultat de politiques inégalitaires, causes et symptômes d'une cohésion sociale qui s'effrite. Ce constat d'échec, cette blessure pour toute la société doit toutes et tous nous mobiliser aux côtés des associations qui, chaque jour, prennent soin des personnes sans abri en répondant à leurs besoins élémentaires, en les accompagnant dans l'accès aux droits, l'accès aux soins, l'accès au logement et en offrant des espaces sûres de repos et de partage.

Le respect de la dignité humaine et la recherche de l'égalité doivent guider l'ensemble de l'action de la puissance publique parisienne. Avec cette communication, nous réaffirmons aujourd'hui que l'accompagnement des personnes mal logées et sans abri vers un hébergement accompagné qui doit leur permettre de retrouver un logement, de la stabilité, de la sérénité et une vision dégagée de l'avenir est notre priorité.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à M. Sylvain MASCHINO.

**M. Sylvain MASCHINO.** - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers camarades, comme le disait Lamartine, "on n'a pas deux cœurs, un pour les animaux et un pour les humains, on a un cœur ou on n'en a pas", et c'est bien de cela que nous parle ce vœu relatif à l'augmentation du nombre de lieux d'accueil des animaux des personnes sans domicile.

A Paris aujourd'hui, des personnes refusent un hébergement ou un accès à leurs droits, parce qu'elles ne peuvent pas être séparées de leurs chiens. Ce n'est pas un détail, c'est une réalité sociale. Pour de nombreuses personnes en situation de grande précarité, le chien n'est pas un accessoire, c'est un repère, une présence, un compagnon, un ami et parfois le seul lien affectif stable. C'est par ailleurs un facteur d'équilibre qui peut même favoriser la réinsertion. Demander à une personne d'abandonner son chien pour accéder à un hébergement, c'est lui demander d'abandonner une partie de ce qui la fait tenir.

Ce sujet n'est évidemment pas nouveau à Paris. Il fait déjà l'objet d'un travail notamment avec les associations comme "Emmaüs Solidarité" et "Gamelles Pleines", dont je veux saluer ici le travail et l'engagement quotidiens, ainsi qu'avec les services municipaux, et je pense notamment aux services "Animal en ville" ou à la Maison de l'animal en ville-Jane Goodall dans le 12e arrondissement et évidemment à ses dispositifs de soins solidaires.

Je veux aussi le rappeler, les élus écologistes se sont engagés sur ce sujet bien avant qu'il devienne un sujet partagé, et je me réjouis qu'il le soit aujourd'hui dans cet hémicycle.

Mais nous devons maintenant aller plus loin et plus vite. L'objectif est clair : éviter que des personnes renoncent à leurs droits fondamentaux parce qu'elles ont un animal. Le non-recours aux droits n'est pas une fatalité, et nous devons faire émerger de nouvelles normes, celles du droit à l'hébergement avec son animal. C'est précisément le sens de la vision que nous portons. Il ne s'agit pas seulement de répondre au cas par cas, mais de structurer une véritable politique publique. Cela passe par plusieurs leviers concrets : mieux coordonner les acteurs entre services sociaux, santé, hébergement et condition animale, développer des solutions d'accueil temporaire notamment en cas d'hospitalisation ou de situation de rupture de vie, renforcer les dispositifs de soins vétérinaires solidaires et, surtout, intégrer pleinement la présence animale dans les parcours d'hébergement et d'insertion.

Il faut le dire, ce sujet ne concerne pas uniquement l'hébergement d'urgence, mais aussi l'accès aux accueils de jour, aux structures de santé, aux dispositifs d'accompagnement social ou encore aux points d'accès aux droits. En effet, on le voit très concrètement sur le terrain, lorsqu'une personne est à la rue avec son chien, elle ne peut pas toujours engager des démarches administratives. A l'inverse, lorsqu'elle accède à un hébergement avec son chien, ces démarches deviennent possibles. Nous devons collectivement veiller à ce que ces lieux soient pleinement accessibles avec un chien, dans les conditions adaptées, afin de garantir un accès effectif aux droits pour toutes et tous.

L'objectif est simple : faire en sorte que les animaux ne soient plus les victimes invisibles des accidents de la vie et qu'ils ne soient plus un frein aux accès aux droits. Ce sujet nous rappelle par ailleurs que le sujet des politiques sociales et celui de la condition animale sont profondément liés. Protéger le lien social entre une personne à la rue et son animal, c'est protéger un lien social et faire vivre concrètement le vivre-ensemble là où il est le plus fragile.

Aussi, le groupe Ecologiste et Social de Paris votera ce vœu.

Merci.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à M. Irénée FREROT.

**M. Irénée FREROT.** - Merci.

Monsieur le Maire, dans votre première intervention il y a trois semaines, vous avez parlé de Paris comme d'une ville refuge, et nous sommes, élus écologistes, ô combien d'accord avec vous. Paris a toujours été une terre d'accueil, Paris n'a jamais été aussi riche qu'aujourd'hui, alors oui, Paris a évidemment les moyens d'être une terre d'accueil.

Dans mon intervention, j'aborderai trois points. Premièrement, alerter sur la situation des étudiants étrangers qui sont mis en danger par la politique de l'Etat, deuxièmement, insister sur le droit à l'instruction pour les mineurs isolés, enfin, suggérer l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence dans le 5e arrondissement, où je suis élu, et merci à Mme NAGET, notre collègue communiste, de l'avoir mentionné.

Il y a à Paris environ 120.000 étudiants étrangers, dont près de 80.000 qui viennent de l'extérieur de l'Europe. C'est une richesse extraordinaire pour Paris, c'est une partie essentielle de notre identité, de notre rayonnement intellectuel et scientifique, mais cette richesse est aujourd'hui menacée. Du fait de la politique de l'Etat, ces étudiants étrangers se retrouvent doublement fragilisés, d'une part, comme étudiants, d'autre part, comme étrangers. Je vous rappelle que début 2026, ce sont 100 % des universités françaises qui déclaraient un budget en déficit. Cette faillite

de l'enseignement supérieur public est organisée par l'Etat et elle a des conséquences en cascade jusque sur les étudiants. La misère ruisselle, serait-on tenté de dire.

Par exemple, le programme bien mal nommé "Bienvenue en France" prévoit jusqu'à 3.000 ou 4.000 euros de frais d'inscription en licence et en master et il est tout spécialement réservé aux étudiants extra-européens, en sachant que les deux tiers de ces étudiants extra-européens viennent du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Afrique Subsaharienne et que la plupart ne sont pas des gens extrêmement fortunés, vous vous en doutez. Et c'est une multiplication par près de 15 des frais d'inscription pour ces étudiants, qui n'ont pas la chance d'être nés dans le bon pays. Certaines universités refusent d'appliquer ces tarifs, et il faut les saluer, les encourager pour cela, mais pas toutes. Ces frais exubérants mettent de nombreux étudiants étrangers en grande difficulté.

Par ailleurs, ils ont un accès limité aux A.P.L., et cet accès est d'autant plus limité du fait des nouvelles politiques de l'Etat, ils ont un accès limité aux bourses du C.R.O.U.S., au logement privé également, qui demande des garants à la fois riches et français, ce qui est évidemment une condition difficile pour des étudiants étrangers, et enfin, ils sont vulnérables sur le plan administratif avec la barrière de la langue ou la menace d'un titre de séjour non renouvelé, et l'on sait combien le Ministère de l'Intérieur est prompt à délivrer des O.Q.T.F. pour le moindre papier manquant. Tout ceci augmente le risque pour ces étudiants étrangers de se retrouver du jour au lendemain à la rue, et pendant la Nuit de la Solidarité, je rappelle que près de 10 % des personnes avaient entre 18 et 24 ans, si bien que de nombreux étudiants figuraient sans doute parmi elles.

Face à cela, pour nous, élus du groupe Ecologiste et Social, il est indispensable que la Ville travaille main dans la main avec les associations, les syndicats étudiants et les universités pour agir avant que ces étudiants étrangers ne se retrouvent sans aucune ressource.

J'en viens maintenant au droit à l'instruction pour les mineurs isolés. Ce droit est aujourd'hui bafoué par l'Etat dans notre Ville. Je pense en particulier au dispositif "Jeunes Lycéens" qui avait été mis en place suite à une mobilisation dans le 19e arrondissement, qu'il faut saluer, autour du lycée Hector-Guimard, une mobilisation de parents d'élèves, d'enseignants, d'habitants, un dispositif qui a été saboté par l'Etat à travers la Préfecture d'Ile-de-France qui lui a retiré son soutien financier. Je veux saluer ici la solidarité admirable dont font preuve des habitants, des militants associatifs, des élus d'arrondissement qui se battent pied à pied pour ce droit à l'instruction, droit qui est inséparable de ce qui fait notre humanité commune. Cependant, il faut noter et reconnaître que les premiers à se battre pour avoir ce droit d'être instruit, ce sont les jeunes eux-mêmes. Quiconque va rencontrer ces jeunes ne peut qu'être impressionné par leur capacité d'autogestion, par la solidarité dont ils font preuve, par leur solidité et leur dignité face aux obstacles dressés face à eux, eux qui ont parfois traversé la moitié du monde pour venir dans un pays qui s'appelle pourtant Fraternité.

Pour le groupe Ecologiste et Social, il est indispensable que partout où l'Etat recule sur ce droit à l'instruction, la Ville s'implique sans hésiter en soutenant les collectifs, les associations, en concevant les solutions avec eux, pour que ces jeunes puissent bénéficier d'une instruction, et je vous remercie, Monsieur le Maire, d'avoir mis ce sujet à l'ordre du jour de ce premier Conseil.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Nous en avons terminé avec les prises de parole sur inscription. Nous allons donner la réponse de l'Exécutif, et pour vous répondre à deux voix, je suis très fier de donner d'abord la parole à Adjï AHOUÏAN, pour sa première réponse.

**M. Adjï AHOUÏAN,** adjoint. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Si vous le voulez bien, comme vous avez posé beaucoup de questions à l'Exécutif, il va vous être apporté quelques réponses.

**M. Adjï AHOUÏAN,** adjoint. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Simplement, tout d'abord, permettez-moi, Monsieur le Maire, de saluer et de remercier l'ensemble des services de la Ville de Paris, notamment la Direction de la Solidarité, la mission de l'urgence sociale, l'U.A.S.A. et l'ensemble des opérateurs associatifs qui travaillent et qui nous accompagnent sur le sujet du sans-abrisme.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, comme M. le Maire l'a indiqué, la situation du sans-abrisme à Paris n'a que rarement été, ces dernières années, aussi significative. Plus d'hommes isolés, plus de jeunes, plus de femmes enceintes, plus de familles avec enfants vivent à la rue dans des campements de fortune, sur des talus le long du périphérique, sous le métro aérien ou encore le long de la Seine, et j'en passe. En cela, les chiffres de la dernière Nuit de la Solidarité doivent nous interpeller. Tandis que le nombre de primo-arrivants baisse en France selon les données de l'O.F.I.I., les campements se pérennisent et les plus grands sont en nombre plus important, sans que les mises à l'abri organisées par l'Etat n'en permettent ni la résorption, ni la diminution.

Ces mêmes mises à l'abri, en nette diminution et peu efficaces, incarnent le désengagement de l'Etat, un désengagement qui est double. L'un est quantitatif, avec un nombre de places d'hébergement qui ne correspond pas aux besoins de terrain, dans un contexte où le 115, qui héberge 46.000 personnes chaque soir, est totalement saturé. L'autre est qualitatif, avec des places inadaptées aux différents publics concernés et aux situations

complexes qu'impose le paysage du sans-abrisme à Paris, à l'image des orientations vers des places en sas provinciaux lors d'opérations de mise à l'abri, qui au mieux offrent un répit de quelques jours aux personnes accueillies avant toutefois d'être remises à la rue et qu'elles ne reviennent à Paris, et qui au pire ne sont purement et simplement pas acceptées, faute de perspectives pérennes d'intégration et d'insertion.

Cette réalité est le symptôme d'une crise sociale profonde et d'une politique nationale de l'hébergement d'urgence à bout de souffle. Paris demeure une ville qui protège, une ville refuge qui n'abandonne ni ne détourne le regard. Ainsi, chers collègues, nous faisons un choix clair : ne plus considérer la présence de milliers de personnes à la rue comme une fatalité. Fidèle à sa tradition de solidarité et d'accueil, Paris poursuit, par la présente communication, le choix d'être une ville qui ne laisse personne au bord du chemin et qui fait de la dignité des personnes la première de ses politiques publiques.

Nous déplorons toutefois qu'en palliant l'incapacité de l'Etat à honorer son obligation "via" des dispositifs que nous finançons, l'Etat assume un retrait concomitant, ne permettant pas une augmentation globale des capacités de mise à l'abri et d'hébergement. Ces dernières années, ce sont ainsi 4.500 places que la Ville a financées, dont 2.800 de nature pérenne et 1.700 en sites de mise à l'abri, provisoires et parfois en gymnases.

Oui, je comprends évidemment les interrogations et les insatisfactions qui s'expriment notamment par le monde éducatif, certains maires d'arrondissement et le monde sportif concernant la mobilisation des gymnases, mais je veux le dire ici très clairement : nous ne nous résignerons jamais à cette utilisation dévoyée d'équipements municipaux, qui est rendue indispensable par l'incapacité de l'Etat à proposer des places d'hébergement en nombre suffisant. La logique qui doit prévaloir avec l'Etat, dans un dialogue partenarial et exigeant, est celle de la fluidité des parcours. Les places financées par la Ville, rappelons-le, en dehors de son champ de compétences, ne peuvent être que de très courte durée, les personnes accueillies ayant vocation à intégrer des dispositifs d'accueil et d'orientation de l'Etat. Cela suggère une capacité de la P.R.I.F. à augmenter de manière significative le parc en places d'hébergement d'urgence à la hauteur de la situation alarmante que nous rencontrons aujourd'hui à Paris. Nous lui proposons notre aide, comme nous l'avons toujours fait, pour identifier et mettre à disposition des espaces vacants en sus de notre engagement de mandature à créer 4.000 places supplémentaires de mise à l'abri.

Nous considérons également fondamental de travailler avec la Préfecture régionale et la P.P. sur la libération des places déjà occupées, "via" des parcours de relogement d'une part conséquente des personnes en hébergement d'urgence, dont les situations d'emploi et les revenus permettraient l'intégration en logement social, en lien avec notre parc et ceux des villes de petite et grande couronne.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Pour compléter la réponse, la parole est à Fatoumata KONÉ.

**Mme Fatoumata KONÉ,** adjointe. - Merci, Monsieur le Maire, chers collègues.

Permettez-moi d'abord de dire la fierté qui est la mienne de me voir confier par notre Maire Emmanuel GRÉGOIRE le si beau sujet des solidarités, de la lutte contre les inégalités et contre les exclusions. Et dès ce premier Conseil, nous envoyons un signal clair : cette mandature sera à la hauteur de ces enjeux.

Merci pour vos interventions.

La lutte contre le sans-abrisme n'est pas un sujet parmi d'autres. C'est un sujet impératif, moral et une obligation d'humanité. Pourtant, nous nous habituons à l'inacceptable. Aujourd'hui à Paris, des enfants dorment à la rue. Il y a quelques années, cela nous aurait paru impensable. Aujourd'hui, cela devient presque banal et c'est précisément cela que nous refusons. Protéger les enfants, tous les enfants sera pour moi un fil conducteur de ce mandat, et vous le savez, c'est un engagement que je porte de longue date.

Je veux le dire clairement : cette situation n'est pas une fatalité. C'est beaucoup d'argent, mais aussi une réelle volonté politique, Monsieur DIDIER. Notre majorité s'honore donc de lancer dès son premier Conseil ce plan de 4.000 places d'hébergement pour notamment protéger les enfants et leurs familles. Mais il faut aussi être lucide : la responsabilité de l'Etat est centrale, mon collègue Adji l'a bien rappelé. L'hébergement d'urgence relève de ses compétences et, aujourd'hui, il n'est pas à la hauteur, ni financièrement, ni politiquement. Ce jeu de renvoi permanent entre l'Etat et la Ville est incompréhensible et démobilisateur pour les acteurs de terrain et, surtout, inefficace pour les personnes concernées.

Alors oui, Paris prendra sa part et même plus que sa part, mais cela ne dédouane en rien l'Etat de ses obligations. Car répondre au sans-abrisme, Madame TYSSANDIER, ce n'est pas seulement ouvrir des places. Oui, c'est construire des parcours de sortie vers le logement, la formation, l'emploi, la scolarisation des enfants. C'est aussi prévenir les ruptures. Quand le Gouvernement facilite les expulsions, nous faisons le choix inverse : permettre aux gens de rester dans leur logement. C'est enfin garantir l'accès aux droits. La simplification administrative ne vaut manifestement pas pour les exilés, et ces épreuves supplémentaires rendent toujours plus difficile l'accès au logement. Pour progresser dans la lutte contre le sans-abrisme de manière durable, il est essentiel de travailler aussi

à l'accès aux droits, y compris aux papiers, car quand l'Etat complique l'accès aux papiers ou à leur renouvellement, il bloque concrètement les sorties de rue.

Enfin, au sujet du vœu sur les mineurs non accompagnés, l'Exécutif a déposé un vœu en réponse à celui du groupe Nouveau Paris Populaire. C'est un public qui me tient à cœur, car ces jeunes sont au cœur de plusieurs vulnérabilités. Il s'agit de jeunes qui arrivent en France et se déclarent mineurs. Ceux qui sont évalués mineurs par notre Département sont pris en charge au titre de la protection de l'enfance. Pour ceux qui sont déclarés majeurs, une grande majorité engage un recours, et la situation est alors très compliquée, car il n'existe pas de méthode scientifique sûre pour déterminer la majorité ou la minorité d'une personne.

Mettons les choses au clair, Madame de LA ROCHEFOUCAULD, la Ville de Paris ne pratique pas les tests osseux. Cette méthode honteuse, qui n'a rien de scientifique, ne fait pas partie de nos pratiques. Ces jeunes, qui sont...

Ces jeunes...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - S'il vous plaît. S'il vous plaît.

**Mme Fatoumata KONÉ,** adjointe. - Merci de m'écouter.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Exactement.

**Mme Fatoumata KONÉ,** adjointe. - Ces jeunes, qui sont en recours...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Ecoutez Fatoumata KONÉ.

**Mme Fatoumata KONÉ,** adjointe. - ... ne peuvent pas intégrer les dispositifs de droit commun, puisqu'ils se disent mineurs, mais ils ne bénéficient pas non plus de la protection qu'ils revendiquent. Ils sont donc dans une situation sociale et sanitaire qui se dégrade et ils sont parfois des proies pour les réseaux de traite d'êtres humains. Nous devons les protéger.

Ce vœu de l'Exécutif, c'est une première pierre pour cette nouvelle mandature pour aborder le sujet de la protection et de l'accompagnement de ces jeunes. Nous allons pérenniser le dispositif de présomption de minorité expérimenté par la Ville pour les jeunes femmes. Nous allons travailler à la simplification des dispositifs d'accès aux titres de transport, car l'accès au "pass" Imagine R des jeunes en recours rencontre de très nombreux freins. Du coup, ceux qui y ont droit en sont souvent privés. Nous allons étudier comment améliorer l'accompagnement de ces publics dans l'accès à tous leurs droits, travailler avec les associations et les collectifs, et enfin, nous allons mener des actions de plaidoyer à destination de l'Etat pour qu'il respecte la Convention internationale des droits de l'enfant et mette fin aux violations des droits de l'enfant que nous constatons, pour rendre effective la présomption de minorité.

Enfin, un mot également sur l'accueil des animaux. Merci au groupe de Mme Maud GATEL pour ce combat partagé. Protéger les animaux, c'est aussi respecter la dignité des personnes. On ne peut pas demander à quelqu'un de choisir entre un toit et son animal de compagnie.

Pour finir, j'ai bien noté que nos collègues de "Paris Liberté !" étaient très intéressés par le sujet du sans-abrisme et je vous remercie d'avoir déposé un vœu à ce sujet. Il m'a laissé un peu perplexe, quand même. Je vous l'avoue, comment peut-on s'opposer au logement social, aux ouvertures d'hébergement d'urgence et penser pouvoir agir pour sortir les gens à la rue ? Et je ne crois pas non plus que le besoin soit la création d'un numéro de téléphone supplémentaire.

Par contre, je partage un point avec vous, personne ne se satisfait de la réquisition des gymnases, c'est vrai. Mais nous préférons que les familles dorment avec un toit au-dessus de la tête plutôt que sous les ponts. Et il n'est pas utile ou glorieux de faire des vidéos pour dire des choses fausses à leur sujet, n'est-ce pas, Monsieur GOUJON. Oui, je vous souhaite de ne plus avoir à recourir aux gymnases, mais nous allons devoir construire des solutions avant d'y renoncer.

Ainsi, à la lecture de votre vœu, j'ai quand même envie de vous dire banco. Allons-y, travaillons ensemble. Je serai à la disposition de l'ensemble des maires d'arrondissement pour avancer avec mon collègue Adjé AHOUDIAN. Nous écouterons très attentivement celles et ceux d'entre vous qui souhaitent nous signaler des bâtiments vides pour faire les hébergements et construire les 4.000 places, et, je dirais, même Mme Valérie PÉCRESSÉ. Aussi, je sais que mon collègue Jacques BAUDRIER accueillera avec joie toutes vos propositions de lieux pour y faire du logement social. Vraiment, allons-y. Ce n'est pas tout à fait ce que j'ai compris de vos interventions sur le débat précédent, ni de celle de M. BOULARD, mais je suis une personne positive. Je veux donc y croire et je me félicite de ce revirement.

Chers collègues, chère Madame TYSSANDIER, je prends note que nous allons donc toutes et tous pouvoir travailler ensemble et porter notre ambition majeure pour Paris, pour les Parisiennes et les Parisiens, "Zéro Enfant à la rue", et mettre fin aux campements de rue dans notre Ville.

Enfin, je termine en remerciant toutes les associations, les bénévoles, les agentes et les agents publics qui tous les jours sont engagés sur le terrain pour accompagner les personnes à la rue. Comptez sur moi, comptez sur nous pour rester mobilisés à vos côtés.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Très bien. Nous allons...

### Rappel au règlement.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Mais j'accueille cela avec un grand sourire. Allez-y, rappel au règlement.

**Mme Sophia CHIKIROU.** - Oui, c'est de droit. J'ai trouvé l'article sur la base duquel le faire, car malheureusement, dans le règlement, il n'y a pas d'article qui interdit le mensonge. Oui, c'est vrai !

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - J'allais dire : heureusement pour vous !

**Mme Sophia CHIKIROU.** - J'ai donc trouvé un article qui va permettre...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Ce serait gravement attentatoire à votre liberté de parole. Allez-y.

**Mme Sophia CHIKIROU.** - ... de justifier ce rappel au règlement. C'est l'article 9, qui dit qu'il ne faut pas troubler l'ordre de cette Assemblée.

Madame l'adjointe au Maire, nous n'avons jamais dit que la Ville de Paris pratiquait des tests osseux. Vous ne savez pas lire. Dans ce cas, on vous passera le texte que ma collègue a prononcé. Nous ne l'avons jamais dit. Toutefois, ces tests se pratiquent à Paris, et une association bien connue les pratique. Ce que je vous dis, c'est que nous ne l'avons jamais dit. C'est un mensonge de votre part. Vous pouvez le retirer gentiment et on s'arrêtera là. Il n'y a rien de méchant, vous avez peut-être commis une petite erreur, ce n'est pas grave.

En tout cas, Monsieur le Maire, ce que je proposerai dans la révision du règlement, c'est d'ajouter un article interdisant le mensonge comme argument politique.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Il ne va plus vous rester beaucoup de temps, mais ce n'est pas grave.

Allez, on ne va pas céder à ces provocations qui ne me paraissent pas essentielles. Il n'y a pas de tests osseux à Paris, point. Et la rédaction de votre vœu a volontairement été confuse sur ce point.

### 2026 SG 8 - Communication sur la situation du sans-abrisme à Paris et la mise en oeuvre du Plan "Zéro enfant à la rue" (suite).

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Je vais donc mettre aux voix... Nous allons examiner... Nous allons examiner...

Allez, c'est long, 7 ans. C'est long, 7 ans. C'est long, et ce n'est pas grave... C'est long et ce n'est pas grave. Allez, stop, on m'écoute.

Le vœu n° 1 du groupe "Paris Liberté !" est...

Pardon, excusez-moi, mais un tout petit peu de respect. On s'écoute et on passe à autre chose.

Le vœu n° 1 du groupe "Paris Liberté !" est-il maintenu ou retiré ?

**Mme Anne-Claire TYSSANDIER.** - On peut parler ?

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Oui, allez-y.

**Mme Anne-Claire TYSSANDIER.** - J'ai deux minutes ?

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Non, c'est maintenu ou retiré.

**Mme Anne-Claire TYSSANDIER.** - C'est une petite blague pour détendre l'atmosphère.

Merci, nous allons maintenir notre vœu. Je saisis la main tendue, mais j'espère qu'il y aura des objectifs et des indicateurs de résultats aussi, qui étaient importants.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Avec plaisir.

**Mme Anne-Claire TYSSANDIER.** - Merci.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Il est donc maintenu. Avis défavorable.

Je mets donc aux voix, à main levée, cette proposition de vœu déposée par le groupe ""Paris Liberté !"", assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition de vœu est repoussée.

Sur le vœu n° 2, il y a un dépôt de vœu bis de l'Exécutif, et j'ai une demande de scrutin public sur ce vœu n° 2.

Le vœu n° 2 est-il maintenu ou retiré ?

**Mme Sophia CHIKIROU.** - Il est maintenu et on veut faire une explication de vote.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Non, pas sur votre propre vœu.

C'est un scrutin public, préparez vos cartes. Je fais une minute de suspension de séance.

*(La séance, suspendue à dix-sept heures, est reprise à dix-sept heures une minute).*

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Très bien, je vous remercie, nous allons organiser le vote. Si la séance peut me dire quand le vote est ouvert. Allez-y, vous pouvez l'ouvrir.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu déposée par le groupe Nouveau Paris Populaire, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

*(Il est procédé au vote).*

On remet la petite carte. Ah oui, vous votez défavorablement ; c'est un vœu de Mme CHIKIROU. Mais ce ne sera pas forcément toujours le cas.

Permettez-moi de dire un mot, là, pendant que les opérations de vote sont lancées. Je connais le sujet parfaitement, j'ai déposé une proposition de loi et elle a été adoptée. Mais si j'ai déposé une proposition de loi, c'est bien parce qu'il n'existe pas les bases légales pour mettre en œuvre la présomption de minorité sur la base des conditions de prise en charge actuelles réservées aux mineurs non accompagnés. Un petit peu de sérieux, et en l'occurrence, cela a été tout à fait bien expliqué dans la réponse de l'Exécutif. Donc avis défavorable.

Est-ce que tout le monde a pu voter ? Oui ?

*(Les votes sont recueillis électroniquement).*

Le scrutin est clos. Très bien.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Nombre d'inscrits : 163

Nombre de votants : 154

Abstentions : 40

NPPV : 0

Pour : 8

Contre : 106

*(Voir détail des votes annexe n° 2).*

La proposition de vœu est repoussée au scrutin public.

Nous passons au vote sur le vœu n° 2 bis de l'Exécutif, avec un avis favorable.

J'ai lancé les opérations de vote.

Je mets donc aux voix, à main levée, ce projet de vœu déposé par l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de vœu est adopté. (2026, V. 20).

Nous avons ensuite... C'est tout. Non, le vœu n° 3 du groupe Paris au centre, avec un avis favorable de l'Exécutif.

Je mets donc aux voix, à main levée, cette proposition de vœu, assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition de vœu est adoptée (2026, V. 21).

Je vous remercie.

S'agissant d'une communication, il n'y a pas de vote sur le projet de délibération SG 8.

Je vous propose 5 minutes de suspension. Allez, 10 minutes de suspension de séance.

### **Suspension et reprise de la séance.**

*(La séance, suspendue à dix-sept heures deux minutes, est reprise à dix-sept-sept heures onze minutes, sous la présidence de M. le Maire de Paris).*

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - La séance est reprise.

### **2026 SG 9 - Communication relative à l'avenir du Parc des Princes et à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain.**

**Vœu déposé par le groupe "Paris Liberté !" relatif au maintien du PSG au Parc des Princes.**

**Vœu déposé par le groupe Paris apaisé relatif à l'avenir du Parc des Princes (16e).**

**Vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire relatif à la réaffirmation du maintien du Parc des Princes dans le patrimoine de la Ville de Paris.**

**Vœu déposé par l'Exécutif relatif à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain, concernant l'avenir du Parc des Princes, dans le cadre d'un projet d'aménagement de la Porte des Princes.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Très bien, nous allons donc décider de l'avenir du PSG en petit comité, je passe au vote tout de suite ! Allez, s'il vous plaît, regagnez la séance.

S'il vous plaît, mes chers collègues, je vais faire mon discours introductif.

Mes chers collègues, le club du Paris Saint-Germain fait partie, vous le savez tous, de l'identité parisienne, de l'histoire de Paris. Depuis 1974, le Parc des Princes est le stade du Paris Saint-Germain. C'est ici que le club a grandi, qu'il a construit son palmarès et qu'il a forgé son lien unique avec les Parisiennes et les Parisiens. Mais le stade doit évoluer pour répondre aux standards européens et pour accompagner le développement du club et le rayonnement international de notre Ville.

Le Parc, c'est une histoire indissociable de celle de Paris, mais c'est aussi le lieu majeur de l'histoire sportive française et internationale. L'équipe de France de football y a joué son premier match officiel, le XV de France de rugby y a disputé sa première rencontre officielle, la France y a remporté l'Euro de football en 1984. J'en profite d'ailleurs pour dire que dimanche, nous fêterons le 40e anniversaire du premier titre du Paris Saint-Germain lors de la saison 1985-1986 avec un joueur éminent. Lequel ? Luis FERNANDEZ, le mythique Luis FERNANDEZ.

Pour que l'histoire du sport continue de s'écrire à Paris, le Parc des Princes doit évoluer pour accueillir les plus grandes compétitions internationales et répondre aux standards de son club résidant, le Paris Saint-Germain. Le Parc est évidemment un patrimoine populaire. Les soirs de match, toutes les générations, toutes les catégories sociales, toute la géographie du Grand Paris se rassemblent au stade, car le Paris Saint-Germain est le club de toute la Région parisienne et le Parc des Princes son lieu de rendez-vous.

Ce lien entre Paris et le Grand Paris, même le Très Grand Paris, doit être préservé, mais le football, vous le savez, a changé. Il faut regarder la réalité en face, le football est structuré comme une industrie où la maîtrise du stade est devenue un facteur déterminant de performance économique et sportive. Notre Ville est face à un choix : faire peser sur les Parisiennes et les Parisiens le coût d'un stade qui ne sera bientôt plus adapté aux normes internationales ou permettre au Paris Saint-Germain de faire de Paris une place forte du football européen et pour longtemps. Si vous posez la question aux Parisiennes et aux Parisiens, ils vous répondront très simplement que le Paris Saint-Germain doit rester à Paris.

Lors de la campagne électorale, j'ai pris un engagement clair devant les Parisiennes et les Parisiens : renouer le dialogue pour maintenir le Paris Saint-Germain au Parc des Princes. Les Parisiennes et les Parisiens m'ont élu avec ce mandat et je veux aller plus loin. Nous devons nous saisir de cette opportunité pour continuer à transformer Paris. A l'image de la transformation de la porte de la Chapelle à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, je souhaite que le projet d'agrandissement du Parc des Princes porte une ambition qui dépasse celle du stade : transformer la porte de Saint-Cloud et la porte d'Auteuil dans ce grand projet que j'appelle la "Porte des Princes". La porte de Saint-Cloud peut devenir un véritable quartier de vie, ouvert, accueillant, apaisé, végétalisé, comprenant espaces publics et équipements sportifs de proximité, une nouvelle place du Grand Paris qui constituera le plus beau des écrans pour le stade.

Afin de nous donner toutes les chances d'aboutir à un accord, je souhaite explorer avec le club l'ensemble des solutions juridiques possibles, vente ou bail emphytéotique, avec une clause garantissant le maintien principalement

sportif de l'usage du stade. Les recettes tirées de cette cession ou de ce bail seront intégralement mises au service du développement du sport de proximité, de la construction ou de la rénovation des équipements sportifs, ainsi que du réaménagement de la porte de Saint-Cloud. L'enjeu, vous le savez, est majeur.

Je veux le dire clairement, laisser partir le Paris Saint-Germain hors de Paris serait une faute politique, sportive et historique. Les Parisiennes et les Parisiens ne le comprendraient pas et ne l'accepteraient pas, et Paris serait perdante. Cela causerait une perte d'attractivité internationale, une perte d'activité économique, une perte d'un symbole de l'identité populaire parisienne et, évidemment, une perte pour les amoureux du sport et les supporters du club, qui affichent leur attachement. Le PSG, c'est au Parc. Au fond, la vraie question n'est pas : faut-il vendre le Parc ? La vraie question est : quelle histoire inscrivons-nous, quel avenir voulons-nous pour Paris et la porte de Saint-Cloud ? Cette question s'inscrit dans une vision plus large, celle d'une action publique qui s'adapte aux réalités du monde pour affirmer son ambition populaire, pour que chaque grande transformation puisse profiter à toutes et à tous.

C'est pourquoi cette communication est accompagnée d'un vœu de l'Exécutif relatif à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain concernant l'avenir du Parc des Princes et un projet d'aménagement de la porte des Princes pour lequel je souhaite que le Conseil me donne très clairement un mandat dans lequel la vente du Parc est une option à laquelle nous adhérons. Pour cela, je vous demande de procéder à son adoption par scrutin public tout à l'heure quand je le soumettrai au vote.

Je vous remercie et, maintenant, je vais vous donner la parole.

Pour commencer, je donne la parole à Mme Rym KARAOUN GOUEZOU, du groupe Communiste...

Je donne la parole d'abord, et il y aura un rappel au règlement après.

### **Rappel au règlement.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Alors, allez-y avec le rappel au règlement.

**M. Emile MEUNIER.** - Je ne voulais pas vous interrompre, mais c'est juste pour clarifier les règles du débat sur le fondement de l'article 2. Vous le savez, on a un petit groupe, on a 3 minutes 30. Or, on va nous demander de réagir sur votre communication, puis sur un vœu qui est arrivé hier soir, puis, je crois, sur 6 ou 7 amendements du groupe Ecologiste, qui sont tous très intéressants et sur lesquels on aurait aimé pouvoir émettre une position de vote.

Ma demande est donc celle-ci : est-ce que, sur la base de votre vœu, on pourrait avoir une explication de vote qui engloberait votre vote et les amendements des écologistes ?

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Non. Vous vous limiterez au temps de parole qui est prévu par la conférence d'organisation et par votre score aux élections municipales, Monsieur MEUNIER.

### **2026 SG 9 - Communication relative à l'avenir du Parc des Princes et à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain (suite).**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - La parole est à Mme Rym KARAOUN GOUEZOU.

**Mme Rym KARAOUN GOUEZOU.** - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, le groupe Communiste accueille la réouverture de ce dialogue avec le PSG sur l'avenir du Parc des Princes de manière assez positive. A cette occasion, nous saluons les engagements de transparence et de dialogue d'Emmanuel GRÉGOIRE, qui s'inscrivent dans la logique d'un impératif que nous avons posé sous la précédente mandature, à savoir que l'avenir du Parc se décide au Conseil de Paris. En effet, le Parc des Princes n'est pas un dossier technique, ce n'est pas une ligne dans un bilan comptable. Le Parc des Princes, c'est un symbole, un morceau de Paris et, surtout, c'est un lieu du peuple. Un stade, ce n'est pas qu'un bâtiment. Un stade, c'est un lieu où l'on se retrouve, où l'on chante, où l'on vibre, c'est un lieu où des générations de supporters ont écrit une histoire commune, et cette histoire n'est pas à vendre.

Oui, nous voulons que le PSG reste à Paris, évidemment, mais nous refusons que cela se fasse au prix d'un abandon du bien commun. C'est pour cela que nous le disons clairement, la bonne solution est le bail emphytéotique, parce qu'il permet au club d'investir, de moderniser, de se projeter tout en garantissant une chose essentielle : le Parc reste la propriété des Parisiens. A l'inverse, la vente, c'est définitif, c'est irréversible, c'est une dépossession et nous refusons que ce patrimoine sorte du domaine public. Soyons lucides, faire partir le PSG, ce serait aussi une aberration écologique. Construire un nouveau stade ailleurs, c'est artificialiser les terres, s'éloigner des transports existants et aggraver l'empreinte environnementale. A l'inverse, rénover le Parc, c'est faire le choix du bon sens, faire le choix de la sobriété. C'est exactement l'esprit de notre P.L.U. bioclimatique, rénover plutôt que construire, optimiser l'existant et transformer la Ville sans l'étaler. Et cette logique doit bénéficier aux habitants.

Au-delà de la propriété, il y a une question essentielle : à qui appartient vraiment le Parc ? Pour nous, la réponse est claire, il appartient aux habitants, aux supporters, il appartient aussi aux clubs amateurs, aux associations, à la vie sportive parisienne, et cela doit continuer. C'est pourquoi nous posons une exigence forte : le

Parc des Princes doit rester accessible, accessible dans ses prix, dans ses usages. Nous refusons un stade réservé à une élite fortunée. Nous voulons que les petits clubs parisiens, les associations sportives ou de quartier puissent continuer à y accéder à des tarifs accessibles et même, quand c'est possible, gratuitement, parce que ce stade doit aussi servir à celles et ceux qui font vivre le sport au quotidien, loin des projecteurs. Nous voulons que la Ville de Paris puisse continuer à utiliser le Parc pour des événements populaires, ouverts à toutes et tous, parce qu'un grand stade municipal doit servir au plus grand nombre, pas seulement à quelques-uns.

Surtout, il y a la question centrale, l'argent. Aujourd'hui, à Paris, des enfants ne font pas de sport, non pas par manque d'envie mais parce qu'il n'y a pas de places, pas d'équipements, pas de moyens. En 2026, c'est une honte. Le sport n'est pas un luxe mais un droit, et ce droit aujourd'hui n'est pas garanti, ni pour les familles populaires, ni suffisamment pour les femmes, ni pour les personnes en situation de handicap. Alors, soyons cohérents. Quelle que soit l'issue de la négociation avec le PSG, chaque euro doit servir à construire des équipements sportifs, à rénover les installations existantes, au financement des clubs amateurs, à développer le sport féminin et à permettre à tous les enfants de pratiquer. Parce que le vrai héritage, ce n'est pas un stade vendu, c'est une ville plus juste, plus sportive, plus accessible à tous.

Alors oui, nous serons constructifs, mais aussi déterminés. Le Parc des Princes doit rester un lieu populaire, un lieu vivant, accessible, un lieu qui appartient aux Parisiennes et aux Parisiens. Nous le disons clairement, on ne privatise pas un bien du peuple, on le protège, on le partage. Oui, nous comptons sur vous, Monsieur GRÉGOIRE, et tous les Conseillers de Paris, pour protéger ce lieu populaire et pour que l'intérêt des Parisiens l'emporte.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Julie BOILLOT.

**Mme Julie BOILLOT.** - Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, mes chers collègues, le PSG, c'est le Parc, et le Parc, c'est le PSG. Cette franche affirmation, il est bon de l'entendre résonner dans cet hémicycle du Conseil de Paris, de la place qui est la vôtre, Monsieur le Maire, tant elle tranche avec le flottement orchestré par Anne HIDALGO sur le sujet, flottement qui a de lourdes conséquences, car il vous oblige à agir dans l'urgence, flottement qui a de lourdes conséquences, puisqu'il place la Ville de Paris dans un rapport de négociation fragilisé avec le propriétaire du PSG.

Vous vous engagez à exercer votre gouvernance dans le dialogue, le débat et l'hyperproximité. Vous trouverez dans notre groupe "Paris apaisé" une opposition ouverte, constructive et exigeante, et de la méthode, il en faudra pour régler la question de l'avenir du Parc des Princes, car ce sont deux objectifs qu'il faut mener de front et de manière équilibrée : d'une part, convaincre le PSG de rester dans son stade historique, d'autre part, concevoir un réaménagement urbain de la porte de Saint-Cloud respectueux de tous les usages. Convaincre le PSG de rester au Parc, c'est trouver les arguments que l'enceinte située au cœur de Paris est un atout majeur pour continuer à écrire l'histoire prestigieuse du club.

Dans une économie concurrentielle mondialisée, cette progression sportive nécessite une structure moderne, et force est de constater que le Parc des Princes, avec ses 48.000 places, l'un des plus petits stades d'Europe, entrave ce développement. Agrandir, c'est satisfaire la demande croissante du public et développer de nouveaux services, en particulier les hospitalités, qui garantissent la dynamique économique. Agrandir, c'est rénover l'enceinte elle-même et construire sur de nouvelles emprises foncières.

Faute d'obtenir un cadre de discussion de confiance, le propriétaire du PSG envisage sérieusement un départ vers Poissy ou Massy. Votre défi, notre défi, c'est de créer le cadre du maintien au Parc, et un cadre, par définition, ne peut pas être flou. Aussi, avec ma collègue Emmanuelle HOFFMAN, nous demandons qu'un cabinet d'avocats indépendant établisse au préalable des négociations, une projection des enjeux patrimoniaux, économiques, juridiques des solutions envisagées que sont le bail emphytéotique et la vente. Pour choisir dans l'intérêt de Paris, il faut connaître avec clarté les conséquences précises de la mise en œuvre de chaque instrument de cession. L'intérêt de Paris se trouve dans l'équilibre entre de multiples intérêts parisiens. A ceux colossaux du PSG s'ajoutent ceux des riverains et des scolaires, ceux des associations sportives de proximité, spécifiquement du Stade Français qui exploite le complexe Géo-André, ceux des habitants et des commerçants du 16e et de Boulogne, car oui, l'avenir du Parc des Princes lie celui de la porte de Saint-Cloud.

Vous dites, Monsieur le Maire, qu'il s'agit là d'une opportunité urbaine majeure, j'ajouterais même unique. Vous souhaitez la rebaptiser opportunément "porte des Princes", soyons donc vigilants aux équilibres entre les usages et exigeons de marquer fortement les ambitions de la Ville pour qu'on ne soit pas tenté de l'appeler à terme la porte du Prince. La couverture des deux tranchées du périphérique comme le prolongement du T3 doit participer de manière prioritaire au réaménagement de la porte de Saint-Cloud. Outre la matérialisation du Grand Paris en retissant le lien urbain avec Boulogne, ce sont des dizaines de milliers de mètres carrés de foncier créés à valoriser, et c'est justement par la mise en pratique d'une méthode basée sur le dialogue et le débat, en premier lieu avec la mairie du 16e et son maire, ses élus et ses forces vives, que pourra émerger un projet partagé, équilibré et historique pour

Paris dans ce quartier du Sud 16e, quartier qui souffre d'un manque d'espaces verts cohérents, d'espaces de jeux et de rencontre.

Vous l'aurez donc compris, Monsieur le Maire, dans ce cadre clair présenté dans notre vœu, le groupe "Paris apaisé" approuvera la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à M. Emile MEUNIER.

**M. Emile MEUNIER.** - Merci, Monsieur le Maire.

C'est sûr que c'est facile de priver un groupe d'opposition d'une minute de temps de parole ; j'aimerais que vous fassiez preuve d'un peu plus d'autorité pour défendre les intérêts de la Ville.

Parce que sous la précédente mandature, on a été habitués avec Montparnasse et Xavier NIEL - c'est en cours et je vous prédis un scandale, préparez-vous -, la tour Triangle, ah, le scandale est en cours, il est là, la police intervient, il y a eu des perquisitions, ce n'est que le début et beaucoup de personnes sont concernées, L.V.M.H. auquel on a ouvert grand les bras, des Champs-Élysées, du Jardin d'acclimatation, et j'en passe. Et maintenant, vous vous apprêtez, Monsieur le Maire, à faire la même chose avec le Parc des Princes et les propriétaires qataris du PSG. Ils vous invitent à la tribune présidentielle, vous avez votre écharpe, "oh, on gagne 2-0, formidable, je vais tout faire pour que vous puissiez être servis".

Je vais vous dire, Monsieur le Maire : votre prédécesseur Mme HIDALGO, je n'étais pas toujours d'accord avec elle, mais elle savait tenir un rapport de force. Elle savait tenir un rapport de force et elle avait fait voter dans cette Assemblée un vœu...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Non, il a raison. Il a raison, laissez-le parler.

**M. Emile MEUNIER.** - Elle avait fait voter dans cette Assemblée un vœu à l'unanimité dans lequel vous, Monsieur GRÉGOIRE, vous vous engagez à ce que le patrimoine de Paris, c'est-à-dire le Parc des Princes, reste à Paris. Et là, vous vous dédisez. J'attends de voir votre majorité, qui a voté le vœu de Mme HIDALGO, suivre d'une seule traite le nouveau maire. C'est comme cela, la cohérence ? C'est comme cela qu'on défend les intérêts de la Ville ?

Alors, je vérifie le temps, parce que... Franchement ! Vous nous privez de temps, illégitimement...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Laissez-le parler. Laissez-le parler.

**M. Emile MEUNIER.** - La parole... Monsieur le Maire, je suis très sérieux, la parole dont vous nous privez ici, vous la retrouverez au centuple par d'autres moyens.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Je n'ai pas compris.

M. Sandro GOZI.

Ah bon ? Allez-y. Alors vous aviez coupé votre micro, mais c'était l'élan rhétorique.

Allez-y, poursuivez.

**M. Emile MEUNIER.** - Voilà, pour faire retomber la pression et pouvoir aller sur un argument de fond, Monsieur le Maire.

Ce n'est pas inintéressant la manière dont on gère les intérêts privés, quand même. Pardon, mais c'est la Ville et ce sont les intérêts de la Ville.

Vous parlez, les Socialistes, de démarchandisation à tout-va. En ce moment, on entend ce mot-là tout le temps. Le premier acte de votre mandature, c'est "filer" tout un bout de territoire de Paris à la marchandisation d'un club qui ne va pas hésiter ensuite à faire sa plus-value une fois qu'elle aura le club et le stade. Cette marchandisation, vous allez l'encourager, c'est le premier acte de votre mandature, vous allez perdre la main sur un équipement stratégique qui est là pour des dizaines et des dizaines d'années. Le PSG, avec tout le respect que j'ai pour ses résultats, c'est un club dont vous ne pouvez pas garantir que, demain, il sera toujours au top niveau. Vous ne le pouvez pas, même si vous êtes "fan". Or, nous, on peut garantir, si on a le Parc des Princes, qu'on a un projet sportif, culturel, qu'il y a peut-être aussi d'autres clubs à faire monter, etc.

En faisant cela, vous dépossédez de la possibilité d'agir sur la politique culturelle et sportive de la Ville pour des générations. Pourquoi ? Pour un petit "shoot" budgétaire à 400 millions d'euros ? Ou pour faire plaisir à un club dont vous êtes "fan" ? Ce n'est pas, selon moi, une vision de défense des intérêts de la Ville.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Très bien. Permettez-moi de réagir sur deux ou trois sujets.

Faites attention à vos mots, Monsieur Emile MEUNIER, et ne lancez pas des accusations de ce type de façon inconsidérée. Non, mais franchement ! Un tout petit peu... Vos petites joutes oratoires, qui me faisaient moyennement rire quand vous étiez dans la majorité, commencent vraiment à m'agacer par vos sous-entendus, pour

plusieurs raisons, Monsieur MEUNIER, pour plusieurs raisons, et je veux quand même insister sur le caractère totalement déconnecté de votre intervention.

La première chose, c'est que, d'ores et déjà, nous avons un bail avec le Paris Saint-Germain qui en tient la destination et l'usage bien au-delà de notre durée de vie de mandat, jusqu'en 2042, d'ores et déjà. D'accord ? De toute façon, tout ce que vous évoquez sur le fait de garder la main, sur le destin, la culture, etc., n'a rien à voir avec le cadre contractuel qui existe déjà avec ce club. C'est un usage exclusivement réservé pour le club Première du Paris Saint-Germain, tout simplement parce que la pelouse fait qu'il ne peut pas en être fait autre usage.

Deuxième observation que je veux formuler pour lever les fantasmes qui pourraient être les vôtres, sur la démarchandisation ou la marchandisation : si le football professionnel rapportait de l'argent à ceux qui l'exploitent, cela se saurait. Qu'il y ait une dimension de "soft power" et des intérêts autres, j'en conviens, mais ils ne sont pas marchands, Monsieur MEUNIER. Ils ne sont pas marchands, c'est factuel. Vous pouvez dire ce que vous voulez, c'est factuel.

Troisièmement, vous jetez un montant à la volée au débat public, et je crois que c'est un des éléments les plus essentiels de la procédure dans laquelle nous nous engageons. Vous évoquez un montant, il est fantasme et il sort de votre tête. La réalité, c'est que ce n'est pas moi, ce n'est même pas nous, ici, collectivement, qui fixerons le prix de ce bien, puisque s'agissant d'un bien public, il fera l'objet d'une évaluation qui sera contresignée par le Service des domaines. S'il y a bien une chose dont je me garde, c'est de donner ou de jeter en l'air des montants qui feront l'objet de négociations. Et vous avez observé que dans le vœu de l'Exécutif que nous proposons, nous donnons des garanties. Précisément, dans l'hypothèse de la cession, nous mettons des garanties de contrôle de la destination du bien. Il y a un contrôle de la destination du bien, laquelle peut, d'une part, être contrôlée par la voie contractuelle de la négociation de vente, et d'autre part, par un outil que vous connaissez bien, Monsieur MEUNIER, car nous y avons travaillé longtemps ensemble, qui s'appelle le Plan local d'urbanisme. Il s'agit de la puissance réglementaire de la commune qui, quel que soit le propriétaire d'un bien, est à la main politique de l'Assemblée que nous représentons. Ainsi, je le dis, arrêtez de jeter en l'air des arguments qui sont peut-être séduisants sur le papier, mais qui n'ont rien à voir avec la réalité du débat qui nous occupe ici.

La parole est à M. Sandro GOZI.

**M. Sandro GOZI.** - Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, chers collègues, nous pensons qu'il est urgent de reprendre les discussions avec le PSG pour son maintien au Parc des Princes, dans le cadre d'un débat clair et transparent sur l'avenir du stade.

Tout d'abord, Monsieur le Maire, la méthode. Si nous sommes aujourd'hui dans une telle impasse, c'est en grande partie la responsabilité de l'ancienne majorité. L'attitude de Mme HIDALGO a conduit à une rupture totale avec le club. Plus aucun contact avec les dirigeants et menace de départ de Paris, une gestion très incohérente. Tout ce qu'il ne fallait pas faire a été fait. Il est donc temps de tourner la page et de changer de méthode.

Ensuite, la demande, la demande du PSG. Un grand club, en général, possède et gère son stade. Les exemples en Europe sont nombreux : l'Allianz Arena du Bayern de Munich, le Juventus Stadium, le Santiago Bernabéu du Real Madrid, etc. Les clubs en assurent la gestion, les rénovations et l'exploitation commerciale. Selon nous, la demande du PSG n'a donc rien de surprenant et se justifie à plusieurs égards. Mais la vraie question est la suivante : comment ces stades sont-ils utilisés, selon quelles modalités et au service de quels objectifs d'intérêt public ? Souvent, ils ne servent pas uniquement au football, ils accueillent une large gamme d'événements sportifs, culturels, professionnels ou musicaux.

Il faut aussi poser, Monsieur le Maire, la question de la mobilité. En cas, ce que nous souhaitons, d'augmentation du nombre de places au Parc des Princes, où en sommes-nous quant à la prolongation du tramway entre la porte Dauphine et le pont du Garigliano ? Surtout, dans de nombreux cas, les stades sont connectés à leurs quartiers et contribuent à leur animation et à leur développement. Cela permet de concilier rentabilité économique, responsabilité sociale et écologique et dynamiques locales.

Le Parc des Princes est un stade iconique, avec une localisation exceptionnelle. Il faut donc fixer des objectifs clairs de développement du quartier en termes d'offre sportive, culturelle et sociale, en lien avec les associations du secteur. Bien évidemment, nous devons établir un cahier des charges strict sur le nombre d'événements à fort impact et prévoir des mesures en faveur des riverains qui seront directement concernés par la transformation du site. Nous pensons qu'il est nécessaire de s'inspirer des meilleurs modèles européens et de construire une solution adaptée à une capitale mondiale comme Paris et à un club de l'envergure du PSG.

Ainsi, contrairement à la majorité, notre position est constante, Monsieur le Maire, et en conclusion, nous souhaitons le maintien du PSG au Parc des Princes, nous demandons la reprise immédiate des discussions avec le club, nous plaidons pour un débat transparent sur les différents montages juridiques possibles permettant la modernisation de l'enceinte tout en préservant l'intérêt public. Pour ces raisons, nous vous demandons aussi de faire un point d'étape sur l'avancement des discussions lors de chaque Conseil de Paris.

Merci.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à Geneviève GARRIGOS.

**Mme Geneviève GARRIGOS.** - Monsieur le Maire, mes chers collègues, en tant qu'élue du 16<sup>e</sup> arrondissement, je tiens à vous remercier de me donner l'opportunité, pour ma première intervention de cette mandature, de m'exprimer sur l'avenir du Parc des Princes, que je suis très heureuse de voir figurer à l'ordre du jour de ce Conseil exceptionnel. En effet, si ces derniers mois l'avenir du Parc a largement occupé la scène politique et médiatique, les conversations des supporters et les discussions dans les cafés, c'est sur les marchés, devant les écoles et les résidences du quartier d'Auteuil Sud et plus particulièrement de la porte de Saint-Cloud que j'ai pu échanger avec les habitantes et les habitants, comprendre leurs attentes.

L'avenir du Parc des Princes, c'est évidemment celui du stade, de l'enceinte historique et emblématique du Paris Saint-Germain, un stade et une équipe connus et reconnus dans le monde entier et qui font notre fierté.

Oui, nous souhaitons que le PSG demeure à Paris et je ne suis pas la seule à le dire ici aujourd'hui. C'est le sens de l'histoire, celle d'une relation extrêmement forte, construite au fil des années, celle d'un lien unique entre le club et le Parc des Princes. Nous le savons toutes et tous ici, le PSG n'est pas un club comme les autres. C'est un symbole majeur de la Capitale qui participe au rayonnement sportif et à la dimension attractive et internationale de notre Ville, un club qui fait la fierté des Parisiennes et des Parisiens, un club triomphant qui a fait vibrer tout Paris, et peut-être même la France, avec sa victoire en Ligue des Champions l'année dernière.

Aujourd'hui, Monsieur le Maire, vous nous proposez de rouvrir le dialogue afin de défendre son avenir au Parc des Princes et de trouver une solution crédible et responsable. Certains font mine d'y voir des concessions prises sous la pression d'acteurs étrangers. Ils doivent confondre, car, Monsieur le Maire, je pense que c'est bien mal vous connaître. Ce que vous proposez, c'est d'entamer une nouvelle étape réaliste et ambitieuse, c'est assumer que l'argent public n'a pas vocation à porter seul le financement d'une enceinte de football professionnel. En adoptant cette voie, notre exigence est claire : obtenir un accord qui sécurise durablement l'avenir du PSG à Paris tout en protégeant l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens. Et sans surprise, c'est aussi le souhait de la grande majorité des Parisiennes et des Parisiens, qui veulent voir le club rester au Parc. Il s'agit de sortir des postures et de trouver une solution utile et concrète pour Paris.

Le Parc des Princes à Paris, c'est bien plus que le stade. C'est aussi le quartier le plus populaire du 16<sup>e</sup> arrondissement, avec des riverains, des commerçants, des familles, le groupe scolaire des Princes avec sa "rue aux enfants" qui surplombe le périphérique, des collégiens, des lycéens qui fréquentent la cité scolaire Jean-de-la-Fontaine ou le lycée Claude-Bernard, des habitants et des enfants qui vivent au bord du périphérique dans un quartier enclavé, coincé entre le nœud routier de la porte de Saint-Cloud et le Parc des Princes, des habitants et des enfants qui subissent les nuisances sonores, la pollution automobile, les riverains qui doivent choisir entre la chaleur et le bruit les nuits de canicule, et des enfants exposés aux particules fines lorsqu'ils jouent dans les rues ou dans les cours des écoles. C'est un environnement qui aujourd'hui, il faut le dire, n'est pas à la hauteur de la qualité de vie que nous souhaitons offrir aux Parisiennes et aux Parisiens, et je sais à quel point elles et ils sont nombreux à attendre la requalification du quartier.

La Ville a déjà réalisé des travaux importants ces dernières années. Je pense à la rénovation du parc social, aux célèbres immeubles de brique rouge qui font partie de notre patrimoine et de l'identité de la ceinture périphérique. Je pense aussi au réaménagement de la place de la Porte de Saint-Cloud avec la rénovation des fontaines, vestiges de l'Exposition universelle de 1937, à davantage d'espaces pour les piétons, à de nouvelles pistes cyclables, à des plantations d'arbres et des espaces végétalisés. C'est insuffisant et nous avons aujourd'hui l'opportunité unique d'aller beaucoup plus loin, de transformer la porte de Saint-Cloud en une grande esplanade avec un jardin ouvert et accessible à toutes et tous, de fluidifier les circulations et redonner toute leur place aux piétons avec une nouvelle ouverture et une continuité entre Paris et Boulogne. J'ai entendu pendant la campagne des municipales que, lorsqu'on vit à côté du bois de Boulogne, ce n'est pas une priorité de végétaliser. Moi, je ne suis pas d'accord, parce que même quand on habite dans le 16<sup>e</sup>, on a le droit à un espace public apaisé et végétalisé en bas de chez soi. La transformation écologique est tout aussi prioritaire dans le 16<sup>e</sup> que partout ailleurs dans Paris, et c'est ce que ce projet peut nous apporter.

Cette "porte des Princes" a vocation à devenir un véritable lieu de vie animé et plus accueillant, plus vert et plus accessible pour les milliers de visiteurs du Parc des Princes et du stade Jean-Bouin lors des soirées de match et surtout pour les habitantes et les habitants du 16<sup>e</sup>, qui bénéficieront d'une nouvelle dynamique commerciale, culturelle et festive. Ce serait également l'occasion de créer de nouveaux équipements sportifs de proximité accessibles à toutes et tous, et je pense notamment aux jeunes dont c'est une demande récurrente, telle la réalisation d'un terrain de basket adopté par le budget participatif mais pour lequel nous n'avons pas encore identifié d'espace adéquat.

Cela permettra de repenser les mobilités de ce quartier enclavé, avec la relance des études pour le prolongement du tramway T3 qui s'arrête porte Dauphine et qui pourra rejoindre justement le pont du Garigliano, une incongruité pour les habitantes et les habitants du quartier qui ne font que demander enfin sa construction.

Moderniser et agrandir le Parc des Princes, c'est lui donner les moyens de rester vivant, compétitif et attractif et d'en faire profiter tout un quartier. Il ne s'agit pas simplement de football et d'enjeux financiers, il s'agit aussi et surtout du cadre et de la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens. C'est avec les habitantes et les habitants du 16e directement concernés, tout comme avec les acteurs sportifs de proximité, à commencer par le Stade Français Omnisports, qui seront associés à toutes les étapes de ce projet, que nous allons transformer cette porte de Paris, comme nous l'avons fait avec la porte de la Chapelle ou la porte Maillot.

Oui, l'histoire du PSG doit continuer de s'écrire à Paris pour tous les "fans" de foot, pour notre Ville et pour le 16e. Alors imaginons ensemble ce nouveau quartier vivant, ouvert, végétalisé, agréable à vivre, où l'on prendra enfin plaisir à flâner et à célébrer les victoires du PSG.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

La parole est à M. Guillaume DURAND.

**M. Guillaume DURAND.** - Merci, Monsieur le Maire, chers collègues.

Au nom du groupe Ecologiste et Social, je voudrais tout d'abord rappeler la fierté que représente le Paris Saint-Germain pour nous toutes et tous. C'est un club populaire, cher aux habitantes et aux habitants de notre Ville, qui prend sa part dans l'identité parisienne et même dans l'âme de Paris. Et quand je parle du Paris Saint-Germain, je ne pense pas uniquement à l'équipe qui a remporté la Ligue des Champions, je pense aussi aux équipes féminines comme masculines, à ces jeunes qui s'entraînent chaque jour pour peut-être un jour réaliser leurs rêves, je pense à toutes les personnes qui travaillent dans cette institution et qui rendent possible l'émerveillement d'une ville et de tout un pays.

La nouvelle place occupée par le Paris Saint-Germain dans le football mondial met en lumière les besoins d'un club dont l'ascension n'est, je l'espère, qu'à ses débuts, et j'en profite pour me réjouir que l'avancement de nos travaux nous permettra d'être toutes et tous à 21 heures devant le match de ce soir.

Nous entendons la volonté du club de moderniser et d'augmenter la capacité du Parc des Princes. Je crois surtout que nous partageons dans cet hémicycle le même constat : le PSG doit rester à Paris. Mais une fois que nous avons rappelé cela, nous devons nous demander dans quelles conditions le PSG peut rester à Paris. Un projet d'envergure, bien sûr, pourquoi pas, mais pas à n'importe quel prix. Les transformations opérées doivent impérativement aller dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens et notamment - Geneviève GARRIGOS l'a rappelé - de celles et ceux qui vivent à proximité de la porte de Saint-Cloud.

Nous avons lu avec attention le vœu de l'Exécutif que vous proposez à notre Assemblée, et force est de constater que si nous en partageons l'objectif essentiel qui est de renouer le dialogue avec le PSG, il ne nous convainc pas totalement. Nous ne pouvons pas en l'état vous donner le mandat que vous sollicitez.

D'abord, une des grandes avancées du précédent mandat fut l'accord sur le P.L.U. bioclimatique. Ce sont ces principes qui doivent guider tous les projets d'aménagement de notre Ville, sans exception. Ils doivent donc aussi être la clé de voûte de ce projet. Nous n'accepterons pas la création d'un nouveau centre commercial et nous souhaitons limiter le parc de bureaux. Très concrètement, le PSG au Parc, c'est oui, le "PSG Land" à la porte de Saint-Cloud, c'est non. Non au "PSG Land" et non au "PSG Park", comme le prône la droite de l'hémicycle, et non, nous ne voterons pas votre vœu. Non à un modèle du sport spectacle où la performance sportive sert de produit d'appel à la consommation excessive dans des boutiques, hôtels et autres qui jouxteraient le stade. Le souhait de rentabilité accrue des propriétaires du PSG ne peut pas tout justifier et, à ce titre, le sort qui est réservé à la parcelle Géo-André nous inquiète. C'est l'objet de notre amendement n° 23.

Nous souhaitons par ailleurs que soient créés des d'équipements de proximité, notamment sportifs, et nous souhaitons la création de plusieurs hectares d'espaces verts autour du stade. Le futur site doit être un lieu de vie, un quartier vert à taille humaine, ouvert au public et pas seulement aux personnes détentrices de billets. Nous devons voir ce projet comme un projet qui répond aux enjeux sociaux et environnementaux et qui ne déroge en aucun cas aux principes du P.A.D.D., comme mentionné dans notre amendement n° 24. Le projet de la "porte des Princes" doit être considéré comme un projet qui sert d'abord les Parisiennes et les Parisiens et non pas comme un outil de "merchandising" et de promotion du sport business et encore moins du Qatar. Parce que oui, c'est bien de cela qu'il s'agit, du Qatar et des valeurs qui sont bafouées par ce pays et par l'espèce d'influence diplomatique et commerciale que les propriétaires actuels du club souhaitent étendre.

Vous le savez, les écologistes mènent également depuis plusieurs années un combat pour transformer le boulevard périphérique en un boulevard urbain apaisé, et ce combat, et je m'en réjouis, nous le portons désormais conjointement avec l'ensemble de notre majorité. Cette transformation majeure implique que nous repensons notre rapport au périphérique, à nos déplacements et au cadre de vie des personnes dont les logements s'étirent le long de cette boucle routière.

A ce titre, envisager d'emblée la couverture du périphérique constitue un parti pris qui ne peut nous satisfaire. Pourquoi ? La couverture représenterait des investissements massifs - une partie non négligeable du produit d'une

éventuelle vente - pour des conséquences en termes de santé qui restent à déterminer, pour une raison simple : les pollutions de l'air qui disparaissent aux abords immédiats des tronçons couverts se retrouvent avec une concentration bien plus élevée aux entrées et aux sorties des tunnels, et plus le tunnel est long, plus le taux de pollution est élevé aux extrémités. Il s'agirait en l'occurrence d'une potentielle mise en danger des populations vivant déjà dans des zones plus exposées aux pollutions. Nous demandons donc une évaluation d'impact sur la santé dans le cadre de ce projet, afin de protéger les habitantes et les habitants et de réduire les risques sanitaires. Dans cette attente, nous souhaitons que la mention de la couverture de ce tronçon soit retirée du vœu. C'est l'objet de notre amendement n° 22 et c'est aussi la raison pour laquelle nous ne voterons pas pour le vœu du groupe "Paris apaisé".

Je parlais à l'instant des recettes dégagées par une cession ou l'établissement d'un bail emphytéotique. Nous pensons que le sport amateur et le sport féminin devront être privilégiés dans l'affectation de ces recettes. C'est l'objet de notre amendement n° 21, qui permet de mieux cibler les crédits qui se dégageront de cette opération. Chaque euro récupéré doit permettre d'améliorer le quotidien, le cadre de vie et la pratique sportive et culturelle pour toutes et tous. C'est cette redistribution qui permet de dessiner un lien nouveau et durable avec le Paris Saint-Germain.

J'en viens maintenant à la question de la démocratisation de l'accès au stade, car nous devons l'assumer collectivement. Aller au stade, ce ne doit plus être un luxe. Vous l'avez certainement constaté par vous-mêmes, le prix des places au Parc des Princes est exorbitant. Le Parc des Princes est par ailleurs d'une très forte rentabilité, il a dégagé 153 millions d'euros de billetterie en 2023, ce qui en fait le deuxième stade le plus rentable d'Europe, alors qu'il n'est que le trentième en capacité. Comment est réussi cet exploit ? C'est très simple, par une politique tarifaire inabordable pour les classes populaires, qui, en plus, est aggravée par la création de trop nombreuses places V.I.P. Nous demandons donc dans notre amendement n° 25 que des quotas de billets soient appliqués pour chaque match et que soient réservées des places pour les habitantes et les habitants des quartiers populaires. Le football à Paris est populaire, mais l'accès au Parc ne l'est plus depuis trop longtemps.

Enfin, et je crois que c'est là notre principal sujet de désaccord, nous sommes favorables à l'ouverture d'un dialogue avec le PSG, oui, mais aussi avec l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens. Engager des discussions avec le club, c'est une bonne chose, mais c'est aussi permettre de faire passer nos messages et de faire bifurquer le sport professionnel en matière d'adaptation au dérèglement climatique ou d'urbanisme bioclimatique. Mais nous souhaitons en sus qu'un dialogue plus large puisse se faire avec les supportrices, les supporters et toutes celles et tous ceux qui vivent ou partagent cette passion. Nous proposons donc, "via" l'amendement n° 20, une consultation à l'échelle de la Ville. Loin de constituer un mandat impératif comme vous pourriez le craindre, les consultations citoyennes sont prévues dans le cadre du C.G.C.T. et permettent d'éclairer la décision de l'instance délibérative, en l'occurrence le Conseil de Paris. Cette proposition, nous l'avons portée par l'intermédiaire de David BELLARD lors de la campagne municipale et elle reste aujourd'hui la modalité nécessaire à la prise de décision finale sur ce sujet.

C'est un sujet qui non seulement nous passionne, mais qui concerne l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens. Alors chiche, faisons de ce sujet et du projet urbain associé un grand moment populaire. L'ingénierie citoyenne et associative peut nous aider à embarquer la Ville entière. Il ne faut jamais avoir peur de plus de démocratie. Sur cet amendement n° 20, nous demanderons donc un scrutin public.

Sur ce projet, Monsieur le Maire, nous voulons être des partenaires exigeants, mais des partenaires, et nous agissons pour que le PSG reste dans son enceinte du Parc. Nous veillerons à ce que la requalification du stade et de ses abords serve avant toute chose les habitantes et les habitants et notamment les plus modestes. Nous nous assurerons que les grandes avancées permises par le P.L.U. bioclimatique seront préservées.

La balle est donc dans votre camp pour accepter les amendements que nous vous proposons, et à l'issue des résultats des votes sur ces amendements, nous vous redemanderons deux minutes d'explication de vote et un scrutin public sur le vœu.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à M. Jérôme STERKERS, qui a mis sa plus belle écharpe.

**M. Jérôme STERKERS.** - Monsieur le Maire, mes chers collègues, après tant d'années de "galères" et de combats, le dossier du Parc des Princes est devenu bien plus qu'un simple sujet d'aménagement. Il est désormais le symbole d'une gestion erratique et profondément incohérente de la Ville de Paris, dont vous portez en grande partie la responsabilité. Eh non, je suis abonné en tribune Paris.

A la suite du rachat du Paris Saint-Germain, son actionnaire Q.S.I. a engagé près de 100 millions d'euros pour entretenir et rénover le stade. Chacun sait que ces investissements étaient nécessaires. Sans revenir à la chute de béton survenue en plein match et en pleine tribune au début des années 2000 - je peux en témoigner -, l'état actuel du Parc n'est pas à la hauteur de son statut. Or, depuis 2018-2019, ce qui fait un petit moment, Q.S.I. tient une ligne claire : investir massivement pour moderniser et agrandir le Parc à condition d'en devenir propriétaire. Face à cela, quelle a été la réponse de la Ville des années durant ? Une fin de non-recevoir, constante, répétée sur tous les tons et dans tous les médias par la Maire de Paris : "Le Parc des Princes ne sera pas vendu". Une position ferme,

définitive, presque idéologique lorsqu'elle n'était pas méprisante. Une attitude, d'ailleurs, dont le caractère problématique ne vous avait pas échappé, Monsieur le Maire, puisqu'à chaque sortie de votre prédécesseur, vous pratiquiez une sorte de funambulisme politique en expliquant exactement le contraire, en dépit de toute cohérence : "Nous n'avons pas fermé la porte à la vente", "ce n'est pas notre option prioritaire"... Autrement dit, tout et son contraire. Ces jongles rhétoriques, qui n'avaient ni la grâce de celles de RONALDINHO, ni l'efficacité des passements de jambe de KVARATSKHELIA, ont fini par lasser le PSG. Ils ont dégradé durablement les relations entre la Ville et le club et ont conduit à une perte de confiance, autant d'éléments qui ont poussé le PSG à étudier des scénarios de déménagement hors de Paris, deux d'entre eux étant désormais particulièrement aboutis, à Poissy comme à Massy.

Mais ce qui est peut-être le plus révélateur, c'est l'état de votre majorité aujourd'hui. D'un côté, les communistes demandent de manière constante, depuis plusieurs années, un débat clair et transparent sur l'avenir du Parc, preuve qu'ils se sentent tenus à l'écart du dossier depuis des années. De l'autre, le groupe Ecologiste a défendu plusieurs vœux visant à refuser catégoriquement toute vente du stade et vient de nous expliquer qu'il s'opposait à nouveau à votre vœu. Quant au P.S., il suit les revirements successifs de l'Exécutif. En résumé, certains veulent ouvrir le débat, d'autres veulent le refermer définitivement. Cette contradiction n'est pas anodine. Elle révèle une réalité simple : il n'y a pas de ligne commune au sein de votre majorité, pas de vision partagée, pas de stratégie commune sur ce projet, et cela dure depuis plus de 10 ans. Pendant ce temps, la réalité vous a une nouvelle fois tous rattrapés. Vous avez conduit la Ville dans une impasse et le risque d'un départ du PSG hors de Paris est désormais sérieux.

Aujourd'hui, vous prétendez reprendre la main mais vous êtes acculés, contraints d'envisager une vente dont vous ne vouliez pas, sans même connaître la valeur réelle du bien, parce qu'aucune évaluation sérieuse - je ne parle pas du prix de Leonardo PAREDES, Monsieur le Maire - n'a été produite malgré nos alertes répétées, contraints par le temps, car les projets alternatifs envisagés par le club ont avancé, contraints enfin en termes d'image, puisqu'entre-temps, le PSG a décroché la Ligue des Champions, sans que la Ville n'honore son équipe de quelque manière que ce soit, et cela contre tous les usages.

Alors oui, Monsieur le Maire, ce soir, nous prenons acte de votre revirement. En effet, c'est bien d'un revirement qu'il s'agit. Malgré vos contorsions rhétoriques, vous étiez pleinement aligné sur la position d'Anne HIDALGO et, dans les faits, vous l'avez toujours suivie sur ce dossier. Depuis cet hiver, vous avez rejoint la ligne que nous défendons depuis l'origine, celle du dialogue et de la négociation avec le PSG, celle du réalisme. Chacun ici le comprend, ce changement doit beaucoup au calendrier électoral et à la pression des Parisiens, profondément attachés au maintien du PSG au Parc des Princes. Je pense notamment à ses groupes de supporters, que je tiens ce soir à saluer.

Oui, le Parc des Princes mérite enfin une stratégie claire et cohérente, un dialogue fondé sur des évaluations sérieuses qui associera également les acteurs de proximité, comme vous le rappellera à ma suite Jérémy REDLER, le maire du 16e arrondissement.

Monsieur le Maire, vous nous réclamez ce soir un mandat pour négocier avec les propriétaires du PSG. Il s'agit surtout d'un mandat destiné à rattraper le temps perdu, le temps que vous avez perdu. Il s'agit d'un mandat destiné au maintien du PSG au Parc, désormais en péril, le péril que vous avez fait courir. Il s'agit d'un mandat dont les contours ne sont pas clairs, car, encore une fois, vous cédez aux pressions de vos alliés en refusant de trancher entre la vente et un nouveau bail emphytéotique dont le club ne veut pas.

Désormais, il est temps de remettre de la rationalité dans ce dossier. Mais cela suppose une chose simple : reconnaître vos erreurs et entendre nos propositions constructives. Surtout, il s'agit de nous dire avec quelle majorité et dans quelles conditions vous comptez avancer dans ce dossier.

Au travers de notre vœu, nous entendons que le Conseil de Paris soit associé et tenu informé régulièrement de l'avancée des négociations. Parce que la place du PSG est à Paris, nous serons donc constructifs et nous vous demandons également de prendre ensemble ce beau risque.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Deux ou trois remarques, car quelques interventions reviennent sur le même sujet.

D'abord, ce n'est pas Leonardo PAREDES, c'est Leandro PAREDES.

La deuxième chose est plus importante. On ne va pas se raconter des histoires, l'histoire de notre relation avec le PSG est connue. La Maire de Paris, et je le sais car j'en avais la charge à ses côtés, avait envisagé de vendre le Parc des Princes et elle m'avait même missionné pour en discuter avec le directeur général du club, mais avec des conditions. Les conditions sont doubles et c'est au cœur de ce que je vous propose aujourd'hui en séance.

La première, c'est de se mettre d'accord sur un prix avec, évidemment, l'accord des domaines. Et en disant "se mettre d'accord sur un prix", je précise que le seul pouvoir qui est le mien, c'est d'inscrire à l'ordre du jour cette hypothèse au Conseil de Paris, puisque la décision de cession vous revient à vous, et je me mets, moi, dans le "vous".

La deuxième condition, c'était évidemment la question de la destination, la question de l'aménagement urbain. Vous le savez, la dégradation des relations avec le Paris Saint-Germain est liée à une succession de malentendus, de mots volant plus haut que les autres en marge de la Coupe du monde au Qatar - puisqu'il faut dire les choses, disons-les -, qui ont un peu distendu les liens. Mais je suis heureux de vous proposer de les renouer aujourd'hui.

Ma position personnelle n'a jamais changé, elle a toujours été en la matière constante : je suis favorable à la vente, pas à n'importe quelles conditions. La première, c'est de s'entendre sur le prix, et la deuxième, c'est évidemment que j'aie une majorité au Conseil de Paris pour la mettre en œuvre, tout simplement parce que je pense que nous pouvons protéger la destination patrimoniale et d'usage du Parc, qui n'a pas besoin de l'argent public pour financer sa rénovation. D'une certaine manière, je pense qu'il peut même y avoir un accord gagnant-gagnant, dans lequel le sport professionnel - ce n'est pas la nuit qui tombe sur Paris ! - peut, par le financement de l'infrastructure, contribuer à soutenir le sport amateur.

La parole est à M. Yvain BOURGEAT-LAMI.

**M. Yvain BOURGEAT-LAMI.** - Merci, Monsieur le Maire, chers collègues.

Nous pouvons nous féliciter aujourd'hui de la reprise du dialogue avec le Paris Saint-Germain concernant l'avenir du Parc des Princes. C'est une première étape essentielle qui répond à un engagement politique fort, une priorité de notre campagne municipale.

Cette reprise des discussions avec le club est souhaitable, nécessaire et même essentielle. D'abord, parce que nous voulons, et nous l'avons toujours dit, que l'avenir du PSG continue de se jouer à Paris. Laisser partir le club à Massy, Poissy ou ailleurs signifierait une rupture historique pour tous les supporters, pour les Parisiennes et les Parisiens très attachés à leur club et à son image de champion. Aussi, pour le rayonnement international de notre Ville, cela signifierait une perte considérable. Ce n'est donc pas une option. Ensuite, parce que ces discussions doivent permettre d'accompagner la transformation du stade. C'est une évolution devenue légitime et nécessaire. L'objectif est de permettre au PSG de demeurer dans son enceinte historique qu'il occupe depuis 1974, tout en restant compétitif face à la concurrence européenne.

Cela ne se joue pas seulement sur le terrain mais aussi dans la qualité des infrastructures, dans l'expérience offerte aux spectatrices et aux spectateurs, aux supporters, dans la capacité du Parc à accueillir de grands événements et dans son attractivité internationale. Or, avec ses 48.000 places, le Parc des Princes est aujourd'hui objectivement sous-dimensionné au regard du statut du PSG. Il n'est que le quatrième stade de Ligue 1 derrière le Vélodrome à Marseille, le parc O.L. à Lyon et le stade Pierre-Mauroy à Lille. Et si l'on regarde du côté des grands clubs européens, on voit que leurs équipes jouent et évoluent dans des enceintes bien plus vastes et que la plupart en sont propriétaires. C'est le cas du F.C. Barcelone, du Real Madrid, d'Arsenal ou de Manchester. Il s'agit donc aujourd'hui de trouver ensemble une solution pour moderniser le Parc des Princes, une transformation qui profitera aux supportrices et supporters qui sont nombreuses et nombreux à ne pas pouvoir assister aux matchs faute de places, mais qui verront également leur expérience au stade s'améliorer.

Il y a aussi une dimension économique que nous assumons. Plus de recettes de billetterie, cela nécessite des capacités d'investissement plus importantes, alors que le montant des droits "télé" pour les clubs de football français diminue et que l'autre principale source de ces clubs serait les transferts. Pour toutes les habitantes et tous les habitants de l'Ouest parisien, ce changement signifie un stade mieux intégré dans son environnement urbain, et pour l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens, comme Emmanuel GRÉGOIRE l'a annoncé, un réinvestissement massif dans les équipements de proximité.

Avec cette reprise du dialogue, nous affirmons notre souhait de préserver le lien historique, symbolique et affectif de Paris avec l'un de ses clubs. Nous devons à présent avancer avec pragmatisme et responsabilité pour trouver avec le PSG une solution pour permettre au club de continuer de grandir à Paris, dans son stade historique, dans sa ville, aux côtés des Parisiennes et des Parisiens. Le Parc, c'est le PSG, le PSG, c'est le Parc.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

Pour conclure, la parole est à M. le Maire du 16e, Jérémy REDLER.

**M. Jérémy REDLER,** maire du 16e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, mes chers collègues, le 31 mai 2025, dans la nuit munichoise, les larmes de MARQUINHOS font frémir Paris. Dans un commentaire devenu mythique, Paul TCHOUKRIEL, commentateur de Canal +, s'exclame : "Aujourd'hui et pour l'éternité, le PSG est champion d'Europe". En cet instant, le PSG vient de changer de dimension, et des milliers de supporters exultent au Parc des Princes où sont dressés des écrans géants. Le Parc est l'une des plus belles ambiances d'Europe. Pourtant, au milieu de cette liesse, une pointe d'inquiétude émerge : et si le PSG quittait le Parc des Princes ? La formidable épopée du PSG lui a fait visiter l'Europe, et chacun réalise que le Parc n'est plus conforme au statut qui est le sien. Il va falloir investir, mais chacun sait que malgré ses moyens de grand d'Europe, il ne peut investir dans le cadre juridique actuel.

Le Parc des Princes a vu s'écrire la légende du sport français. Des coups francs de PLATINI aux chevauchées de BLANCO, de la tête de KOMBOUARÉ aux coups de canon de Fabian RUIZ, le Parc est au cœur des plus grands exploits. C'est un bijou à préserver et non un vestige des temps passés.

Nous avons toujours pensé qu'il fallait ouvrir le dialogue et rompre avec tout dogmatisme pour faire que le PSG continue d'écrire son histoire au Parc des Princes et en fasse un stade conforme aux exigences de son époque. Ce projet d'équipement sportif va marquer Paris pour des générations, nous ne pouvons pas échouer aujourd'hui. Nous devons nous nourrir de l'expérience olympique pour réussir. Paris 2024 a envoyé le message des Jeux olympiques et paralympiques à visage humain au cœur de la Ville. Paris a montré que les enceintes sportives devaient épouser la ville et être d'une taille adaptée. Les Jeux ont démontré que la grandeur n'était pas dans la démesure et qu'elle était intimement liée à l'harmonie avec la Ville.

Le 16e arrondissement a été l'arrondissement le plus concerné par les Jeux olympiques et paralympiques, il a accueilli le plus d'épreuves à Paris. Ce fut une réussite, y compris avec les habitants, car nous avons su tous ensemble organiser la concertation. Monsieur le Maire, j'ai l'honneur d'avoir dans le giron de ma mairie deux clubs de ligue 1, et je peux partager évidemment cet honneur avec vous. C'est un fait unique en France. Le 16e, ce sont les rugbymans du Stade Français à Jean-Bouin, c'est le handball à Coubertin et le tennis à Roland-Garros. Nous sommes la vitrine du sport professionnel à Paris, mais nous avons pour devoir de permettre aux habitants du 16e et de Paris de continuer à pratiquer le sport.

L'avenir de la porte de Saint-Cloud est indissociable d'une solution pour le Stade Français à Géo-André. Il faut également que ce nouvel espace autour du Paris Saint-Germain soit tourné vers la Ville et sa jeunesse. Il doit être avant tout un espace pour les Parisiens amoureux du club, et son ouverture aux habitants sera un critère majeur de son succès. L'enjeu du Parc de demain, ce n'est pas simplement celui de l'agrandissement, c'est bâtir un modèle du stade du futur, tout d'abord en démontrant qu'un stade moderne peut être issu de la transformation de l'existant. Un stade n'est pas un équipement éphémère, il doit vivre et évoluer. C'est aussi une vision de la durabilité, comparativement à d'autres projets sans âme par le monde. C'est aussi un stade qui repense le modèle de transport. L'avenir des lignes 9 et 10, le renforcement et le développement de nouveaux modes de transport doivent être imaginés pour désaturer les lignes débordées du fait d'un stade qui enchaîne les matchs à guichets fermés. La capacité du futur Parc des Princes devra prendre en compte les capacités de transport présentes et futures. Ce modèle sera aussi celui des travaux planifiés, concertés et coordonnés efficacement. Les riverains et les commerçants du 16e doivent être considérés dans leur élaboration. L'impact des travaux sur les commerces devra être sérieusement étudié avant.

Il y a 30 ans, les supporters du PSG s'étaient mobilisés contre le départ au Stade de France. Ils avaient compris que le Parc était un écrin exceptionnel et que quitter le Parc, c'était arracher le club à son histoire. Pourtant, à l'époque, beaucoup d'esprits prétendument savants, y compris chez les actionnaires d'alors, avaient dénoncé un conservatisme suranné. Les supporters savaient que la pelouse qu'avait embrassée Francis Borelli n'était pas qu'une enceinte sportive ; c'est un fil conducteur qui unit des générations de Parisiens. Ce n'est pas une salle de spectacle ordinaire, mais un lieu de transmission, une transmission de sentiments entre des générations, un endroit où l'on forge des souvenirs communs dans un monde de plus en plus archipellisé.

A l'époque, le football était vu avec un peu de dédain et, finalement, beaucoup étaient prêts à voir le PSG partir. Il y avait aussi un mépris du sport professionnel par idéologie et un oubli total de ce qu'était devenue la concurrence internationale des clubs après l'arrêt Bosman. Aujourd'hui, cette même concurrence exige de disposer d'une infrastructure moderne que le Parc des Princes ne remplit plus. A l'heure où le modèle des droits T.V. s'essouffle, l'équilibre financier des clubs exige des revenus issus du stade toujours plus solides. Si le PSG est performant en la matière, il plafonne aujourd'hui et a besoin de solutions. Ne commettons pas l'erreur de laisser partir un bout de Paris, de Paris. Le départ du PSG serait un appel d'air pour bon nombre d'entreprises qui verraient notre Ville comme un musée où l'avenir ne s'écrit plus. Ne pas trouver de solution pour le Parc signifierait que l'ambition n'a plus sa place à Paris et ce serait trahir l'âme audacieuse qui fait la légende de Paris.

Notre vœu, Monsieur le Maire, vous demande transparence, concertation et efficacité. L'évaluation financière de la valeur du stade doit être rigoureuse. L'affectation du produit de la vente ou des revenus supplémentaires doit être claire et permettre de rénover des équipements sportifs vétustes, notamment dans le 16e arrondissement. Le dialogue avec la mairie du 16e devra être réel et les riverains écoutés, et des études indépendantes, tant sur la valeur que sur l'impact, sont indispensables. Les équipements sportifs accessibles à tous devront être garantis et, enfin, nous demandons que l'impact social et citoyen soit réel en travaillant avec la Fondation du PSG.

Mais pour réussir, nous devons aller plus loin. La gouvernance de ce dossier doit refléter la réalité géographique d'un Parc des Princes situé dans le 16e arrondissement. Le mandat du Conseil de Paris doit être confié conjointement au Maire de Paris et au maire du 16e arrondissement que je suis. Le maire du 16e arrondissement devra systématiquement être associé aux réunions, y compris préparatoires, avec la direction du Paris Saint-Germain. Dans la perspective d'une organisation optimale des travaux, l'intégralité des éléments et des documents préparatoires devra être portée à la connaissance de la mairie d'arrondissement. Nous demandons également au Maire de Paris de créer un groupe de travail transpartisan ouvert à tous les groupes du Conseil de Paris, car un dossier de cette importance doit faire l'objet d'un travail collectif, transparent avec un calendrier et des

livrables. Cette co-délégation donnée au Maire de Paris et au maire du 16<sup>e</sup> arrondissement devra rendre compte devant le groupe de travail transpartisan, le Conseil de Paris mais aussi, pour les habitants, le conseil de quartier Auteuil Sud.

Alors oui, dialoguons avec le PSG, dialoguons avec réalisme et ouverture d'esprit. Je me battraï jusqu'au bout pour que le PSG reste au Parc des Princes, mais ma priorité restera comme toujours les habitants du 16<sup>e</sup>, qui devront en être les premiers bénéficiaires. Ils m'ont largement renouvelé leur confiance et je continuerai d'honorer leur confiance en recherchant la concertation et l'efficacité. Les nombreuses réunions que j'organise avec les riverains porte de Saint-Cloud ou, par exemple, la création d'un "pass" riverains ont montré que des solutions existent toujours lorsqu'on a le souci des habitants et du dialogue.

Pour conclure, chers collègues...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Oui, il faut conclure, je n'avais pas vu le dépassement.

**M. Jérémy REDLER**, maire du 16<sup>e</sup> arrondissement. - Pour conclure, chers collègues, nous devons réussir... Pour conclure, chers collègues... Vous savez que le maire d'arrondissement pourrait demander trois minutes supplémentaires, mais je ne le ferai pas aujourd'hui. Nous devons réussir, nous le devons aux Parisiens, nous le devons à l'avenir de notre Ville. Continuons de montrer que Paris est l'avenir de ceux qui innovent, de ceux qui dépassent et repoussent les limites de l'impossible.

Je vous en remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Je rappelle que comme maire d'arrondissement, comme tout maire d'arrondissement, concernant un sujet de son arrondissement, il a le droit, selon le règlement intérieur, à un peu plus de temps. Il a droit, en propre, à trois minutes au-delà de son temps d'expression inscrit dans le temps organisé.

J'en profite pour dire deux choses. D'abord, Monsieur le Maire...

C'est long, 7 ans !

D'abord, deux choses, Monsieur le Maire. Mes adjoints vont répondre, mais beaucoup de ce que vous avez dit, évidemment, va dans le sens de mon état d'esprit, et on va revenir précisément sur tout ce qui a été évoqué.

J'en profite pour dire aussi que la porte de Saint-Cloud et la porte d'Auteuil, ce n'est pas seulement dans le 16<sup>e</sup>, c'est aussi en immédiate proximité de Boulogne-Billancourt. J'ai déjà eu l'occasion d'avoir un échange téléphonique avec Pierre-Christophe BAGUET, le maire de Boulogne-Billancourt, de sorte, de la même façon, compte tenu du fait que de nombreuses activités qui y ont lieu créent d'abord des nuisances de proximité pour les riverains de Boulogne-Billancourt, que ses équipes et lui-même soient associés aussi largement qu'il le souhaitera dans les discussions que nous aurons avec le Paris Saint-Germain.

Mais je donne tout d'abord la parole à Lamia EL AARAJE et, ensuite, à Maxime SAUVAGE.

**Mme Lamia EL AARAJE**, première adjointe. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

La réalité de ce débat, c'est que le Paris Saint-Germain, contrairement à ce qu'on a pu entendre, ce n'est pas qu'un simple "shoot", ce n'est pas un "kif" personnel, comme j'ai pu l'entendre sur certains bancs. C'est d'abord un sujet qui n'est pas partisan, et on le voit bien, l'ensemble des interventions qui ont eu lieu parlent d'abord de l'amour d'un sport, de la convivialité partagée autour d'un moment festif ou parfois un peu moins joyeux. Mais c'est aussi et avant tout, et je crois que j'ai pu l'entendre sur tous les bancs de cette Assemblée, l'amour d'une ville pour son club, l'amour d'une ville pour des joueurs et pour ce moment d'émulation collective que nous souhaitons voir rester à Paris. C'est cela, en réalité, le sujet qui nous anime.

Qui aurait pu dire il y a 30 ans ce qu'est devenu le PSG ? Et qui peut dire aujourd'hui ce que sera le PSG dans 30 ans ? C'est cela, toute la réalité du débat qui se pose devant nous. En tant que politiques, nous sommes tenus de prendre un certain nombre de décisions, de tenir compte de l'opinion publique et notamment des attentes des Parisiennes et des Parisiens, et au-delà, nous devons essayer d'honorer les engagements que nous avons pris. Oui, dans le cadre de cette campagne mais aussi bien avant, nous avons été interpellés par les Parisiennes et les Parisiens, qui nous ont dit qu'ils ne voulaient pas voir le PSG quitter cette Ville. Oui, nous avons été interpellés par les supporters, qui nous ont indiqué qu'ils souhaitaient que nous trouvions une solution et que nous rétablissions le dialogue avec le Paris Saint-Germain pour qu'il reste au Parc des Princes.

La réalité de ce débat, au-delà du sujet du PSG en tant que tel, c'est que nous sommes aujourd'hui confrontés à une nouvelle méthode qui vous est proposée par le Maire de Paris, qui est de dire que nous souhaitons agir en concertation et que, oui, autant que faire se peut, des espaces de dialogue seront construits et vous seront proposés. Oui, il y a une méthode qui est celle de l'hyperproximité, oui, il y a une méthode qui est celle qui va totalement à l'encontre de l'esprit de la réforme P.L.M. et qui vise à savoir comment nous associons davantage les maires d'arrondissement.

En cela, Monsieur le Maire JérémY REDLER, les propositions que vous mettez sur la table vont, pour nous, dans le bon sens. Oui, il est évident qu'en tant que maire du 16e arrondissement, vous devez être associé à la réflexion autour du Parc des Princes, qui évidemment va avoir un impact sur votre arrondissement, sur vos habitants mais aussi sur les communes limitrophes. Oui, il est évident et il est important que l'ensemble des groupes de ce Conseil, et c'est l'engagement qu'a pris le Maire de Paris, puissent être associés à cette réflexion, à ces négociations qui vont nous amener régulièrement à refaire le point ensemble. C'est l'engagement qu'il a pris.

Pour tout cela, les propositions que vous mettez sur la table, Monsieur le Maire du 16e arrondissement, vont pour nous dans le bon sens et je vous propose que nous puissions en tenir compte dans le vœu de l'Exécutif, de façon que vos habitants du 16e arrondissement et que l'ensemble des Parisiens soient représentés "via" l'ensemble des groupes de la majorité.

Ainsi, merci pour ce dialogue, merci, Monsieur le Maire, d'ouvrir aussi cette séquence qui est extrêmement importante pour nous, et l'engagement qui a été pris est celui de revenir vers vous régulièrement, de vous tenir informé de l'avancée des négociations, qui seront difficiles, qui seront sans doute longues mais qui seront extrêmement importantes, car nous savons qu'au-delà du match de ce soir, nous sommes attendus par les Parisiens qui nous contraignent à une obligation de résultat.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

La parole est à Maxime SAUVAGE.

**M. Maxime SAUVAGE,** adjoint. - Merci, Monsieur le Maire.

Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit, c'était l'engagement pris par le candidat Emmanuel GRÉGOIRE pendant la campagne électorale. C'est l'engagement tenu par le Maire de Paris avec ce Conseil de Paris extraordinaire et son ordre du jour qui comprend en quatrième point une communication et un vœu de l'Exécutif relatif à l'avenir du Parc des Princes et à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain.

Prendre ces discussions était un impératif, et ce, pour trois raisons.

Première raison, parce que nous parlons d'un équipement sportif parisien emblématique, le Parc des Princes, qui a une histoire longue de plus d'un siècle, qui a connu plusieurs évolutions architecturales très importantes liées aux ambitions successives que nos prédécesseurs ont eues en matière de politique sportive, qui a été le lieu de grandes heures du sport français, qui connaît l'une des ambiances les plus incroyables pour ne pas dire la plus incroyable d'Europe grâce à ses supporters et en particulier ceux du collectif "Ultras Paris", et qui n'est pourtant pas un grand stade en matière de capacité d'accueil avec 48.000 places, et, cela été rappelé, c'est seulement la quatrième enceinte sportive du championnat de ligue 1.

Deuxième raison, parce que nous parlons d'un club, le PSG, qui a marqué l'histoire du sport parisien, et certaines grandes heures ont été rappelées, avec un palmarès exceptionnel et qui incontestablement aujourd'hui la meilleure équipe de football en Europe grâce à son projet sportif, son jeu et ses joueurs et qui cherche bien légitimement à continuer à se développer dans un secteur que nous savons extrêmement concurrentiel.

Parce qu'enfin, penser l'avenir du Parc des Princes, c'est aussi penser l'avenir du quartier du 16e arrondissement où il se trouve, qui est densément peuplé, traversé par le périphérique, composé de nombreux équipements publics et situé sur le périmètre de la ceinture verte et sportive parisienne.

Le Maire de Paris a souhaité que cette reprise des discussions se fasse strictement dans le cadre des engagements pris pendant la campagne électorale, engagements sur la méthode et engagements sur le fond.

Sur la méthode, le Conseil de Paris sera associé et sollicité de bout en bout aux discussions, du vote du vœu de l'Exécutif, dont j'expose aujourd'hui le contenu, pour donner un mandat clair au Maire de rouvrir la discussion avec le PSG à la décision finale concernant l'avenir du Parc des Princes. Toutes les parties prenantes seront également pleinement associées à ces discussions, les riveraines et les riverains évidemment, le conseil de quartier Auteuil Sud, la mairie du 16e arrondissement et son maire JérémY REDLER, la commune voisine de Boulogne-Billancourt et le département voisin des Hauts-de-Seine, la Métropole du Grand Paris, la Région Ile-de-France et "Ile-de-France Mobilités" ainsi que l'Etat.

Je pense aussi à trois clubs emblématiques de Paris, à savoir le Paris Football Club et le Stade Français rugby, qui évoluent au stade Jean-Bouin, mais aussi au Stade Français Omnisports, club historique parisien plus que centenaire et premier club sportif parisien en nombre d'adhérents, qui occupe le centre sportif Géo-André et qui souhaite se projeter dans le quartier dans un équipement sportif rénové. J'ai rencontré la semaine dernière son nouveau président, M. François LHOSPITALIER, accompagné de deux de ses vice-présidents, Mme Elodie HANEN et M. Laurent GUÉTARD, ainsi que son directeur général, Matthieu TANRET. L'échange a été de grande qualité et je leur ai assuré que le Stade Français serait pleinement considéré comme partie prenante de ces discussions.

Sur le fond, le mandat demandé par le Maire de Paris au Conseil de Paris est clair : rouvrir les discussions avec l'objectif d'un accord à l'automne autour de deux scénarios concernant le Parc des Princes et les emprises

nécessaires à ses activités, soit la vente, soit le bail de longue durée. Quel que soit le scénario retenu à la fin, nous aurons tenu nos promesses faites aux Parisiennes et aux Parisiens sur les trois éléments suivants.

Premièrement, le PSG, c'est le Parc, le Parc, c'est le PSG dans un stade avec une plus grande capacité d'accueil. Deuxièmement, un nouveau quartier verra le jour, la porte des Princes. Ce futur quartier, projet qui sera suivi de très près par mon collègue François VAUGLIN, que je salue, sera aménagé pour mieux accueillir les spectatrices et spectateurs du Parc, mais aussi, au-delà, il offrira une nette amélioration du cadre de vie des habitantes et des habitants avec une requalification assise sur une double dimension sport de proximité et écologie, s'inscrivant dans les ambitions du P.A.D.D. et du P.L.U. bioclimatique approuvé en novembre 2024. Troisièmement, les recettes de la vente ou du bail auront vocation à financer le développement du sport amateur parisien, et l'élu au sport que je suis en est très heureux, la végétalisation de la Ville et l'aménagement de la porte des Princes.

Sur cette base, l'Exécutif donne les avis suivants sur les vœux et amendements déposés, en sachant que je vais essayer d'être le plus clair possible.

Concernant les vœux, avis défavorable sur le vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire, car il s'oppose à un des deux scénarios portés par l'Exécutif.

Avis favorable sur le vœu déposé par le groupe "Paris apaisé".

Avis favorable sur le vœu déposé par le groupe "Paris Liberté !", sous réserve du retrait de la mention de "PSG Park" dans le quatrième attendu. Sinon, abstention.

Concernant les amendements, comme l'a dit la première adjointe, nous sommes évidemment favorables aux propositions formulées par le maire du 16e arrondissement.

S'agissant des amendements du groupe Ecologiste et Social, avis défavorable sur l'amendement n° 20 relatif à la consultation des Parisiennes et des Parisiens, car le mandat présenté au vote aujourd'hui est conforme aux engagements très clairement pris durant la campagne devant les électrices et les électeurs et que le Conseil de Paris sera l'instance décisionnaire finale.

Avis favorable sur l'amendement n° 21 relatif à l'affectation des recettes de la cession ou du bail du Parc des Princes, et je note avec satisfaction qu'il fait référence au sport féminin.

Avis favorable sur l'amendement n° 22 avec le sous-amendement suivant, de sorte que le 9e considérant soit ainsi rédigé : "Considérant que la couverture du périphérique, dont une partie permettrait l'extension de la capacité d'accueil du Parc des Princes et la mise en place d'un périmètre de sécurité lié à l'augmentation de la jauge, offrira un redimensionnement des espaces, que cette couverture nécessitera des études préalables approfondies en matière de santé environnementale...". La suite est l'actuelle rédaction de ce considérant.

Avis défavorable sur l'amendement n° 23 relatif au respect des ambitions du P.A.D.D. et du P.L.U., car on considère qu'il est déjà satisfait par la rédaction du vœu de l'Exécutif et que nous ne souhaitons pas, je le rappelle, un "PSG Land" ou un "PSG Park" qui serait un grand centre commercial.

Avis favorable sur l'amendement n° 24 relatif au respect des ambitions du P.A.D.D. et du P.L.U., qui apporte une précision utile.

Enfin, avis favorable sur l'amendement n° 25 relatif à l'accessibilité de la billetterie aux habitantes et aux habitants des quartiers populaires.

Avec ces amendements repris, au nombre de 4 sur 6, et la méthode proposée, j'invite donc le groupe Ecologiste et Social à minima à s'abstenir sur le vote du vœu de l'Exécutif.

Monsieur le Maire, j'en ai fini pour l'expression de l'Exécutif.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

### **Rappel au règlement.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Un rappel au règlement de M. CANAL. Allez-y.

**M. Grégory CANAL.** - Rapidement, Monsieur le Maire, juste pour vous indiquer notre souhait, sur le fondement de l'article 4, de disposer d'un scrutin public sur notre vœu, et évidemment sur le vœu de l'Exécutif, mais cela, c'était déjà noté.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Tout à fait. Très bien, merci.

### **2026 SG 9 - Communication relative à l'avenir du Parc des Princes et à la reprise des discussions avec le Paris Saint-Germain (suite).**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Je vais donc... Oui ? Très bien. C'est parfait pour l'histoire. C'est beau, Monsieur MEUNIER.

On va bien vérifier. Je note les scrutins publics sur le vœu n° 13 et ensuite sur le vœu n° 11.

Eh bien, nous allons donc commencer par le vœu n° 11. Je rappelle le vœu n° 11 du groupe "Paris Liberté !". Il y a deux amendements. L'un est à la demande de l'Exécutif de retirer la mention "PSG Park". L'amendement est accepté. L'autre concerne l'intégration des observations formulées par M. le Maire sur la gouvernance du projet, auquel j'ai émis un avis favorable et que Lamia EL AARAJE a détaillé. C'est donc un avis favorable de l'Exécutif avec ces deux amendements acceptés.

Je le mets aux voix. Pardon, c'est un scrutin public et je vais donc demander le lancement des opérations de vote.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 11 déposée par groupe ""Paris Liberté !"", amendée par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

*(Il est procédé au vote).*

Donc allez-y, préparez la distribution des cartes. Oui, mais ils n'ont pas distribué les cartes. On va prendre le temps nécessaire. Vous pouvez donc voter, et gardez les cartes, parce qu'il y en aura d'autres. Avis favorable.

Est-ce que tout le monde a pu voter ? C'est bon ? D'accord. On peut attendre encore une minute pour le Parc des Princes, on n'est plus à cela près.

*(Les votes sont recueillis électroniquement).*

C'est bon ? Très bien. Le scrutin est clos.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Nombre d'inscrits : 163

Nombre de votants : 161

Abstention : 1

NPPV : 0

Pour : 115

Contre : 45

*(Voir détail des votes annexe n° 3).*

La proposition de vœu amendée est adoptée au scrutin public. (2026, V. 22).

Nous avons le vœu n° 12 du groupe "Paris apaisé" avec un avis favorable de l'Exécutif.

Je mets donc aux voix, à main levée, cette proposition de vœu, assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition de vœu est adoptée. (2026, V. 23).

Le vœu n° 13 du groupe Nouveau Paris Populaire, reçoit un avis défavorable...

C'est un scrutin public. Dites-moi quand le scrutin est ouvert, avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin donc est ouvert.

*(Il est procédé au vote).*

C'est bon, tout le monde a voté ?

*(Les votes sont recueillis électroniquement).*

Le scrutin est clos.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Nombre d'inscrits : 163

Nombre de votants : 157

Abstentions : 7

NPPV : 2

Pour : 10

Contre : 138

*(Voir détail des votes annexe n° 4).*

La proposition de vœu est repoussée au scrutin public.

Nous avons à présent les votes sur les amendements. Monsieur le Président, rappelez-moi les scrutins publics. Amendement n° 20, et c'est tout ? Très bien. Et bien sûr, le vœu final.

Sur l'amendement n° 20 du groupe Ecologiste et Social de Paris. Il y a une demande de scrutin public, et c'est un avis défavorable de l'Exécutif.

Je demande l'ouverture des procédures de vote. Avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

*(Il est procédé au vote).*

Tout le monde a voté ?

*(Les votes sont recueillis électroniquement).*

Très bien, le scrutin est clos.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Nombre d'inscrits : 163

Nombre de votants : 160

Abstentions : 10

NPPV : 1

Pour : 37

Contre : 112

*(Voir détail des votes annexe n° 5).*

La proposition d'amendement n° 20 est repoussée au scrutin public.

Vote à main levée.

Je mets aux voix, à main levée, la proposition d'amendement n° 21 déposée par le groupe Ecologiste et Social de Paris, assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition d'amendement n° 21 est adoptée.

L'amendement n° 22 du groupe Ecologiste et Social. Il y avait une proposition d'amendement. L'amendement est-il accepté ? Très bien, l'amendement est accepté. C'est donc un avis favorable de l'Exécutif.

Je mets aux voix, à main levée, cette proposition d'amendement déposée par le groupe Ecologiste et Social de Paris, amendée par l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition d'amendement n° 22 amendée est adoptée.

L'amendement n° 23 du groupe Ecologiste et Social de Paris. C'est un avis défavorable de l'Exécutif, mais je tiens à rajouter un petit mot. Il n'est pas question qu'il y ait un centre commercial, et, je vous le dis, je ne crois pas une minute que ce soit l'intention de l'actionnaire. Après, il faut s'entendre, s'il y a une boutique consacrée au Paris Saint-Germain, ce n'est pas un centre commercial. Mais, vraiment, je le dis, je le verrai, je ne veux pas non plus qu'il y ait de centre commercial à cet endroit.

Oui, mais on va y veiller pour des raisons juridiques, etc., c'est compliqué. Mais l'Exécutif vous a apporté une réponse. C'est donc un avis défavorable.

Je mets aux voix, à main levée, cette proposition d'amendement déposée par le groupe Ecologiste et Social de Paris, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient, pour la bonne forme ?

La proposition de vœu n° 23 est repoussée.

Je mets aux voix, à main levée, la proposition d'amendement n° 24 déposée par le groupe Ecologiste et Social de Paris, assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition d'amendement n° 24 est adoptée.

Je mets aux voix, à main levée, la proposition d'amendement n° 25 déposée par le groupe Ecologiste et Social de Paris, assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition d'amendement n° 25 est adoptée.

Ensuite, il y a donc le vœu n° 14 de l'Exécutif, avec l'intégration des observations et propositions de gouvernance formulées par le maire JérémY REDLER, auxquelles je me suis évidemment associé, et les amendements qui viennent d'être précédemment adoptés.

Je crois qu'il y a une demande d'explication de vote sur le vœu de l'Exécutif. Non ?

Monsieur DURAND, allez-y.

C'est parce qu'ils me l'ont formulée. Pardon, mais ils ont le droit.

**M. Guillaume DURAND.** - Merci beaucoup.

Explication de vote que nous avons demandée, non pas pendant les opérations de vote, mais pendant mon intervention tout à l'heure, dans le respect du règlement intérieur.

Il y a une différence entre l'intelligence et le respect des règles, Madame CHIKIROU.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Non, n'y accordez aucune importance.

Monsieur le Président DURAND.

**M. Guillaume DURAND.** - Merci.

Suite à l'adoption d'un certain nombre de nos amendements, je vois que des garanties sont désormais offertes aux Parisiennes et aux Parisiens et que les discussions avec le Paris Saint-Germain pourront se faire dans le bon sens.

Sur l'amendement concernant le refus d'un centre commercial, vous avancez qu'il y a eu des problèmes techniques et réglementaires. Nous allons vous faire confiance, Monsieur le Maire, comme c'est le cas depuis quelques mois désormais, et nous vous prenons au mot sur le fait qu'il n'y aura pas de centre commercial à cet endroit. Je vous le dis, comme sur un certain nombre de sujets sur ce projet du Paris Saint-Germain, nous serons très vigilants, très attentifs, nous ne vous lâcherons pas sur ce sujet.

Cependant, votre refus...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Ce sera le seul. Ce sera le seul.

**M. Guillaume DURAND.** - ... du grand moment démocratique...

C'est bien noté au compte rendu.

Cependant, le refus d'un grand moment démocratique ne nous permet pas de voter pour ce vœu. Aussi, le groupe Ecologiste et Social de Paris s'abstiendra. C'est une abstention de vigilance, comme je le disais, vigilance à ce que les intérêts des Parisiennes et des Parisiens, leur santé, leur environnement et leur capacité à profiter toutes et tous des matchs du PSG soient défendus dans le cadre de cette négociation.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci.

Et une explication de vote que j'accorde avec magnanimité à M. MEUNIER qui ne l'avait pas demandée avant.

**M. Emile MEUNIER.** - Monsieur le Maire, vous êtes maître de la séance et je le comprends parfaitement, mais je vous avais posé exactement la même question au début des débats, et vous m'avez renvoyé dans les 3 minutes 30... Si.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Ce n'était pas sur l'explication de vote. Je croyais que c'était sur le temps de parole qui était le vôtre.

**M. Emile MEUNIER.** - Non.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - On ne va pas refaire le débat...

**M. Emile MEUNIER.** - Pardonnez-moi, j'avais anticipé...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Vous avez l'art de consommer votre temps de parole à parler de tout sauf du sujet sur lequel vous intervenez. Pardon, concentrez-vous et faites une explication de vote !

**M. Emile MEUNIER.** - Monsieur le Maire... Monsieur le Maire... Monsieur le Maire, j'utilise mon temps de parole sur ce que je veux, je vous remercie de votre appréciation. Je vous le dis, j'avais formulé avec politesse l'idée de... Vous me l'avez refusée. Donc vous l'acceptez maintenant, dont acte. C'est juste ce que je voulais dire.

Maintenant, sur les amendements des "écologues", puisque je voulais intervenir là-dessus, quand vous m'avez dit "non", rappelez-vous, je vous l'avais demandée sur les amendements des "écologues".

Les amendements des "écologues", ils vont dans le bon sens. Pour certains, ils sont superfétatoires avec le P.L.U. Pour d'autres, ils sont très importants. Pourquoi nous nous sommes abstenus ? Parce qu'en fait, vous acceptez - désolé, mes camarades - le principe de la cession. En effet, le mandat, c'est cession et bail de longue durée. Mais si vous faites des amendements dans le cadre d'une cession, cela s'appelle de l'écologie d'accompagnement, ce qui ne correspond absolument pas à notre vision des choses, puisque nous sommes, vous l'avez compris, dans une écologie de rupture.

Je veux noter enfin, puisqu'il me reste 30 secondes, Monsieur le Maire, que je vois un axe se dessiner, qui m'inquiète, puisque vous vous êtes faits des "mamours" avec le maire du 16<sup>e</sup> arrondissement, qui hochait de la tête dès que vous disiez quelque chose, et vice versa. J'ai reconnu là, Monsieur le Maire, les prémices... Et j'ai reconnu...

Laissez-moi parler. Et j'ai reconnu...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Laissez...

**M. Emile MEUNIER.** - Monsieur... Monsieur le Maire, ils ne me laissent pas parler.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Laissez M. MEUNIER finir...

**M. Emile MEUNIER.** - J'ai reconnu là, Monsieur le Maire...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Laissez M. MEUNIER finir sereinement.

**M. Emile MEUNIER.** - ... les prémices du débat sur la tour Triangle, où vous avez voté avec la droite contre vos alliés de la majorité, puisque j'ai bien senti que les écologistes et les communistes étaient plus proches de notre position ! Choisissez votre camp, c'est comme à l'Assemblée nationale !

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Très bien. Je peux au moins me prévaloir, et cela a été rappelé, d'un moment démocratique important. J'ai dit exactement, pendant la campagne, ce que je ferai, et je le fais aujourd'hui : un Conseil de Paris exceptionnel, un mandat que je demanderai au Conseil de Paris, et mon choix personnel de mettre la vente, évidemment, dans la discussion. Je l'ai fait de façon transparente pendant la campagne électorale.

Tout le monde n'a pas été aussi transparent pendant la campagne, Monsieur MEUNIER. Mais peut-être qu'un jour, j'en parlerai.

Nous avons le vœu n° 14, qui a donc été amendé. Je vais le mettre au vote sous forme de scrutin public. Je vais attendre que vous... C'est bon ? On peut voter dessus. Avis favorable évidemment.

Avis favorable, je le redis, ce qui est souvent le principe d'un vœu de l'Exécutif, ou alors l'Exécutif a quelques problèmes.

Le scrutin est ouvert.

*(Il est procédé au vote).*

Est-ce que tout le monde a pu voter ? Oui.

*(Les votes sont recueillis électroniquement).*

Le scrutin est donc clos.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Nombre d'inscrits : 163

Nombre de votants : 155

Abstentions : 41

NPPV : 0

Pour : 106

Contre : 8

(Voir détail des votes annexe n° 6).

La proposition de vœu amendée est adoptée au scrutin public. (2026, V. 24).

Concernant le projet de délibération SG 9, s'agissant d'une communication, il n'y a pas de vote.

Merci beaucoup, et j'en profite pour espérer que ce petit message que nous envoyons, à travers ce vœu, au Paris Saint-Germain lui portera bonheur pour le match qui commencera à 21 heures face à Liverpool, afin que cette belle saison en Ligue des Champions continue.

Je vous propose cinq minutes de suspension de séance.

### **Suspension et reprise de la séance.**

*(La séance, suspendue à dix-huit heures trente-six minutes, est reprise à dix-huit heures cinquante-cinq minutes, sous la présidence de M. le Maire de Paris).*

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Mes chers collègues, la séance est reprise.

### **2026 DDCT 69 - Dispositions relatives à l'exercice du mandat des élus parisiens : indemnités de fonction, frais de représentation, moyens des groupes d'élus, frais de transport, missions, réception, formation, frais de garde.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Chers collègues, dernier point à l'ordre du jour de notre séance d'aujourd'hui, le projet de délibération DDCT 69. Il s'agit de dispositions relatives à l'exercice du mandat des élus parisiens : indemnités de fonction, frais de représentation, moyens des groupes, frais de transport, missions, réception, formation, frais de garde.

La parole, tout d'abord, est à Mme Maud GATEL. Non ? D'accord. Delphine BÜRKLI également.

M. Emile MEUNIER. J'étais à deux doigts de dire que vous n'êtes pas en séance !

Allez-y, Monsieur MEUNIER.

**M. Emile MEUNIER.** - Merci, Monsieur le Maire.

Désolé, comme on prenait beaucoup de retard dans la pause, j'avais pris mes aises... Nous allons revenir comme à la dernière mandature, où Mme HIDALGO était très ponctuelle.

Plus sérieusement... Non, vraiment, sérieusement. Vous avez dit, et vous n'avez pas eu totalement tort sur ce point, que, oui, des effets de manche, etc. C'est la conséquence directe, Monsieur le Maire, et je vous demande de me croire, d'un temps de parole réduit, car si vous...

Mais attendez, laissez-moi aller au bout du raisonnement. Si vous réduisez le temps de parole à deux ou trois minutes, forcément, on est obligé de compresser l'argumentation. Vous imaginez bien que sur un sujet comme le Parc des Princes, où on pouvait aller sur énormément de points et donner des arguments pour éclairer, non pas vous, parce que je ne vais pas vous convaincre, vous vouliez le vendre depuis le début, mais les gens qui nous regardent, je pense que c'est important. Et d'ailleurs, c'est pour cela que...

Je vais revenir sur l'objet du projet de délibération, je vous le promets, mais c'est pour cela que l'amendement de Guillaume DURAND était très bien sur cette votation, car après tout, franchement, on a voté sur des trotinettes, ne me dites pas qu'on ne peut pas voter sur un sujet de l'importance du Parc des Princes.

J'en reviens à l'idée des moyens, puisqu'il y a des moyens en termes de temps, et vous voyez que cela provoque des réactions, peut-être pas les meilleures, et il y a des moyens matériels. Et nous, petit groupe, ce que nous disons humblement, nous arrivons ici, c'est qu'on ne peut pas être... La règle pure proportionnelle des groupes, en fait, produit de l'injustice.

Non, non. Monsieur le Maire, justement, il y a des mécanismes correctifs. Si on applique des taux comme cela, parfois, il y a des effets de seuil qui font que nous, on n'aura pas suffisamment de moyens, pour quoi faire ? Pas pour se faire plaisir, mais pour étudier avec attention tous les projets de délibération de toutes les commissions et essayer, et les Parisiens jugeront, d'arriver avec des éléments techniques, des éléments politiques et, finalement, participer à la qualité des débats. Mais pour cela, nous avons besoin de moyens.

Ce qu'on dit, c'est : offrons un socle à tous les groupes, un socle minimum pour pouvoir faire le travail, et ensuite, lançons la proportionnelle. Il y a beaucoup de mécanismes comme cela, même en finances publiques, par lesquels on procède ainsi.

Voilà l'objet de notre amendement. On n'est pas rentrés dans la technique, on est vraiment rentrés dans l'idée de donner une petite prime aux petits groupes pour qu'ils puissent participer pleinement aux travaux de cette Assemblée. Je sais que vous y êtes sensible, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - De toute façon, mais Maxime DES GAYETS vous répondra, je rappelle que sur les inscriptions individuelles des Conseillers sur les projets de délibération, comme c'est le cas en l'espèce, vous avez le

droit à cinq minutes chacun, quelle que soit la taille du groupe. Ce sont des inscriptions individuelles. Il y a donc en la matière des effets qui permettent à tous les groupes de s'exprimer, sans proportionnalité. Le seul cas où c'est proportionnel, c'est quand il y a négociation entre les présidents de groupe sur le temps de débat organisé. Sinon, chaque Conseiller de Paris a le droit de s'exprimer.

Mme CHIKIROU était inscrite.

**M. Emile MEUNIER.** - Non, elle était en "back-up", au cas où je ne pouvais pas...

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - En "back-up". Elle est en "back-up" de M. MEUNIER. Ah, cela va vite, la politique !

La parole est à M. Guillaume DURAND.

**M. Guillaume DURAND.** - Du coup, je me permets de parler du sujet de ce projet de délibération, et pas de la réflexion sur le règlement intérieur, qu'on pourra avoir plus tard.

Je vais être très court car il est déjà tard, mais je voulais insister sur le fait que les désormais adjoints d'arrondissement n'auront plus la prime départementale de 25 %, ce qui fait que, maintenant, les Conseillers de Paris toucheront trois fois l'indemnité des adjointes et adjoints d'arrondissement.

Je suis nouveau Conseiller de Paris mais je sors d'un mandat de 6 ans d'adjoint d'arrondissement, je n'ai pas encore beaucoup fait ce mandat-là, mais je n'ai pas l'impression de travailler trois fois plus que ce que je faisais avant. Je pense donc qu'on devrait vraiment travailler... Merci, Audrey, de me dire que cela peut arriver. Je pense qu'on doit travailler sur ce sujet. Je sais que, parfois, il y a une sorte d'élitisme de l'Hôtel de Ville à penser que tout se décide ici. Moi, j'ai vraiment vécu le contraire sous le mandat précédent. Je pense qu'il faut donc qu'on fasse très attention à cela.

J'ai prévu de parler d'un autre sujet mais je serai très court sur ce point, je pense qu'il y a des petites indemnités qu'on voit et qu'il y a aussi de très grosses indemnités qu'on voit, non pas pour le Maire de Paris mais pour celles et ceux qui cumulent. Vous savez que la lutte contre le cumul des mandats est un sujet très cher au cœur des écologistes. Je ne ferai pas la liste aujourd'hui de celles et ceux qui se sont dit "tiens, je suis parlementaire mais je vais prendre un "job" d'appoint au Conseil de Paris", mais on aura l'occasion d'y revenir.

Bonne soirée.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Comme il n'y a plus d'inscriptions, Maxime DES GAYETS pour vous répondre.

**M. Maxime DES GAYETS,** adjoint. - Merci, Monsieur le Maire.

Je vais quand même dire quelques mots sur ce projet de délibération, d'abord pour constater avec vous et remercier l'ensemble des présidents de groupe de la qualité de cette séance. On a tenu le "timing", ce qui est évidemment positif. Vous indiquez aussi, et vous le savez, qu'on a souhaité pouvoir inscrire ce projet de délibération assez rapidement, parce qu'il y avait une nécessité de permettre aux groupes, justement, de s'organiser du mieux possible avec les nombreux travaux qui nous attendent.

Au demeurant, il y a eu deux amendements retirés mais je vais en parler, car les trois amendements qui ont été déposés sont trois amendements qui, pour moi, ouvrent le débat sur toute une série de problématiques qui nous sont posées. Ce règlement intérieur va être important, mais avant ce règlement intérieur, il y a ce projet de délibération qui concerne à la fois les indemnités des élus, les enjeux de formation et les moyens des groupes. Et ce projet de délibération a été construit à partir de ce qui existe ici, mais à partir aussi des engagements de campagne portés par le Maire, et je pense notamment au sujet du niveau des indemnités, je vais y revenir, aux sujets de formation et aussi aux modifications législatives, car vous n'êtes pas sans savoir que ce n'est pas tant la loi P.L.M. que la loi sur le statut des élus qui bouleverse un certain nombre de choses. Je pense en particulier à la question et au vœu retiré par le groupe Paris au centre, qui concernait l'indemnité des adjoints d'arrondissement, dont vient de parler le président DURAND, qui effectivement est aujourd'hui en baisse, mais c'est parce que les élus d'arrondissement n'ont pas aujourd'hui la possibilité de mobiliser la prime de chef-lieu de département, et c'est un effet domino des différentes modifications législatives qui ont eu lieu.

Sur ce point, pour vous répondre, et cela a d'ailleurs été indiqué par le Maire à l'ensemble des présidents de groupe, l'idée va être d'organiser ensemble un groupe de travail pour pouvoir porter ces sujets et les porter notamment au niveau du Parlement et du Gouvernement, afin d'essayer de trouver des solutions pérennes.

Deuxième élément posé par le groupe Paris au centre, un amendement retiré qui concernait la possibilité pour les élus de bénéficier de restaurations et de la restauration de la Ville. Je sais, Monsieur le Maire, que c'est un sujet que vous avez vous-même porté pendant de nombreuses années. Cela pose des problématiques juridiques, notamment de subventions qu'on s'auto-attribuerait. Le vœu ouvre cependant une piste, et peut-être la loi P.L.M. aussi, car elle ouvre la possibilité que nous votions en tant que Conseil de Paris sur les élus d'arrondissement. En tout cas, je suis tout à fait disposé à y travailler, mais, évidemment, après une analyse juridique.

Enfin, pour parler du vœu déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire, même si je crois que c'est plutôt un vœu d'appel, il y a effectivement des possibilités de réfléchir ensemble à la façon de mieux organiser la répartition des moyens ou des temps de parole. C'est indiqué et vous l'avez dit vous-même, l'idée est de renvoyer cela au règlement intérieur. J'ai eu l'occasion de vous le dire et de le dire à certains présidents de groupe, ce règlement intérieur va devoir intégrer beaucoup de modifications et d'améliorations, parce que les textes ont changé, parce que nous devons intégrer la loi P.L.M. avec la nouvelle conférence des maires, mais aussi pour pouvoir avancer sur une meilleure façon de travailler, de dialoguer et de porter les politiques publiques parisiennes ensemble. Par conséquent, je vous propose de le retirer, car je pense que nous aurons l'occasion d'y travailler ensemble dans le cadre du règlement intérieur que nous instaurerons lors de la prochaine séance du Conseil de Paris.

Ainsi, Monsieur le Maire, demande de retrait ou avis défavorable sur le seul amendement qui a été maintenu.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Merci beaucoup.

Je me permets de dire deux choses sur les débats publics tels que j'ai vu qu'ils se déployaient sur les réseaux sociaux.

La première, et chacune et chacun ici doit le savoir, l'assumer et le porter, c'est que, non, nous ne nous augmentons pas de 25 %. Je le dis, parce que Sarah KNAFO nous poursuit de ces "fake news", même en ayant perdu et renoncé à concourir au deuxième tour. C'est faux et c'est une honte de dire cela. Nous avons des rémunérations qui sont stables par rapport à la mandature précédente.

Deuxièmement, la réforme législative dite du statut de l'élu n'a rien à voir avec la réforme du mode de scrutin, mais il y a des effets de bord sur cette réforme dite du statut de l'élu qui a été votée en fin d'année dernière à l'Assemblée nationale, et nous avons un vrai problème de reconnaissance du travail des adjoints des maires d'arrondissement. Vous savez à quel point c'est une tâche extrêmement engageante et, pour tous ceux qui l'ont connue avant d'être Conseillers de Paris, elle est, à bien des égards, plus éreintante en termes de disponibilité que le statut de Conseiller de Paris de base. Nous ne pourrions jouer sur ce point que par des modifications législatives, et en accord avec les maires de Lyon et de Marseille, j'entends porter ce débat sur le plan national auprès du Ministère de l'Intérieur et auprès du législateur. Mais je ne le ferai que lorsque le groupe de travail associant l'ensemble des groupes du Conseil de Paris aura dans un premier temps travaillé et fait part de ses propositions.

J'en profite pour passer, et je sais à quel point les maires d'arrondissement y sont attachés, un amical salut aux adjoints d'arrondissement, aux conseillers délégués d'arrondissement qui, eux, pour le coup, sont totalement sacrifiés et qui, au-delà des 163 Conseillers de Paris que nous sommes ici, constituent un rouage essentiel de la démocratie de proximité telle qu'en a besoin Paris et telle que la demandent les Parisiennes et les Parisiens.

Je vous remercie, nous avons épuisé l'ordre du jour.

Ah non, il faut voter ! Comme quoi...

Nous avons donc l'amendement n° 17 déposé par le groupe Nouveau Paris Populaire. Est-il maintenu ?

Non, toujours pas, Monsieur MEUNIER. Si vous le retirez, oui.

Alors allez-y. Moi, vous savez, je suis les conseils de la séance. Allez-y.

**M. Emile MEUNIER.** - On va le retirer, car je pense que le message a été entendu, et comme c'est une demande, je dirais, juste et de bon sens, elle pourra aussi être entendue par les autres groupes dans le cadre du travail collectif que nous allons mener. Je vais donc reprendre l'expression favorite des groupes d'opposition de droite, on va faire un retrait constructif.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Très bien, merci pour cet élan de générosité. Il est donc retiré.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DDCT 69.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2026, DDCT 69).

## Désignation de représentants du Conseil de Paris dans un organisme.

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Mes chers collègues, je vous propose de procéder à la désignation, cela concernait le C.D.E.N., je le redis, en vous remerciant d'avoir accepté l'inscription de la procédure d'urgence, de représentants du Conseil de Paris dans l'organisme suivant :

**Conseil départemental de l'éducation nationale (C.D.E.N.) (R. 2) :**

*Titulaires :*

- Jean-Noël AQUA,

- Lucie CASTETS,
- Laetitia VIPARD,
- Eric PLIEZ,
- François DAGNAUD,
- Karine BARBAGLI,
- Florence BERTHOUT,
- Jean-Pierre LECOQ,
- Inès de RAGUENEL,
- Sonia CHAOUCHE.

*Suppléants :*

- Adrien TIBERTI,
- Delphine BÜRKLI,
- Carine PETIT,
- Azadeh AKRAMI-CASTANON,
- Alexandra CORDEBARD,
- Isabelle ROCCA,
- Eric LEJOINDRE,
- Catherine IBLED,
- Pierre LISCIA,
- Emmanuelle DAUVERGNE.

Les candidatures proposées sont adoptées. (2026, R. 2).

**Clôture de la séance.**

**M. LE MAIRE DE PARIS.** - Et là, nous avons épuisé l'ordre du jour. Merci à tous.

*(La séance est levée à dix-neuf heures dix minutes).*

**Votes spécifiés, prévention de conflits d'intérêt.**

**Mme Anne-Claire TYSSANDIER** ne prend pas part au vote sur l'amendement n° 16.

**Mme Emmanuelle DAUVERGNE** ne prend pas part au vote sur l'intégralité du débat concernant le Parc des Princes (amendements n<sup>os</sup> 20, 21, 22, 23, 24 et 25, ainsi que sur les vœux n<sup>os</sup> 11, 12, 13 et 14).

**Listes des membres présents.****Mardi 14 avril 2026 - Matin**

M. Adjı AHOUĐIAN, Mme Azadeh AKRAMI-CASTANON, M. Antoine ALIBERT, Mme Marion-Émi ALIX, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, M. Rodrigo ARENAS, M. Karl-Hadrien ASTIE, Mme Véronique BALDINI, Mme Karine BARBAGLI, M. Pierre BATY, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLARD, M. Pierre BENASSAYA, M. Saïd BENMOUFFOK, Mme Florence BERTHOUT, Mme Agnès BERTRAND, Mme H  l  ne BIDARD, Mme Annah BIKOULOLOU, Mme Anne BIRABEN, Mme Julie BOILLOT, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Lila BOUADMA, M. Richard BOUIGUE, M. Geoffroy BOULARD, M. Yvain BOURGEAT-LAMI, Mme Amina BOURI, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Delphine B  RKLI, M. Gr  gory CANAL, M. Pierre CASANOVA, Mme Lucie CASTETS, Mme Sonia CHAOUCHE, Mme Clara CHASSANIOL, M. Thomas CHEVANDIER, Mme Sophia CHIKIROU, Mme Alexandra CORDEBARD, Mme Kadiatou COULIBALY, M. J  r  me COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme El  onore CREUZE, M. Maxime CROSNIER, M. Fran  ois DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, Mme S  verine DE COMPREIGNAC, Mme Sophie DE LA ROCHEFOUCAULD, Mme In  s DE RAGUENEL, M. Mathieu DELMESTRE, M. Maxime DES GAYETS, M. Fran  ois-Marie DIDIER, M. Antoine DUPONT, M. Guillaume DURAND, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Fr  d  rique DUTREUIL, Mme Carine EKON, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agn  s EVREN, Mme Th  a FOURDRINIER, M. Ir  n  e FREROT, Mme Nelly GARNIER, Mme Genevi  ve GARRIGOS, Mme Maud GATEL, Mme Alexia GERMONT, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Sandro GOZI, M. Emmanuel GREGOIRE, M. Valentin GUENANEN, M. Thierry GUERRIER, M. Antoine GUILLOU, Mme Manon HAVET, M. Kevin HAVET, Mme C  line HERVIEU, Mme Emmanuelle HOFFMAN, Mme Catherine IBLED, Mme Alexandra JARDIN, Mme Halima JEMNI, M. Abdoulaye KANT  , Mme Rym KARAOUN GOUEZOU, Mme Dominique KIELEMO  S, Mme Rania KISSI, Mme Fatoumata KON  , Mme Johanne KOUASSI, M. Gaston LAVAL, M. Luc LEBON, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme B  atrice LECOUTURIER, Mme Catherine LECUYER, M. Arnaud LEHOUX, M. Eric LEJOINDRE, M. Dan LERT, M. Antoine LESIEUR, M. Pierre LISCIA, M. Pierre LOMBARD, Mme Oph  lie MADINIER, Mme Marie-Pierre MARCHAND, M. Sylvain MASCHINO, M. Alexandre MENNUCCI, M. Charles MERGEY, Mme Yasmina MERZI, M. Emile MEUNIER, Mme Val  rie MONTANDON, Mme Camille NAGET, Mme Aminata NIAKAT  , Mme Alexandra NICOL, Mme Sabrina NOURI, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Jeanne OUVRET, Mme Rachel-Flore PARDO, M. Jules PASQUIER, Mme Laurence PATRICE, M. Fr  d  ric P  CHENARD, Mme Carine PETIT, M. Eric PLIEZ, M. Christophe PRUDHOMME, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, Mme Emma RAFOWICZ, M. Sylvain RAIFAUD, M. J  r  my REDLER, Mme Isabelle ROCCA, Mme Carine ROLLAND, Mme Marine ROSSET, M. Tom ROUFFIO, M. Nicolas ROUVEAU, Mme Juliette SABATIER, M. Bechir SAKET BOUDERBALA, M. Ladjı SAKHO, M. Maxime SAUVAGE, M. Eric SCHAHL, Mme Marl  ne SCHIAPPA, Mme Valentine SERINO, M. Paul SIMONDON, Mme Gabrielle SIRY-HOUARI, M. Florian SITBON, M. Laurent SOREL, M. J  r  me STERKERS, M. Adrien TIBERTI, M. Roland TIMSIT, Mme Alice TIMSIT, Mme M  lody TONOLLI, Mme Anouch TORANIAN, M. Daniel TRAN, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, M. Fran  ois VAUGLIN, M. Aur  lien V  RON, Mme C  line VERZELETTI, Mme La  titia VIPARD, Mme Camille VIZIOZBRAMI, Mme Marion WALLER, M. Ariel WEIL, M. Mams YAFFA, Mme Elisa YAVCHITZ, M. Karim ZIADY.

**Excus  s au sens du r  glement :**

Mme Gwena  lle AUSTIN, M. Simon DUQUERROIR.

**Excus  e :**

Mme Catherine DUMAS.

**Absents :**

M. Benjamin HADDAD, M. Sylvain MAILLARD, Mme Rapha  lle PRIMET.

## Mardi 14 avril 2026 - Après-midi

M. Adji AHOUDIAN, Mme Azadeh AKRAMI-CASTANON, M. Antoine ALIBERT, Mme Marion-Émi ALIX, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, M. Rodrigo ARENAS, M. Karl-Hadrien ASTIE, Mme Véronique BALDINI, Mme Karine BARBAGLI, M. Pierre BATY, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLARD, M. Pierre BENASSAYA, M. Saïd BENMOUFFOK, Mme Florence BERTHOUT, Mme Agnès BERTRAND, Mme Hélène BIDARD, Mme Annah BIKOULOULOLOU, Mme Anne BIRABEN, Mme Julie BOILLOT, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Lila BOUADMA, M. Richard BOUIGUE, M. Geoffroy BOULARD, M. Yvain BOURGEAT-LAMI, Mme Amina BOURI, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Delphine BÜRKL, M. Grégory CANAL, Mme Lucie CASTETS, Mme Sonia CHAOUCHE, Mme Clara CHASSANIOL, M. Thomas CHEVANDIER, Mme Sophia CHIKIROU, Mme Alexandra CORDEBARD, Mme Kadiatou COULIBALY, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Eléonore CREUZE, M. Maxime CROSNIER, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Sophie DE LA ROCHEFOUCAULD, Mme Inès DE RAGUENEL, M. Mathieu DELMESTRE, M. Maxime DES GAYETS, M. François- Marie DIDIER, M. Antoine DUPONT, M. Guillaume DURAND, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Frédérique DUTREUIL, Mme Carine EKON, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Théa FOURDRINIER, M. Irénée FREROT, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, Mme Alexia GERMONT, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Sandro GOZI, M. Emmanuel GREGOIRE, M. Valentin GUENANEN, M. Thierry GUERRIER, M. Antoine GUILLOU, Mme Manon HAVET, M. Kevin HAVET, Mme Céline HERVIEU, Mme Emmanuelle HOFFMAN, Mme Catherine IBLED, Mme Alexandra JARDIN, Mme Halima JEMNI, M. Abdoulaye KANTÉ, Mme Rym KARAOUN GOUEZOU, Mme Dominique KIELEMOËS, Mme Rania KISSI, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, M. Gaston LAVAL, M. Luc LEBON, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, Mme Catherine LECUYER, M. Arnaud LEHOUX, M. Eric LEJOINDRE, M. Dan LERT, M. Antoine LESIEUR, M. Pierre LISCIA, M. Pierre LOMBARD, Mme Ophélie MADINIER, Mme Marie-Pierre MARCHAND, M. Sylvain MASCHINO, M. Alexandre MENNUCCI, M. Charles MERGEY, Mme Yasmina MERZI, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, Mme Aminata NIAKATÉ, Mme Alexandra NICOL, Mme Sabrina NOURI, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Jeanne OUVRET, Mme Rachel-Flore PARDO, M. Jules PASQUIER, Mme Laurence PATRICE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, M. Eric PLIEZ, M. Christophe PRUDHOMME, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, Mme Emma RAFOWICZ, M. Sylvain RAIFAUD, M. Jérémy REDLER, Mme Isabelle ROCCA, Mme Carine ROLLAND, Mme Marine ROSSET, M. Tom ROUFFIO, M. Nicolas ROUVEAU, Mme Juliette SABATIER, M. Bechir SAKET BOUDERBALA, M. Ladji SAKHO, M. Maxime SAUVAGE, M. Eric SCHAHL, Mme Marlène SCHIAPPA, Mme Valentine SERINO, M. Paul SIMONDON, Mme Gabrielle SIRY-HOUARI, M. Florian SITBON, M. Laurent SOREL, M. Jérôme STERKERS, M. Adrien TIBERTI, Mme Alice TIMSIT, M. Roland TIMSIT, Mme Mélody TONOLLI, Mme Anouch TORANIAN, M. Daniel TRAN, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Céline VERZELETTI, Mme Laëtitia VIPARD, Mme Camille VIZIOZBRAMI, Mme Marion WALLER, M. Ariel WEIL, M. Mams YAFFA, Mme Elisa YAVCHITZ, M. Karim ZIADY.

**Excusés au sens du règlement :**

Mme Gwenaëlle AUSTIN, M. Simon DUQUERROIR.

**Excusée :**

Mme Catherine DUMAS.

**Absents :**

M. Pierre CASANOVA, M. Benjamin HADDAD, M. Sylvain MAILLARD, Mme Raphaëlle PRIMET.

## Annexe n° 1 - Scrutin public relatif au vœu n° 5.

ID du siègTitre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote	Pondération
32	AHOUDIAN Adji	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
148	BARBAGLI Karine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
70	BENMOUFFOK Saïd	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
77	BERTRAND Agnès	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
73	BOUIGUE Richard	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
143	BOURGEAT-LAMI Yvain	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
51	CHEVANDIER Thomas	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
71	CORDEBARD Alexandra	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
147	COULIBALY Kadiatou	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
6	COUMET Jérôme	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
94	DAGNAUD François	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
123	DELMESTRE Mathieu	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
8	DES GAYETS Maxime	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
122	EKON Carine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
9	EL AARAJE Lamia	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
121	GARRIGOS Geneviève	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
163	GRÉGOIRE Emmanuel	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
47	GUÉNANEN Valentin	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
57	GUILLOU Antoine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1

115	HAVET Kévin	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
7	HERVIEU Céline	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
124	JARDIN Alexandra	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
141	JEMNI Halima	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
100	KIELEMOËS Dominique	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
13	KOUASSI Johanne	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
6	LAVAL Gaston(A)	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
149	LEBON Luc	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
119	LEJOINDRE Eric	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
72	LOMBARD Pierre	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
92	MENNUCCI Alexandre	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
144	MERGEY Charles	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
52	MERZI Yasmina	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
95	PLIEZ Eric	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
25	PULVAR Audrey	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
26	RABADAN Pierre	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
93	RAFLOWICZ Emma	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
96	ROCCA Isabelle	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
75	ROLLAND Carine	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1

		Gauche		
142	SABATIER Juliette	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
55	SAUVAGE Maxime	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
116	SIMONDON Paul	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
98	SIRY-HOUARI Gabrielle	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
10	SITBON Florian	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
48	TORANIAN Anouch	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
125	TRAN Daniel	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
9	VAUGLIN François[A]	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
97	VIZIOZ-BRAMI Camille	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
117	WALLER Marion	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
118	WEIL Ariel	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
140	YAVCHITZ Elisa	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
53	ZIADY Karim	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
74	AKRAMI-CASTANON Azadeh	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
24	ALIBERT Antoine[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
113	ALIX Marion-Émi	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
22	BELLIARD David[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
139	BENASSAYA Pierre	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1

50	BIKOULOLOU Annah	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
30	BOURI Amina[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
29	BOUX Anne-Claire[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
46	CASTETS Lucie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
76	CROSNIER Maxime	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
114	DUPONT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
4	DURAND Guillaume	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
90	DURAND-RAUCHER Nour	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
68	DUTREUIL Frédérique	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst(-)	1
158	FREROT Irénée	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
136	HAVET Manon	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
138	KISSI Rania	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
27	KONÉ Fatoumata	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
45	LEHOUX Arnaud	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
24	LERT Dan	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
20	MADINIER Ophélie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
5	MARCHAND Marie-Pierre	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
91	MASCHINO Sylvain	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
27	NIAKATÉ Aminata	2 - Ecologiste et Social de Paris		1

		Paris		
43	OUVRET Jeanne	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
22	PETIT Carine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
157	RAIFAUD Sylvain	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
44	ROUFFIO Tom	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
137	ROUVEAU Nicolas	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
21	SAKET BOUDERBALA Bechir	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
78	SOREL Laurent	2 - Ecologiste et Social de Paris	NPPV[--]	1
29	TIMSIT Alice[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
5	TONOLLI Mélody[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
69	VIPARD Laëtitia	2 - Ecologiste et Social de Paris		1
30	YAFFA Mams	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
19	AQUA Jean-Noël	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
18	AUSTIN Gwenaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
12	BAUDRIER Jacques	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
99	BILDARD Héléne[A]	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
80	BONNET OULALDJ Nicolas	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
3	BROSSAT Ian	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
12	GOMES Barbara[A]	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
41	KARAOUN GOUEZOU Rym	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
18	NAGET Camille	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
19	PATRICE Laurence[A]	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
1	PRIMET Raphaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
99	SAKHO Ladji	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
2	TIBERTI Adrien	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
65	ARENAS Rodrigo	4 - Nouveau Paris	Pour[++]	1

		Populaire		
112	CHAOUCHE Sonia	4 - Nouveau Paris	Pour(++)	1
		Populaire		
66	CHIKIROU Sophia	4 - Nouveau Paris	Pour(++)	1
		Populaire		
88	DE LA ROCHEFOUCAULD	4 - Nouveau Paris	Pour(++)	1
	Sophie	Populaire		
67	MEUNIER Émile	4 - Nouveau Paris	Pour(++)	1
		Populaire		
111	NOURI Sabrina	4 - Nouveau Paris	Pour(++)	1
		Populaire		
135	PRUDHOMME Christophe	4 - Nouveau Paris	Pour(++)	1
		Populaire		
87	TIMSIT Roland	4 - Nouveau Paris	Pour(++)	1
		Populaire		
89	VERZELETTI Céline	4 - Nouveau Paris	Pour(++)	1
		Populaire		
133	ALPHAND David	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
160	ASTIE Karl	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
155	BALDINI Véronique	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
153	BEAUQUIER Antoine[A]	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
134	BIRABEN Anne	5 - Paris Liberté		1
156	CREUZE Eléonore	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
63	DAUVERGNE Emmanuelle	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
132	DE RAGUENEL Inès[A]	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
61	DIDIER François-Marie	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
36	EVREN Agnès[A]	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
36	GOUJON Philippe	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
61	GUERRIER Thierry[A]	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
161	LISCIA Pierre	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
107	MONTANDON Valérie	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
162	NICOL Alexandra	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
108	OLIVIER Jean-Baptiste	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
85	SCHAHL Eric	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
153	SERINO Valentine	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
86	STERKERS Jérôme	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1
132	TYSSANDIER Anne-Claire	5 - Paris Liberté	NPPV(--)	1

109	VERON Aurélien	5 - Paris Liberté		1
59	BERTHOUT Florence	6 - Paris apaisé	NPPV[--]	1
106	BOILLOT Julie	6 - Paris apaisé	NPPV[--]	1
130	CHASSANIOL Clara	6 - Paris apaisé	NPPV[--]	1
60	COURTOIS Daniel-Georges	6 - Paris apaisé	NPPV[--]	1
131	GERMONT Alexia	6 - Paris apaisé	NPPV[--]	1
105	HOFFMAN Emmanuelle	6 - Paris apaisé	NPPV[--]	1
104	KANTÉ Abdoulaye	6 - Paris apaisé	NPPV[--]	1
58	LESIEUR Antoine	6 - Paris apaisé	NPPV[--]	1
81	PARDO Rachel-Flore	6 - Paris apaisé	NPPV[--]	1
151	BATY Pierre	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
102	BÜRKLI Delphine[A]	7 - Paris au centre	Abst[-]	1
128	DE COMPREIGNAC Séverine	7 - Paris au centre	Abst[-]	1
103	GATEL Maud	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
127	GOZI Sandro	7 - Paris au centre	Abst[-]	1
126	LECOUTURIER Béatrice	7 - Paris au centre	Abst[-]	1
150	PASQUIER Jules	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
146	BOUADMA Lila	8 - Non-inscrits	Contre[+]	1
145	FOURDRINIER Théa	8 - Non-inscrits	Contre[+]	1

## Annexe n° 2 - Scrutin public relatif au vœu n° 2.

ID du siège	Titre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote	Pondération
32		AHOUDIAN Adji	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
148		BARBAGLI Karine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
70		BENMOUFFOK Saïd	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
77		BERTRAND Agnès	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
73		BOUIGUE Richard	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
143		BOURGEAT-LAMI Yvain	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
51		CHEVANDIER Thomas	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
10		CORDEBARD Alexandra[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
147		COULIBALY Kadiatou	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
6		COUMET Jérôme	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
94		DAGNAUD François	1 - Socialiste et Divers Gauche			1
123		DELMESTRE Mathieu	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
9		DES GAYETS Maxime[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
122		EKON Carine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
9		EL AARAJE Lamia	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
121		GARRIGOS Geneviève	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
163		GRÉGOIRE Emmanuel	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
47		GUÉNANEN Valentin	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
57		GUILLOU Antoine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
115		HAVET Kévin	1 - Socialiste et Divers		Contre(+)	1

		Gauche		
6	HERVIEU Céline[A]	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
124	JARDIN Alexandra	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
141	JEMNI Halima	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
100	KIELEMOËS Dominique	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
13	KOUASSI Johanne	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
120	LAVAL Gaston	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
149	LEBON Luc	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
119	LEJOINDRE Eric	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
72	LOMBARD Pierre	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
92	MENNUCCI Alexandre	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
144	MERGEY Charles	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
52	MERZI Yasmina	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
95	PLIEZ Eric	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
25	PULVAR Audrey	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
26	RABADAN Pierre	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
93	RAFOWICZ Emma	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
96	ROCCA Isabelle	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
31	ROLLAND Carine[A]	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		

31	ROSSET Marine	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
142	SABATIER Juliette	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
55	SAUVAGE Maxime	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
116	SIMONDON Paul	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
98	SIRY-HOUARI Gabrielle	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
10	SITBON Florian	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
48	TORANIAN Anouch	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
125	TRAN Daniel	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
28	VAUGLIN François	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
97	VIZIOZ-BRAMI Camille	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
117	WALLER Marion	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
118	WEIL Ariel	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
140	YAVCHITZ Elisa	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
53	ZIADY Karim	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
74	AKRAMI-CASTANON Azadeh	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst(-)	1
49	ALIBERT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst(-)	1
113	ALIX Marion-Émi	2 - Ecologiste et Social de Paris		1
22	BELLIARD David[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst(-)	1
139	BENASSAYA Pierre	2 - Ecologiste et Social de	Abst(-)	1

		Paris		
50	BIKOULOLOU Annah	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
101	BOURI Amina	2 - Ecologiste et Social de	Contre[+]	1
		Paris		
27	BOUX Anne-Claire[A]	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
46	CASTETS Lucie	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
76	CROSNIER Maxime	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
114	DUPONT Antoine	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
78	DUQUERROIR Simon[A]	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
4	DURAND Guillaume	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
90	DURAND-RAUCHER Nour	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
68	DUTREUIL Frédérique	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
158	FREROT Irénée	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
136	HAVET Manon	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
138	KISSI Rania	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
27	KONÉ Fatoumata	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
45	LEHOUX Arnaud	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
24	LERT Dan	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
20	MADINIER Ophélie	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		
5	MARCHAND Marie-Pierre	2 - Ecologiste et Social de	Abst[-]	1
		Paris		

91	MASCHINO Sylvain	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
54	NIAKATÉ Aminata	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
43	OUVRET Jeanne	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
22	PETIT Carine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
44	ROUFFIO Tom	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
137	ROUVEAU Nicolas	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
21	SAKET BOUDERBALA Bechir	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
78	SOREL Laurent	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
29	TIMSIT Alice	2 - Ecologiste et Social de Paris		1
5	TONOLLI Mélody	2 - Ecologiste et Social de Paris		1
4	VIPARD Laëtitia[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
30	YAFFA Mams	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
19	AQUA Jean-Noël	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
18	AUSTIN Gwenaelle[A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
33	BAUDRIER Jacques[A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
19	BILDARD Héléne[A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
42	BONNET OULALDI Nicolas [A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
3	BROSSAT Ian	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
33	GOMES Barbara	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
41	KARAOUN GOUEZOU Rym	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
18	NAGET Camille	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
56	PATRICE Laurence	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1
1	PRIMET Raphaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
99	SAKHO Ladj	3 - Communiste de Paris	Contre[+]	1

2	TIBERTI Adrien	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
66	ARENAS Rodrigo[A]	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour[++]	1
112	CHAOUICHE Sonia	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour[++]	1
66	CHIKIROU Sophia	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour[++]	1
88	DE LA ROCHEFOUCAULD Sophie	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour[++]	1
67	MEUNIER Émile	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour[++]	1
111	NOURI Sabrina	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour[++]	1
135	PRUDHOMME Christophe	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour[++]	1
87	TIMSIT Roland	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour[++]	1
133	ALPHAND David	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
160	ASTIE Karl	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
155	BALDINI Véronique	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
133	BEAUQUIER Antoine[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
85	BIRABEN Anne[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
110	BOULARD Geoffroy[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
156	CREUZE Eléonore	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
63	DATI Rachida[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
63	DAUVERGNE Emmanuelle	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
62	DE RAGUENEL Inès	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
64	DIDIER François-Marie	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
61	DUMAS Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
62	EVREN Agnès[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
61	GARNIER Nelly	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
15	GOUJON Philippe[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
64	GUERRIER Thierry[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
40	HADDAD Benjamin[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
40	LECOQ Jean-Pierre[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
40	LECUYER Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
161	LISCIA Pierre	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1

155	MONTANDON Valérie[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
162	NICOL Alexandra	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
162	OLIVIER Jean-Baptiste[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
110	PECHENARD Frederic	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
40	REDLER Jérémy	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
85	SCHAHL Eric	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
86	SERINO Valentine[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
86	STERKERS Jérôme	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
132	TYSSANDIER Anne-Claire	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
15	VERON Aurélien	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
59	BERTHOUT Florence	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
106	BOILLOT Julie	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
130	CHASSANIOL Clara	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
59	COURTOIS Daniel-Georges	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
	[A]			
131	GERMONT Alexia	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
105	HOFFMAN Emmanuelle	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
58	IBLED Catherine[A]	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
104	KANTÉ Abdoulaye	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
58	LESIEUR Antoine	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
81	PARDO Rachel-Flore	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
82	SCHIAPPA Marlène	6 - Paris apaisé	Contre(+)	1
151	BATY Pierre	7 - Paris au centre	Contre(+)	1
102	BÜRKLI Delphine[A]	7 - Paris au centre	Contre(+)	1
128	DE COMPREIGNAC Séverine	7 - Paris au centre	Contre(+)	1
103	GATEL Maud	7 - Paris au centre	Contre(+)	1
127	GOZI Sandro	7 - Paris au centre	Contre(+)	1
126	LECOUTURIER Béatrice	7 - Paris au centre	Contre(+)	1
150	PASQUIER Jules	7 - Paris au centre	Contre(+)	1
146	BOUADMA Lila	8 - Non-inscrits	Contre(+)	1
145	FOURDRINIER Théa	8 - Non-inscrits	Contre(+)	1

**Problème de carte de vote.**

**Veillez noter que Mme Alice TIMSIT vote contre.**

## Annexe n° 3 - Scrutin public relatif au vœu n° 11.

ID du siège	Titre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote	Pondération
32		AHOUDIAN Adji	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
148		BARBAGLI Karine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
70		BENMOUFFOK Said	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
77		BERTRAND Agnès	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
73		BOUIGUE Richard	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
143		BOURGEAT-LAMI Yvain	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
51		CHEVANDIER Thomas	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
8		CORDEBARD Alexandra[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
147		COULIBALY Kadiatou	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
6		COUMET Jérôme	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
94		DAGNAUD François	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
123		DELMESTRE Mathieu	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
8		DES GAYETS Maxime	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
122		EKON Carine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
9		EL AARAJE Lamia	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
121		GARRIGOS Geneviève	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
163		GRÉGOIRE Emmanuel	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
47		GUÉNANEN Valentin	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
57		GUILLOU Antoine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1
115		HAVET Kévin	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour(++)	1

6	HERVIEU Céline[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
124	JARDIN Alexandra	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
141	JEMNI Halima	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
100	KIELEMOËS Dominique	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
9	KOUASSI Johanne[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
120	LAVAL Gaston	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
149	LEBON Luc	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
119	LEJOINDRE Eric	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
72	LOMBARD Pierre	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
92	MENNUCCI Alexandre	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
144	MERGEY Charles	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
52	MERZI Yasmina	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
95	PLIEZ Eric	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
25	PULVAR Audrey	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
26	RABADAN Pierre	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
93	RAFOWICZ Emma	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
96	ROCCA Isabelle	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
75	ROLLAND Carine	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
31	ROSSET Marine	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1

		Gauche		
142	SABATIER Juliette	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
55	SAUVAGE Maxime	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
116	SIMONDON Paul	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
98	SIRY-HOUARI Gabrielle	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
10	SITBON Florian	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
48	TORANIAN Anouch	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
125	TRAN Daniel	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
28	VAUGLIN François	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
97	VIZIOZ-BRAMI Camille	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
117	WALLER Marion	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
10	WEIL Ariel[A]	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
118	YAVCHITZ Elisa	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
53	ZIADY Karim	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
74	AKRAMI-CASTANON Azadeh	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
49	ALIBERT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
113	ALIX Marion-Émi	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
22	BELLIARD David[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1
139	BENASSAYA Pierre	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre[+]	1

50	BIKOULOLOU Annah	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
76	BOURI Amina[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
46	BOUX Anne-Claire[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
46	CASTETS Lucie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
76	CROSNIER Maxime	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
114	DUPONT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
78	DUQUERROIR Simon[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
4	DURAND Guillaume	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
90	DURAND-RAUCHER Nour	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
68	DUTREUIL Frédérique[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
158	FREROT Irénée	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
136	HAVET Manon	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
138	KISSI Rania	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
29	KONÉ Fatoumata[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
45	LEHOUX Arnaud	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
24	LERT Dan	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
20	MADINIER Ophélie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
5	MARCHAND Marie-Pierre	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
91	MASCHINO Sylvain	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1

		Paris		
54	NIAKATÉ Aminata	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
43	OUVRET Jeanne	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
22	PETIT Carine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
157	RAIFAUD Sylvain[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
44	ROUFFIO Tom	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
137	ROUVEAU Nicolas	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
21	SAKET BOUDERBALA Bechir	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
78	SOREL Laurent	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
29	TIMSIT Alice	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
79	TONOLLI Mélody	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
4	VIPARD Laëtitia[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
30	YAFFA Mams	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
3	AQUA Jean-Noël[A]	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
42	AUSTIN Gwenaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
12	BAUDRIER Jacques	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
17	BIDARD Hélène	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
80	BONNET OULALDJ Nicolas	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
3	BROSSAT Ian	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
12	GOMES Barbara[A]	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
41	KARAOUN GOUEZOU Rym	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
17	NAGET Camille[A]	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
56	PATRICE Laurence	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
1	PRIMET Raphaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
99	SAKHO Ladj	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1

2	TIBERTI Adrien	3 - Communiste de Paris	Pour(++)	1
66	ARENAS Rodrigo[A]	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre(+)	1
112	CHAOUICHE Sonia	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre(+)	1
66	CHIKIROU Sophia	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre(+)	1
88	DE LA ROCHEFOUCAULD Sophie	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre(+)	1
67	MEUNIER Émile	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre(+)	1
111	NOURI Sabrina	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre(+)	1
135	PRUDHOMME Christophe	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre(+)	1
87	TIMSIT Roland	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre(+)	1
89	VERZELETTI Céline	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre(+)	1
133	ALPHAND David	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
160	ASTIE Karl	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
155	BALDINI Véronique	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
155	BEAUQUIER Antoine[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
134	BIRABEN Anne	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
132	BOULARD Geoffroy[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
14	CANAL Grégory[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
156	CREUZE Eléonore	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
133	DATI Rachida[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
62	DE RAGUENEL Inès	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
15	DIDIER François-Marie	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
61	DUMAS Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
62	EVREN Agnès[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
61	GARNIER Nelly	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
63	GOUJON Philippe[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
15	GUERRIER Thierry[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
38	HADDAD Benjamin[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1
107	LECOQ Jean-Pierre[A]	5 - Paris Liberté	Pour(++)	1

85	LECUYER Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
161	LISCIA Pierre	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
14	MAILLARD Sylvain[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
107	MONTANDON Valérie	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
162	NICOL Alexandra	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
16	OLVIER Jean-Baptiste	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
160	PECHENARD Frederic[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
38	REDLER Jérémie	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
85	SCHAHL Eric	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
86	SERINO Valentine[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
86	STERKERS Jérôme	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
132	TYSSANDIER Anne-Claire	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
63	VERON Aurélien	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
59	BERTHOUT Florence	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
82	BOILLOT Julie	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
130	CHASSANIOL Clara	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
59	COURTOIS Daniel-Georges	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
	[A]			
131	GERMONT Alexia	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
105	HOFFMAN Emmanuelle	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
58	IBLED Catherine[A]	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
104	KANTÉ Abdoulaye	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
58	LESIEUR Antoine	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
105	PARDO Rachel-Flore[A]	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
83	SCHIAPPA Marlène	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
151	BATY Pierre	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
126	BÜRKLI Delphine[A]	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
128	DE COMPREIGNAC	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
	Séverine			
103	GATEL Maud	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
127	GOZI Sandro	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
126	LECOUTURIER Béatrice	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
150	PASQUIER Jules	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
146	BOUADMA Lila	8 - Non-inscrits	Abst[-]	1
145	FOURDRINIER Théa	8 - Non-inscrits	Pour[++]	1

## Annexe n° 4 - Scrutin public relatif au vœu n° 13.

ID du siège	Titre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote	Pondération
32		AHOUDIAN Adji	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
148		BARBAGLI Karine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
70		BENMOUFFOK Saïd	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
77		BERTRAND Agnès	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
73		BOUIGUE Richard	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
143		BOURGEAT-LAMI Yvain	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
51		CHEVANDIER Thomas	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
8		CORDEBARD Alexandra(A)	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
147		COULIBALY Kadiatou	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
6		COUMET Jérôme	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
94		DAGNAUD François	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
123		DELMESTRE Mathieu	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
8		DES GAYETS Maxime	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
122		EKON Carine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
9		EL AARAJE Lamia	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
121		GARRIGOS Geneviève	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
163		GRÉGOIRE Emmanuel	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
47		GUÉNANEN Valentin	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
57		GUILLOU Antoine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre(+)	1
115		HAVET Kévin	1 - Socialiste et Divers		Contre(+)	1

		Gauche		
6	HERVIEU Céline[A]	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
124	JARDIN Alexandra	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
141	JEMNI Halima	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
100	KIELEMOËS Dominique	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
9	KOUASSI Johanne[A]	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
120	LAVAL Gaston	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
149	LEBON Luc	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
119	LEJOINDRE Eric	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
72	LOMBARD Pierre	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
92	MENNUCCI Alexandre	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
144	MERGEY Charles	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
52	MERZI Yasmina	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
95	PLIEZ Eric	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
25	PULVAR Audrey	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
26	RABADAN Pierre	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
93	RAFOWICZ Emma	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
96	ROCCA Isabelle	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		
75	ROLLAND Carine	1 - Socialiste et Divers	Contre[+]	1
		Gauche		

31	ROSSET Marine	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
142	SABATIER Juliette	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
55	SAUVAGE Maxime	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
116	SIMONDON Paul	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
98	SIRY-HOUARI Gabrielle	1 - Socialiste et Divers Gauche		1
10	SITBON Florian	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
48	TORANIAN Anouch	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
125	TRAN Daniel	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
28	VAUGLIN François	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
97	VIZIOZ-BRAMI Camille	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
117	WALLER Marion	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
10	WEIL Ariel[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
118	YAVCHITZ Elisa	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
53	ZIADY Karim	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
74	AKRAMI-CASTANON Azadeh	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
49	ALIBERT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
113	ALIX Marion-Émi	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
22	BELLIARD David[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
139	BENASSAYA Pierre	2 - Ecologiste et Social de	Contre(+)	1

		Paris		
50	BIKOULOLOU Annah	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
76	BOURI Amina[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
46	CASTETS Lucie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
76	CROSNIER Maxime	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
114	DUPONT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
4	DURAND Guillaume	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
90	DURAND-RAUCHER Nour	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
68	DUTREUIL Frédérique[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
158	FREROT Irénée	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
136	HAVET Manon	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
138	KISSI Rania	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
29	KONÉ Fatoumata[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
45	LEHOUX Arnaud	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
24	LERT Dan	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
20	MADINIER Ophélie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
5	MARCHAND Marie-Pierre	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
91	MASCHINO Sylvain	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
54	NIAKATÉ Aminata	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1

43	OUVRET Jeanne	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
22	PETIT Carine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
157	RAIFAUD Sylvain[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
44	ROUFFIO Tom	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
137	ROUVEAU Nicolas	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
21	SAKET BOUDERBALA Bechir	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
78	SOREL Laurent	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
29	TIMSIT Alice	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
79	TONOLLI Mélody	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
4	VIPARD Laëtitia[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
30	YAFFA Mams	2 - Ecologiste et Social de Paris	Contre(+)	1
3	AQUA Jean-Noël[A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
42	AUSTIN Gwenaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
12	BAUDRIER Jacques	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
17	BIDARD Héléne	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
80	BONNET OULALDJ Nicolas	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
3	BROSSAT Ian	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
12	GOMES Barbara[A]	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
41	KARAOUN GOUEZOU Rym	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
17	NAGET Camille[A]	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
56	PATRICE Laurence	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
1	PRIMET Raphaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
99	SAKHO Ladj	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
2	TIBERTI Adrien	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
66	ARENAS Rodrigo[A]	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour[++]	1

112	CHAOUCHÉ Sonia	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour(++)	1
66	CHIKIROU Sophia	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour(++)	1
88	DE LA ROCHEFOUCAULD Sophie	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour(++)	1
67	MEUNIER Émile	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour(++)	1
111	NOURI Sabrina	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour(++)	1
135	PRUDHOMME Christophe	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour(++)	1
87	TIMSIT Roland	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour(++)	1
89	VERZELETTI Céline	4 - Nouveau Paris Populaire	Pour(++)	1
133	ALPHAND David	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
160	ASTIE Karl	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
155	BALDINI Véronique	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
155	BEAUQUIER Antoine[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
134	BIRABEN Anne	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
14	CANAL Grégory[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
156	CREUZE Eléonore	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
133	DATI Rachida[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
62	DE RAGUENEL Inès	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
15	DIDIER François-Marie	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
61	DUMAS Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
62	EVREN Agnès[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
61	GARNIER Nelly	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
63	GOUJON Philippe[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
15	GUERRIER Thierry[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
38	HADDAD Benjamin[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
107	LECOQ Jean-Pierre[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
85	LECUYER Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
161	LISCIA Pierre	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
14	MAILLARD Sylvain[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
107	MONTANDON Valérie	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1

162	NICOL Alexandra	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
16	OLVIER Jean-Baptiste	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
160	PECHENARD Frederic[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
38	REDLER Jérémy	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
85	SCHAHL Eric	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
86	SERINO Valentine[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
86	STERKERS Jérôme	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
132	TYSSANDIER Anne-Claire	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
63	VERON Aurélien	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
59	BERTHOUT Florence	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
82	BOILLOT Julie	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
130	CHASSANIOL Clara	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
59	COURTOIS Daniel-Georges	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
	[A]			
131	GERMONT Alexia	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
105	HOFFMAN Emmanuelle	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
58	IBLED Catherine[A]	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
104	KANTÉ Abdoulaye	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
58	LESIEUR Antoine	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
105	PARDO Rachel-Flore[A]	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
82	SCHIAPPA Marlène	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
151	BATY Pierre	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
126	BÜRKLI Delphine[A]	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
128	DE COMPREIGNAC Séverine	7 - Paris au centre	NPPV[--]	1
103	GATEL Maud	7 - Paris au centre	NPPV[--]	1
127	GOZI Sandro	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
126	LECOUTURIER Béatrice	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
150	PASQUIER Jules	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
146	BOUADMA Lila	8 - Non-inscrits	Abst[-]	1
145	FOURDRINIER Théa	8 - Non-inscrits	Contre[+]	1

## Annexe n° 5 - Scrutin public relatif à l'amendement n° 20.

ID du siège	Titre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote	Pondération
32		AHOUDIAN Adji	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
148		BARBAGLI Karine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
70		BENMOUFFOK Saïd	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
77		BERTRAND Agnès	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
73		BOUIGUE Richard	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
143		BOURGEAT-LAMI Yvain	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
51		CHEVANDIER Thomas	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
8		CORDEBARD Alexandra[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
147		COULIBALY Kadiatou	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
6		COUMET Jérôme	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
94		DAGNAUD François	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
123		DELMESTRE Mathieu	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
8		DES GAYETS Maxime	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
122		EKON Carine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
9		EL AARAJE Lamia	1 - Socialiste et Divers Gauche		NPPV[--]	1
121		GARRIGOS Geneviève	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
163		GRÉGOIRE Emmanuel	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
47		GUÉNANEN Valentin	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
57		GUILLOU Antoine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Contre[+]	1
115		HAVET Kévin	1 - Socialiste et Divers		Contre[+]	1

		Gauche		
6	HERVIEU Céline[A]	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
124	JARDIN Alexandra	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
141	JEMNI Halima	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
100	KIELEMOËS Dominique	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
9	KOUASSI Johanne[A]	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
120	LAVAL Gaston	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
149	LEBON Luc	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
119	LEJOINDRE Eric	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
72	LOMBARD Pierre	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
92	MENNUCCI Alexandre	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
144	MERGEY Charles	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
52	MERZI Yasmina	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
95	PLIEZ Eric	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
25	PULVAR Audrey	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
26	RABADAN Pierre	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
93	RAFOWICZ Emma	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
96	ROCCA Isabelle	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		
75	ROLLAND Carine	1 - Socialiste et Divers	Contre(+)	1
		Gauche		

31	ROSSET Marine	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
142	SABATIER Juliette	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
55	SAUVAGE Maxime	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
116	SIMONDON Paul	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
98	SIRY-HOUARI Gabrielle	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
10	SITBON Florian	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour(++)	1
48	TORANIAN Anouch	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
125	TRAN Daniel	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
28	VAUGLIN François	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
97	VIZIOZ-BRAMI Camille	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
117	WALLER Marion	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
10	WEIL Ariel[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
118	YAVCHITZ Elisa	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
53	ZIADY Karim	1 - Socialiste et Divers Gauche	Contre(+)	1
74	AKRAMI-CASTANON Azadeh	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
49	ALIBERT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
113	ALIX Marion-Émi	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
22	BELLIARD David[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
139	BENASSAYA Pierre	2 - Ecologiste et Social de	Pour(++)	1

		Paris		
50	BIKOULOLOU Annah	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
76	BOURI Amina[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
46	BOUX Anne-Claire[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
46	CASTETS Lucie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
76	CROSNIER Maxime	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
114	DUPONT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
78	DUQUERROIR Simon[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
4	DURAND Guillaume	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
90	DURAND-RAUCHER Nour	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
68	DUTREUIL Frédérique[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
158	FREROT Irénée	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
136	HAVET Manon	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
138	KISSI Rania	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
29	KONÉ Fatoumata[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
45	LEHOUX Arnaud	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
24	LERT Dan	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
20	MADINIER Ophélie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1
5	MARCHAND Marie-Pierre	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour[++]	1

91	MASCHINO Sylvain	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
54	NIAKATÉ Aminata	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
43	OUVRET Jeanne	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
22	PETIT Carine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
157	RAIFAUD Sylvain[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
44	ROUFFIO Tom	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
137	ROUVEAU Nicolas	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
21	SAKET BOUDERBALA Bechir	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
78	SOREL Laurent	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
29	TIMSIT Alice	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
79	TONOLLI Mélody	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
4	VIPARD Laëtitia[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
30	YAFFA Mams	2 - Ecologiste et Social de Paris	Pour(++)	1
3	AQUA Jean-Noël[A]	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
42	AUSTIN Gwenaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
12	BAUDRIER Jacques	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
17	BIDARD Hélène	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
80	BONNET OULALDJ Nicolas	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
3	BROSSAT Ian	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
12	GOMES Barbara[A]	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
41	KARAOUN GOUEZOU Rym	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
17	NAGET Camille[A]	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
56	PATRICE Laurence	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
1	PRIMET Raphaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1

99	SAKHO Ladj	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
2	TIBERTI Adrien	3 - Communiste de Paris	Contre(+)	1
66	ARENAS Rodrigo[A]	4 - Nouveau Paris Populaire	Abst(-)	1
112	CHAOUICHE Sonia	4 - Nouveau Paris Populaire	Abst(-)	1
66	CHIKIROU Sophia	4 - Nouveau Paris Populaire	Abst(-)	1
88	DE LA ROCHEFOUCAULD Sophie	4 - Nouveau Paris Populaire	Abst(-)	1
67	MEUNIER Émile	4 - Nouveau Paris Populaire	Abst(-)	1
111	NOURI Sabrina	4 - Nouveau Paris Populaire	Abst(-)	1
135	PRUDHOMME Christophe	4 - Nouveau Paris Populaire	Abst(-)	1
87	TIMSIT Roland	4 - Nouveau Paris Populaire	Abst(-)	1
89	VERZELETTI Céline	4 - Nouveau Paris Populaire	Abst(-)	1
133	ALPHAND David	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
160	ASTIE Karl	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
155	BALDINI Véronique	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
155	BEAUQUIER Antoine[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
134	BIRABEN Anne	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
132	BOULARD Geoffroy[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
14	CANAL Grégory[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
156	CREUZE Eléonore	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
133	DATI Rachida[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
62	DE RAGUENEL Inès	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
15	DIDIER François-Marie	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
61	DUMAS Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
62	EVREN Agnès[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
61	GARNIER Nelly	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
63	GOUJON Philippe[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
15	GUERRIER Thierry[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1
38	HADDAD Benjamin[A]	5 - Paris Liberté	Contre(+)	1

107	LECOQ Jean-Pierre[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
85	LECUYER Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
161	LISCIA Pierre	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
14	MAILLARD Sylvain[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
107	MONTANDON Valérie	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
162	NICOL Alexandra	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
16	OLIVIER Jean-Baptiste	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
160	PECHENARD Frederic[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
38	REDLER Jérémy	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
85	SCHAHL Eric	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
86	SERINO Valentine[A]	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
86	STERKERS Jérôme	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
132	TYSSANDIER Anne-Claire	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
63	VERON Aurélien	5 - Paris Liberté	Contre[+]	1
59	BERTHOUT Florence	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
82	BOILLOT Julie	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
130	CHASSANIOL Clara	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
59	COURTOIS Daniel-Georges	6 - Paris apaisé		1
131	GERMONT Alexia	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
105	HOFFMAN Emmanuelle	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
58	IBLED Catherine[A]	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
104	KANTÉ Abdoulaye	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
58	LESIEUR Antoine	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
105	PARDO Rachel-Flore[A]	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
82	SCHIAPPA Marlène	6 - Paris apaisé	Contre[+]	1
151	BATY Pierre	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
126	BÜRKLI Delphine[A]	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
128	DE COMPREIGNAC Séverine	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
103	GATEL Maud	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
127	GOZI Sandro	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
126	LECOUTURIER Béatrice	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
150	PASQUIER Jules	7 - Paris au centre	Contre[+]	1
146	BOUADMA Lila	8 - Non-inscrits	Abst[-]	1
145	FOURDRINIER Théa	8 - Non-inscrits	Contre[+]	1

## Annexe n° 6 - Scrutin public relatif au vœu n° 14.

ID du siège	Titre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote	Pondération
32		AHOUDIAN Adjji	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
148		BARBAGLI Karine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
70		BENMOUFFOK Saïd	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
77		BERTRAND Agnès	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
73		BOUIGUE Richard	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
143		BOURGEAT-LAMI Yvain	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
51		CHEVANDIER Thomas	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
8		CORDEBARD Alexandra[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
147		COULIBALY Kadiatou	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
6		COUMET Jérôme	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
94		DAGNAUD François	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
123		DELMESTRE Mathieu	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
8		DES GAYETS Maxime	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
122		EKON Carine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
9		EL AARAJE Lamia	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
121		GARRIGOS Geneviève	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
163		GRÉGOIRE Emmanuel	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
47		GUÉNANEN Valentin	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1
57		GUILLOU Antoine	1 - Socialiste et Divers Gauche		Pour[++]	1

115	HAVET Kévin	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
6	HERVIEU Céline[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
124	JARDIN Alexandra	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
141	JEMNI Halima	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
100	KIELEMOËS Dominique	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
9	KOUASSI Johanne[A]	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
120	LAVAL Gaston	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
149	LEBON Luc	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
119	LEJOINDRE Eric	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
72	LOMBARD Pierre	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
92	MENNUCCI Alexandre	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
144	MERGEY Charles	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
52	MERZI Yasmina	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
95	PLIEZ Eric	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
25	PULVAR Audrey	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
26	RABADAN Pierre	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
93	RAFOWICZ Emma	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
96	ROCCA Isabelle	1 - Socialiste et Divers Gauche	Pour[++]	1
75	ROLLAND Carine	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1

		Gauche		
31	ROSSET Marine	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
142	SABATIER Juliette	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
55	SAUVAGE Maxime	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
116	SIMONDON Paul	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
98	SIRY-HOUARI Gabrielle	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
10	SITBON Florian	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
48	TORANIAN Anouch	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
125	TRAN Daniel	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
28	VAUGLIN François	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
97	VIZIOZ-BRAMI Camille	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
117	WALLER Marion	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
10	WEIL Ariel[A]	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
118	YAVCHITZ Elisa	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
53	ZIADY Karim	1 - Socialiste et Divers	Pour[++]	1
		Gauche		
74	AKRAMI-CASTANON Azadeh	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
49	ALIBERT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
113	ALIX Marion-Émi	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
22	BELLIARD David[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1

---

139	BENASSAYA Pierre	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
50	BIKOULOLOU Annah	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
76	BOURI Amina[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
46	BOUX Anne-Claire[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
46	CASTETS Lucie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
76	CROSNIER Maxime	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
114	DUPONT Antoine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
78	DUQUERROIR Simon[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
4	DURAND Guillaume	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
90	DURAND-RAUCHER Nour	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
44	DUTREUIL Frédérique[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
157	FREROT Irénée	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
136	HAVET Manon	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
138	KISSI Rania	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
29	KONÉ Fatoumata[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
45	LEHOUX Arnaud	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
24	LERT Dan	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
20	MADINIER Ophélie	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
5	MARCHAND Marie-Pierre	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1

---

		Paris		
91	MASCHINO Sylvain	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
54	NIAKATÉ Aminata	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
43	OUVRET Jeanne	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
22	PETIT Carine	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
158	RAIFAUD Sylvain[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
44	ROUFFIO Tom	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
137	ROUVEAU Nicolas	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
21	SAKET BOUDERBALA Bechir	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
78	SOREL Laurent	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
29	TIMSIT Alice	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
79	TONOLLI Mélody	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
4	VIPARD Laëtitia[A]	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
30	YAFFA Mams	2 - Ecologiste et Social de Paris	Abst[-]	1
3	AQUA Jean-Noël[A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
42	AUSTIN Gwenaëlle	3 - Communiste de Paris		1
12	BAUDRIER Jacques	3 - Communiste de Paris	Pour[++]	1
17	BIDARD Héléne	3 - Communiste de Paris		1
80	BONNET OULALDJ Nicolas	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
3	BROSSAT Ian	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
12	GOMES Barbara[A]	3 - Communiste de Paris	Pour[++]	1
41	KARAOUN GOUEZOU Rym	3 - Communiste de Paris		1
17	NAGET Camille[A]	3 - Communiste de Paris	Pour[++]	1
56	PATRICE Laurence	3 - Communiste de Paris	Pour[++]	1

1	PRIMET Raphaëlle[A]	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
99	SAKHO Ladj	3 - Communiste de Paris	Pour[++]	1
2	TIBERTI Adrien	3 - Communiste de Paris	Abst[-]	1
66	ARENAS Rodrigo[A]	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre[+]	1
112	CHAOUCHE Sonia	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre[+]	1
66	CHIKIROU Sophia	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre[+]	1
88	DE LA ROCHEFOUCAULD Sophie	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre[+]	1
67	MEUNIER Émile	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre[+]	1
111	NOURI Sabrina	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre[+]	1
135	PRUDHOMME Christophe	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre[+]	1
89	VERZELETTI Céline	4 - Nouveau Paris Populaire	Contre[+]	1
133	ALPHAND David	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
160	ASTIE Karl	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
155	BALDINI Véronique	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
155	BEAUQUIER Antoine[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
134	BIRABEN Anne	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
132	BOULARD Geoffroy[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
14	CANAL Grégory[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
133	DATI Rachida[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
62	DE RAGUENEL Inès	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
15	DIDIER François-Marie	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
61	DUMAS Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
62	EVREN Agnès[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
61	GARNIER Nelly	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
63	GOUJON Philippe[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
154	GUERRIER Thierry	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
38	HADDAD Benjamin[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
107	LECOQ Jean-Pierre[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
85	LECUYER Catherine[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1

161	LISCIA Pierre	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
14	MAILLARD Sylvain[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
107	MONTANDON Valérie	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
162	NICOL Alexandra	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
16	OLIVIER Jean-Baptiste	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
160	PECHENARD Frederic[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
38	REDLER Jérémy	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
85	SCHAHL Eric	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
86	SERINO Valentine[A]	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
86	STERKERS Jérôme	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
132	TYSSANDIER Anne-Claire	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
63	VERON Aurélien	5 - Paris Liberté	Pour[++]	1
59	BERTHOUT Florence	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
82	BOILLOT Julie	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
130	CHASSANIOL Clara	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
59	COURTOIS Daniel-Georges	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
	[A]			
131	GERMONT Alexia	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
105	HOFFMAN Emmanuelle	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
58	IBLED Catherine[A]	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
104	KANTÉ Abdoulaye	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
58	LESIEUR Antoine	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
105	PARDO Rachel-Flore[A]	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
82	SCHIAPPA Marlène	6 - Paris apaisé	Pour[++]	1
151	BATY Pierre	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
126	BÜRKLI Delphine[A]	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
128	DE COMPREIGNAC Séverine	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
103	GATEL Maud	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
127	GOZI Sandro	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
126	LECOUTURIER Béatrice	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
150	PASQUIER Jules	7 - Paris au centre	Pour[++]	1
145	FOURDRINIER Théa	8 - Non-inscrits	Pour[++]	1

**RECTIFICATIF** : Mme Rachel-Flore PARDO ne prend pas part aux votes concernant les scrutins publics relatifs au PSG (vœux n°s 11, 13 et 14, ainsi que sur l'amendement n° 20.

Tableau des vœux et amendements déposés en Commission.

Commission	N° d'ordre	N° Adopté	Groupes ou Élu(e)s	Titre	A. V. (N, LR)	N° article	Objet	Aj(s) rapporteur	Observation	Ar(s) de l'exécutif	STATUT	DATE DE VOTE
<b>Dossiers</b>												
Séance	9		Groupes Paris Libérés ?	Gregory DARRA, Bernabe JAFFI	V	2026 00 9	vœux à l'usage de la ville de Paris en matière de sécurité publique	Mélanie Anne-Claire SOUL		Rejeté en vertu de l'article 10 de l'ordonnance	Rejeté	14/04/2026
Séance	8		Groupes Paris socialistes	Florence BÉGIN-LACROIX, Antoine LEBLANC, Julia BOUQUET, Clara CHASSAGNOL, Daniel Georges LEBLANC, Anne LEBLANC	V	2026 00 8	vœux à la sécurité des personnes et à l'accompagnement des victimes et leur famille et à la formation et à la réinsertion des délinquants dans la collectivité	Mélanie Anne-Claire SOUL		Rejeté en vertu de l'article 10 de l'ordonnance	Rejeté	14/04/2026
Séance	8		Groupes Nouveaux Paris socialistes	Sabrina NGUYEN, Anne CHÉDUNE, Sophie CHÉDUNE, Emile HEUNES	V	2026 00 8	vœux à la protection des enfants par la réforme du service public de l'éducation	Mélanie Anne-Claire SOUL		Rejeté en vertu de l'article 10 de l'ordonnance	Rejeté	14/04/2026
Séance	10		Groupes Paris socialistes	Heurtault	V	2026 00 10	vœux au conseil municipal	Mélanie Anne-Claire SOUL		Déposé	Rejeté	14/04/2026
Séance	1000	10	Substitut		V	2026 00 10	Revenir au vote (N, LR)	Mélanie Anne-Claire SOUL			Adopté	14/04/2026
Séance	10		Groupes Nouveaux Paris socialistes	Sophie CHÉDUNE, Emile HEUNES	A	2026 00 10	vœux à l'inclusion des associations de parents d'élèves et les syndicats de la ville de Paris dans l'évaluation de cette convention	Mélanie Anne-Claire SOUL		Favorable à amendement	Adopté (Amendé)	14/04/2026
Séance	10		Groupes Nouveaux Paris socialistes	Sophie CHÉDUNE, Emile HEUNES	A	2026 00 10	vœux à des axes d'échanges avec l'éducation publique - République de Paris, au lycée structure Française publique compétente	Mélanie Anne-Claire SOUL		Favorable à amendement	Adopté (Amendé)	14/04/2026
Séance	4		Groupes Paris Libérés ?	Gregory DARRA, Bernabe JAFFI	V	2026 00 04	vœux à l'usage de la ville de Paris en matière de sécurité publique	Monsieur Jacques SAUVAGE		Rejeté en vertu de l'article 10 de l'ordonnance	Rejeté	14/04/2026

Commission	N° d'ordre	N° Adopté	Groupes ou Élu(e)s	Titre	A. V. (N, LR)	N° article	Objet	Aj(s) rapporteur	Observation	Ar(s) de l'exécutif	STATUT	DATE DE VOTE
Séance	8		Groupes Nouveaux Paris socialistes	Rodrigue HEBERT, Sabrina NGUYEN, Sophie CHÉDUNE, Emile HEUNES	V	2026 00 08	vœux à l'accompagnement des victimes de la brigade de protection du logement au sein de la ville de Paris et de l'accompagnement des bénéficiaires	Monsieur Jacques SAUVAGE		Rejeté en vertu de l'article 10 de l'ordonnance	Rejeté en scrutin public	14/04/2026
Séance	6		Groupes Paris socialistes	Heurtault	V	2026 00 06	vœux à la politique de logement à Paris	Monsieur Jacques SAUVAGE		Rejeté en vertu de l'article 10 de l'ordonnance	Rejeté	14/04/2026
Séance	1		Groupes Paris Libérés ?	Gregory DARRA, Bernabe JAFFI	V	2026 00 01	vœux à l'usage de la ville de Paris en matière de sécurité publique	M. Adj. ANTOINETTE, Mme FLORENCE KONE		Rejeté en vertu de l'article 10 de l'ordonnance	Rejeté	14/04/2026
Séance	3		Groupes Nouveaux Paris socialistes	Sophie DE LA ROCHEFOUCAULD, Bernard HENRI, Sophie CHÉDUNE, Emile HEUNES	V	2026 00 03	vœux à l'application de la loi de programmation des métiers et à la mise à l'écart des métiers non accompagnés	M. Adj. ANTOINETTE, Mme FLORENCE KONE			Rejeté en scrutin public	14/04/2026
Séance	1000	10	Substitut		V	2026 00 10	en vertu de l'article 10 de l'ordonnance				Adopté	14/04/2026
Séance	3	21	Groupes Paris socialistes	Heurtault	V	2026 00 03	vœux à l'accompagnement des lieux d'accueil des personnes sans domicile	M. Adj. ANTOINETTE, Mme FLORENCE KONE		Favorable	Adopté	14/04/2026
Séance	11	23	Groupes Paris Libérés ?	Gregory DARRA, Bernabe JAFFI	V	2026 00 11	vœux au maintien du PLO de Paris des Métiers	Monsieur Maxime SAUVAGE		Favorable à amendement	Adopté (Amendé) en scrutin public	14/04/2026
Séance	10	23	Groupes Paris socialistes	Florence BÉGIN-LACROIX, Antoine LEBLANC, Julia BOUQUET, Clara CHASSAGNOL, Daniel Georges LEBLANC, Anne LEBLANC, Bernabe JAFFI	V	2026 00 10	vœux à l'usage de la ville de Paris en matière de sécurité publique	Monsieur Maxime SAUVAGE		Favorable	Adopté	14/04/2026
Séance	10		Groupes Nouveaux Paris socialistes	Emile HEUNES, Sophie CHÉDUNE	V	2026 00 10	vœux à la réinsertion des jeunes de Paris des Métiers dans la profession de la ville de Paris	Monsieur Maxime SAUVAGE		Déposé	Rejeté en scrutin public	14/04/2026
Séance	20		Groupes Socialistes et Social de Paris	Heurtault	A	194 20 10	évaluation des besoins en matière de logement	Monsieur Maxime SAUVAGE		Déposé	Rejeté en scrutin public	14/04/2026
Séance	21		Groupes Socialistes et Social de Paris	Heurtault	A	194 20 10	évaluation des besoins en matière de logement	Monsieur Maxime SAUVAGE		Favorable	Adopté (à l'unanimité)	14/04/2026

Commission	N° d'ordre	N° Adopté	Groupes ou Élu(e)s	Titre	A. V. (N, LR)	N° article	Objet	Aj(s) rapporteur	Observation	Ar(s) de l'exécutif	STATUT	DATE DE VOTE
Séance	23		Groupes Socialistes et Social de Paris	Heurtault	A	194 20 10	évaluation des besoins en matière de logement	Monsieur Maxime SAUVAGE		Favorable à amendement	Adopté (Amendé)	14/04/2026
Séance	23		Groupes Socialistes et Social de Paris	Heurtault	A	194 20 10	vœux à la mise à l'écart des métiers non accompagnés	Monsieur Maxime SAUVAGE		Déposé	Rejeté	14/04/2026
Séance	24		Groupes Socialistes et Social de Paris	Heurtault	A	194 20 10	vœux à la mise à l'écart des métiers non accompagnés	Monsieur Maxime SAUVAGE		Favorable	Adopté	14/04/2026
Séance	25		Groupes Socialistes et Social de Paris	Heurtault	A	194 20 10	évaluation des besoins en matière de logement	Monsieur Maxime SAUVAGE		Déposé	Adopté	14/04/2026
Séance	14	24	Substitut		V	2026 00 14	vœux à l'usage de la ville de Paris en matière de sécurité publique	Monsieur Maxime SAUVAGE		Favorable	Adopté (Amendé) en scrutin public	14/04/2026
Séance	17		Groupes Nouveaux Paris socialistes	Sophie CHÉDUNE, Emile HEUNES	A	2026 00 17	vœux à la réinsertion des jeunes de Paris des Métiers dans la profession de la ville de Paris	Monsieur Maxime SAUVAGE			Rejeté	14/04/2026
Séance	18		Groupes Paris socialistes	Heurtault	A	2026 00 18	vœux aux conditions d'accueil des lieux d'accompagnement des personnes sans domicile	Monsieur Maxime SAUVAGE			Rejeté de l'ordre	14/04/2026
Séance	19		Groupes Paris socialistes	Heurtault	A	2026 00 19	vœux à l'usage de la ville de Paris en matière de sécurité publique	Monsieur Maxime SAUVAGE			Rejeté de l'ordre	14/04/2026

Tableau des votes des groupes politiques.

Séance du 14 avril 2026																														
Document	N° d'ordre	N° d'adoption	Groupes du Parlement	Titre	A. N. ou L.R.	N° article	Objet	Avis rapporteur	DTA/TJ	DATE DE VOTE	Groupe Nouveau Paris populaire		Groupe Communiste de Paris		Groupe Ecologiste et Social de Paris		Groupe Socialistes et Divers Gauche		Groupe Paris au centre		Groupe Paris apaisé		Groupe Paris Libéré (L)		Membres					
											POUR	CONTRE	ABST	POUR	CONTRE	ABST	POUR	CONTRE	ABST	POUR	CONTRE	ABST	POUR	CONTRE		ABST	POUR	CONTRE	ABST	
<b>Dossiers</b>																														
0000	1		Groupes Paris Libéré (L)	Ordre de travail, Article 140	N	2026-04-1	Jeudi 13 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01	X		X		X		X	X		X		X		X					-	
0000	2		Groupes Paris Libéré (L)	Resolutions 2026-04-01-01 et 2026-04-01-02	N	2026-04-1	Jeudi 13 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01	X		X		X		X		X		X		X		X				-	
0000	3		Groupes Nouveau Paris populaire	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-1	Jeudi 13 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01	X			X					X			X		X					-	
0000	4		Groupes Paris au centre	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-1	Jeudi 13 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01		X	X		X		X	X	X		X		X		X				-	
0000	5		Groupes Paris Libéré (L)	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-1	Jeudi 13 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01		X	X		X		X	X	X		X		X		X				-	
0000	6					2026-04-1			2026-04-01																					
0000	7		Groupes Nouveau Paris populaire	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-1	Jeudi 13 avril 2026	Adopté (amendé)	2026-04-01	2026-04-01	X		X		X		X	X	X		X		X		X				-	
0000	8		Groupes Nouveau Paris populaire	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-1	Jeudi 13 avril 2026	Adopté (amendé) et renvoyé	2026-04-01	2026-04-01																			X	
0000	9					2026-04-1			2026-04-01																				X	
0000	10		Groupes Paris Libéré (L)	Ordre de travail, Article 140	N	2026-04-2	Vendredi 14 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01	X		X		X		X	X		X		X		X					-	
0000	11		Groupes Nouveau Paris populaire	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-2	Vendredi 14 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01																				
0000	12		Groupes Paris au centre	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-2	Vendredi 14 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01	X		X		X		X	X	X		X		X		X				-	
0000	13					2026-04-2			2026-04-01																					
0000	14		Groupes Paris Libéré (L)	Ordre de travail, Article 140	N	2026-04-2	Vendredi 14 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01	X		X		X		X	X		X		X		X					-	
0000	15		Groupes Nouveau Paris populaire	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-2	Vendredi 14 avril 2026	Adopté	2026-04-01	2026-04-01																				
0000	16	01	Groupes Paris au centre	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-2	Vendredi 14 avril 2026	Adopté (amendé) et renvoyé	2026-04-01	2026-04-01		X	X		X		X				X		X		X				-	
0000	17	02	Groupes Paris au centre	Resolution 2026-04-01-01	N	2026-04-2	Vendredi 14 avril 2026	Adopté (amendé)	2026-04-01	2026-04-01																			X	
0000	18					2026-04-2			2026-04-01																					
0000	19	03	Groupes Paris Libéré (L)	Ordre de travail, Article 140	N	2026-04-2	Vendredi 14 avril 2026	Adopté (amendé) et renvoyé	2026-04-01	2026-04-01																				

